CLOUTIER TRAITE UN PERRAULT D[illegible]T"

SENAT
CHAMBRE DU SENAT
LECTURE
OTTAWA ONT.
19-857-7

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Nuageux
Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 14	12.30 p.m. 23	6.30 p.m. 23
7.30 a.m. 16	1.30 p.m. 23	7.30 p.m. 24
8.30 a.m. 16	2.30 p.m. 24	8.30 p.m. 25
9.30 a.m. 17	3.30 p.m. 25	9.30 p.m. 24
10.30 a.m. 22	4.30 p.m. 24	10.30 p.m. 23
11.30 a.m. 22	5.30 p.m. 24	11.30 p.m. 23

(Bulletin météorlogique complet en page 2)

Le Canada

JEUDI, 16 DECEMBRE 194[illegible]
351e journée — 12e mois, 31 jours — 50e
St-Eusèbe, évêque et martyr
SOLEIL lever à 7 h. 35, coucher à 4 h. 17
LUNE lever à 4 h. 15, coucher à 8 h. 08

QUARANTE-SIXIEME ANNEE — No 212 — MONTREAL, JEUDI 16 DECEMBRE 1948 — PRIX: CINQ SOUS

DÉPART-SURPRISE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE MTL POUR QUÉBEC

LE BUT DU VOYAGE GARDÉ SECRET; SOLLICITERA-T-ON L'ASSISTANCE DU TRÉSOR ?

(Par Raymond Masse)

Les membres du comité exécutif de la cité de Montréal ont quitté subitement hier soir la métropole pour se diriger vers Québec où ils confèreront aujourd'hui même avec l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, au sujet d'"affaires municipales".

Refus catégorique d'Asselin

Interrogé par des chroniqueurs municipaux, quelques minutes avant son départ de l'hôtel de ville, hier, soir, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la cité et président de la Commission métropolitaine dont les six commissaires municipaux font aussi partie, a refusé catégoriquement de dire quel est le but de ce voyage inattendu auprès du premier ministre québécois.

La parole au premier ministre

Aux chroniqueurs municipaux qui lui demandaient quel est le but principal de cette conférence des commissaires avec le premier ministre québécois, M. Asselin a déclaré: "La parole sera au premier ministre, à l'issue de l'entretien que nous aurons eu avec lui".

—Est-ce que l'on peut vous demander si vous et vos cinq collègues allez à Québec à titre de membres du comité exécutif de la cité ou à titre de membres du comité exécutif et de la Commission métropolitaine, avons-nous alors demandé à M. Asselin.

—Vous pouvez le demander mais vous n'aurez pas de réponse, de répliquer M. Asselin.

Un peu. Beaucoup. Distinguons

—Allez-vous parler un peu du métro projeté ? demande pour sa part un confrère de langue anglaise, un "métromane".

—Non, fut la réponse.

—Beaucoup, alors ? avons-nous renchéri.

—J'ai répondu à la première question, de répliquer M. Asselin, en souriant.

L'abstention de Québec

—Votre voyage a-t-il trait au montant annuel de $2,300,000 que le gouvernement provincial a cessé de verser à la Ville, $2,300,000 représentant le montant d'impôt sur le revenu personnel que la Cité prélevait autrefois, demanda ensuite un autre journaliste.

—... (Sourire).

—On comprend que vous êtes pressé de partir, M. Asselin.

—Vous devriez comprendre que je ne veux pas parler.

Non, M. Asselin, muet ou presque, ne voulait visiblement pas parler. A l'issue de la séance du comité exécutif, il fut non moins visiblement surpris de ce que les journalistes s'adressent à lui en lui souhaitant "bon voyage".

Tous sont du voyage

Tous les commissaires municipaux, nommément MM. Asselin Richard-F. Quinn, président intérimaire, Edmond Hamelin, Alfred Filion, Paul Dozois et Gordon McL. Pitts, sont du voyage. S. H. le maire, M. C. Houde, a été invité personnellement par M. Asselin a se joindre, pour l'occasion, aux commissaires, mais des invitations acceptés préalablement pour aujourd'hui le retiennent à Montréal.

C'est vraisemblablement la première fois depuis l'institution du mode administratif actuel, soit depuis 1940, que le comité exécutif, en "bloc", se rend officiellement à Québec pour rencontrer le premier ministre de la province. Président depuis huit ans, M. Asselin a eu des entretiens personnels avec le premier ministre Le dernier entretien qu'il eut avec M. Duplessis eut lieu à son retour d'Europe dont il avait visité plusieurs grands centres urbains dotés de métros.

Buts possibles du voyage

Les buts du voyage subit du comité exécutif? Un entretien sur des "affaires municipales". Il est fort possible que les commissaires parlent tout particulièrement de la nécessité pour Montréal d'être financièrement aidé par le Trésor provincial afin de pouvoir entreprendre des travaux d'envergure. Ce n'est pas sans raison que l'on peut se demander s'il ne sera pas question du montant de $2,300,000 que le gouvernement Duplessis a cessé de verser dans le Trésor municipal. Sera-t-il aussi question de l'aménagement de l'île Ste-Hélène? Du métro projeté à Montréal? Du problème de la circulation que l'on ne peut pas régler sans dépenser $200,000,000, a déjà dit M. Asselin. D'amendements à la charte de la cité de Montr-al par le truchement d'un "bill du gouvernement" ? D'amendements à la charte de la Commission métropolitaine?

L'exécutif veut savoir

Somme toute, les commissaires auraient décidé d'aller à Québec afin de savoir à quoi s'en tenir avant de commencer à préparer le budget municipal pour l'année fiscale 48-49, année commençant le premier mai prochain.

Poursuite judiciaire s'il y a spectacle

Selon un porte-parole du service de la police de Montréal, des poursuites judiciaires seront intentées contre les propriétaires de salles de spectacles, de danse et autres lieux d'amusement qui ne se conformeront pas au règlement municipal 1862 les veilles de Noël et du Jour de l'An.

Faisant allusion au fait qu'il est défendu de donner des spectacles après minuit, le même porte-parole a aussi dit: "Quant au reste de l'année, il y a toujours eu une certaine tolérance qui, sans doute, pourra continuer."

Alger Hiss coupable de parjure

NEW YORK, 15 (A.P.) — Alger Hiss, ancien employé du secrétariat d'Etat, a été tenu responsable par un grand jury fédéral sous deux accusations de parjure.

Hiss a obtenu un congé de la Fondation Carnegie, institution destinée à promouvoir la paix internationale, dont il est le président au salaire de $20,000 par année.

Les deux accusations allèguent que le 15 décembre 1948, Hiss s'est parjuré "illégamment, sciemment et intentionnellement" devant le grand jury. Le grand jury, qui est à faire enquête sur le présumé réseau d'espionnage existant au sein du gouvernement, déclare que Hiss n'est pas sincère quand il nie avoir transmis des papiers secrets du secrétariat d'Etat à Whittaker Chambers.

Hiss s'est de nouveau parjuré, au dire du grand jury, quand il a dit qu'il n'avait pas parlé à Chambers au cours de février et mars 1938.

Echec de l'épouse de Chiang

WASHINGTON, 15 (A.P.) — Robert Lovett, sous-secrétaire d'Etat, a dit aujourd'hui, que Mme Chiang Kai-shek n'a pas réussi, jusqu'à présent, à obtenir l'aide américaine pour le gouvernement de son mari en Chine. Les Etats-Unis, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, s'en tiennent à la politique établie par le Congrès à sa dernière session, en vertu de laquelle on a décidé de ne donner qu'une aide limitée au régime nationaliste du généralissime Chiang.

En donnant cette assistance, a dit Lovett, les Etats-Unis ont l'intention bien arrêtée de n'aider que le gouvernement chinois dirigé par le généralissime. Il a nié les rapports, circulant à Nankin, voulant que Chiang pourrait être remplacé par un gouvernement de coalition.

D'autres informateurs disent que le gouvernement américain veut s'en tenir strictement à sa politique de non-intervention dans les affaires internes de Chine. On demanda à Lovett si le gouvernement américain s'en tenait toujours à la politique établie récemment à l'effet qu'il était en faveur d'une coalition du gouvernement de Chiang avec les communistes.

Il a dit qu'il ne pouvait admettre le passage de cette déclaration voulant que les Etats-Unis aient favorisé la formation d'un gouvernement de coalition. Puis, il déclara que la politique actuelle du gouvernement est celle établie par le Congrès et en vertu de laquelle les Etats-Unis sont disposés à négocier avec le gouvernement nationaliste chinois, sous la direction du généralissime.

Voici comment on questionna Lovett relativement à la mission de Mme Chiang:

"Est-ce qu'il y a eu un changement dans la politique américaine envers la Chine ou dans le programme d'aide par suite de la visite de Mme Chiang? Lovett répondit qu'il n'y avait eu aucun changement et que le gouvernement fait de son mieux pour se conformer à la politique établie par le Congrès. Lovett a également dit que la Russie avait consenti à retourner trois brise-glace et 28 frégates que les Etats-Unis avaient prêté aux Soviets au cours de la guerre.

L'hon. M. Abbott chez les financiers

"Si la puissance économique et industrielle du Canada croit sans cesse, il reste deux problèmes à résoudre", a déclaré hier l'hon. Douglas Abbott, ministre canadien des Finances. Ces deux problèmes sont : a) la mobilisation de l'épargne canadienne pour soutenir le progrès économique ; b) le financement par les Canadiens de leurs entreprises, afin d'éliminer l'obligation des financements étrangers. Cette déclaration a été faite hier midi en l'hôtel Windsor, où M. Abbott s'est adressé à un lunch de l'Investment Dealers Association of Canada. De gauche à droite, ci-dessus : M. Cyril James, principal de l'université McGill ; M. Graham F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada ; M. G.-G. Ryan, président de l'association ; l'hon. M. Abbott ; M. H. Dean, président de l'association pour la région de l'est du pays.

(Photo "Le Canada", par Robitaille).

L'intention du Québec d'en appeler étonne la capitale fédérale

OTTAWA, 15 (Du correspondant du "Canada") — La nouvelle que M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, songe à en appeler, au Conseil privé de Londres, de la décision de la Cour suprême du Canada sur la margarine, a été accueillie ici aujourd'hui par un étonnement incrédule d'abord, par des sourires indéfinissables ensuite, puis par diverses réflexions dont le plus clair semble être que le chef de l'Union Nationale ne sait plus au juste ce qu'il veut.

Le jugement contre lequel il paraît en avoir confirmé d'un bout à l'autre la thèse autonomiste que, sur la question de la loi interdisant l'importation, la fabrication et la vente de la margarine au pays, M. Duplessis lui-même, en sa qualité de procureur général, a fait soutenir avec succès par Me Emery Beaulieu devant le plus haut tribunal de la nation.

Devant sa plus récente attitude, plusieurs excellents observateurs n'ont pu se tenir de se poser à peu près l'interrogation suivante: "Comment se fait-il que le chef de l'union nationale foule au pied aujourd'hui l'autonomie, les prérogatives, les droits et les privilèges provinciaux qu'il a si bien contribué à faire triompher hier?"

—M. Duplessis n'aime pas la margarine.

On a beau chercher, on ne trouve pas, ce soir, à cette question d'autre réponse que celle-ci; M. Duplessis, si bruyant autonomiste qu'il soit, en a plein les mains de la margarine, depuis que c'est le droit, la prérogative et le privilège de sa seule administration provinciale de controler la vente et la fabrication de cet ersatz du beurre dans tout le territoire qu'elle administre.

M. T. L. Kennedy, premier ministre conservateur progressiste de l'Ontario, était dans le même cas hier, qui disait, toujours à propos du même jugement, que son gouvernements ne voulait avoir rien à faire avec la margarine; "toute cette question, a-t-il dit en niant l'évidence de l'argumentation de Me Beaulieu, acceptée par cinq des sept juges de la Cour Suprême, relève encore du gouvernement d'Ottawa."

Les arguments de Me Beaulieu, l'avocat du seul des neuf premiers ministres provinciaux, qui se soit intéressé au procès de la loi fédérale sur la margarine, ont été acceptés par la majorité des juges de la Cour Suprême.

Jugement explicite

L'hon. Robert Taschereau, en particuller, dans les références qu'il a données pour motiver et expliquer sa décision, reprend presque tous ces arguments pour en arriver à des conclusions comme celle-ci, et nous citons le texte même de son jugement:

"Le procureur général de la province de Québec, l'hon. W. D. Euler, l'Association canadienne des électrices et l'Association canadienne des consommateurs prétendent que cette question (il s'agit de l'article de la loi fédérale des produits laitiers qui interdit l'importation, la fabrication et la vente de la margarine au Canada) relève exclusivement des provinces qui, en vertu de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord, para. 13, ont seules le droit de légiférer sur "la propriété et les droits civils dans la province", et en vertu de la section 16, sur toutes les matières d'une "nature purement locale ou privée dans la province".

"Il me semble indiscutable que la manufacture, la possession ou la vente de la margarine et de l'oléomargarine sont des droits civils bien définis et dont la réglementation a été laissée aux provinces par les Pères de la Confédération".

On ne peut pas être plus clair. La Cour Suprême a donné raison à M. Duplessis et il est arrivé que du même coup il a hérité, par ce que constitutionnellement la fabrication et la vente de ce produit ne regardent pas Ottawa.

C'est à son gouvernement qu'il appartient maintenant d'agir à ce sujet, et il en sera ainsi aussi longtemps que tiendra le jugement de la Cour Suprême.

Le gouvernement fédéral n'a pas encore fait connaitre la ligne de conduite qu'il adoptera à la suite de cette même décision.

GOELETTE SAUVEE

HALIFAX, 15 (C.P.) — Le C.A.R.C. rapporte que la goélette Doris et Gladys de la Côte de Terre Neuve, qui est en retard de cinq jours d'un voyage de 90 milles, commencé à Port aux Basques, Terre-Neuve, et devant le conduire à North Sydney, N.-E. est en sûreté à Grand Bruit, Terre-Neuve.

1949 SERAIT L'ANNÉE DU PARACHÈVEMENT DE LA ROUTE TRANSCANADIENNE

OTTAWA, 15 (Du correspondant du "Canada") — On s'attend que les diverses provinces commenceront dès l'an prochain, avec l'aide financière du gouvernement fédéral, les travaux du parachèvement de la route transcanadienne, qui doit relier l'Atlantique au Pacifique.

C'est ce que l'hon J. A. MacKinnon, ministre des Mines et des Ressources naturelles, a annoncé ce soir à la fin de la conférence fédérale-provinciale au cours de laquelle, deux jours durant, des représentants de toutes les administrations provinciales et du gouvernement Saint-Laurent ont étudié, avec succès, les divers problèmes se rattachant à l'exécution de cette vaste entreprise.

M. MacKinnon a précisé que l'on s'est entendu d'une façon générale pour compléter cette route qui sera la plus importante artère jamais ouverte à la circulation au Canada. On a reconnu qu'elle devrait être de la meilleure qualité d'un océan à l'autre et qu'il convenait de s'atteler à la tâche immense de la parachever le plus tôt possible, c'est-à-dire dès que la main-d'oeuvre et les matériaux disponibles rendront la chose possible.

Unanimité réalisée

L'unanimité est faite, a précisé le ministre, sur la décision d'aller de l'avant la route transcontinentale.

L'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie de la province de Québec, qui, avec deux hauts fonctionnaires de son ministère, a participé aux importantes discussions, a refusé d'ajouter quoi que ce soit à la déclaration de M. MacKinnon. Il s'est contenté de dire qu'il quittait la capitale demain matin.

Progrès très satisfaisants

M. MacKinnon a dit que l'on avait accompli des "progrès très satisfaisants" dans l'étude de plusieurs des problèmes techniques que le projet comporte. Il a mentionné, en particulier, les "variations dans les standards de construction que nécessitent les différences extrêmes se rencontrant dans la topographie" de l'immense territoire canadien, "les variations dans le coût de la construction" qui change avec presque chaque province.

Tronçons existants

Il a rappelé en outre que certaines provinces, parfois avec le concours du gouvernement national, ont déjà construit dans leurs divers travaux de voirie des tronçons qui pourront être compris dans la route transcontinentale. On en tiendra compte.

M. MacKinnon a dit enfin qu'après avoir convenu qu'il était désirable d'aller de l'avant avec l'entreprise, la conférence fut unanimement d'opinion que "les techniciens responsables des ministères fédéraux et provinciaux devront entreprendre l'échange nécessaire de renseignements et de documentation précis afin de compléter au plus tôt un plan directeur".

Nouvelle conférence

Sitôt que l'on disposera des données essentielles de ce plan directeur, le gouvernement national entamera de nouveaux pourparlers avec les provinces.

Il serait alors, et alors seulement, en mesure de présenter des offres précises d'aide financière aux provinces.

On sait que, dans toute cette affaire, l'initiative restera entièrement aux provinces, Ottawa ayant annoncé qu'il entendait respecter scrupuleusement leur autonomie dans le domaine de la voirie, comme dans tous les autres.

GRAVES PERTES A LA FORD MOTOR CO.

DEROIT, 15, (A.P.) — Un feu qui a détruit une vaste portion du grand Rouge Plant de Ford Motor Company a détruit des voitures Mercury et des parties d'automobiles pour une somme de $500,000.

La rapide intervention des employés a épargné plus de 20 autres voitures Mercury, sur le point d'être terminées, quand ils placèrent en vitesse des roues sous les véhicules et les tranportèrent en lieu sûr.

Des porte-parole de la compagnie ont dit que les matériaux détruits auraient permis de compléter 200 voitures.

Avion de la RAF abattu par Israël ?

LONDRES, 15, (A.P.) — Le ministère de l'Aviation a annoncé ce soir qu'un avion de la RAF, porté disparu au-dessus de la Palestine depuis le 20 novembre dernier, a fort bien pu être abattu par un avion de combat de l'armée d'Israël.

L'avion Mosquito avait lancé son dernier message radiophonique alors qu'il volait à une altitude de 28,000 pieds au-dessus de Tell-Aviv.

La Presse Association rapporte les paroles d'un informateur qui a vu l'avion plonger dans la mer et a retrouvé des débris de l'appareil sur la côte.

Un porte-parole du ministère de l'Air a dit que l'avion avait un équipage de deux hommes.

Cet informateur a ajouté que l'on a saisi de la question le médiateur des Nations-Unies, le Dr Ralph Bunch.

On croit, à Londres, que l'avion aurait franchi la frontière palestinienne au cours d'une envolée de routine.

MARGARET DANSE AVEC LA REINE

LONDRES, 15, (Reuter). — La reine Elizabeth et la princesse Margaret ont dansé ce soir avec des membres du personnel du palais dans la salle de bal du palais Buckingham au bal annuel de Noël des serviteurs de Sa Majesté.

Signal de danger

WASHINGTON, 15 (A.P.) — Les Etats-Unis ont affiché un autre signal "N'approchez pas" autour du terrain d'expérimentation des armes atomiques, à Eniwetok.

La Commission d'énergie atomique a publié un communiqué pour avertir avions et navires de se tenir éloignés de ce territoire. Cet avis sera en vigueur indéfiniment.

La Russie s'oppose à l'admission de Ceylan aux N.-Unies

PARIS, 15 (C.P.) — La Russie a employé son droit de veto pour la seconde fois sur l'application faite par le Ceylan pour devenir membre des Nations-Unies et le Conseil de Sécurité a de nouveau remis à plus tard l'étude de l'application d'Israël.

C'est la 29ième fois que l'Union soviétique emploie le privilège accordé aux grandes puissances de bloquer la décision de la majorité au Conseil.

Le résultat du vote a été de 9 à 2, avec seulement la Russie et l'Ukraine soviétique se prononçant contre l'entrée de ce pays aux Nations-Unies. Ce résultat est le même que celui obtenu le 18 août dernier. On a remis à vendredi la décision sur l'application d'Israël à la demande du délégué français, Alexandre Parodi. Des sources françaises rapportent que Parodi a demandé ce délai parce qu'il n'a encore reçu aucune instruction de son gouvernement à ce sujet.

R. G. Riddell, représentant du Canada, a dit au Conseil qu'il favorisait la proposition de la France, mais déclara que la question serait étudiée au cours de cette semaine, à Paris.

Riddell, chef de la première division politique du ministère des affaires extérieures, a dit qu'il n'était pas intéressé à discuter l'application d'Israël dès maintenant.

Il révéla aux reporters qu'il n'avait encore reçu aucune instruction d'Ottawa.

Un aérobus s'écrase: 30 morts

BARRANQUILLA, Colombie, 15. (A.P.) — La compagnie d'aviation "Lansa" mande ce soir que l'un de ses aérobus s'est écrasé ce matin à quelque 25 milles à l'ouest de Bogota, entrainant al mort de ses 30 occupants.

L'avion, un DC-3, se dirigeait de Bogota, entrainnant la mort de ses teur transportait un équipage de quatre aviateurs et 26 voyageurs.

Des équipes de chercheurs ont été dépêchés vers la scène de la tragédie, sise entre Facatativa et San Francisco, en bordure du plateau de Bogota.

L'appareil s'écrasa moins de cinq minutes après le décoliage, a révélé un membre de la Commission civile d'aviation de Bogota.

Au nombre des victimes se trouvent deux ingénieurs britanniques attachés à la compagnie Shell Petroleum, de Bogota. On les a identifiés comme étant MM. A. C. Buchan et E. Howey. Tous les autres passagers étaient Colombiens.

Secrétaire de M. Mayhew

OTTAWA, 15. (C.P.) — M. Arthur H. Sager, 32 ans, de Vancouver, un employé de Radio-Canada, a été désigné au poste de secrétaire du ministre des pêcheries, M. Mayhew.

L'OBSESSION DU R.-U.

LONDRES, 15 (Reuter) — Alors que la période des fêtes approche, la nourriture fait le principal sujet de conversation en Angleterre. Le Manchester Guardian appelle la nourriture "l'obsession nationale". Elle fait le sujet de violents commentaires et de furieux débats dans la presse de même que chez les politiciens et les commerçants.

Signe d'hiver

Le sud de l'Ontario couvert d'une mince couche de glace vive

TORONTO, 15 (C.P.) — Une neige fondante faisant place, à intervalles irréguliers, à une pluie froide est tombée sur le Sud de l'Ontario, hier soir, faisant disparaître les routes sous une mince couche de glace et immobilisant le trafic.

"Restez à la maison, a avisé le ministère du Transport, si vous n'êtes pas absolument obligés de sortir vos voitures".

Les compagnies d'autobus ont cancellé plusieurs voyages et les avions de Air-Canada qui font les envolées de Toronto à New-York, Cleveland, Chicago, London, Ont., et Windsor ont été gardés au sol. Les avions se sont rendus à Montréal et Winnipeg, mais on croit que les aéroports seront fermés avant la matinée.

De 28 à 30 sous zéro

Pendant la journée, la température a varié entre 28 et 30 degrés sous zéro, soit le temps idéal, au dire des officiers du transport "pour favoriser une tempête".

A Hamilton, un violent coup de vent a soulevé de fortes vagues venant se briser sur les navires attachés au H.M.C.S. Star, barraques navales. Deux petites embarcations ont coulé, et un troisième est submergé avec son mât brisé.

Accident

Un automobiliste se dirigeant sur la route No 2 près de Burlington a perdu le contrôle de sa voiture qui est allée s'écraser sur un arbre. Heureusement il put sortir indemne de sa voiture, appuyée sur l'arrière.

A Bronte, quatre personnes ont été blessées, dont l'une gravement, quand un autobus aller s'écraser sur un pont.

...amné à mort perd la "mémoire"

(Par Adolphe Nantel)

Douglas Perrault, accusé du meurtre de l'agent de police Paul-Emile Duranleau, a perdu son sourire. Il est plus pâle que d'habitude et demeura songeur pendant tout l'après-midi, hier, après avoir entendu Noël Cloutier, traiter Donald Perrault de rat, un peu après la reprise de l'audience, vers 3 heures.

La courte apparition de Cloutier a été la principale surprise du ministère public, représenté par Me Henri Monty, c.r., l'un des avocats en chef de la Couronne.

Le procès avance à petits pas. Le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste, vient de donner un cours de balistique aux jurés, à la demande de l'hon. juge Wilfrid Lazure, et termine en disant que les balles, retrouvées un peu partout sur le théâtre de la tragédie de la Longue Pointe, le 23 septembre, ont été tirées par les deux revolvers Browning et Reuter, mis au dossier à titre d'exhibits. Me Alexandre Chevalier, c.r., avocat de la défense, avec Me Gabriel Grenier, se dispense même de poser des questions au témoin.

Noël Cloutier...

Me Monty demande alors d'une voix assurée:

—Amenez Noël Cloutier.

Une vingtaine de curieux réussissent à pénétrer dans la salle d'audience pour la bonne raison que, pendant un témoignage, le juge a donné un ordre sévère: personne ne doit entrer ou sortir.

Avant l'arrivée de Cloutier, Me Chevalier, qui a vu l'émotion de son client, Douglas Perrault, va lui causer à voix basse. Sans doute un sage conseil puisque le prisonnier est demeuré calme. On voyait qu'il faisait un effort de volonté, hors de l'ordinaire.

Pourquoi ça ?...

Cloutier entre. Il a un regard narquois et mesure tous les spectateurs. Me M.-A. Hurteau, greffier, lui demande:

—Mettez la main droite sur l'Evangile.

Le condamné à mort se raidit et commente:

—Pourquoi ça ?...

Il se décide enfin à prêter serment puis le juge Lazure lui dit:

—Vous n'avez pas demandé la protection du tribunal, mais je vous l'accorde et tout ce que vous pourriez dire ne peut servir contre vous dans un autre procès.

Me Monty demande à son peu banal témoin, en lui montrant les revolvers:

—Avez-vous déjà vu ces armes ?

Cloutier en prend une, passe à la seconde, les replace sur la table, puis crie presque:

—Jamais !

—N'avez-vous pas vu ces deux revolvers à la Sûreté ?

—Je ne m'en rappelle pas.

—Connaissez-vous l'inculpé Douglas Perrault?

—Oui.

—L'avez-vous vu le 23 septembre dernier?

—Je ne m'en rappelle pas.

Lourd sommeil...

Me Monty ne perd pas une minute et reprend:

—Qu'avez-vous fait le 23 septembre?

—J'ai dormi.

—Quand vous êtes-vous levé?

—A dix heures.

—Qu'avez-vous fait dans l'après-midi?

—Je ne m'en rappelle pas.

—Avez-vous dîné?

—Je ne m'en rappelle pas.

—Vous êtes-vous couché l'après-midi?

—Ca se peut.

—Avez-vous soupé?

—Ca se peut.

—Qu'avez-vous fait dans l'après-midi du 23 septembre?

—Aucune idée.

—Etes-vous allé rue St-Just et Notre-Dame, à la Longue-Pointe?

—Aucune idée.

Lueur de mémoire...

Me Monty continue:

—Etes-vous venu ici hier?

—Je crois que oui.

—Plusieurs témoins vous ont identifié?

—Ces témoins je ne les ai jamais vus personnellement.

Le rat sort du sac...

Il est juste 2 heures 45. Me Monty pose une autre question:

—Connaissez-vous Donald Perrault ?

—Un peu.

Une porte s'ouvre. Donald Perrault entre, suivi de quelques détectives. Il est mis de façon impeccable et sourit. Le régime de sa détention lui va puisqu'il a engraissé sensiblement. Me Monty montre Donald Perrault à Cloutier et lui demande:

—Quel est son nom:

Un silence tragique plane dans la salle. Puis Cloutier, les yeux mauvais, en mordant dans les mots, siffle presque:

—Donald, le rat Perrault !

Petits secrets...

Me Monty reprend:

—Pourquoi l'appelez-vous comme ça ?

—C'est personnel.

—Pourquoi l'appelez-vous le rat ?

—J'emploie les mêmes paroles que Me John Bumbray. Il l'a traité de rat, lui aussi.

—Et vos raisons personnelles voulez-vous les donner à la Cour ?

—Non. C'est personnel.

L'agent Tremblay

Le policier Tremblay a opéré l'arrestation de Cloutier avec son camarade de police-secours, l'agent Dupont. On l'appelle. Me Monty demande à Cloutier:

—Avez-vous déjà vu ce monsieur ?

—Oui, ici à la cour.

—Vous ne l'avez pas vu ailleurs ?

—Je ne m'en rappelle pas.

—Vous ne l'avez pas vu dans la ruelle Aird, le 23 septembre ?

—Sais pas.

—Vous ne l'avez pas vu dans cette ruelle ?

—Peut-être.

—Pourquoi ce peut-être ?

(Suite en page, 4e col)

McNaughton le réaffirme

Le contrôle de l'atome seul moyen de prévenir une destruction totale

OTTAWA, 15 (C.P.) — Le général A. G. L. McNaughton croit que le seul moyen d'éviter la destruction du monde est d'établir le contrôle universel de l'énergie atomique.

Le délégué permanent du Canada au Conseil de Sécurité des Nations-Unies a dit aux correspondants de presse que le contrôle de l'énergie atomique est une chose "trop importante pour l'ignorer".

On demande la coopération de la Russie à ce sujet au cours d'une conférence des cinq grandes puissances et du Canada qui sera tenue au cours de l'année, dit-il.

Le général McNaughton a représenté le Canada au cours des nombreuses, mais malheureusement, vaines tentatives de la Commission atomique des Nations-Unies pour en arriver à l'établissement d'un plan de contrôle acceptable à la Russie.

Actuellement, dit-il, la Commission en est rendu à un point où tous les membres sont satisfaits à l'exception de la Russie et alors que 46 membres des Nations-Unies ont approuvé le projet soumis.

Le projet sera amélioré et traduit en un langage simple au cours de réunions qui seront tenues à partir du mois de janvier, et on fera, alors, tous les efforts voulus pour obtenir l'assentiment de la Russie.

Le général McNaughton, en visite au pays après avoir assisté aux assemblées de l'Assemblée général des Nations-Unies à Paris, a parlé des différents aspects de l'énergie atomique avec les correspondants de presse.

A titre d'ancien président du Conseil National des Recherches et d'ancien commandant des forces canadiennes d'outre-mer au cours de la seconde guerre mondiale, il a aussi discuté de la récente entente intervenue entre le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis sur la standardisation des pas de vis.

M. Demers tient deux assemblées ce soir

M. Léopold Demers, agronome, candidat libéral dans Laval-Deux-Montagnes à l'élection fédérale plémentaire de lundi prochain, tiendra ce soir deux assemblées à Saint-Benoit et à Saint-Augustin. Il sera accompagné aux deux endroits de quelques députés fédéraux.

Ce soir également, au poste CHLP, de 8 h. à 8 h. 15, l'hon Joseph Jean, c.r., Solliciteur général du Canada, parlera en faveur de la candidature de M. Demers.

Réduction prochaine des taxes

L'hon. Joseph Jean, c.r., Solliciteur général du Canada, a déclaré hier soir que les impôts diminueront avant longtemps. M. Jean parlait à Saint-Vincent de Paul à une assemblée en faveur de M. Léopold Demers, agronome, candidat libéral dans Laval-Deux-Montagnes à l'élection fédérale complémentaire de lundi prochain.

Le Solliciteur général du Canada a dit que le revenu des citoyens canadiens est actuellement trois fois plus élevé qu'en 1939, mais que les taxes actuelles sont moins élevées qu'elles ne l'étaient en 1939, compte tenu du revenu des contribuables à ce moment-là. Il a ajouté que personne ne peut nier certains faits que tous les autres pays du monde reconnaissent. Toutes les autres nations, dit-il, déclarent que le Canada est le pays le mieux administré au monde, que c'est le pays où le standard de vie est le plus élevé au monde, le pays où il y a le plus de prospérité chez le peuple et aussi le pays où le coût de la vie est le moins élevé.

Cependant, a-t-il ajouté, d'autres améliorations sont encore nécessaires et on peut être certain qu'elles seront réalisées par le parti libéral, qui a donné au peuple un grand nombre de mesures de sécurité sociale.

M. Jean a ensuite parlé du travail que les députés canadiens-français à Ottawa ont fait en faveur d'une plus juste représentation canadienne-française dans le Service Civil. Ce travail, dit-il, a déjà rapporté des résultats intéressants et il continuera d'en rapporter d'autres. M. Jean a dit qu'il a été nommé organisateur en chef du parti libéral pour visiter toute la province, afin de se rendre compte lui-même des besoins et des problèmes du peuple un peu partout et pour suggérer au ministère les solutions nécessaires dans l'intérêt du peuple.

Puis, parlant du remaniement de la carte électorale, il a rappelé que grâce à ce remaniement, la province de Québec enverra après la prochaine élection générale huit députés de plus à Ottawa.

Il a rappelé enfin que l'élection de lundi dans Laval-Deux-Montagnes est la première élection dans Québec depuis que M. Saint-Laurent est premier ministre du pays. Il faut absolument, dit-il, dans l'intérêt supérieur des Canadiens français, que le peuple de Laval-Deux-Montagnes montre clairement au reste de la population canadienne qu'il a confiance en M. Saint-Laurent.

D'autres discours ont été prononcés par M. Demers, le candidat, et Me Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont à la Chambre des Communes. Ces discours, tout comme celui de M. Jean, ont été chaleureusement applaudis.

L'assemblée, qui a eu lieu dans la vaste salle du collège de Saint-Vincent de Paul, était sous la présidence de M. Eugène Joly, maire de Saint-Vincent de Paul.

L'hon. Cecile cite l'hon. D. Abbott

L'hon. Louis Cécile, ministre de la publicité et du tourisme dans le cabinet ontarien, était l'hôte d'honneur de l'Association de la jeunesse conservatrice du district de Montréal, à une assemblée d'élection, tenue hier soir, au Club Canadien.

M. Cecile, adressant la parole en français et en anglais, a cru bon de faire sienne la déclaration que faisait, hier, aussi au déjeuner du district est de l'Investment Dealers' Association of Canada, l'hon. Douglas Abbott, qui disait que "notre pays est à la veille de progrès encore plus considérables que les précédents".

M. Cecile a déclaré et nous citons textuellement: "Le Canada est à l'aube d'un développement industriel quasi incomparable. Ses ressources naturelles ont un potentiel presque inégalé ailleurs au monde. La mise en valeur de ces richesses implique une administration intelligente de la part du gouvernement fédéral."

Le ministre de la publicité et du tourisme, un Franco-Ontario, s'est appliqué à défendre la politique de M. Drew. Il a souligné que le parti que dirige M. Drew offre toutes les garanties aux Canadiens français de l'Ontario et des autres provinces du pays: tant par son attitude anti-communiste que par l'intérêt qu'il porte constamment à la défense des minorités.

M. Cecile a encore déclaré qu'il faut combattre actuellement trois grandes puissances: le communisme, le socialisme et la centralisation. Il s'est prononcé en faveur d'une démocratie chrétienne telle que définie par le parti progressiste conservateur.

Les élections des dirigeants de l'Association de la Jeunesse conservatrice ont donné les résultats suivants: président élu: M. Guy Robert; vice-présidents élus par acclamation: MM. Julius Briskin, Germain Angrignon, Réginald Tormey et Raymond Tanguay; secrétaire de langue française: M. André Ducharme; secrétaire de langue anglaise: M. Leonard A. Seton; trésorier, M. Lawrence Hanigan et conseiller légal, Me Jean-Paul Ste-Marie; publiciste: M. John Bell. Les directeurs n'ont été élus que très tard dans la soirée.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec vents du Nord est de 15 milles. Peu de changement dans la température avec un maximum de 24.

●●● Cloutier traite un Perrault de "rat"

(Suite de la 1ère page)

—Je n'ai aucune idée.

—Pouvez-vous expliquer ce "peut-être"?

—Je ne suis pas un dictionnaire.

Noël Cloutier qui a perdu la mémoire lorsqu'il voit l'agent Dupont, mais se souvient d'avoir rencontré le capitaine Fitzpatrick à la sûreté, le 23 septembre. Et Me Monty, encouragé, lui demande:

—Qui vous a conduit à la sûreté?

—Les choses du passé je ne m'en rappelle pas.

—A la sûreté avez-vous demander à voir le sergent-détective Léopold Guérin?

—Je ne m'en rappelle pas.

Illégalités...

Me Chevalier interrompt pour déclarer:

—Toute cette preuve est illégale et je m'objecte.

—Je rejette votre objection avec ces questions plutôt vagues, et les réponses tout autant. Mais je dois déclarer le témoin hostile.

Ça y est...

Cloutier est en retard. Il aurait pu refuser de parler, dès la première question. Il déclare donc:

—Je préfère ne rien dire.

—C'est votre privilège, explique le tribunal.

—Merci. J'aime mieux ne pas parler et je ne veux pas témoigner dans cette cause.

Puis il disparait comme par enchantement, vers les cellules.

Mais Me Monty avait atteint son but. Ce qualificatif de rat, à l'un de ses complices, a eu son effet devant le jury. Surtout lorsque tous savent que c'est Cloutier qui, le soir même de son arrestation, dit aux détectives, dans l'espoir de sauver sa peau, que ses compagnons, à la banque de la Longue-Pointe, étaient Donald et Douglas Perrault.

Récapitulation...

Après le départ de Cloutier le ministère public fait entendre les agents Albert Tremblay et Jean-Paul Dupont qui affirment avoir bien reconnu leur prisonnier de la rue Aird, dans la boite quelques minutes auparavant.

Le témoin Dupont relate qu'il reçut un appel pour vol à main armée à la Longue-Pointe, à 2 h. 14, le 23 septembre. En descendant la rue Boucherville, dans la voiture de police-secours, il a croisé une auto grise, de marque De Soto. Les limiers font un tour complet et partent à la poursuite de la voiture louche, à une vitesse de 80 milles à l'heure, pour trouver l'auto abandonnée dans un parterre et voir deux fuyards. Peu après Dupont retrouvait son camarade Tremblay tenant en respect Cloutier avec un revolver.

C'est l'agent Dupont qui fouilla Cloutier pour trouver une liasse de billets de banque dans sa chemise. Cette liasse avait une épaisseur de quatre pouces.

Après le départ de chaque témoin Me Chevalier se contente de dire:

—Pas de questions.

Elément nouveau...

Mais il en a été tout autrement avec Mme André Dionne, 30 ans, 1631, rue Aird, qui, après un court témoignage, demeura sur la sellette pendant presque tout l'après-midi, avant et après l'ajournement journalier de dix minutes, à 4 heures, pour répondre au contre-interroyatoire serré, de Me Chevalier.

La petite dame en noir n'a pas flanché et la défense a été dans l'impossibilité de la prendre en défaut. Pourquoi tant d'insistance dans l'espoir de faire se contredire un témoin?

La raison en est élémentaire. Madame Dionne est un nouveau témoin qui a identifié positivement Douglas Perrault. Laissons lui la parole:

—J'étais à étendre ma lessive, au second étage de mon domicile, le 23 septembre dernier, dans l'après-midi, quand j'entends des freins qui gringent et je vois une automobile arrêter net dans ma ruelle. Je regarde...

—Qu'avez-vous vu, Me Monty.

—Deux hommes en sortent et se sauvent. Je n'en ai examiné qu'un seul ayant perdu le premier de vue. Celui que j'ai vu a sauté la clôture, entre les deux cours, et est allé se cacher, en rampant, sous la galerie de cuisine de ma voisine, madame Georges Caron à 1635, rue Aird.

—Est-il demeuré caché longtemps?

—Pas très longtemps.

—Comment était-il vêtu? demande Me Monty.

—Il portait un complet gris.

Le témoin examine le veston gris, trouvé dans une garde-robe, le même après-midi, par un policier, au logis de M. Caron, le voisin, et affirme qu'il ressemble étrangement à celui que portait l'individu. Me Monty continue:

—Lui avez-vous vu la figure à cet homme?

—Un peu.

—Le voyez-vous ici?

Elle le trouve...

La jeune femme regarde messieurs les avocats, puis messieurs les journalistes. On voit qu'elle n'est encore jamais venue aux Assises de sa vie. La voilà qui cherche dans l'audience, banquette après banquette. Puis son regard arrive à la boite des prisonniers. Elle a un léger sursaut et dit:

—Il est là, assis avec un détective, dans la boite.

—L'avez-vous revu après?

—Oui. Il sort de sous la galerie et entre dans le logis de mon voisin. Je présume qu'il sortira par la porte d'avant puisque des policiers sont déjà à l'arrière, dans la ruelle. Je cours à l'avant. J'attends bien quinze minutes, et je vois sortir le même individu. Cette fois il n'a plus son habit gris, mais un habit bleu marin, genre "sport jacket".

On ajourne...

Mme Dionne va pouvoir se reposer un peu. La foule sort et les mégots flambent dans les deux escaliers. Avant que Douglas Perrault retourne dans les cellules, il a le temps de sourire à sa mère et ses deux soeurs, qui, à chaque levée d'audience, avancent vers lui et se placent près de la rampe séparant les reporters du reste des mortels.

La galanterie...

A 4 heures le juge Lazure revient. Me Chevalier fait revenir Mme Dionne et prie un policier de lui donner un fauteuil. Elle accepte, sourit et remercie. Le tribunal, qui a surpris la galante manoeuvre, ne peut réprimer un sourire et souligne:

—J'avais déjà suggéré un fauteuil à madame mais elle refusa. Vous avez plus le tour que moi, maître Chevalier.

Inquisition

L'avocat de la défense reprend le témoignage de madame Dionne, le dissèque, le tourne, l'épluche, et, au moyen de nombreuses photographies produites, arrive à un grillage au-dessus de sa galanterie, à l'arrière, et lui demande:

—Comment avez-vous pu tant voir si vous ne pouvez pas vous passer la tête à travers ce grillage?

Le témoin, toujours calme, explique:

—Il y a une barrière à mon grillage. Je puis ouvrir cette barrière, lorsque j'étends mon linge, et je puis me sortir la tête. Je dois ajouter que la galerie de ma voisine, en bas, avance de plusieurs pieds sous la mienne, dans la cour.

—Il y avait des gens dans la ruelle et aussi en face de chez vous?

—Oui.

—Avez-vous crier pour attirer leur attention?

—Oui, mais on s'est moqué de moi.

—Et cet homme que vous avez vu sortir est passé dans la foule?

—Oui. C'est exactement cela, et il marchait très lentement.

Me Chevalier y va de toute sa stratégie et demande encore:

—Quand avez-vous mentionné ces faits à la police?

—Aujourd'hui, pour la première fois.

—Vous n'en avez jamais parlé avant?

—Le lendemain j'ai dit à madame Caron que j'avais vu un homme entrer chez elle. Puis le 27 novembre, un détective est venu chez moi pour me demander si je savais quelque chose. Je ne lui ai pas demandé son nom. Il avait deux compagnons avec lui. Je les ai tous laissés dans le portique. Je n'ai pas l'habitude d'inviter des officiers de police chez moi. Ils sont demeurés moins de cinq minutes et je leur racontai le peu que je savais de l'affaire Perrault. On me demande pour venir rendre témoignage. J'accepte et tout ce que je savais je viens de le dire ici, devant messieurs les jurés.

—Vous a-t-on montré la photo de Douglas Perrault?

—Absolument pas. D'ailleurs j'avais vu cette photo dans la Gazette le matin du 24 septembre. Puis ce midi j'ai vu maître Monty avant de me rendre dans la chambre des témoins.

Me Chevalier annonce qu'il a fini avec Mme Dionne.

Me Monty veut faire une mise au point mais le juge Lazure l'en empêche en disant:

—Vous n'avez fait que votre devoir comme c'est aussi le devoir des avocats de la défense de causer avec leurs témoins.

Me Chevalier ajoute qu'il n'a jamais songé à attaquer la Couronne au cours de son long contre-interrogatoire. Et l'audience se continue avec M. Georges Caron, 1635 rue Aird, ancien président de la Commission métropolitaine de Montréal, ancien conseiller et ancien député à la Législature.

Le "sport-jacket"

M. Caron rend un bref témoignage mais combien précis:

—On m'appelle au bureau pour me dire qu'un inconnu avait visité ma maison, à 1635, rue Aird, J'y cours et je vois les lumières allumées. Je perquisitionne et constate qu'on m'a pris un veston bleu-marin, genre "sport-jacket". Je vois aussi un parapluie tombé dans la porte d'une garde-robe. Et dans le bain, avec chantepleure ouverte des vêtements de femme salis avec de la boue ou de l'huile.

Me Caron n'a pas vu le gilet gris que Me Monty lui montre. La raison? Il avait été ramassé sur le parquet de la garde-robe au parapluie tombé, par l'agent de police Georges Bolen, qui visita le domicile de M. Caron, avant son arrivée, ce jour là. Ce gilet gris que l'on a vu partout était jeté en "tas" dans un coin de la garde-robe. Quand le témoin Bolen relate sa trouvaille il explique:

—J'ai remarqué que tous les habits étaient bien placés en ordre sur des "supports". Je trouvai drôle ce gilet en tas, avec un parapluie, de travers dans la porte.

—Connaissez-vous le témoin Caron? demande Me Chevalier.

—Non, on me l'a présenté tantôt dans la "boite" aux témoins.

—La chambre des témoins, corrige Me Monty.

—La chambre si vous voulez. Mais pour moi c'est pas mal une boite et ça fait trois jours que je suis là.

Dans la matinée

Rien de bien extraordinaire hier matin.

Un livreur de pain, puis un "trempeur dans l'acier" ont témoigné. Le "trempeur dans l'acier" vendait des fruits à l'été. Il se trouva en face de la banque du côté opposé le 23 septembre. Il vit sortir "monsieur Cloutier", l'homme en brun, qui tirait sur les agents. Voulant lui barrer la route il prend une pomme et la lance sur le dos de son cheval. Le juge Lazure demande:

—Pourquoi lancer une pomme sur votre cheval?

—Pour le faire partir, Votre Seigneurie. Je voulais que ma bête parte et qu'elle aille barrer la route à l'homme en brun. Mais le cheval a pas "grouillé pantoute".

A quand la fin?

Chacun se demande quand finira le procès?

Nous croyons avoir un verdict vendredi après-midi si Me Chevalier ne produit pas de témoins en défense. Mais, avec lui, on sait jamais.

Et si la défense ne fait pas de "défense" c'est Me Chevalier qui aura le privilège, en vertu de la loi, de parler aux jurés après le réquisitoire de Me Monty. Mais la loi est équitable et accorde droit de réplique au ministère public.

Ce matin l'audience commence à 9 heures 30, et c'est l'hon. juge Lazure qui l'a annoncé avant de quitter le banc, un peu avant six heures, hier après-midi.

●●● Des détectives dansent sur un...

(Suite de la troisième page)

prendre un coup chez nous". Puis il corrobore l'histoire de la querelle avec un limier, un jour qu'il n'y avait que de l'eau à boire. René, qui aime l'eau puisqu'il est navigateur, a menacé de "sortir" le policier qui réclamait du "fort".

Témoin suivant: Thérèse, 22 ans, chapeau de plastique aux reflets d'arc-en-ciel, note un journaliste. Elle ne demeure pas chez Cécile mais "sur le cap", à quelques pas du canon de la citadelle. Elle visite la "star-witness", a vu la chicane du 25 nov. C'est toute la lumière qui sort.

Témoin suivant: Jeannot, 27 ans, grande et forte, une des locataires de Cécile. C'est elle qui, un soir, est sortie avec sa "propriétaire" et deux des gardiens de la morale. On est allé à l'exposition et au restaurant. Elle a donné un 40 onces aux policiers avec les compliments de Cécile.

Contre-interrogée par Me Ross Drouin:

—Vous avez été arrêtée et condamnée? sur des plaintes portées par la police des moeurs?

—Oui, souvent, répond le témoin, d'une voix forte.

Témoin suivant: Cécile, une autre, 33 ans, qu'elle dit, vêtue de noir, timide, très difficile à comprendre tant elle parle à voix basse.

—Vous demeurez depuis longtemps chez Mme Cécile...? demande Me Delisle.

—Depuis les élections, répond le témoin. La salle se tord de rire. La pauvre fille devient livide. Elle se ressaisi quand on lui demande qui la fait vivre et elle répond: C'est un ami.

Elle a vu 3 ou 4 détectives chez sa "propriétaire", la grande Cécile.

—Que faisaient-ils là? demande l'avocat de la cité.

Le témoin hésite un moment puis répond: "Ils ont pris un verre et ils ont dansé".

L'avocat n'insiste pas.

La propriétaire du restaurant de la Basse-Ville où deux policiers et deux filles sont allés souper un soir, Mme Jeanne d'Arc G., honorable citoyenne, raconte que les quatre clients étaient sobres. Ils n'ont pas mangé pour $48. Ce montant a servi à payer 4 soupers aux huitres et des épiceries qu'ils ont emportées avec eux.

Témoin suivant: Colette, âge inconnu, connait bien la maison de Cécile et connait aussi les policiers et la brigade mondaine, surtout deux: "Je les ai vus souvent", dit-elle. "Ils sont venus prendre un verre et ils ont dansé".

La salle sursaute, éclate de rire encore une fois. Le sergent Genest, chargé du service d'ordre, crie: "Silence".

Le témoin suivant est un homme, propriétaire d'une boutique de cireurs de bottes. Il n'a pas ciré les bottes des accusatrices ou des policiers, mais il a vu un de ces derniers en auto avec des filles.

Le juge Morin a ajourné l'enquête à vendredi après-midi.

●●● Tous les Canadiens sont opposés...

(Suite de la troisième page)

l'Atlantique que nous sommes en train de négocier.

République ou pas république c'est une alliance, telle qu'en préconise M. Angers avec les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Hollande, le Luxembourg, et la Belgique pour mettre en échec l'expansion communiste dans le monde:

Cette alliance nous est avantageuse, pour garantir, protéger et assurer nos propres intérêts menacés par Moscou.

M. Churchill, qui s'y connait en pareille matière, s'est déclaré favorable à ce pacte et il a ajouté: Si avant 1939 nous avions eu une alliance semblable au présent pacte, nous aurions probablement pu empêcher la deuxième guerre mondiale.

D'après lui et nombre d'autres, le Pacte de l'Atlantique est la meilleure garantie que nous puissions avoir d'empêcher une troisième guerre et d'assurer la paix.

En contraste avec cette politique floue de nos adversaires nous vous offrons la politique connue du parti libéral et la sincérité de son candidat, M. Léopold Demers.

●●● Nouveaux ministres à Québec

(Suite de la troisième page)

de ministres, c'est-à-dire de conseillers et participants à l'administration de la chose publique".

Le cabinet duplessiste compte maintenant 15 ministres avec portefeuille et 7 ministres sans portefeuille.

L'hon. C. D. French

Le nouveau ministre des Mines est né le 26 janvier 1884 à Scottstown, fils de Charles W. M. French et de Catherine McIver, a fait ses études au high school de sa ville natale, possède une ferme à Cookshire et demeure à Westmount. Il est cultivateur après avoir été entrepreneur et a été de 1919 à 1946 président de la Kennedy Construction à Montréal. Il a épousé Mlle Emily C. Macaulay, fille du lieut-col. D. M. Macaulay, de Scottstown, et a deux enfants, Colin Donald et Enid-Mary.

L'hon. Antoine Rivard

Le nouveau ministre d'Etat est né à Québec le 14 novembre 1898, fils de l'hon. juge Aljutor Rivard et Joséphine Hamel, décédés. Il a fait ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval. En 1917, à 19 ans, il commençait ses études de droit quand il décide de s'enrôler avec de nombreux étudiants de Laval, Paul Gouin, Perrault Casgrain, Edouard Tellier, Julien Chouinard, Gustave Beaudry, Maurice Olivier, Langevin Cimon, Paul et Henri Garneau, Robert Belleau, Robert Dorion, Jean Bruneau, René de la Durantaye, etc., etc. Les uns partent pour la guerre en Europe, dans un régiment de chars d'assaut, les autres s'en vont en Sibérie, combattre la Russie qui vient, dans une révolution, de détrôner son Tsar, d'abandonner les alliés et de se tourner vers le communisme. Le major Antoine Rivard était de ce second groupe. Dans le cabinet Duplessis, il est le premier ministre qui ait combattu les communistes, et l'épée à la main.

"Cedant Arma Togae"

Après la guerre, le futur ministre poursuivit ses études de droit. Avocat depuis 1920, il s'est distingué au Barreau, a fait de la politique pour le parti conservateur; a refusé de nombreuses candidatures, notamment dans l'armée fédérale; s'est enfin présenté en 1944 dans Québec-Centre, où il fut défait par M. William Morin, c.r., l'été dernier, le gouvernement Duplessis lui proposa la candidature dans Montmagny contre M. Fernand Choquette, son ami personnel mais l'un des plus rudes adversaires du régime au pouvoir, "avec promesse d'une brillante carrière politique", a dit ce matin M. Duplessis.

L'hon. Antoine Rivard a épousé Mlle Lucille Garneau, fille de feu Sir Géorge et Lady Garneau. Il a trois enfants, Mme Pierre Gagnon (Claire), Jean, étudiant en Droit, et Suzanne. Le nouveau ministre est président de l'association des anciens de Laval, président du Club de la Garnison. On a hâte de le voir à l'oeuvre à la Chambre des députés.

Ecoutez

le très hon.

Louis ST-LAURENT

"Le parti libéral et la sécurité sociale"

CE SOIR

JEUDI

à

16 h. 15

Postes

CBF - CBV - CBJ - CKRN

CHAD - CKVD - CKCH

CHLT - CHGB - CJFP

CJBR - CHNC

POUR L'HOSPITALITÉ DE NOËL

6 Bouteilles par Carton

Prix d'avant guerre... 25¢
Taxes et Ordonnances de Guerre... 11¢
Vous Payez 36¢
(PLUS DÉPÔT)

1820

COCA-COLA LTÉE

"Le Père Noël? — c'est moi!"

"Quand il s'agit d'acheter des cadeaux de Noël, je suis l'as des as . . . celui qui ne se met jamais le doigt dans l'oeil! Mes parents, mes amis reçoivent exactement les cadeaux qu'ils désirent . . . Comment je m'y prends? C'est facile . . . Je leur envoie des mandats de la Banque Royale du Canada— tout simplement! De la sorte, ils peuvent acheter précisément ce qu'ils veulent. Tout le monde est content. Et notez bien qu'on se procure ces mandats jusqu'à concurrence de n'importe quelle somme—grosse ou petite—ce qui est fort commode. Si vous redoutez les problèmes (et l'éreintement) que représente l'achat des cadeaux des Fêtes, ayez recours à mon petit système. La collaboration de la plus proche succursale de la Banque Royale vous est tout acquise."

Envoyez de l'argent en cadeau...par mandat de la Banque Royale du Canada

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

46 succursales à Montréal et district

CHEZ EATON

Heures d'affaires de 9 h. 30 à 5 h. 30
y compris le samedi jusqu'à Noël

C'est de nouveau la fête des

CRAVATES

Chaque année, Eaton se prépare des mois à l'avance afin d'offrir en vente à ses clients ce vaste assortiment de cravates de belle qualité en temps pour les étrennes! Des cravates qui se vendent ordinairement beaucoup plus cher sont offertes à un prix exceptionnellement bas!

CHACUNE 1.00

Espace supplémentaire et commis surnuméraires à votre disposition pour vous aider à faire votre choix et accélérer le service.

Articles pour hommes, au rez-de-chaussée

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Le Canada dispose d'une réserve officielle de près d'un milliard

Adoucissements d'impôts prévus pour le prochain budget fédéral

OTTAWA, 15 (Du correspondant du "Canada") — Révélant que l'état des finances publiques est meilleur qu'il ne l'a été depuis longtemps, ce qui donne de bonnes raisons d'espérer que le prochain budget apportera aux contribuables un peu des allègements d'impôt qu'ils souhaitent, l'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances dans le gouvernement Saint-Laurent, a communiqué aujourd'hui à la nation canadienne les excellentes nouvelles que voici:

1—Le Canada disposait, fin septembre, d'une réserve officielle, en or et en dollars des Etats-Unis de $954,900,000;

2—Cette situation lui a permis d'ordonner, pour le premier de l'an, de nouveaux et importants adoucissements aux restrictions qu'il fallut imposer en 1947 pour conserver le change étranger;

3—En novembre, on a, une fois de plus accumulé un surplus de $26,400,000 qui porte à $560,000,000 l'excédent budgétaire pour les huit premiers moins du présent exercice financier.

Progrès constant

Notre réserve de devises américaines n'était à la fin de 1947 que de $501,700,000. Passée à $607,500,000 à la fin de mars de cette année, elle n'était encore en juin que de $741,900,000. C'est donc dire que ça va de mieux en mieux dans ce domaine.

Si, à la suite de la politique courageuse que l'on a adopté en novembre 1947 et qui a donné jusqu'ici de si bons résultats, l'amélioration se maintient, a dit aussi M. Abbott, on peut s'attendre que de temps à autres de nouvelles atténuations seront apportées aux mesures restreignant les importations.

Il reste, toutefois, et M. Abbott l'a souligné, que la valeur en dollars du commerce du Canada s'établit actuellement à environ trois fois le chiffre d'avant-guerre et que, compte tenu de la situation incertaine du commerce international, des réserves qui auraient été considérées comme raisonnables avant 1939 ne constituent aujourd'hui qu'une sauvegarde insuffisante.

Il est bien beau d'adoucir les restrictions mais il faut, en le faisant, toujours tenir compte de la nécessité où se trouve le pays d'attendre à un niveau tel de réserves de devises qu'il correspondra toujours au minimum de ses besoins dans les conditions actuelles des échanges mondiaux.

Adoucissements

Sur le sujet de ce qu'on a bien injustement qualifié, dans les temps, de "programme d'austérité" M. Abbott a d'abord précisé que beaucoup de produits alimentaires et certains articles ouvrés cesseront de figurer, le 1er janvier, à la liste des importations interdites depuis treize mois. D'autres marchandises interdites pourront être importées en qualité limitée. Les voyageurs canadiens pourront rapporter de l'étranger plus d'effets personnels qu'ils n'y étaient autorisés jusqu'ici.

Les aliments

Les restrictions sur les denrées alimentaires ne frappent plus que les fruits et les légumes frais ou apprêtés et même cela, croit-on, aura complètement disparu d'ici six mois.

L'importation des cigares, des cigarettes, des huiles et graisses lubrifiantes, des piles électriques à élément humide est, avec beaucoup d'autres articles, autorisée. Il en est de même pour les cuirs non ouvrés.

Ne sera plus que contingente l'importation des baignoires, des appareils de plomberie en fer ou en acier, des poêles, des calorifères, des meubles de toutes sortes, des fourrures, des parapluies, des appareils photographiques, etc...

Les voyages

Quant aux voyages, l'allocation de devises pour voyages d'agrément reste la même. Les Canadiens peuvent, cependant, affecter une partie de cet argent à l'achat de cadeaux ou d'articles personnels qu'ils pourront rapporter au pays. La valeur de ces objets ne devra pas dépasser $100. Tout cela ne vaudra qu'à la condition qu'on ait séjourné au moins 48 heures en dehors des frontières.

Les surplus

Du surplus de novembre et du surplus de $560,000,000 enregistré pour les huit premiers mois de l'année (à la même date l'an dernier le surplus était de $575,000,000), M. Abbott a déclaré que ces chiffres sont de nature provisoire. Il a rappelé que certaines dépenses importantes qui, règle générale, n'apparaissent dans les comptes de l'Etat qu'à la fin de l'exercice financier, pourront rogner énormément l'excédent considérable qu'il est déjà permis d'envisager. Il a dit encore le rôle important que joue le surplus dans le financement de certains gros déboursés extrabudgétaires. Sans les surplus il aurait fallu, a-t-il précisé, recourir à des emprunts publics pour assurer le bon fonctionnement de la commission de contrôle du change, à laquelle il a fallu avancer $247,000,000, et pour prêter, de la façon qu'on l'a fait, $133,600,000 aux cultivateurs, aux anciens combattants et aux chemins de fers nationaux. On a eu encore besoin de consentir des avances importantes pour la construction d'habitations de même que pour l'assurance des crédits à l'exportation.

Au Jardin Botanique

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-être social, assistera ce soir à 8 h. 45 au Jardin Botanique à la première représentation du film "Maternité". Ce film est l'oeuvre du ministère de la Santé. Au cours de la réunion, l'hon. M. Martin présentera à une mère de famille de Montréal le millionnième exemplaire de "La mère canadienne et son enfant", livre du ministère de la Santé. Ce livre, dont le Dr Couture, du ministère de la Santé, est l'auteur, a été distribué gratuitement à un million de Canadiennes. La réunion de ce soir sera sous la présidence du maire Houde.

L'UCC contre la margarine

M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs déclare que "l'U.C.C. s'oppose toujours aussi fermement à la fabrication et à la vente de la margarine au Canada. D'ailleurs, ajoutait-il la lutte n'est pas finie. Il semble que la Fédération agricole du Canada, à laquelle l'U.C.C. est affiliée, profitera du fait que la décision des juges n'a pas été unanime pour en appeler au Conseil privé.

M. Belzile est encore d'avis que "la fabrication et la vente de la margarine dans la province serait le coup de mort de notre industrie laitière. Conséquemment notre agriculture serait appauvrie, l'industrie laitière en étant la base".

Ste-CATHERINE
près BLEURY
Le Centre du Style

REVEILLEZ-VOUS, papa CAR IL NE RESTE QUE 8 JOURS POUR FAIRE NOS ACHATS DE NOEL CHEZ
CHOQUETTE & CIE LTÉE
le meilleur choix d'accessoires électriques en ville
4801 Ave. du PARC — Tél. TA. 4513

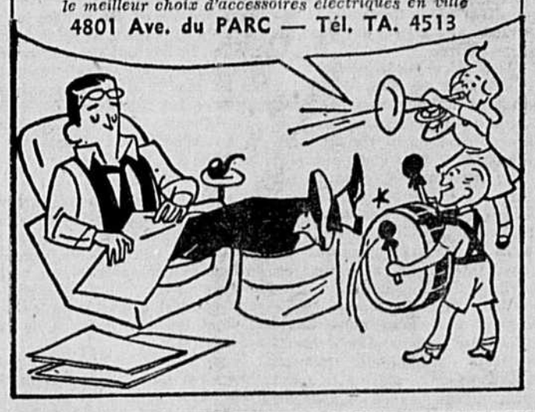

Délicieux poisson pour vendredi

FINNAN HADDIES
HOMARDS BOUILLIS — EPERLANS
PETONCLES — SAUMON — DORE — FLETAN — MAQUEREAU — CREVETTES — POISSON BLANC — AIGLEFIN — MORUE
Toutes les variétés de fruits et légumes
ZER-O-PACK et BIRDS EYE
Veuillez commander votre dinde de Noël de bonne heure
SIGNALEZ PL. 8121
Gatehouse

Deux artistes reçus par le maire

Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a reçu à ses bureaux hier après-midi deux jeunes artistes canadiens-français de grand talent, Jacques Normand et Lise Roy, qui tous deux ont été invités à participer à l'émission spéciale du jour de Noël du réseau Columbia. Cette émission sera radiodiffusée directement de la capitale du cinéma américain. Son Honneur a tenu à leur souhaiter bonne chance avant leur départ. On remarque sur cette photo. Lise Roy, M. Houde et Jacques Normand.
(Photo "Le Canada", par Charles Robitaille).

Des détectives dansent sur un "volcan", à Québec

QUEBEC, 15 (Du correspondant du "Canada") — Les demi-mondaines ont fait un pas de plus aujourd'hui dans leurs accusations contre la brigade des moeurs de Québec, à l'enquête Morin, en disant que des policiers allaient non seulement prendre un verre "Chez Cécile", mais qu'on les a vus danser! Ils ont dansé, encore cet après-midi, sur un volcan.

Il y avait encore plus de monde qu'hier à l'enquête, et quel monde!

A l'ouverture de la séance, Me Geo. Délisle, avocat de la cité, communique au président une résolution du comité administratif de la ville, autorisant une enquête antérieure à 1946 afin, ont dit les échevins, de faire la lumière complète sur la police des moeurs... ou les moeurs de la police.

—Si cela est nécessaire, déclare le juge Emile Morin, nous remonterons plus en arrière que janvier 1946. En attendant, procédons.

L'hon. Valmore Bienvenue, un des deux procureurs des policiers, soulève un second incident: Les noms des filles qui défilent dans la boite aux témoins, dit-il ne sont pas publiés dans les journaux mais aucun journal n'omet de mentionner les noms des détectives dès qu'une calomnie est lancée. Je demande justice égale pour tous.

Le juge Morin déclare que le "savant avocat" a raison et prie la presse d'user de sa discrétion habituelle, de ne pas représenter les policiers comme des coupables avant que toute la preuve n'ait été entendue.

Le premier témoin est Me Antoine Gobeil, de l'étude Rivard, Brais & Gobeil, dont le chef (l'hon. Antoine Rivard) vient d'être nommé ministre de la Couronne. Me Gobeil a été assigné comme témoin parce que dans l'exercice de sa profession, il a été appelé à défendre la "star-witness" de l'enquête, Mme Cécile.

Pendant l'instruction du procès de sa cliente, l'avocat a rencontré un détective qui l'a prié de ne pas trop insister sur le fait que des policiers faisaient des visites, prenaient parfois un verre chez Cécile, et aurait même laissé entendre que la plainte dans la cause de celle-ci avait été portée par une femme.

Le témoin suivant est M. René L., ami de Cécile depuis 5 ans, navigateur de sa profession.

A Me Délisle, il raconte qu'il a vu quatre détectives chez son amie. Il les connait bien et donne leurs noms, cités hier.

Contre-interrogé par Me Ross Drouin:

—Avez-vous beaucoup navigué depuis 3 ans?

—Je suis en mer deux ou trois mois par année, répond René.

—A terre, j'aide Cécile, je ramasse ses cendres, je peinture sa maison, je me rends généralement utile. A mes retours de voyages, je lui confie mon argent.

—Vous avez vu des policiers chez votre amie?

—Les détectives? demande le témoin. "Ah! oui, ils viennent

(Suite 2e page, 6e col.)

Nouveaux ministres à Québec

QUEBEC 15 (Du correspondant du "Canada") — Le cabinet Duplessis compte deux nouveaux ministres depuis ce matin, à 10 h. 15. M. C.-D. French, député de Compton, a été assermenté comme ministre des mines et Me Antoine Rivard, c.r., député de Montmagny, comme ministre d'Etat.

Les nouveaux ministres ont été assermentés devant le lieut.-gouverneur, le général sir Eugène Fiset, par le Dr A. Morisset, greffier du Conseil exécutif, en présence du premier ministre Maurice Duplessis, des hons. Onésime Gagnon, J.-S. Bourque, Albiny Paquette, de l'hon. Alphonse Raymond, président du conseil législatif, et de Me Henri Vachon, député de Wolfe. Mme C.-D. French, épouse du nouveau ministre des mines assistait aussi à la cérémonie.

Eloge des ministres

Après l'assermentation de ses nouveaux collègues, le premier ministre a fait l'éloge de l'hon. C.-D. French, "Homme d'affaires averti" et de l'hon. Antoine Rivard, "ancien bâtonnier général de la province, membre du conseil de l'instruction publique, un de nos compatriotes les plus cultivés et les plus talentueux".

Les deux nouveaux ministres ont assisté aux deux séances du cabinet tenues aujourd'hui.

L'hon. C.-D. French succède à l'hon. Jonathan Robinson au ministère des mines. Elu député de Compton dans une élection partielle en 1946, il a été réélu le 28 juillet dernier. Il est le doyen des députés ministériels de langue anglaise.

L'hon. Antoine Rivard a été élu député de Montmagny aux dernières élections après une lutte célèbre avec Me Fernand Choquette, C.R., ancien bâtonnier du barreau de Québec, qui s'est revélé un grand jouteur parlementaire dans la législature de 1944-48.

Souvenir de Montmagny

En annonçant la nomination de Me Rivard comme ministre de la Couronne, M. Duplessis a dit: "Lors des dernières élections générales, j'ai eu le plaisir d'aller adresser la parole en sa faveur à Montmagny et je lui ai alors prédit une brillante carrière politique. L'assermentation de l'hon. Antoine Rivard corrobore cette déclaration".

Pour justifier l'augmentation du nombre des ministres de Québec à 22, le premier ministre a dit: "A Ottawa, il n'y a que 20 ministres mais il y a 12 ou 14 secrétaires parlementaires. Ceci n'est pas une critique mais je veux indiquer l'augmentation de travail qui incombe aux gouvernements et qui rend nécessaire, utile et avantageuse la nomination d'un plus grand nombre

(Suite 2e page, 7e col.)

Tous les Canadiens sont opposés à la république, dit Me Edouard Rinfret

Me Edouard Rinfret, c.r., député fédéral d'Outremont, parlant hier soir à CHLP, en faveur de M. Léopold Demers, candidat libéral à l'élection fédérale complémentaire de lundi prochain dans Laval-Deux-Montagnes, a cité plusieurs textes de partisans canadiens de la république. Ces textes en faveur de la république démontrent clairement que la majorité des Canadiens français et des Canadiens anglais sont opposés à la présente campagne de M. Honoré Désy, candidat républicain dans Laval-Deux-Montagnes.

Ces mêmes textes républicains cités par Me Rinfret démontrent de plus qu'au Canada l'Eglise est favorable à la monarchie, que che les Canadiens de langue française la mystique républicaine n'existe pas et qu'à moins d'une campagne intensive et intelligente chez les Canadiens de langue anglaise — ce qui n'a pas encore été fait, — il y a grave danger qu'une campagne républicaine dans Québec ne jette les Canadiens de langue anglaise dans les bras de la république américaine.

Le conférencier cite M. Pierre Vigrant, qui émet les mêmes craintes,: Il ne parait pas désirable que cette rupture tentre le Canada et la Grande Bretagne s'accomplisse trop brusquement (notez-le bien M. Désy). La réaction de l'opinion anglo canadienne risquerait de dépasser la mesure. Les impérialistes irréductibles pourraient se ruer en annexionnistes farouches — Les anglo canadiens pourraient se jeter dans les bras des E.U. et invoquer la solidarité anglo-saxonne".

Me Rinfret confronte ensuite deux hommes de la même école: M. Vingeant et M. François-Albert Angers, directeur de l'Action Nationale. Me Rinfret déclare:

Je trouve un peu exagéré la prétension de M. Angers que "notre indépendance est actuellement à son point optimum", je préfère les paroles de M. Vingeant à la page 56, que je lui mets en opposition: "Il faut cependant reconnaitre que les politiques canadiens français ont toujours été à l'avant-garde lorsqu'il s'est agi de favoriser l'évolution constitutionnelle du Canada. L'influence politique de l'électorat canadien français s'est toujours exercée dans le sens de l'émancipation politique. C'est Lafontaine qui a donné naissance au premier des dominions autonomes avant la lettre, en faisant reconnaitre le principe du gouvernement responsable. C'est aux acclamations du Québec que Lapointe favorisait l'adoption du Statut de Westminster qui a fait naitre des espoirs d'indépendance trop vite déçus. Encore aujourd'hui — écoutez bien — Encore aujourd'hui, les députés canadiens français. —

Je vous ai démontré le risque sérieux qu'encourageraient les Canadiens de langue française, dans leur héritage culturel et spirituel, du fait de l'annexion aux Etats-Unis ainsi que le danger de perdre l'indépendance que nous ont acquise les politiques canadiens français et que cherchent à compléter vos députés de langue française.

Voyons maintenant l'attitude de l'Action Nationale sur un autre angle de la campagne de M. Désy.

D'après M. Désy il faut la république immédiate afin que nous ne participions pas à une troisième guerre.

Je vous réfère, Mesdames et Messieurs, au même fascicule de l'Action Nationale, où vous verrez les réflexions de M. Angers sur "le risque politique de l'indépendance".

M. Angers discute de la possibilité d'une attaque de la part de la Russie, du Japon et enfin des Etats-Unis.

M. Angers reconnait qu'un pays — je cite textuellement ses paroles, ayant la valeur stratégique du Canada ne peut pas être menacé de conquete par les adversaires envisagés (c'est-à-dire la Russie et le Japon) sans que les Etats-Unis s'en mêlent et apportent à l'appui [illegible] la puissance militaire" (fin de la citation).

C'est reconnaitre là la nécessité de faire une alliance militaire avec les Etats-Unis pour obtenir leur protection.

Nous ne sommes plus "au temps où des guerres isolées pouvaient être envisagées" dit encore M. Angers — alors quoi? Si des guerres isolées ne peuvent plus être envisagées — il n'est plus plausible de songer à l'isoliationnisme, il nous faut par conséquent, en vue de notre valeur stratégique nous protéger nous-mêmes en nous garantissant le support d'autres nations, nous nous devons à nous-mêmes de faire des alliances.

C'est d'ailleurs la conclusion de M. Angers lui-même, p. 31, "Nous sommes d'accord que le Canada, séparé du Commonwealth devra s'assurer des alliances. Même républicain, le Canada pourra rechercher l'alliance anglaise si tels sont ces intérêts."

Qu'y a-t-il de différent, je vous le demande entre les alliances que M. Angers reconnait comme nécessaires avec les Etats-Unis, même avec la Grande-Bretagne et le pacte de

(Suite 2e page, 7e col.)

Fleurs LOUIS QUINZE INC.
MA. 3661*
760 SHERBROOKE O.

Des secrets militaires divulgués

WASHINGTON, 14, (A.P.) — Des secrets d'une "grande importance militaire" ont été dévoilés avant la guerre au terrain d'expérimentation des nouvelles armes de l'Armée, à Aberdeen, Md., a déclaré aujourd'hui le Comité de la Chambre chargé d'enquêter sur les activités anti-américaines. Il n'a pas révélé quelle était l'information qui avait été transmise.

Le représentant républicain Karl Mundt, président intérimaire, a dit que le Comité croit qu'une personne encore à l'emploi du gouvernement est engagée dans cette affaire. Il n'a pas voulu dire si ce personnage était employé en qualité de militaire à cette époque.

Il a dit que cet incident est survenu au cours de la période 1937-38 alors que Whittaker Chambers rapporta que des secrets du secrétariat d'Etat et du gouvernement étaient transmis à un réseau d'espionnage communiste.

Mundt a dit qu'on a appris ce développement alors que le Comité est à poursuivre une enquête sur les dires de Chambers. Cette révélation aurait été faite par un témoin au cours d'une session à huis-clos du Comité.

"Le Comité est unanime à croire qu'il y a un réseau d'espionnage communiste qui opère actuellement à Washington", a dit le président intérimaire. Mais ajouta-t-il, nous n'avons aucune preuve que l'espionnage soviétique s'est avéré fructueux au cours de la guerre.

Mundt parla aux reporters après que le Comité eut publié un communiqué qui se lisait comme suit:

"... Non seulement des documents secrets du secrétariat d'état et du bureau des standards ont-ils été transmis aux agents communistes, mais les informations recueillies par le Comité et maintenant entre les mains du procureur-général révèlent que des secrets d'une grande importance militaire ont transpiré d'Aberdeen".

Aux E.-U.

Amendement à la loi du logement

QUEBEC 15, (Du Correspondant du "Canada") — Le premier ministre Maurice Duplessis a annoncé aujourd'hui à une délégation de la Fédération Provinciale du Travail que son gouvernement amendera ses loi du logement afin de permettre à toutes les sociétés, qu'elles soient de l'Ontario des Etats-Unis, du moment qu'elles ont des bureaux dans la province, de prêter à ceux qui veulent se bâtir.

M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération, a dit: "Il est difficile de se bâtir parce que la plupart des Caisses Populaires hésitent à prêter en disant qu'elles n'ont pas de fonds. Il parait qu'elle sont "cassées".

—"Peut-être pas "cassées" mais cassantes, a répondu le premier ministre.

M. Armand Marion, représentant des artistes de théâtre de Montréal a demandé que les théâtres de la métropole ne soient pas fermés à minuit le soir de Noël et du Jour de l'An, ce qui priverait les artistes de revenus nécessaires.

—"Adressez-vous aux autorités de Montréal" a répondu M. Duplessis.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

Combien d'objets en aluminium voit-on au coin d'une rue?

VÉRIFIEZ les photographies ci-contre; et vous serez étonné de leur nombre!

Pourtant, ce ne sont là que quelques objets faits d'aluminium. Ce métal offre en effet de tels avantages et sert à tant d'usages que vous pouvez voir des centaines d'autres articles en aluminium dans les rues, dans les vitrines, et presque partout où votre regard se pose.

C'est que l'aluminium est à la fois léger et robuste, qu'il est réfractaire à la rouille et qu'il a tant d'autres avantages particuliers. Actuellement, plus de 1000 compagnies canadiennes utilisent de l'aluminium pour la fabrication d'articles attrayants et pratiques, si nombreux qu'on ne saurait les énumérer.

• • •

Pourquoi en est-il ainsi? Parce que la demande d'objets en aluminium est si grande à travers le monde que la production de ce métal s'est constamment accrue.

La production augmentant sans cesse, il nous a été possible, au cours des dix dernières années, de réduire de 25% le prix du lingot d'aluminium.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.
Fournisseurs d'aluminium au Canada et à l'étranger
MONTRÉAL • QUÉBEC • TORONTO • VANCOUVER • WINDSOR

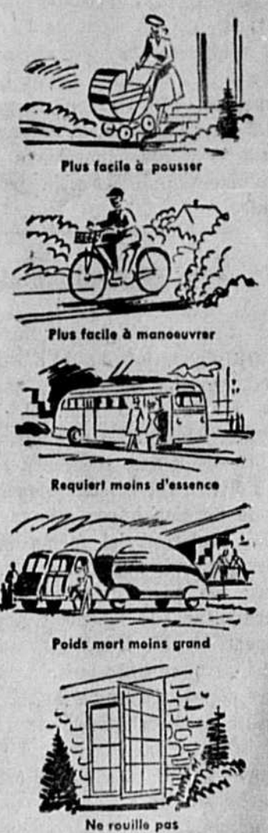

Plus facile à pousser

Plus facile à manoeuvrer

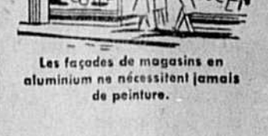

Requiert moins d'essence

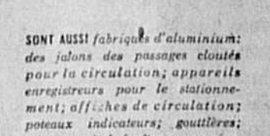

Poids mort moins grand

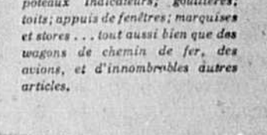

Ne rouille pas

Les façades de magasins en aluminium ne nécessitent jamais de peinture.

SONT AUSSI fabriqués d'aluminium: des jalons des passages cloutés pour la circulation; appareils enregistreurs pour le stationnement; affiches de circulation; poteaux indicateurs; gouttières; toits; appuis de fenêtres; marquises et stores... tout aussi bien que des wagons de chemin de fer, des avions, et d'innombrables autres articles.

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 51 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$10.00
" " (minimum)	6 mois	5.50
Campagne	1 an	8.00
"	6 mois	4.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	9.00
Union Postale	1 an	12.50

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

JEUDI 16 DECEMBRE 1948

Mieux encore que la "république"

Ce sont des propos inspirés par une compréhension approfondie de nos nécessités économiques, aussi bien que par un sens très sûr des intérêts canadiens, que le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, vient de tenir devant les membres de l'*Investment Dealers' Association of Canada*, ici même à Montréal. Notre pays doit financer lui-même son industrie et se libérer du capital étranger: voilà en substance la déclaration de notre grand argentier.

Si la puissance économique et industrielle du Canada croît sans cesse, dit M. Abbott, *il reste deux grands problèmes à résoudre :*

1—Il faut mobiliser l'épargne canadienne pour soutenir le progrès économique.

2—Il faut que les Canadiens financent eux-mêmes leurs entreprises, afin d'éliminer la nécessité de capitaux américains, qui coûtent à notre industrie 1875 millions par an d'intérêts et de dividendes.

M. Abbott juge, avec raison, que notre pays est à la veille de progrès encore plus considérables que les précédents. Pour que ces progrès bénéficient pleinement à la population canadienne et à l'économie du Canada, il importe que la majeure partie des profits réalisés ne sortent pas de nos frontières. Un sûr moyen d'y parvenir, c'est que l'épargne canadienne soit davantage placée dans l'industrie de notre pays et qu'elle se substitue dans la plus large mesure possible aux placements étrangers.

Des adoucissements bienvenus

Notre population accueillera avec satisfaction les nouveaux adoucissements apportés par le gouvernement canadien à son programme dit "d'austérité": levée du ban sur l'importation de nombreux articles et permission accordée aux voyageurs canadiens ayant séjourné plus de 48 heures aux Etats-Unis d'en rapporter pour $100 de marchandises. Cette troisième réduction du programme d'austérité est rendue possible par la montée constante de nos réserves d'or et de dollars américains, qui atteignaient le 30 septembre le total de $854,900,000, à comparer à la somme de $416,000,000 il y a exactement un an.

Certaines restrictions doivent cependant être maintenues, et c'est ainsi que les Canadiens ne pourront pas encore obtenir plus de $150 par année pour des voyages d'agrément aux Etats-Unis. Mais le résultat magnifique obtenu grâce à ces restrictions devrait les faire accepter de bon coeur à tout citoyen conscient de l'intérêt national. Les soulagements déjà apportés à la politique d'Ottawa démontrent que notre gouvernement entend bien ne pas imposer de prohibitions inutiles et ne pas maintenir de restrictions plus longtemps qu'il ne sera absolument indispensable pour notre économie.

Deux nouveaux ministres

De tous les soi-disant ministrables dont se peuple aujourd'hui l'Union nationale, deux nouvelles figures viennent d'être choisies. Il s'agit de MM. C. D. French et Antoine Rivard. Le premier, avec le portefeuille des Mines, succède à l'hon. M. Jonathan Robinson, prématurément décédé l'automne dernier à son retour d'Abitibi.

En déplorant ici même la mort de M. Robinson qui, aux pires crises d'isolationnisme de l'Union nationale, fut le seul représentant de l'élément anglophone dans le parti de M. Duplessis, nous suggérions qu'on le remplace dans le cabinet par un autre député de langue anglaise. L'irresponsabilité de M. Duplessis en 1939, devant le fait brutal d'une guerre qui fut imposée au Canada par le fascisme international, avait détaché du député de Trois-Rivières tous les députés de langue anglaise à l'exception de M. Robinson, M. Martin Fisher ayant été nommé entre temps au Conseil législatif. Mais de 1936 à 1939, il y avait trois représentants de nos concitoyens anglophones dans le cabinet Duplessis, MM. Fisher, à titre de Trésorier, et MM. Thomas Coonan et Gilbert Layton.

La mort de M. Robinson réduisait à zéro cette représentation. Nous sommes heureux de voir que M. Duplessis a remplacé M. Robinson par un autre député d'origine anglo-saxonne, sans doute à la suggestion du *Canada*.

Une nomination moins heureuse est celle de Me Antoine Rivard, C.R., député de Montmagny, et le tenant de la doctrine obscurantiste qui veut perpétuer chez les Canadiens français les corvées du porteur d'eau et du scieur de bois au nom d'un principe à base de délectation morose et à l'aide duquel l'ultranationalisme entretient et cultive un solide complexe d'infériorité chez tous ceux qui ont le malheur d'adhérer à cette école de déformateurs de textes historiques.

Autour et alentour

La margarine a droit de cité

Les Canadiens pourront désormais manger de la margarine ou tout autre substitut du beurre, à condition que ce produit soit fabriqué au Canada. En effet, la décision de la Cour Suprême, qui permet la fabrication et la vente chez nous de la margarine ou des autres substituts du beurre, maintient l'interdiction sur l'importation au pays de ces divers produits.

Bien qu'un appel au Conseil privé demeure du domaine des possibilités, la fabrication de margarine commencera sans tarder au Canada et l'on annonce déjà que ce substitut du beurre serait en vente à Toronto dès samedi, une compagnie de cette ville disposant déjà de la machinerie nécessaire à cette production. D'ici quelques semaines, on trouvera de la margarine dans toutes les parties du pays.

Il convient de signaler ici le souci dont témoigne le gouvernement canadien pour la santé publique. A peine avait-on annoncé la décision de la Cour Suprême, l'hon. M. Paul Martin, ministre fédéral de la Santé, révélait que des standards de qualité pour la fabrication de la margarine en notre pays ont été établis tout récemment par des experts. M. Martin a ajouté que ces standards sont très élevés et que le gouvernement insistera sur l'emploi de vitamines afin d'assurer à la margarine canadienne la plus haute valeur nutritive.

Voilà qui dissipera les craintes exprimées par l'industrie laitière — craintes inspirées par un louable souci du bien-être public — que la fabrication de la margarine puisse commencer sans qu'aucun standard ni règlement n'ait encore été établi quand à la coloration, à la teneur en matières grasses et autres caractéristiques semblables. La prévoyance de notre gouvernement nous aura évité ce fâcheux état de choses.

* * *

M. Duplessis continue d'ignorer Montréal

M. C. D. French, qui vient d'être nommé ministre des Mines, est voisin de comté, comme l'était feu M. Robinson lui-même, de l'hon. M. John Bourque, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative et ministre des Terres et Forêts. Les Cantons de l'Est ont ainsi plusieurs représentants dans le cabinet: MM. French (Compton), Bourque (Sherbrooke), Tancrède Labbé (Mégantic), Patrice Tardif (Frontenac), Laurent Barré (Rouville). Et les comtés de quelques-uns de ces messieurs voisinent avec des régions touchant de près les Cantons de l'Est et qui sont Dorchester, représenté dans le cabinet par l'hon. M. J.-D. Bégin, et Saint-Jean, représenté par l'hon. M. Paul Beaulieu. L'hon. M. Antonio Elie représente aussi un comté de la rive sud situé dans ce voisinage.

Et pendant ce temps, la région de Montréal, qui a été généreuse pour M. Duplessis le 28 juillet, continue à n'être représentée dans le cabinet que par deux ministres, l'hon. M. Omer Côté, secrétaire de la Province, et l'hon. M. Hormisdas Delisle, ministre sans portefeuille, les deux personnalités les plus falotes de tout le ministère. Au lieu de prendre comme ministre d'Etat dans la région de Montmagny, un éteignoir de la force de Me Antoine Rivard, M. Duplessis se fût montré avisé en augmentant la représentation montréalaise au conseil des ministres.

* * *

On demande des infirmiers

Il ne s'agit pas d'empiéter sur un terrain considéré comme appartenant presque exclusivement aux femmes. D'ailleurs, c'est l'association des infirmières de l'Etat de New-York qui réclame la collaboration active des hommes. Elle y voit un moyen de remédier, dans une certaine mesure, au manque de personnel et aux autres problèmes qui entravent le progrès de la profession.

Le mémoire des infirmières américaines note que les hommes furent les premiers à exercer ce métier, comme les autres. Au moyen âge, les moines quittaient leurs monastères pour soigner les malades dans les "hospices". On les appelait "frères", comme on donne aujourd'hui le nom de "soeurs" aux infirmières. Il existe encore des religieux dont l'oeuvre est le soin des malades. Les plus connus sont les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, qui possèdent quelques établissements à Montréal.

Mais pour ce qui est des laïcs, peu d'hommes sont attirés vers ce genre de travail, probablement parce qu'on le considère comme une occupation féminine. Par ailleurs, la rémunération, les conditions de travail et d'apprentissage n'ont rien d'encourageant pour des hommes. C'est en temps de guerre seulement que l'on a recours aux infirmiers. Leurs services sont également requis dans les hôpitaux mentaux, où l'on a besoin de la force physique masculine pour s'occuper des patients.

Le "New York Medical Journal", qui s'est aussi occupé du problème, estime qu'il faudrait réorganiser la profession pour encourager les hommes à y entrer. Il ne voit pas de raison pourquoi elle leur serait fermée. La médecine est bien maintenant ouverte aux femmes. Il n'y a pas longtemps, la pratique en était considérée comme convenant seulement aux hommes. Mais les femmes n'ont pas seulement démontré leurs capacités dans ce domaine; il y a des cas où les femmes docteurs peuvent soigner des femmes mieux que des médecins hommes. De même pour les infirmiers: il y a des services qu'ils peuvent mieux rendre auprès d'hommes malades. Le "New York Medical Journal" invite les associations d'infirmières à admettre les hommes à travailler avec elles sur un pied d'égalité et de leur trouver un nom qui n'éveille pas en eux un sentiment d'infériorité. Ce sera, croit-il, accomplir quelque chose d'efficace pour le bien de la société.

Les infirmières réclament depuis longtemps des améliorations dans les conditions de travail et de formation. Il est probable que si les hommes se mettaient à embrasser la profession, celle-ci pourrait obtenir plus rapidement les réformes jugées nécessaires.

* * *

L'Eglise n'est pas isolationniste

Les grands groupements catholiques de France viennent de créer un comité français pour les relations internationales. Ce comité, qui se propose d'accueillir les personnalités étrangères de passage à Paris, s'est manifesté dès sa création par une réception d'adieu donnée aux délégués catholiques de l'O.N.U.

Nous notons avec plaisir que le Canada était représenté à cette réception, à laquelle assistait Son Eminence le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Voilà certes une heureuse initiative, que de nombreux catholiques canadiens souhaiteront sans doute voir imiter chez nous, dans un même généreux esprit chrétien de collaboration internationale.

L'argent, on le prend

Les obligations, on les refuse

Le gouvernement fédéral offre à la province de Québec une somme de neuf millions de dollars pour la santé publique. Aussitôt le gouvernement provincial, parlant d'autonomie et de collaboration saute sur les neuf millions. A partir de maintenant, vous n'entendrez plus parler de cet argent versé par le fédéral; ce sera le gouvernement provincial seul qui se donnera le mérite de dépenser pour vous ce qu'il aura reçu d'ailleurs.

L'argent, on le prend car ça n'a pas d'odeur.

Ce n'est pas la même chose quand les obligations entrent dans le jeu autonomiste.

Les loyers sont une chose provinciale dont les gouvernements provinciaux ne s'occupaient pas. En pleine guerre le fédéral est intervenu. Aussitôt les provinces se rappelèrent que cela leur revenait. Pendant sept ans, le fédéral a bataillé contre l'inflation et a tenu les loyers sous sa juridiction.

Cette année, Ottawa offre aux provinces de reprendre l'administration des loyers. M. Duplessis, qui en a tant parlé devant la Ligue des Propriétaires à Drummondville l'an dernier, et ailleurs, n'en parle plus. Cela se comprend, c'est une obligation et non de l'argent qu'il faudrait porter au compte de l'autonomie provinciale.

En ce qui concerne la crise du logement, crise d'espace et crise d'argent, le plus fort de la tempête est passé. Pour résister à la vague, le gouvernement fédéral a dû bâtir une digue, y placer des hommes, faire jouer tout un mécanisme difficile à manier et coûteux d'entretien: la régie des loyers. En même temps, grâce à l'argent mis à la disposition de la loi nationale du logement, de la société centrale d'hypothèques et de logement et des habitations des vétérans, il permettait la construction de plusieurs dizaines de mille maisons.

Cet état de choses dure depuis 1941, soit depuis sept ans.

Or, alors que dans tous les domaines réels ou imaginaires, les provinces réclamaient à son de trompe le retour de leurs prérogatives d'avant-guerre, aucune n'a sommé Ottawa de lui remettre l'administration des loyers.

Les ligues de propriétaires, elles, n'ont cessé de crier contre Ottawa et ce fut à Joliette que le dernier appel de la Fédération des Ligues fut lancé. Le Premier Ministre y était.

Or, quelques jours plus tard, le gouvernement fédéral se déclarait prêt à tout remettre aux provinces en ajoutant qu'il leur prêtecait l'organisme mis sur pied aux fins de contrôler les loyers et qu'il n'en coûterait rien aux provinces pour administrer leurs propres lois.

Avons-nous eu une réponse de M. Duplessis ? Aucune. L'autonomie chargée d'obligations ne semble pas l'intéresser.

Les ligues de propriétaires savent maintenant où s'adresser, agiront-elles ?

Ottawa a maintenu les prix. Ottawa a protégé les locataires qui sont en général les pauvres gens. Ottawa a fait construire des logements par milliers. Les provinces n'ont rien fait. Que ceux qui ont vu passer le danger en se croisant les bras prennent maintenant leurs responsabilités. Car enfin il n'y a pas seulement que de l'argent à retirer dans la vie, politique; il y a aussi des obligations.

L'exemple qu'a donné Ottawa en s'occupant des loyers est un exemple de désintéressement politique. En effet, à qui pouvait bien servir au gouvernement fédéral de contrôler les loyers ? Qu'est-ce que cela a rapporté au parti libéral, aux députés fédéraux, si ce n'est un surcroît de dépenses et de travail ? En quoi la fameuse centralisation y a-t-elle gagné ?

Politiquement, là comme ailleurs, nous n'avons retiré aucun avantage. Au contraire, nous avons été la cible des attaques dirigées à la fois par Québec et par les propriétaires quand les locataires eux-mêmes ne se plaignaient pas du gouvernement qui les couvrait de sa protection. Sans Ottawa, la majorité aurait eu la rue comme partage.

Ottawa a fait son devoir pendant sept ans; que Québec fasse le sien maintenant.

Il était facile de payer des loyers; il est bien plus difficile aujourd'hui de montrer la mesure de sa taille en agissant.

Ottawa remet aux provinces l'administration des loyers. Si elles n'en veulent pas, qu'elles cessent de crier à l'autonomie. Si elles en veulent, qu'elles le disent.

L'autonomie leur permet d'accepter l'argent "communiste" d'Ottawa.

L'autonomie leur donne aussi des devoirs.

Les loyers sont à votre disposition, messieurs du Québec ! Les voulez-vous, oui ou non ?

Si c'est non, on saura où se loge la sincérité.

G.-E. LAPALME.
(Joliette-Journal)

Ce que nous dit le lecteur...

Il y a libéralisme et libéralisme

Québec le 12 décembre 1948

M. le directeur,

Je viens vous exprimer mes regrets d'avoir trouvé sous la plume de votre collaborateur M. Roger Nadeau en date du lundi 29 novembre en page éditoriale une attaque contre un article publié dans le Bulletin des Relations Industrielles de Laval par M. Marcel Clément, professeur à la Faculté des Sciences Sociales de cette université.

Sous le titre: "On attaque le libéralisme sans savoir ce que c'est" M. Roger Nadeau reproche à M. Clément de ne pas définir le libéralisme. Notre but n'est pas ici de défendre M. Clément mais de réclamer un peu plus de prudence sur des sujets aussi graves.

En effet, pour donner une leçon à M. Clément, M. Nadeau va chercher la définition du libéralisme dans le Larousse et le Quillet, qui, selon lui, disent tous deux qu'un libéral c'est: "Celui qui est partisan du libéralisme, est généreux, aime à donner, se plaît à donner, donne volontier." Et M. Nadeau poursuit: "C'est là selon Larousse et Quillet la première caractéristique d'un libéral. La deuxième disent-ils c'est l'amour de la liberté, la tolérance des opinions contraires à la sienne."

Il est terrifiant de penser que c'est avec de tels arguments que M. Nadeau entreprend de discuter avec un professeur d'économie. En effet, M. Nadeau confond le libéral, c'est-à-dire l'homme qui fait des libéralités avec le libéral l'homme qui est partisan du libéralisme économique. Or si au lieu de se promener dans un dictionnaire de maniement délicat M. Nadeau avait eu recours à un précis d'Economie Politique il aurait pu voir que la doctrine de l'école libérale n'est pas une déclamation vague de générosité humaine mais une conception extrêmement technique et précise sans aucun rapport avec les jeux de mots auxquels il s'est livré. Reprocher à M. Clément de ne pas définir le libéralisme en faisant un semblable contre-sens devait nécessairement ruiner toute l'argumentation de M. Nadeau.

Visiblement, M. Nadeau a cru qu'en attaquant le libéralisme économique, M. Clément attelgnait également le parti libéral canadien. Nous croyions ce point depuis longtemps réglé et pour notre part nous n'avons jamais rien vu dans les articles de M. Clément qui ne soit acceptable pour un libéral convaincu de la nécessité d'instaurer chez nous la doctrine sociale de l'Eglise. Il ne faut jamais oublier que lorsque le pape Pie XI dans l'encyclique "Quadragesimo Anno", rappelle que son prédécesseur Léon XIII "avait renversé audacieusement les idoles du libéralisme", il n'y avait là aucun désaveu pour les catholiques qui tout en suivant la pensée pontificale sont inscrits au parti libéral canadien. Cette confusion a déjà fait tant de mal au parti que j'ai cru de mon devoir de vous soumettre cette mise au point dans l'espoir que cette question se trouve définitivement réglée dans l'avenir.

Magloire Gagnon

N.D.L.R.—Nos lecteurs sont priés de ne pas confondre M. Marcel Clément dont il est question dans la lettre de notre correspondant et M. Marcel Clément, rédacteur de nos pages de finance.

Petits Films

Enfin...

La voici, la voilà !

Elle est arrivée.

Enfin Dorval a donné la note juste.

Il neige.

Nous n'avons pas de tempête, mais le dimanche est gris. Il tombe des flocons sur la ville.

Ils ont des façons de débutante à son premier bal et ne savent pas où se poser.

On les croirait frileux à les voir se tasser sur les vitres réchauffées des grands magasins.

Pauvre poussière céleste.

Elle fond en collant des larmes sur tout.

Le ciment la boit avidement.

Le sol a conservé la fièvre du soleil.

Il redeviendra normal avec le gel.

Les terrains vagues ont des manières.

L'herbe s'amuse à tisser des chandails, des tapis d'hermine.

Le doux repos pour les yeux que cette première couche claire, s'étirant dans le soir qui monte.

Mademoiselle Françoise a chaussé des bottes russes.

Sa démarche continue, élégante, et les bas de soie gardent leur ligne.

Laurette montre son manteau neuf qu'elle accroche au plus haut clou dans son restaurant.

C'est du chat sauvage, bourré de chaleur jeune.

La midinette qui le porte a des prunelles hardies, invitantes.

Passons vite.

La neige tricote des cheveux blancs sur les arbres nus.

Des sapins de Noël, tassés dans un clos, se laissent encapuchonner comme des vieilles femmes.

Il n'y manque que les lièvres fous, fuyant leur ombre, dans les savanes lointaines.

Une princesse vient d'entrer dans ma boîte de prédilection.

Sans doute une héritière égarée, avec cette manie de renard argenté, ces cheveux à la dernière mode, ces bagues qui jettent du feu.

Erreur.

La si jolie fille disparaît dans la porte de la cave.

C'est un cordon-bleu.

Tantôt vous la verrez sortir.

Elle viendra vers vous, gentille poupée blanche, pour demander:

—Vous désirez ?

Le dire serait vilain.

Continuons à regarder la première neige qui tisse des cheveux blancs sur tous les arbres.

GABADADI

Sombres dimanches... à Toronto

Tout ça pour un paquet de cigarettes !

Terre-Neuve

(Pages documentaires)

III

(Suite)

On opte pour la Confédération

Un second referendum eut donc lieu le 22 juillet, les électeurs ayant à choisir entre deux propositions seulement, c'est-à-dire le gouvernement responsable tel qu'il existait en 1933 avant l'établissement de la Commission de gouvernement, et l'union fédérative avec le Canada. A ce referendum, comme au premier, un nombre exceptionnellement nombreux d'électeurs, soit environ 85 p. 100, ont exercé leur droit de suffrage. Le résultat global donnait une majorité d'environ 7,000 voix à la confédération. Celle-ci l'a emporté nettement dans dix-huit des vingt-cinq districts électoraux, dont deux districts de la péninsule d'Avalon.

Le 30 juillet 1948, le premier ministre du Canada déclara dans un communiqué public que le résultat du referendum était "net et excluait la possibilité du moindre doute" et que le gouvernement, et sans doute aussi le peuple canadien, s'en réjouissaient. Il ajouta: "Le gouvernement sera donc heureux de recevoir dans le plus bref délai possible des représentants autorisés de Terre-Neuve afin de négocier les conditions de l'Union sur la base énoncée dans ma lettre du 29 octobre 1947 au gouverneur de Terre-Neuve ainsi que dans le document qui l'accompagnait. Durant les négociations, toute question particulière qui pourrait surgir à propos de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération recevra, j'en suis assuré, une attention très soignée. Avant que ne soient prises des mesures définitives, le Gouvernement recommandera à l'approbation du Parlement canadien l'accord qui résultera des pourparlers."

Le 5 août 1948, le gouverneur de Terre-Neuve informa le gouvernement canadien qu'une députation de sept membres avait été désignée en vue des négotiations prochaines avec le gouvernement canadien.

Les pourparlers ont débuté à Ottawa le 6 octobre entre la députation de Terre-Neuve et les membrs du cabinet canadien désignés pour ces entretiens. Dans son discours de bienvenue, à l'inauguration des négociations, le très hon. négociations, le très honorable Louis St-Laurent, premier ministre suppléant, déclara: "J'aime à croire que nous ne perdrons pas de vue le fait que nous cherchons à réaliser une union d'où sortira une nations soucieuse par-dessus tout de l'intérêt commun, dont tous les citoyens seront animés d'une même loyauté... J'ose espérer que l'immense majorité des citoyens de Terre-Neuve aussi bien que la plupart de ceux qui sont déjà des Canadiens applaudiront au résultat de nos efforts".

Relevé économique

Les ressources naturelles de Terre-Neuve sont restreintes et sa population est clairsemée. Un sol et un climat généralement défavorables ont mis obstacles à l'essor de l'exploitation agricole. Terre-Neuve, dont la superficie représente vingt fois celle de l'Ile du Prince-Edouard, ne possède, comme terres en culture, que le cinquième de celles de cette petite province. L'industrialisation sur une grande échelle n'y a pas non plus été possible, le marché intérieur étant très restreint. C'est pourquoi Terre-Neuve doit importer la plus grande partie de ses vivres et de ses denrées de consommation, surtout du Canada et des Etats-Unis. A l'heure actuelle, près des deux tiers des importations terre-neuviennes proviennent du Canada.

Les échanges commerciaux entre le Canada et Terre-Neuve sont facilités par l'existence d'un numéraire commun et du fait que les mêmes banques ont des succursales dans les deux pays. Le dollar canadien a officiellement cours à Terre-Neuve depuis 1894. Les réseaux de transport des deux pays sont étroitement intégrés. Le volume global des échanges commerciaux entre le Canada et Terre-Neuve a sensiblement augmenté au cours des dernières années, ayant passé de $11,650,860 en 1938-1939 à $66,112,210 en 1946-1947.

Les exportations canadiennes à destination de Terre-Neuve, en 1945, se sont chiffrées par plus de 40 millions de dollars, ce qui assure à l'île le septième rang dans le marché d'exportation du Canada. La variété des importations de Terre-Neuve en provenance du Canada s'est considérablement accrue au cours de la guerre. En plus des denrées destinées à la consommation humaine et à l'alimentation du bétail, ainsi que des huiles et produits oléagineux, le Canada fournit aujourd'hui à Terre-Neuve une foule d'articles fabriqués, y compris des vêtements et des textiles, des matériaux de construction, des appareils électriques et des produits chimiques. Bien que le Canada soit normalement le troisième débouché des exportations terre-neuviennes, il jouit d'une balance commerciale très favorable avec ce pays, puisque les principales exportations de Terre-Neuve concurrencent en grande partie celles du Canada.

L'économie de Terre-Neuve repose essentiellement sur trois industries: la pêche, la pâte de bois et le papier, les mines, qui se fondent sur ses principales ressources. C'est une économie commerciale: la production de ces industries de base, qui dépasse de beaucoup les besoins domestiques, est intimement liée à la demande des marchés d'exportation. Le tableau suivant donne la valeur approximative des exportations de Terre-Neuve:

Produits d'origine marine 1930 $15,000,000, 1933 $7,000,000, 1945 $22,000,000; Produits forestiers 1930 $17,000,000, 1933 $12,000,000, 1945 $16,000,000; Produits miniers, 1930 $6,000,000, 1933 $3,000,000, 1945 $7,000,000; Tous autres, 1930 $1,000,000, 1933 $3,000,000, 1945 $7,000,000; Total des exportations, 1930 $39,000,000, 1933 $22,500,000, 1945 $46,000,000.

On ne dispose pas de chiffres plus récents à l'égard des années civiles, le commerce de Terre-Neuve étant établi par année financière. Toutefois, les exportations, surtout celle de papier-journal, ont considérablement augmenté. Les exportations totales pour l'année financière 1946-1947 ont été évaluées à 69 millions de dollars, somme ainsi répartie: produits d'origine marine: 31 millions; produits forestiers: 22 millions; produits miniers: 14 millions; tous autres, 2 millions.

L'une des principales difficultés commerciales de Terre-Neuve vient du fait qu'elle doit vendre à un prix assujetti à la concurrence du marché mondial ses principaux produits d'exportation, comme la morue séchée, le papier-journal et le mineral de fer, alors que le gros de ses importations provient des marchés protégés du Canada et des Etats-Unis, où les prix sont moins sujets aux fluctuations violentes. L'effondrement des échanges internationaux a aggravé cet état de choses au cours des années 30. Durant la décennie qui a précédé la guerre, Terre-Neuve a vendu environ les deux tiers de ses produits à des pays autres que les Etats-Unis et le Canada, principalement au sein du bloc sterling. Par contre, environ 70 p. 100 (environ 90 p. 100 en 1945-1946) de ses importations, venaient du Canada et des Etats-Unis. La difficulté qu'ont éprouvée plusieurs clients de Terre-Neuve outre-mer à se procurer des dollars afin de payer les produits qu'ils importaient de l'île a eu, à diverses reprises, des répercussions défavorables sur la demande, et par conséquent, sur le prix des produits de Terre-Neuve.

L'industrie de la pêche

La situation de Terre-Neuve, à proximité des abondantes pêcheries de l'Atlantique-Nord, constitue l'élément dominant de la vie économique de ce pays. Il y a un peu plus de cinquante ans, l'économie de l'île reposait presque exclusivement sur la pêche. Depuis lors, à la suite de l'établissement d'un chemin de fer et de la mise en valeur des ressources forestières et minières, l'économie s'est considérablement diversifiée. En 1939 l'industrie de la pêche ne s'attribuait qu'un quart de la valeur globale des exportations, mais en 1945 elle occupait encore la première place à ce point de vue, puisqu'elle en constituait environ 48 p. 100. L'industrie de la pêche continue d'occuper un rang de première importance dans l'économie de l'île et au moins la moitié de la population tire sa subsistance de la pêche. C'est la pêche à la morue qui a le plus d'importance; les débouchés de son principal produit, la morue salée et séchée, ont traditionnellement été les pays méditerranéens, y compris l'Espagne et le Portugal, ainsi que le Brésil. La demande de morue séchée a diminué entre les deux guerres, principalement à cause des difficultés que présentait la vente dans les principales régions de consommation, et en partie à cause de la découverte d'autres aliments protéiques peu coûteux. L'industrie de Terre-Neuve a en outre dû soutenir une concurrence de plus en plus vive de la part de l'Islande et de la Norvège, où les industries rattachées à la pêche sont plus centralisées et partant, mieux adaptées aux techniques modernes. Par conséquent, le produit de Terre-Neuve a commencé à concurrencer celui du Canada sur le marché des Antilles.

(Ministère des Affaires extérieures)

(A suivre.)

Entre Canadiens de bonne volonté

Un second défenseur

par Eugène L'Heureux

Avec toute l'ironie malicieuse dont certaines gens sont capables, nous avons été dénoncé comme l'unique défenseur de l'Université d'Ottawa, contre laquelle s'était élevée, tout récemment, une critique beaucoup plus agressive que clairvoyante.

Nous avons suuporté le coup sans crainte, parce qu'il nous paraissait inconcevable que les Pères Oblats, auteurs de si multiples services rendus à la race canadienne-française comme à l'Eglise, tant par l'Université d'Ottawa que par leurs autres oeuvres méritoires, se fussent rendus coupables de la trahison dont on les accusait.

En nous-même, nous nous disions: "Ce doit être encore une de ces "trahisons" que certains nationalistes voient partout aussi nombreuses que les moulins à vent combattus par le Chevalier de la Triste Figure; mais tout aussi inexistantes".

Voilà pourquoi nous avons pris le risque de ne pas retraiter.

Aujourd'hui, nous sommes plus fermement décidé que jamais à maintenir nos positions, car l'Université d'Ottawa compte maintenant un second défenseur, infiniment plus autorisé que le premier. Ce n'est nul autre que S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, un Canadien français en qui tous ses compatriotes comme tous les catholiques ont une grande confiance, doublée d'une vénération méritée.

* * *

Voici en quels termes Son Excellence défend l'Université d'Ottawa:

"Lors des fêtes du centenaire de l'Université d'Ottawa, j'ai fait allusion, aux tempêtes qui grondent parfois autour d'elle. Les récentes attaques dont elle a été l'objet me donnent l'occasion de redire ce que j'affirmais alors et j'estime qu'il est de mon devoir de le faire: les maîtres de l'Université d'Ottawa "travaillent à la conservation, dans ce milieu, de la belle langue et de la belle culture française. Déjà, nous nous rendons compte du bien immense, incommensurable, qu'ils ont accompli en ce sens sur les bords de l'Outaouais: sans eux, on peut se demander ce que serait devenu cet héritage ethnique".

"Et quels progrès l'Université d'Ottawa n'a-t-elle pas elle-même réalisé en ce sens depuis une trentaine d'années. Les autorités académiques de l'Université ont jugé nécessaire d'organiser comme elles l'ont fait certaines de leurs nouvelles facultés ou écoles, à cause de certaines circonstances dans lesquelles cette institution doit évoluer et se développer. Le passé de ces éducateurs est tel qu'ils ont droit à notre confiance; ils ont fait leurs preuves et les années les ont justifiés sur plus d'un point d'abord discuté. Ils sauront sans aucun doute apporter, au moment voulu, toutes les modifications nécessaires et conserveront fidèlement à l'Université d'Ottawa son caractère propre tel que consacré par l'histoire."

* * *

Depuis cette courageuse intervention, un bon nombre de nos compatriotes, habitués à ne jurer que par les oracles nationalistes, commencent à se demander si un certain nombre de ceux-ci ne parlent pas sans mesurer la portée de leurs paroles et les conséquences de leurs actes.

Le sentiment commence à naître chez nous que l'Ecole nationaliste, alias séparatiste, alias isolationniste, songe bien plus à sa propre construction qu'à celle d'une société canadienne-française conforme aux exigences de l'avenir et du présent comme du passé.

En plusieurs milieux, où l'on est ardemment patriote, même si l'on se méfie de l'outrance nationaliste, on craint de plus en plus que certains de nos séparatistes ne détruisent beaucoup plus qu'ils construisent, à cause de leur mépris pour certaines réalités qu'aucun naïf ne pourra jamais rayer avec un trait de plume.

Dans ces mêmes milieux patriotiques, mais non nationalistes, on regrette vivement de voir chez nous tant de talent gaspillé à des riens, quand ce n'est pas à des démolitions.

L'Union canadienne, l'union catholique, voire l'union canadienne-française, tout celà est impossible avec des extrémistes qui demandent l'impossible aux autres humains et qui se réservent à eux-mêmes le rôle très facile de la mouche du coche.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale : 2 de Calières, Québec.

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancerel

Bette Davis, dans une scène du film "Femme Aimée est toujours jolie", actuellement à l'affiche au Champlain.

"L'Assassinat du Père Noël", à l'affiche, samedi

L'Assassinat du Père Noël qui prendra l'affiche, samedi, au Saint-Denis, groupe autour du géant du cinéma, Harry Baur, des noms fameux à l'écran français: Renée Faure, Raymond Rouleau, Fernand Ledoux, Jean Parédès.

Cette réalisation de Christian-Jaque, d'après le roman de Pierre Véry, est une oeuvre tendue, âpre et humaine. Elle demeure d'un bout à l'autre d'un réalisme direct, entier. Et c'est par ce sens de l'humain que cette oeuvre trouve sa valeur et son émotion.

"L'Assassinat du Père Noël" est une oeuvre de qualité qui sait faire place aux tableaux les plus poignants comme aux scènes les plus charmantes. On en retiendra les admirables images.

En programme double, un film d'action avec René Dary "Port d'attache", qui met aussi en vedette la belle artiste Michèle Alfa. Une production de Jean Choux.

AU CINEMA DE PARIS

C'est Léonide Moguy qui a réalisé le beau film de sentiments "Bethsabée" qui poursuit présentement son succès au Cinéma de Paris.

Lancé dès son premier film "Le Mioche" où il prouvait des qualités sensibles et humaines exceptionnelles additionnées d'une connaissance exemplaire de la technique la plus raffinée, le réalisateur Moguy tourna plusieurs films de valeur avant d'arriver à "Prison sans barreaux" qui fit briller son nom dans toutes les capitales.

"Bethsabée" est le premier film qu'il ait tourné en France depuis son retour d'Hollywood où il s'est taillé une place enviable. Il n'a pas déçu ceux qui avaient espéré un film aussi parfait par son intrigue, sa technique, ses images que ses précédents. Cette production, en sixième semaine à l'affiche, est digne de la mise en scène la plus ferme et la plus soignée, agrémentée de magnifiques extérieurs marocains, et jouée par trois des grandes vedettes actuelles: Danielle Darrieux, Georges Marchal et Paul Meurisse.

"Bethsabée" représente de manière éclatante, le cinéma français.

Spectacles du nouvel an dans cinq théâtres

La direction de cinq théâtres du centre de la ville se prépare à célébrer l'arrivée du nouvel an, en organisant des programmes cinématographiques de choix.

Au Loew's, les cinéphiles verront la plus récente comédie de Danny Kaye, "A Song Is Born". Sa partenaire est la ravissante Virginia Mayo. L'intrigue tourne autour d'un professeur de musique qui travaille sur une encyclopédie de la musique. Il essaye de découvrir l'origine du jazz. Evidemment il rencontre sur sa route Virginia Mayo qui lui cause toutes sortes de difficultés.

Au Palace, on pourra voir la plus récente et une des plus drôles comédies de Bob Hope, "The Pale Face". Sa partenaire est l'illustre Jane Russell. Bob Hope incarne le rôle d'un dentiste ambulant qui arrache toujours les "mauvaises" dents. Ce qui le plonge dans toutes sortes d'aventures et le tient sur le qui-vive jour et nuit.

Au Capitol, la direction mettra à l'affiche "One Sunday Afternoon", avec Dennis Morgan et Dorothy Malone. C'est une comédie romantique qui se déroule au tournant du siècle alors que les bécanes à deux sièges étaient à la mode. La musique a été écrite par Ralph Blane.

Le Princess mettra à l'affiche "The Luck of the Irish", avec Tyrone Power et Anne Baxter. Enfin à l'Orpheum, on pourra voir "My Dear Secretary", avec Loraine Day et Kirk Douglas.

La location des sièges commencera dès demain.

"La Couleur qui tue", à l'affiche samedi prochain

Pour la semaine prochaine la direction du cinéma Champlain mettra à l'affiche deux films d'action violente, l'un policier l'autre une aventure des temps de guerre.

Le premier, "La Couleur qui tue" Green for Danger), raconte une mystérieuse intrigue. Teinté d'un excellent humour profondément britannique, ce film policier s'écarte, grâce à cette qualité assez rare, des sentiers battus. Il sera apprécié du grand public qui aime cet habile amalgame d'épouvante et de fantaisie.

Alastair Sim est un bien curieux inspecteur tout en finesse, Trevor Haward joue lui aussi avec beaucoup d'intelligence, Sally Gray et les autres artistes sont également fort bons. Ce programme double comportera aussi "Un Soir de Rixe" (Waterloo Road), dont les interprètes sont John Mills, Stewart Granger et Alastair Sim.

Nous sommes à Londres pendant l'hiver 1940-1941. Une femme, dont le mari est parti au front accepte de sortir avec un soi-disant réformé, en réalité un voyou, ancien boxeur, propriétaire de dancing.

Le mari prévenu par sa soeur, revient à l'improviste et l'on assiste à un combat qui donne au film un passionnant climax.

Sammy Kaye, le populaire chef d'orchestre, qui sera au Forum, demain soir. Son ensemble rendra les plus jolies mélodies modernes, interprétées selon son style si personnel.

sur tous les tons

(Par Paul Roussel)

Tons majeurs et tons mineurs

On n'écrit-on pas sur la musique. Voici, ou je commets une erreur grossière, un art dont la littérature prête à la confusion la plus entière. On ne sait jamais au quoi s'en tenir. Voici une autorité, ou du moins voici un monsieur sur le goût duquel on se fie, qui déclare des choses invraisemblables sur la musique. Peut-être ce monsieur est-il terriblement ennuyé par une expression de l'art qui lui échappe, ou peut-être s'ennuie-t-il aussi dans la société la mieux choisie, chez lui avec son épouse, ou tout seul au cinéma.

C'est vrai; on a beau lire tous les auteurs, tous se contredisent, émettent des propos intéressants mais paradoxaux et s'accordent à tout plutôt que de s'accorder entre eux. Ainsi, le philosophe George Santayana est un profond penseur, pessimiste et mystique. Il dit: "La musique, comme la vie, est essentiellement inutile". Allez donc vous fier à une assertion de cette veine, surtout après avoir éprouvé, au dernier concert ou au dernier récital, des émotions qui vous élèvent au-dessus de vous-mêmes! Un art qui soulève la frénésie, l'extase intolérable, des haines violentes aussi, n'est point propre à être rejeté aussi négligemment. Méfions-nous de ceux qui disent qu'ils ne fréquentent pas les salles de concerts, qui n'assistent jamais à une manifestation musicale parce que l'atmosphère, les auditeurs, l'orchestre ou le soliste les ennuient. Il me fait penser celui-là à cet autre qui déclare n'avoir pas le temps de lire. La vérité est, sans doute, que la musique l'embête et qu'il a une peur bleue de passer pour un ignorant ou un incapable en l'avouant. J'aime mieux ce mot d'un peintre tout-à-fait amusical: "Bach m'ennuie, certes, mais Debussy: quel peintre!"

"L'homme qui n'a point de musique en lui", disait Shakespeare, "est apte à toutes les trahisons, tous les complots. Ne mettez jamais votre confiance en cet homme". Longfellow, lui, certifie péremptoirement: "La musique est le langage universel du genre humain".

Mots amusants

Certains auteurs, toutefois, tout en aimant ou en détestant la musique, s'amusent énormément à ses dépens. Ainsi Baudelaire écrit quelque part: "J'aime Wagner, mais la musique que je préfère est celle que fait un chat pendu par la queue dans une fenêtre, et cherchant à mettre ses griffes dans la vitre. Cela produit un curieux grattement que je trouve, à la fois, étrange, irritant et harmonieux". Oscar Wilde, grand amateur de mots piquants, loge cette phrase dans un texte: "Quand on entend de la mauvaise musique, c'est un devoir de la noyer dans la conversation". Excellente idée, mais il ne faudrait point essayer de mettre cette solution à l'épreuve; on risque, ainsi, que les amateurs de musique disent des choses très, très noires sur moi.

Jules de Goncourt n'aimait pas beaucoup la musique, dit-on. Pour lui: "Ce que j'aime le mieux, de la musique, sont les femmes qui viennent l'entendre". Il y a beaucoup de gens comme ça qui fréquentent les salles de concerts. Il y a aussi les femmes qui disent: "Ce que j'aime le mieux, de la musique, sont les messieurs qui viennent l'entendre" ou les messieurs qui assurent qu'un véritable amateur de musique est celui qui, entendant une jolie interprète de l'opéra chanter dans sa baignoire, met plutôt l'oeil que l'oreille au trou de la serrure.

Il y a aussi les techniciens qui, dépourvus du don de l'éternelle émotion musicale, s'amuse à prononcer partout que la musique "est une sorte de calcul déguisé" avec M. Leibniz, théoricien. George-Bernard Shaw fut, autrefois, grand amateur de musique. Ses textes de critiques faisaient frémir, à l'avance, les blondes soprani, les brunes pianistes. Il dit: "L'enfer est plein d'amateurs de musique. La Musique est le brandy des damnés". C'est possiblement, une idée qui suit le prolongement direct du fougueux auteur du "Parfait Wagnérien".

Ernest Newman, autre critique musical anglais, adoptant cette attitude à la mode qui veut qu'on ne s'enthousiasme de rien, écrivait des choses cinglantes sur l'opéra, dont ce mot: "Le seule différence qu'il y a entre une maison d'opéra et les autres asiles d'aliénés est que les musiciens s'en tirent toujours sans examens officiels".

Pour finir, une petite histoire. Un monsieur (comme dans la rangaine) que ses filles aient finies de s'apprêter pour aller à l'opéra. A la fin, il se fâche et hurle: "Comme vous en prenez du temps, mes filles! Regardez-moi; un peu de coton dans chaque oreille et je suis prêt!"

Echos et commentaires

Mademoiselle Andrée Blais, de Montréal, se faisait entendre récemment à Halifax, en récital de piano, la jeune artiste a jouée, entre autres oeuvres, des compositions d'André Mathieu (dont le Concerto de Québec) et, aussi, des pages de Bach, Ravel, Wagner, Schumann. Elle fit entendre, aussi, quelques-unes de ses propres oeuvres.

* * *

A l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, samedi dernier: audition des travaux de la classe de compositon dont M. Claude Champagne est le titulaire. Les choeurs furent dirigés par M. Champagne lui-même. Il y fut entendu une "Messe" complète, "a capella" pour trois voix égales, écrite par une religieuse et, autre travail d'une religieuse également dont on dit beaucoup de bien: un "Kyrie" pour choeur. On exécuta un "Trio pour flûte, harpe et voix", cette dernière jouant le rôle d'un instrument. "Le Voeu de ma Subconscience", quatre "anigmes" en quatre parties; des pièces de piano de Huguette Séguin, de Jacqueline Poirier et de Mlle Lobenski; des chansons de Pauline Guilbeaut, de Thérèse Charbonneau et d'André Lescault, interprétées par cette dernière; une "Chanson de Pâques" de Mlle Lucie Beaudet; un "Hymne à la Sainte Trinité" pour grand choeur, etc., etc.

* * *

La Faculté de Musique de l'Université McGill nous fait part qu'elle recevra et présentera, dimanche le 19 décembre, en un récital privé donné sur invitation, la célèbre cantatrice belge: Madame Ria Lenssens. Cette artiste est une des plus réputés soprani européens de l'heure. Jusqu'à son arrivée à Montréal, où elle fut nommée professeur à la Faculté de Musique, madame Lenssens était professeur au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles. Elle s'est fait entendre dans la plupart des capitales européennes en concerts, en oratorios et à la radio; elle a fait, également quelques enregistrements sur disques. L'artiste chantera en français, en anglais, en flamand et en allemand. Au piano, le doyen de la Faculté: M. Douglas Clarke.

* * *

L'Association des Elèves du Conservatoire de Musique de la Province de Québec nous fait tenir la nouvelle suivante: le 17 décembre, c'est à dire demain soir, au Conservatoire, concert de musique de chambre donné par les classes de M. ouis Bailly, à 8.15 heures.

CHRONIQUE

Vrai ou faux

1—Beniamino Gigli, le grand ténor italien, fit ses débuts américains dans "Carmen", au Metropolitan, en 1920.

2—Le répertoire d'opéra de Caruso aurait compris plus de trente rôles.

3—L'une des plus belles revisions du "Clavecin bien-tempéré" de Bach entre plusieurs par de nombreux auteurs, serait celle d'Eugène d'Albert, compositeur d'opéras.

4—L'Orchestre des Concerts Lamoureux, fondé par Charles Lamoureux, existerait depuis trente-cinq ans.

5—Et l'Orchestre des Concerts Colonne, fondé par Edouard Colonne, depuis 64 ans.

Réponses aux questions de la semaine dernière

1—Vrai; en effet, le violoniste Sarasate fit, en 1889, une tournée brillante aux Etats-Unis.

2—Vrai; Gershwin était aussi peintre, à ses heures. Il existe un fort intéressant portrait du compositeur, par lui-même.

3—Faux; Gregor Piatigorsky est violoncelliste; en 1923, il était premier pupitre de la Philharmonique de Berlin.

4—Vrai; en effet, le mot "scherz" signifie, en allemand, quelque chose de très gai, de très humoristique; d'où "scherzo" pour une oeuvre de cette nature. Ceux de Chopin sont très mélancoliques, parfois, mais ceux de Beethoven (forts représentatifs) atteignent parfois l'ironie mordante.

5—Faux; Debussy avait 22 ans lorsqu'il décrocha le Prix de Rome pour sa Cantate: "L'enfant Prodigue".

Au Quartier Latin

Jeune danseuse mexicaine en vedette

La vedette du spectacle que présente la direction du Quartier Latin est une jeune danseuse mexicaine, Rosita. Avec elle, on peut voir et entendre le ténor canadien-français Charles-Emile Brodeur et Germaine Giroux qui agit comme maîtresse de cérémonies et interprète quelques pièces de son répertoire.

Rosita est aussi jeune que jolie. Possèdant un charme mexicain irrésistible, elle a vite fait de conquérir son auditoire par ses danses, ses costumes et sa personnalité. Frêle comme une poupée, pimpante comme une jeune débutante, Rosita danse avec une fraicheur et un entrain remarquables. Elle y va aussi d'une petite chanson amusante "Cocorico". Rosita qui semble en être à ses débuts au cabaret, possède beaucoup de talent.

Charles-Emile Brodeur a remplacé à quelques minutes d'avis un chanteur mexicain. Il reprend ses vieux succès dont "Passionnément". La nature l'a doué d'un belle voix de ténor, ce qui nous fait oublier que souvent son débit n'est pas encore tout à fait au point.

Quant à Germaine Giroux, elle rend quelques pièces de son répertoire dont "Monsieur Ernest" a réussi". Toujours la même vigueur d'interprètation, toujours les mêmes qualités. Comme maitresse de cérémonies elle est sans rivale à Montréal.

Fernand Bordeleau et son orchestre apportent l'appui nécessaire aux artistes. Ceux qui aiment danser apprécieront certainement la musique de Jos Satana.

Un exploit peu commun

On parle beaucoup de la fameuse scène finale du film "Nn Aigle à deux têtes". Déjà au théâtre elle faisait sensation. En effet Jean Marais empoisonné s'écroulait du haut d'un escalier de huit marches. Il réussissait ce prodige de le recommencer tous les soirs sans se faire mal. Au cinéma, l'escalier s'est augmenté et c'est 19 marches qu'il a fallu que le courageux jeune premier traverse dans sa chute. Ce fut un événement qui mit le studio en émoi, d'autant plus que Jean Marais ne voulut pas être doublé. Cet exercice périlleux ne fut tourné qu'une fois. Tout est bien qui finit bien pour ce grand film français.

La musique

Triomphe de la violoniste française Ginette Neveu aux Concerts Symphoniques

(Par Paul Roussel)

Vladimir Golschman, le chef d'orchestre invité au dernier Concert Symphonique, et Ginette Neveu, la soliste, obligent l'admiration. En peu de temps, de nombreuses répétitions étant nécessaires pour atteindre à la correction, le chef a plié l'ensemble orchestral sous son aimable domination et Ginette Neveu nous a fait entendre son extraordinaire, ainsi que célèbre interprétation du Concerto de violon de Brahms.

Une fois de plus les qualités françaises brillèrent de tout leur éclat. Car si M. Golschman s'est acquis une belle réputation d'interprète de la musique française, c'est exactement parce que son style est à la fois sûr et léger, brillant, un peu ironique même, sans cesse concis. Mademoiselle Neveu, elle, est l'artiste française qui considère l'interprétation comme un but et la technique comme un moyen d'y parvenir. On ne peut point accoller à son nom déjà fameux de jeune virtuose du violon une épithète traditionnelle à l'esprit français: la finesse. Car l'emportement souvent démesuré de cette artiste n'a rien de délicat, de fin, de retenu.

Son titre

Le titre de Ginette Neveu, indiscutable et flagrant: la plus grande violoniste d'aujourd'hui. Nous ne voyons personne, en cherchant soigneusement, qui puisse oser lui disputer cette tutelle. Virtuose accompli, elle semble considérer la technique négligemment; c'est à dire que ses efforts multiples l'impression qu'elle donne de "travailler" fortement, ne sont point suscités par une maîtrise violonistique qui est manifeste. Non; une vigueur extraordinaire caractérise son jeu qui est à la fois profond et un peu chargé.

Son interprétation du Concerto de Brahms, pour laquelle elle est si justement réputée, est extrêmement nerveuse mais d'une beauté, d'une grandeur étourdissantes. Tout y est tendu à l'extrême; une véritable rage semble parfois la posséder, mais comme tout cela est pensé! Comme les "climax" sont amenés logiquement, avec une habileté incompamable! La "cadence" du premier mouvement, un chef-d'oeuvre d'écriture et, aussi, un chef-d'oeuvre d'interprétation est inoubliable de ferveur.

Le second mouvement, par elle transfiguré, n'est point aussi calme que celui qu'on a l'habitude d'entendre. Mais une légère agitation ajoute à la pureté de ligne dont le revêt l'artiste. Il brille un peu froidement et son éclat se transpose, finalement, en véritable apothéose. Le dernier mouvement manque sans doute de véritable entrain; il touche souvent à la fièvre, à l'énervement. Mais, en général, cette interprétation doit compter parmi les plus intéressantes que nous ayons entendu du Concerto, et certainement, la plus enlevante.

M. Golschman

Sous la direction de ce chef compétent, l'orchstre se sentit parfaitement à l'aise. Une "Chaconne" de Vitali-Lévy, sous une orchestration un peu trop recherchée, valut un équilibre orchestral des plus homogène.

Vladimir Golschman préféra retenir le jeu de l'orchestre, au cours de l'exécution du Concerto de Brahms, plutôt que de faire des merveilles et de risquer des mouvements dangereux. Malgré sa droiture un peu morne, ce traitement ne manqua point de charme, ni de correction.

"La Péri" de Paul Dukas tombe dans les cordes du chef de St-Louis: une exécution preste, élégante. Son brio fit oublier, à maintes reprises, la pauvreté apparente de ces pages, ses harmonies un peu vulgaires. L'Orchestre des Concerts s'y montra, également, à la hauteur de sa tâche.

"La Valse" de Maurice Ravel, les premières mesures, sonna faussement et ne fut point affublée de cette élégance vaporeuse ou sensuelle que le compositeur a voulu lui donner. Cette valse est une parodie, soit, mais la parodie ne tient plus si on accélère constamment le tempo et évite cette largesse de sonorité, cette générosité des lignes qui veut justement moquer Strauss ou Offenbach. L'exécution fut, ainsi, troublée et confuse.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Luxury Liner". 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

PALACE. — "Good Sam". 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

CAPITOL. — "The Black Arrow". 10.25, 12.45, 3.05, 5.25, 7.45, 10.05.

PRINCESS. — "River Lady". 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

IMPERIAL. — "Coroner Creek". 10.00, 12.55, 3.55, 6.55, 9.55. "Racing Luck". 11.35, 2.30, 5.30, 8.30.

ORPHEUM. — "Pitfall". 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.50.

ST-DENIS. — "L'Eventail". 12.00, 3.15, 6.20, 9.45. "Les Trafiquants de la Mer". 1.30, 4.55, 8.15.

CINEMA DE PARIS. — "Bethsabée". 11.50, 2.20, 4.50, 7.20, 9.50.

CHAMPLAIN. — "Femme est toujours jolie", 12.15, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

Nos accordeurs de piano
CRescent 2500-3000
Ass. Canadienne-Française des Aveugles
Incorporée
COOPEREZ AVEC LES AVEUGLES
904 Beaubien Est Montréal

Venez entendre vos mélodies préférées qu'interprète pour vous
Paul Gingras
TOUS LES JOURS
de 8 h. 30 à la fermeture
Le prodigieux pianiste
- L'endroit de votre choix pour le lunch
- A l'heure du dîner, un menu hors de pair
- Pour l'apéritif, notre bar et le cocktail lounge
- Service courtois

Le Café 400
1490 DRUMMOND
DOLORES
et son violon
— ET —
Denise DUPUIS
et ses mélodies
DANSE ET SPECTACLE CONTINU
Nouvelle administration
Pour réservation: PL. 6345

Blue Bird
CAFE
1220, rue Université
MA. 8827

CE SOIR ★ AU GESU
MA. 3688
"TIT-COQ"
Pièce en trois actes de GRATIEN GELINAS

"Restaurant"
CAPRICE
SEMAINE de PRÉ-OUVERTURE

VENEZ DANSER AVEC
Sammy Kaye
ET SON ORCHESTRE
PLUS
l'hilarante revue radiophonique
"so you want to lead a band"
Nombreux prix de valeurs
AU FORUM VEND. SOIR 17 DEC.
A l'avance 1.75 taxe comprise.
Le soir même 2.00 taxe comprise.
Billets en vente chez: Lindsay, LaSalle Music, Modernage, Café Esquire, au guichet du Forum.
Concurrents: Envoyez votre inscription à Paramount Entertainment, 1405 Peel.

UNIVERSAL-INTERNATIONAL presents
Yvonne DeCARLO · Dan DURYEA
Rod CAMERON · Helena CARTER
"RIVER LADY"
COLOR BY TECHNICOLOR
with LLOYD GOUGH · FLORENCE BATES
THE NEW PRINCESS
A L'AFFICHE

Robert Louis Stevenson's
"The Black Arrow"
starring LOUIS HAYWARD · JANET BLAIR
and featuring GEORGE MACREADY · EDGAR BUCHANAN
Capitol
A L'AFFICHE

2e SEMAINE
GARY COOPER · ANN SHERIDAN
LEO McCAREY'S
GOOD SAM
Palace

M.G.M.
LUXURY LINER
3e semaine
GEORGE BRENT
JANE POWELL
LAURITZ MELCHIOR
FRANCES GIFFORD
MARINA KOSHETZ
XAVIER CUGAT
IN COLOR BY TECHNICOLOR
Loew's

Deuxième semaine
DICK POWELL · LIZABETH SCOTT
PITFALL
Orpheum

COLUMBIA PICTURES presents
CORONER CREEK
A CINECOLOR
RANDOLPH SCOTT
MARGUERITE CHAPMAN
plus "RACING LUCK"
2e semaine...
Imperial

Ge SEMAINE
Cinéma de Paris
Danielle DARRIEUX
GEORGES MARCHAL
avec JEAN MURAT
et PAUL MEURISSE
dans
BETHSABEE

ST-DENIS à l'affiche
DANY ROBIN
HENRI VIDAL
dans L'Eventail
PIERRE RENOIR dans LES TRAFIQUANTS de la MER

"Je ne dois jamais vieillir"
BETTE DAVIS
dans "LA FEMME AIMÉE EST TOUJOURS JOLIE"
A L'AFFICHE
AU THEATRE
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E. . . FA. 1665

GAYETY Tel MA 3759
TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30 p.m.
SAMEDI 2.30 7.30 10.00 p.m. SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.05 a.m.
EN DEUXIEME SEMAINE
A LA DEMANDE POPULAIRE
GEORGES ALBAN
le fameux fantaisiste parisien
JULIA CUMMINGS
la reine des comédiennes
Phyllis Gayle — Pat Valley — Black & Dundee — Les 3 Parks — Giano Liano et l'extraordinaire comique HARRY ROSE

MONUMENT NATIONAL
Variétés Lyriques
CE SOIR dernière du
TZAREWITCH
de Franz LEHAR
Rideau: 8.24 P.M.
Bureau fermé de 6 h. à 7.15 P.M.
PLateau 9161

LE MEILLEUR SPECTACLE DE COULEUR
A MONTREAL
CE SOIR et tous les soirs ★
BILL CARTER
AS DU XYLOPHONE
— UN SPECTACLE A LUI SEUL
AVEC
Edith Gibson — Charmante danseuse
Ruby Brown — Danseuse émérite
NOVELLA TAYLOR — Chansons populaires
DUSTY FREEMAN — M. C. et comédien
LOUIS METCALFE et son orchestre du Saint-Michel
LE MEILLEUR SPECTACLE DE COULEUR A MONTREAL
DEUX SPECTACLES CHAQUE SOIR 11 H. P.M. ET 1 H. A.M.
Pas de frais de couvert
BIERE • VIN • BOISSONS FORTES
Café ST-MICHEL
770, de la Montagne
Téléphone: FI. 0598

A LA
Salle St-Moritz
DU
MAROON CLUB
Il y a danse tous les soirs avec
PETER BARRY
et son orchestre de
RUMBA

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Gala

La première du film en couleur "Maternité" de l'Office National du film, aura lieu ce soir, 16 décembre, à 8 h. 45 p.m., à l'auditorium du Jardin Botanique, rue Sherbrooke est. L'honorable Paul Martin, ministre fédéral de la Santé, présentera à cette occasion le millionième exemplaire du livre: "La Mère Canadienne et son Enfant".

* * *

Causerie

A l'Ecole des Arts et Métiers, le rév. Père Marcel-Marie Desmarais, o.p., donnera le vendredi soir, 17 décembre, à 8 h. 30, une causerie intitulée: Mes trois ans au Brésil. La conférence est sous les auspices de l'Union des Latins d'Amérique.

* * *

Déplacement

Monsieur Jean Bruchési a quitté Montréal pour rentrer à Québec, après avoir assisté à une réception donnée à l'hôtel Ritz pour le lancement de son ouvrage "Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui.

* * *

Réceptions

Le comte et le comtesse Victor de Keyserling reçoivent cette semaine, à leur domicile, à Westmount, plusieurs parents et amis, notamment: M. R. W. Keyserling, éditeur de "The Ensegn", et Mme Keyserlingk; M. N. Timiras, ancien attaché de Roumanie auprès du Saint-Siège, et Mme Timiras; le baron Cecil Hahn; M. et Mme B. Hesketh, de Paris; M. Marcel Gagnon, du Canada, et Mme Gagnon, ainsi que M. Léopold Hébert de la Presse.

* * *

Mlle Ginette Neveu, artiste invitée, ainsi que M. Vladimir Golchmann, chef d'orchestre à l'audition des Concerts symphoniques au Plateau, hier soir, étaient les invités de Mme Louis Gélinas, à l'issue de ce concert.

* * *

Les Amis de l'Art

Mme Paul E. Poirier recevait de 5 à 7, jeudi dernier à l'issu du Concert qui avait lieu au Séminaire de St-Hyacinthe sous les Auspices des Amis de l'Art.

Parmi les invités venus de Montréal, on remarquait Mme Hector Perrier, présidente; Mmes Charles Monast, Anatole Désy, Romain Pagé, Manolita Del Vayo Gallagher; Mlles Yolande Viger, Colombe Pelletier; MM. Gilles Lefebvre, Rafael Mazella et Edouard Blouin.

* * *

Canadian Women's Press Club

Le dîner annuel de Noël de la section montréalaise du Canadian Women's Press Club a eu lieu hier soir dans la suite vice-royale de l'hôtel Ritz-Carlton. A cette occasion, il y avait chants de Noël exécutés par un choeur d'enfants.

* * *

Bal annuel

Le bal annuel du Cercle espagnol de l'Université McGill a lieu ce soir en la salle de bal du "McGill Union". Sous la direction de Julio Reyes, un programme de chants et danses de l'Amérique du Sud sera exécuté. Pour renseignements, prière de communiquer avec Mlle A. Borisenko.

* * *

Déplacements

M. Ernest Triat, consul général de France à Montréal, est actuellement à Ottawa, l'hôte de Son Excellence l'ambassadeur de France et de Mme Francisque Gay.

* * *

Mme Robert Lee-Smith est retournée à Baltimore, après avoir passé deux semaines à Montréal, chez ses parents, l'hon. juge et Mme Sévérin Létourneau.

* * *

M. et Mme Paul Beaulieu, accompagnés de leurs enfants, Marie et Robert-Louis, se sont embarqués dimanche, à bord du "New Amsterdam" pour revenir au pays, après un séjour de plusieurs années en France. A leur arrivée, M. et Mme Beaulieu et leur famille seront les invités de Me Emery Beaulieu, C.R., et de Mme Beaulieu.

* * *

M. et Mme Henri Bray, de Québec, partiront, cette semaine pour la Floride.

Rhumes d'enfants

Pour soulager du malaise sans drogues, frictionnez avec du VICKS VAPORUB

Parlons régime

Question régime maintenant. Pour se bien porter, il faut s'alimenter parfaitement. Or, en hiver, on a toujours tendance à trop manger, trop gras, trop riche. Si vous voulez vous bien porter d'ici aux fêtes, ne commettez aucun excès. Comme les jours de liesse, on a mille et une occasions de trop manger et... peut-être de boire plus qu'on n'en a l'habitude, c'est donc une bonne chose que de se préparer à toute éventualité. Le foie en bonne santé accepte mieux et plus de choses que celui qui, d'avance, se sent engorgé et forcé. On ne peut pas être jolie quand on se porte mal, quand on est fatiguée, quand on a une digestion difficile.

N'abusez pas du chocolat, des bonbons, des liqueurs, des breuvages excitants. N'acceptez pas plus de cigarettes que vous avez l'habitude d'en fumer et vous serez sûre d'être bien, et gaies et rayonnantes, pour les jours de fête.

Et rien ne vous empêchera, par la suite, quand le temps des fêtes sera passé, de faire un petit régime, pas trop ardu non plus, mais qui vous aide à vous désintoxiquer. La nature fait bien ce qu'elle fait. Et dès que la lassitude, le manque d'entrain arrivent, c'est le signe infaillible que quelque chose ne va pas. On devrait écouter cet avertissement de la nature et prendre le repos voulu.

Quelques jours seulement nous séparent de Noël. C'est le temps d'y penser. La mère de famille a, à ce moment-ci un surcroit de besogne et elle aussi doit ménager sa santé. Mesdames, vous qui restez à la maison pour prendre soin de votre famille, vous qui êtes le Ministre de l'Intérieur, arrangez-vous pour que tout votre travail se fasse sans que vous arriviez aux fêtes fourbues. Je vous assure qu'il vaut mieux, quand la fatigue vous gagne et que les reins vous font mal, vous arrêter un petit quart d'heure et vous reposer, soit étendue sur un divan ou assise dans un bon fauteuil en prenant une tasse de thé que vous forcer à travailler quand même pour dépasser la limite de vos forces et payer tout cela très cher. On a trop besoin de vous, dans la maison pour que vous preniez la chance de tomber malade. Il vaut mieux vous lever une demi-heure plus tôt et vous coucher une heure plus tard, que vous forcer à travailler lorsque vous êtes la proie de la fatigue.

Un proverbe dit: "Si chacun balayait devant sa porte, la ville serait propre". On peut le transposer et dire: "Si chacun prenait soin lui-même de sa santé, que d'ennuis seraient évités".

On ne lutte pas avec le froid, c'est toujours lui qui gagne, et quand les organes crient au secours, pour cause de fatigue, les forcer ne vaut pas mieux. Agir raisonnablement n'est pas difficile et c'est tellement plus plaisant...

Odette Oligny

Mme J.-L. Ilsley est revenue d'Ottawa où elle était l'invitée de Mme P.-D. Lyons.

* * *

L'hon. juge et Mme Lucien Cannon sont retournés à Québec après avoir passé une semaine à l'hôtel Windsor.

* * *

Lorrain-Smith

Dans la plus stricte intimité, Mlle Marie-Lucienne-Rachel Smith, fille de M. Hormisdas Smith et de Mme Smith, décédés, a épousé récemment, l'honorable Joseph-Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics dans le gouvernement provincial, fils de M. Joseph-Alfred Lorrain, décédé, et de Mme Lorrain. Le R. P. Pierre Trudel, O.P., bénit le mariage dans la chapelle de l'église de la Nativité d'Hochelaga. La mariée était accompagnée de son frère, M. Gérard Smith, et M. Lévis Lorrain était le témoin de son frère. Après la cérémonie, la réception eut lieu à l'hôtel Queens.

LA DISCIPLINE DANS LA VIE FAMILIALE

Autrefois, la discipline dans la vie familiale signifiait une sorte d'obéissance aveugle, privée de tout raisonnement et de logique de la part des enfants, mais de nos jours, cette discipline familiale signifie tout autre chose.

C'est ce qu'exprimait devant les membres de l'Electrical Club of Montreal, le Dr Douglas J. Wilson, qui était hier le conférencier invité au dîner-causerie hebdomadaire de ce club.

Le Dr Wilson, qui est attaché au personnel du "Montreal Daily Star", a attaché beaucoup d'importance, au cours de sa conférence, à la discipline au foyer.

Le conférencier s'est dit d'avis que la discipline imposée aux enfants ne doit pas être trop sévère, car elle empêcherait chez eux l'initiative de se développer, ce qui plus tard leur nuirait beaucoup dans la vie. Ce manque d'initiative engendre chez l'enfant qui a été soumis à une discipline trop sévère un complexe d'infériorité.

Le conférencier a aussi insisté sur l'attitude que les parents doivent prendre à mesure que leurs enfants vieillissent.

La surveillance doit augmenter, de continuer le conférencier, à mesure que l'enfant grandit et cette surveillance doit se continuer jusqu'à ce qu'il devienne assez initié à la vie, et capable de raisonner ses actes.

En un mot, les bons parents, selon le Dr Wilson, sont ceux qui graduellement lancent leurs enfants dans la vie, après leur avoir appris leurs devoirs envers la société et envers eux-mêmes.

Le conférencier fut remercié par M. E. A. Thorne.

Un mot d'ordre retentit dans tous les pays du monde: il faut supprimer la tuberculose.

—C'est une utopie!

—Peut-être, mais ce n'est pas une raison pour ne pas tenter tout ce qui est en notre pouvoir pour diminuer le taux de la mortalité causée par cette maladie.

S'il est un coin de l'univers où la lutte doit s'intensifier, c'est bien ici, dans la province de Québec.

—Pourquoi?

—Tout simplement parce que notre taux de mortalité par tuberculose est excessivement élevé — presque trois fois plus, par exemple, que dans la province voisine!

Partant du fait que la tuberculose est évitable, certaines organisations sociales travaillent à la prévention de la maladie. Une des meilleures armes, c'est le dépistage précoce de la tuberculose. Quand un cas est découvert, tous ceux et toutes celles qui sont en contact avec un malade sont surveillés.

L'idée magnifique du Timbre de Noël a germé dans le cerveau d'un petit facteur danois Einar Holboll.

A l'origine, il coloria lui-même des petits rectangles de papier et il les vendit au profit des malades.

Cette idée a fait fortune. Elle s'est répandue d'abord dans les pays scandinaves et dans le monde entier. Le produit de la vente de ces timbres forme un capital qu'on utilise pour la lutte contre la tuberculose. C'est ainsi que, pour une somme modeste, même les plus pauvres peuvent contribuer à une oeuvre de prévention à laquelle toute la population est intéressée.

Tous les ans, à cette époque, une campagne est lancée en faveur de ce timbre, de ce petit timbre, modeste serviteur d'une grande idée.

Personne ne saurait rester indifférent aux chiffres désastreux que des statistiques implacables nous fournissent! La province de Québec est en tête de toutes les provinces du Dominion dans le domaine de la mortalité causée par la tuberculose. Il faut que chacun de nous se rende compte de la situation et fasse sa part pour aider à combattre les méfaits de la tuberculose.

Un des principaux éléments de la lutte contre la peste blanche, c'est le dépistage des cas le plus tôt possible après le début de la maladie. Vient ensuite le dépistage des cas de contact.

Or, la campagne du Timbre de Noël a précisément pour but d'aider au dépistage de la tuberculose.

Donc, en achetant des Timbres de Noël, nous travaillons à la prévention de la tuberculose.

Cette maladie est une ennemie qui ne sera pas abattue facilement. Elle a la vie dure. Nous avons déjà obtenu sur elle des avantages marqués. Mais la lutte sera longue et c'est par la coopération de toutes les bonnes volonté que nous arriverons à la vaincre définitivement.

Le Timbre de Noël nous donne l'occasion d'aider ceux et celles qui ont en main la lutte contre la tuberculose.

Tous — grands et petits, pauvres et riches — peuvent collaborer à l'oeuvre magnifique.

Voilà pourquoi il faut acheter des Timbres de Noël.

La bourse du Ladies' Morning Musical Club

La Ladies' Morning Musical Club est heureux d'annoncer que la bourse Kerry-Lindsay au montant de $100.00 octroyée chaque année par concours a été décernée la semaine dernière à Thérèse Charbonneau, pianiste, d'Ottawa. Le concours avait réuni vingt-cinq concurrentes. Mlle Charbonneau est élève à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont.

Seules les membres étudiantes du L.M.M.C. pouvaient concourir pour cette bourse.

La retraite fermée de Noël

Hommes et jeunes gens sont invités à venir réfléchir et prier à la Villa Saint-Martin du jeudi soir 16 décembre au dimanche après-midi 19 décembre 1948.

Pour réserver votre chambre, appelez M. Alphonse Bourdeau, CH. 6022 ou le P. Paul Racine, S.J. CH. 3103.

Donnez

des articles en chenille de Murray-Bay

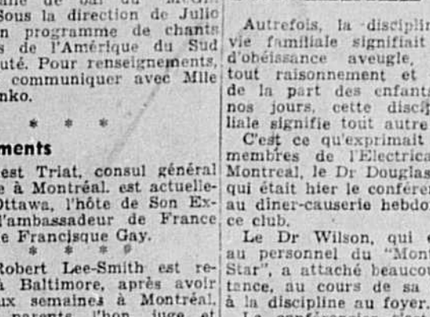

Couvertures $8.95... Couvre-lit, simples $14.95, doubles $16.50... Couvertures pour bébés, rose et bleu $3.95... Couvre-lit pour bébés, modèle "Little Mary" $4.50...

GRATIS emballage des fêtes, un service spécial à C.S.L.

C.S.L. Gift Shop

1480 O., SHERBROOKE

Magasin ouvert toute la journée le samedi, d'ici Noël

LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes très nerveux. La plupart du temps, votre esprit devance vos actions. En conséquence vous avez des tendances à être trop impulsif et vous tenterez d'accomplir des choses qui ne sont pas toujours pratiques. Vous possédez un vrai "caractère" et vous ne comprenez pas facilement. Vous possédez des aptitudes littéraires qui ne doivent pas être négligées. Votre sens de l'humour est très vif, mais vous êtes aussi trop incliné à être caustique et tranchant dans vos remarques. Ceci apparaitra dans vos écrits et vous devez vous garder de blesser ceux que vous critiquez. Vous voudrez beaucoup de changements dans votre vie. Votre nature est très émotive et vous êtes enclin à tomber trop soudainement amoureux. Vous vous attendez toujours à rencontrer la "personne" et cette recherche continuelle de cette personne qui comprendra votre caractère et qui pourra vous rendre l'amour que vous lui donnez vous jette dans des chaos romantiques. Il est important donc que vous appreniez à vous contrôler. Ce manque de contrôle amènera des résultats désastreux.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparait ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Une journée idéale pour obtenir tout ce que vous désirez, aussi profitez-en. Réalisez donc des profits.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Les problèmes d'embauchage sont facilement résolus aujourd'hui. Si vous cherchez de l'emploi, vous en trouverez.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Une journée favorable à toutes activités sociales ou romantiques. Les choses tourneront à votre avantage.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Vous trouverez agréable de tenir compagnie à de jeunes personnes — vos enfants ou peut-être ceux des autres.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Le développement de quelque nouvelle idée vous apportera des profits. Réalisez une transaction payante.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Les idées originales ou de nouveaux projets de publicité seront favorablement reçus. Soyez agressif.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Un projet que vous entreprenez aujourd'hui sera voué au succès. Vous ferez des profits.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Profitez des heures de l'après-midi pour pousser de l'avant quelque nouvelle idée.

Lion — 24 juillet au 23 août — Si vous cherchez de l'amour vous le trouverez. Des événements sociaux vous procureront beaucoup d'agrément.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Développez quelque nouvelle idée aujourd'hui et vous en retirerez des gains.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Combinez et les affaires et les plaisirs pour votre profit aujourd'hui. Une sphère pourra influencer et aider l'autre.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Il se peut que vous ayiez à entreprendre un voyage aujourd'hui. Profitez-en.

Le patron du jour

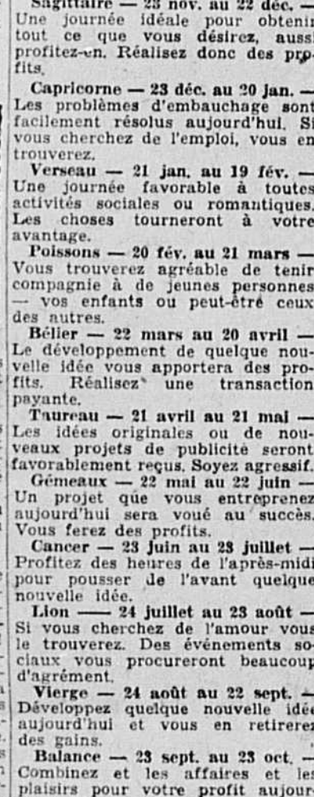

No 9314

Pour la toute jeune fille, c'est une robe fort gentille. Les volants à l'épaule et les deux autres au bas de la taille sont d'une élégance originale.

Le patron 9314 est établi dans les grandeurs (fillette) 10, 12, 14, 16. La grandeur 12 requiert 3½ verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

DRUMMONDVILLE, Qué., 13 (C.P.) — Admettant que la pluie de novembre a contribué à améliorer la situation, F. A. Chisholm, président de Southern Canada Power Company, a déclaré que la situation de l'énergie électrique est toujours grave dans les Cantons de l'est.

Mme Jacques Roy, (Louise Forget), dont le mariage a eu lieu récemment en l'église Notre-Dame des Neiges. (Photo "Le Canada", par La Rouche).

Invité chez les anciens des Sciences Sociales

M. Gérard Pelletier, journaliste, parle devant un groupe d'anciens des Sciences Sociales de l'organisation du Fonds mondial de secours aux étudiants

M. Gérard Pelletier était ces jours derniers l'invité des anciens en Sciences sociales, économiques et politiques. Ce groupement d'anciens de l'université se réunit, mensuellement, pour assister à des discussions table ronde, mettant en vedette des spécialistes dans tous les domaines, culturels, artistiques, scientifiques, etc.

Cette semaine, M. Pelletier a rappelé, pour le bénéfice de son auditoire, des souvenirs de son passage en Suisse, alors qu'il était secrétaire itinérant au fonds mondial de secours aux étudiants.

Cette organisation extraordinaire a puissamment aidé au soutien et au relèvement des universités des pays dévastés. Les membres de l'association faisaient d'abord enquête dans les universités ou chez les étudiants, pour déterminer les besoins et leur acuité. On établissait ensuite, de concert avec différentes factions, une distribution efficace en tenant compte de ces mêmes besoins.

Centres et buts de l'organisation

Gérard Pelletier a trouvé à dispenser son talent et ses activités dans une zone comprenant l'Europe centrale à partir du rideau de fer, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie, l'Italie et la France, (parce qu'il parlait français). Le mouvement avait pour but, lors du passage de M. Pelletier, (de 1945 à 47), d'approvisionner les étudiants d'instruments de spécialisation, stétoscopes, microscopes, règles à calculer, etc., d'organiser des sanatoria, des maisons de repos (pour les étudiants toujours), bref, le fonds mondial de secours aux étudiants voyait à une réhabilitation expéditive et efficace des centres de formation et de leurs membres.

Trois grandes fédérations composaient le mouvement: la fédération catholique, (Pax Romana), la fédération protestante et la fédération internationale neutre. Il n'était donc pas question des partis politiques, de confessions religieuses ou de toute autre classification. Les étudiants dans le besoin avaient droit à la distribution, tel était le seul facteur à intervenir. Seule, l'U.R.S.S. a empêché l'entré du groupe en son sein. Le fonds de secours mondial aux étudiants a tout fait pour pénétrer en Ukraine, avec l'intention d'y distribuer un demi-million. Après de multiples atermoiements, le projet, à cause de refus très polis mais multipliés dut être abandonné.

Les réfugiés

La question des réfugiés apportait un autre problème, presqu'insoluble. Les communistes ne voulaient pas admettre les "D.P." C'est disaient-ils encourager des gens à rester en dehors de leurs pays que de les secourir ainsi et de les accueillir. Plus on pourra faire rentrer de D.P. au bercail, moins il y aura d'agitateurs à l'extérieur.

A une autre question concernant la provenance des approvisionnements, M. Pelletier répondit que la cueillette se faisait au Canada, dans une partie des Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Irelande et en Belgique, ces deux derniers pays s'étant relevés avec une extraordinaire célébrité.

Le fonds de secours mondial aux étudiants a également fonctionné en Chine, où on établissait des centres de repos pour les étudiants, des salles d'étude, des bars, où l'on servait des "cocktails" de lait de fèves de soya, quelquefois relevés d'un oeuf, qui constituaient paraît-il, un puissant stimulant. Plus que la moitiée des fonds a été distribuée en Chine. L'Indonésie, la Birmanie, la Malaisie, les Philippines ont également eu leur part.

Le mouvement culturel dans les pays dévastés, pendant et après la guerre a donc reçu un miraculeux renfort, ce qui fait que, durant toute la guerre on a organisé des universités dans les camps.

M. T.

LA MODE

LONDRES — Il semble que nous allons voir le retour à Londres des bottines si populaires vers le milieu du 19e siècle. Ces bottines furent créées parce qu'elles avaient un aspect fort coquet sous les longues et amples jupes qui précédèrent les crinolines. La vogue de la bottine dura jusqu'à vers 1880. Nous ne parlons pas d'être coquettes aujourd'hui, mais on parle du chic des petites bottines en satin et des guêtres qu'on a pu voir dans les collections. Les guêtres en question sont glissées sur des escarpins auxquels ils donnent l'aspect d'une bottine.

Le concours de tempérance

Le concours de tempérance s'achève. Quatre problèmes d'arithmétique faciles à résoudre et vous prendrez part au tirage. Pour renseignements appelez LA. 0837. Les réponses doivent être rentrées avant minuit le 24 décembre à 1202, rue Bleury, Montréal, 2.

JOUETS ANGLAIS

Cette année, le père Noël distribuera dans les foyers canadiens, plus que jamais auparavant, des jouets fabriqués en Grande-Bretagne, si l'on en croit les indications qui parviennent des grands magasins du Canada.

La Grande-Bretagne devient rapidement le grand atelier de jouets du monde entier. Cette année les ventes ont déjà dépassé 60 millions de dollars en ce domaine.

La Grande-Bretagne fabrique quatre fois plus de jouets qu'avant la guerre et elle en exporte huit fois plus.

Le jouet favori au Canada est le fameux "Mobo Bronco", seul cheval berçant et galopant au monde. Dès que le jeune cavalier exerce une pression sur les étriers, Mobo avance en galopant à raison de quatre milles à l'heure. C'est un animal de feuille d'acier et de couleurs brillantes, d'environ deux pieds et demi de haut, à la selle d'un rouge vif, à la "peau" tachetée et à la crinière flottant au vent.

Une des grandes fabriques de jouets de l'Angleterre produit ce "broncho" au rythme d'un à la minute et elle emploie 3,500 tonnes d'acier par année. Pendant la guerre, elle fabriquait des pières d'avion.

Fait avec tout le soin que les artisans anglais apportent à la fabrication des jouets, ce cheval merveilleux exige de nombreux procédés. Il faut, par exemple, 42 opérations à la "presse", et cette presse qui moule le cheval peut exercer une pression de 500 tonnes.

"Mobo Bronco" a un petit frère, cette année. C'est le "Mobo Toy-Toise", tortue d'acier qui fonctionne par commande à distance et qui, fabriquée par la même maison, est un modèle parfait de tortue aux couleurs brillantes se mouvant avec énergie sur le plancher au bout d'un fil manipulé par l'enfant.

Ce jouet de grandeur naturelle, et qui possède sa propre force motrice, marche ou rampe sur toute surface dès qu'on presse la poignée fixée à l'extrémité de la corde. On le dirige facilement, même pour tourner les coins. Les commannes ont affulé d'outre-mer pour la "Toy-Toise", qui se vend moins de deux dollars. On la produit en Grande-Bretagne à raison de 10,000 par semaine: à la fin dè l'année, le rendement quotidien sera de 8,000, pour répondre à la demande d'outre-mer.

L'expérience acquise durant la guerre a permis aux techniciens qui fabriquaient de véritables avions de produire de meilleurs jouets. Un de ces techniciens, qui a joué un rôle considérable dans la production de chasseurs à propulsion par réaction, a dessiné un modèle de moteur à réaction à l'échelle qui entraine une auto-jouet à raison de 10 milles à l'heure ou fait voler un petit avion pendant une demi-heure.

La force motrice de ces jouets provient d'un produit chimique qui constituait un secret au cours de la guerre.

Une auto à mouvement d'horloge, fonctionnant par télécommande, est fort populaire, cette année. On peut la diriger n'importe où dans le rayon d'action que permet le fil de commande: elle part, tourne à droite ou à gauche ou bout pour bout. Il existe aussi un aérobus à télécommande, fabriqué en Grande-Bretagne, qui, fonctionnant au bout d'un pylône et d'un bras, s'envole, plane et atterrit.

Les petits Canadiens aiment beaucoup, également, les matériels de construction anglais. L'un de ces matériels comprend des briques à l'échelle, des dessins en bleu pour établir la charpente et une colle à l'eau qui a l'effet du ciment, mais qui fond à l'eau pour libérer les briques en vue d'une nouvelle construction.

Il existe bien d'autres jouets anglais dans les magasins pour réjouir les enfants le matin de Noël. Un cinéma miniature, au prix de $25, comprend six films dont chacun dure un quart d'heure. Un atelier de machines miniature, comprend jusqu'aux poulies, aux scies circulaires et aux forets. Une poupée, ressemblant à s'y méprendre à un bébé, a des yeux, qui non seulement se ferment et s'ouvrent, mais tournent et suivent l'enfant dans ses mouvements.

Cette année, les enfants de Grande-Bretagne ne subiront pas les effets de la pénurie de dollars; ils auront le plus joyeux Noël qu'ils aient connu depuis dix ans, puisqu'on pourra leur procurer des jouets en plus grand nombre et meilleurs à un prix plus bas que depuis le début de la guerre.

LE COURRIER D'ODETTE

Un cas assez rare. La belle-mère est jalouse de sa bru, parce que son mari aime bien la femme de son fils et la traite comme sa fille

Q. — C'est un bon vieux bonhomme qui vous écrit aujourd'hui. Nous avons, ma femme et moi élevé plusieurs enfants, tous des garçons. Nous n'avons eu qu'une fille morte à l'âge de 17 ans, ce qui m'a causé une peine profonde. Le dernier de nos fils vient de se marier et j'ai beaucoup d'affection pour sa jeune femme qui me rappelle ma fille. C'est une gentille petite femme de 20 ans, qui fait tout ce qu'elle peut pour rendre son mari heureux et me dorlote, moi, comme son vrai papa. Voilà que ma femme, qui va avoir bientôt 53 ans est jalouse de sa bru au point de ne plus lui rendre la vie possible. Les jeunes sont obligés de vivre chez nous faute de logement et ma femme est toujours sur les talons de sa bru, pour lui dire des choses désagréables. A moi elle m'en dit bien d'autres et va jusqu'à faire de curieuses insinuations. Je vous assure que si j'aime cette petite, c'est non seulement parce qu'elle est gentille, mais parce qu'ayant épousé mon fils, elle est ma fille. Je vais lui donner un manteau à Noël je me demande ce que ma femme va dire. Que pensez-vous que je doive faire?

Un vieux bonhomme

R. — Cher Monsieur, quand les belles-mères se mettent à détester leur bru, ce n'est généralement pas à cause de leur mari, mais parce qu'elles voient en la jeune femme celle qui leur a pris leur fils. Votre cas est d'autant plus intéressant qu'il est assez rare.

Croyez bien que je ne doute pas un seul instant que votre affection pour votre gentille petite bru soit d'un autre caractère que celui que vous dites. Qu'elle vous rappelle votre fille ne peut que renforcer ce sentiment. Et puis, comme elle est aimable et rend votre fils heureux, cela vous fait plaisir.

A présent, reste à savoir comment cette affection compréhensible se manifeste. Apparemment, votre femme, qui n'est tout de même pas tellement vieille, souffre de la présence, chez elle, de cette jeune femme en fleurs, parce que vous faites des compliments à l'une et jamais à l'autre. Il faudrait égaliser les chances.

Et puis, votre femme est arrivée à l'âge où on doit avoir la sérénité d'esprit et ne plus se tracasser avec ces petites histoires de jalousie, si par ailleurs on ne fait pas tout ce qu'il faut pour les exacerber. Votre bru ne pense pas à mal, mais si elle vous dorlote, votre femme a le droit de croire qu'elle prend sa place dans votre coeur et cela lui fait mal. Je sais bien qu'il n'en est rien, mais nous tâchons de démêler tout cela, n'est-ce pas?

Avez-vous quelquefois pensé aussi qu'une femme arrivée à l'âge de la vôtre doit avoir des soins particuliers? C'est l'âge le plus difficile à passer et comme le physique influe toujours sur le moral, bien des choses peuvent s'expliquer.

Sans témoigner de froideur à votre bru, soyez à son endroit, moins exubérant et demandez-lui d'en faire autant. Il ne faut blesser personne, surtout la femme qui a été votre compagne des bonnes et des mauvaises années et qui doit garder la première place dans sa maison.

Vous avez pensé à donner un manteau à votre bru pour son petit Noël, c'est bien gentil de votre part, mais est-ce que le cadeau que vous faites à votre femme a la même valeur? Les bonnes intentions ne sont pas toujours comprises, vous le savez. Il me semble qu'il aurait mieux valu pour ne froisser personne, remettre à votre fils une certaine somme et le prier d'acheter, lui, le manteau en question. Cela ne vous aurait pas tellement privé du plaisir de la joie de la jeune femme et votre épouse n'aurait pas pu voir là une nouvelle occasion de souffrir.

Je crois que si les jeunes gens peuvent trouver un logement et vivre chez eux, ce sera le mieux, car vous ne l'ignorez pas, "il n'y a pas de maison assez grande pour contenir deux femmes, la belle-mère et la bru". Entre elles il s'élève toujours des malentendus. Mais non, il n'y a pas de raison pour que votre femme soit jalouse, à cause de vous de la femme de votre fils si vous ne jetez pas d'huile sur le feu, et ne vous plaisez pas à en attiser la flamme.

Voici venir le temps des fêtes. Toutes les querelles doivent faire trêve et s'apaiser. Profitez de ce moment pour régler la question. Il ne faut jamais rien exagérer, ni pour, ni contre. Votre femme vous aime, mettez-vous à sa place. Que diriez-vous s'il s'agissait d'un jeune gendre qui entourerait de petits soins votre femme et que celle-ci ne voie plus que par ses yeux? Dès que vous pourrez vivre chacun chez vous, toutes ces questions trouveront leur solution.

LAINE

Pour vos tricots, nous avons votre marque préférée et en plus une laine exclusive à la maison. Laine ARISTOCRAT, 3 plis, importation anglaise que nous vous recommandons hautement et qui surpasse toutes les autres marques à ce prix.

DANS TOUTES LES COULEURS

Pour tricots à la main, métiers et machines à tricoter

Commandes postales remplies avec soin

L.-J. PARENT

ET FILS LTEE

4906 Boul. ST-LAURENT

BE. 3683

Etablie depuis 1929

Les réceptions

se multiplient au temps des Fêtes

Et le Champagne Du Barry est toujours de mise aux réceptions

Les Vins Bright... Ça c'est Vraiment Bon!

MANOR ST. DAVIDS "74" DU BARRY NAPOLEON

Vins Bright

VERMOUTHS HERMIT

AU PALAIS DE JUSTICE

PAR ADOLPHE NANTEL

Un voleur de camion qui ne veut pas aller loin!

Un fils de famille de Westmount, accusé du vol d'un camion, a été acquitté haut la main par le juge René Théberge, hier, après une petite enquête judiciaire peu banale.

La poursuite fit entendre un brave agent de police qui expliqua au tribunal:

—Mon suspect a fui tranquillement, mais d'un pas assez vite.

—Que voulez-vous dire? insiste l'avocat du plaignant.

—Il essaya à se sauver mais pas très vite.

Me Jean Badeau, avocat de la défense, est plus pressé, lui, et demande la libération de son client, faut de preuve. Il n'y a rien de rien dans les témoignages, si ce n'est qu'un présumé voleur qui attend la police.

Le juge Théberge élargit l'inculté non sans souligner:

—C'est le temps de dire hâtez-vous lentement. La poursuite ne peut pas faire des miracles avec ses témoins. Moi non plus. Je me demande pourquoi on accuse ainsi sans preuve à l'appui.

Cette bouche d'escalier brisée par un beau gars

Yves Trois-Etoiles, un beau gars de Ville Jacques-Cartier, accompagné d'une bien jolie fille à caluron bleu, manteau d'écureuil gris et le reste à l'avenant, sommé de se présenter devant le juge Edouard Tellier, hier, se planta à la barre pour écouter une accusation pour le moins extraordinaire.

Yves aurait brisé la bouche d'escalier, au second étage, dans le domicile de son hymonyme. Et c'est avec une... pas de bois qu'il dit au tribunal:

—Je suis prêt à me défendre seul. Je n'ai pas besoin de ces messieurs du Barreau. Mais si je dérive du sujet je demande votre assistance, Votre Honneur.

Le juge Tellier ne voulant pas que l'inculpé s'en aille à la dérive, lui demande:

—Voulez-vous un procès devant les jurés ou devant un juge seul?

—Je prendrai ce qui me paraît le plus simple.

Le choix tombe sur un juge seul et Yves Trois-Etoiles est invité à revenir à l'audience le 4 janvier prochain.

Il n'y a pas à dire, il faudra toucher au bois pour ne pas manquer cette délicieuse affaire. Espérons que la bouche d'escalier sera reconstruite par la poursuite, quitte à la laisser démolir ensuite pour reconstituer le délit.

AVANT LA NOEL

René de Bellefeuille et Raymond Patenaude, sans domiciles connus, accusés du vol de chaufferettes électriques pour autos et autres accessoires de garagiste, au total de $120, la propriété de la maison Autoplane, se sont reconnus coupables devant le juge Edouard Tellier, hier.

Les inculpés ont imploré la clémence du tribunal en affirmant que la marchandise avait été remise et que ni l'un ni l'autre n'avaient de casier judiciaire. Le juge Tellier ajourne sa sentence à vendredi, le 17 décembre, mais ordonne l'incarcération des prévenus d'ici là.

Les arrestations ont été opérées après une enquête conduite par MM. Gerald-A. Robert et Ernest Ethridge, de l'agence de détective Fidelity.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Dame Mary Bridget Ellen Conway, réceptionniste, de la cité de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce de son mari, Antonio Demers, joueur de hockey, de la cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, ce 22ième jour de novembre, 1948.

Adolphe GARDNER, C.R.,
Procureur de l'applicante.

210 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.
HA. 8261.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par le présent que DAME RUBY MURIEL KEITH, de la Cité d'Outremont, dans la Province de Québec, épouse de CHARLES GRAY, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente sesion, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, le dit CHARLES GRAY, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, ce 10e jour de novembre, A.D. 1948.

POPLIGER & POPLIGER,
Procureur de la requérante.

Suite 905-6, Royal Bank Bldg.,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Québec, Canada.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
J.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS, MONTPETIT & DeGRANDPRE
AVOCATS ET PROCUREURS
F. PHILIPPE BRAIS, C.R. M.C.L.
ANDRE MONTPETIT, C.R.
JEAN de GRANDPRE
Edificie Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél.: HArbour 5228
PHANEUF & TURGEON
AVOCATS ET PROCUREURS
J. EMERY PHANEUF, C.R.
ROBERT TURGEON, LL.B.
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal
Bureau: soir, 35 rue Turgeon
Ste-Thérèse

La clémence...

BEAU GESTE DES AUTORITÉS ENVERS PLUSIEURS VÉTÉRANS

Le racket des pots-de-vin, donnés par des anciens combattants pour faciliter l'obtention d'octrois de réhabilitation, auxquels ils n'avaient pas droit, a reçu son coup de grâce, hier, devant le juge Gerald Almond quand de nombreux inculpés ont enregistré des aveux.

Me Alan Macnaughton, c.r., avocat de la poursuite, a fait certaines représentations au tribunal, à l'effet que le ministère des anciens combattants ne voulait pas se montrer trop sévère parce que tous les accusés à la barre ont bien servi leur patrie pendant la dernière guerre. Et puis la grande publicité donnée à ce nouveau racket, a tué l'oeuf dans sa coquille. Enfin tous les prévenus ont grandement aidé la gendarmerie royale dans sa longue et si difficile enquête. Et Me Macnaughton termine en parlant du bel esprit des fêtes qui approche.

Le juge Almond avait compris et accorda à tous une remise de peine. Ceux qui ont été libérés ont donné les noms suivants: Gerald Brest, Percy Fletcher, G. A. Webb, Robert Hallahan, Anthony Prud'homme, Henry Flynn, John McGowan, Georges C. Bright, Frank L. Kelly, Lord Mapp, Felix-A. Clark, Hector Rupert Tringling, Jean B. Lerusso, Roméo Prodetti, Frederick Kolalenko, J.-E. Thompson, Harry Benger, A. B. Johnston, J. H. Foreringham, P. Lee Carvery, Theodore Carvery, William Murphy, Eugène Chaput et W. H. Campbell.

Un autre inculpé, T. H. Thornton, accusé du même délit devant le juge en chef Edouard Archambault a aussi bénéficié d'une remise de peine.

Quant aux quatre principaux instigateurs de cette peu banale fraude ils ont été envoyés aux Assises, session de février 1949.

Libéré haut la main

Paul St-Onge, tenu criminellement responsable de la mort de M. Lucien Marseille, à la suite d'un accident d'automobile, était accusé d'homicide involontaire en Correctionnelle, il y a déjà quelques mois.

Lors de l'enquête judiciaire, Me Jean-Paul Grégoire, avocat de la défense, réussissait à faire diminuer la plainte en un chef de "conduite dangereuse".

Hier, l'inculpé St-Onge a subi son procès devant le juge Irenée Lagarde. Après la preuve du ministère public, Me Grégoire présenta une motion de non-lieu et demanda l'acquittement de son client, faute de preuve.

Le tribunal lui donna raison et libéra St-Onge en soulignant qu'il s'agissait d'un simple accident, accident malheureux mais pour lequel le prévenu ne devait pas être tenu responsable.

LE TEMOIN COFFRE

Edgar Marsan, 42 ans, 939, boul. St-Laurent, et Lauréat Faucher, 42 ans, 4607, rue Garnier, deux copains qui ne s'en font pas, avaient à répondre à l'accusion d'avoir, en mai dernier, volé $18 à Mme Anna Shiek, devant le juge Edouard Tellier, hier.

Faucher explique donc au tribunal:

—Je lui demandai $18 et elle me les a donnés. Je ne suis pas coupable. Ça allait mal avec elle.

Marsan proteste de son innocence en déclarant.

—Je suis rendu ici comme témoin que la femme lui a bien donné $18 à Faucher.

Le tribunal explique à Marsan qu'il pourra s'expliquer au procès, ajourné au 18 décembre et le greffier enregistre un plaidoyer de nonculpabilité dans son cas, comme dans celui de Faucher.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME DOROTHY MARY WARD, dactylo (Typist) des Cité et District de Montréal, dans la province de Québec, épouse de Thomas Gerald Bryant, imprimeur, de la cité de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à sa session suivante, pour un bill de divorce contre son mari, le dit THOMAS GERALD BRYANT, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 16e jour de novembre, 1948.

N. W. JACOBS, K.C.
Procureur de la requérante

1449 rue St-Alexandre,
Montréal.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que BRENDA DENISE FULLER, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, Canada s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session subséquente, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux WARREN GRAYDON MARTIN, coloriste pour lainages, de la cité de Drummondville, district d'Arthabaska, province de Québec, pour cause d'abandon et d'adultère.

Montréal, le 19 novembre 1948.

EMILE TROTTIER,
Procureur de la requérante.

132 ouest, rue St-Jacques,
Suite 1,000,
Montréal.

Un renvoi et une amende!

Alcide Leclerc, 1419 rue Mansfield, figaro de carrière, accusé d'avoir congédié un employé, après la visite d'un inspecteur du comité conjoint des maitres-barbiers, s'est reconnu caupable devant le juge Edouard Tellier, hier, pour écoper de l'amende habituelle et du paiement de frais assez élevés.

C'est la première fois, depuis la promulgation des lois collectives de travail, qu'une telle accusation est logée contre un barbier. Le cas ne manque pas d'intérêt.

Ces jours derniers, les inspecteurs du comité visitent la boutique de Leclerc et lui disent de laisser ses employés au nombre de cinq prendre leur heure de dîner, autorisée par le décret collectif. Leclerc affirme qu'un de ses barbiers est l'espion du comité conjoint et promet de le mettre à la porte, sans plus, s'il le trouve.

Le lendemain il remerciait le barbier L. Valiquette de ses services, sans raison apparente et après avoir été avisé par les inspecteurs de n'en rien faire. Me Gaston Lacroix, c.r., représentait la poursuite.

AUX ASSISES

Le juge René Théberge, hier, après avoir lu les dépositions données à la Cour du coroner dans les causes de John Boyko, accusé du meurtre d'un compagnon de bagne, et de Roger Trudel, accusé de l'assassinat de Mme Angélina Bessette, ont été envoyés aux Assises.

Le même tribunal a aussi envoyé devant ses pairs Gaétan Daneau, accusé d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Thérèse Poulin, qui aurait été victime d'une opération illégale.

Me Alexandre Chevalier, c.r. représente Boyko. Trudel est défendu par Me Marc Boucher, jeune avocat de St-Jérôme, en Terrebonne et Me Jacques Beauchamp est l'avocat de l'aviateur Daneau.

Majorité réduite de l'élu conservateur

ANNAPOLIS ROYAL, N.-E., 14. — La majorité obtenue par le candidat progressiste - conservateur George Nowlan à l'élection fédérale complémentaire tenue hier dans la circonscription de Digby-Annapolis-Kings a été quelque peu réduite au recomptage.

Le recomptage final donne au juriste de 50 ans de Wolfville, N.-E., une majorité de 1,702 votes sur son adversaire libéral, J. D. McKenzie.

Détenu qui ne veut pas avoir de procès

Qui veut la fin prend les moyens. Le proverbe s'applique bien à Jean Brunet, 5887a, rue St-Denis, un géant de 18 ans, accusé de deux vols d'automobiles et d'un vol de pneus, évalués à $1,000, dans le garage de M. Maurice Girouard, 94 est, rue Ontario. Le détenu enregistra un aveu devant le juge Edouard Tellier avec sentence ajournée au 17 décembre.

Burnet arrive des cellules. Me Roger Hétu lui lit une première accusation et demande:

—Désirez-vous un procès devant un juge seul ou devant les jurés?

—J'en veux pas de procès, crie presque le prisonnier.

—Vous allez en avoir un quand même, explique le juge.

—Me voilà bien emmanché.

Le greffier répète la question pour l'option. Brunet choisit un procès aux Assises, apprend que cela sera long, se décide enfin à choisir un juge seul et se déclare coupable.

Puis en deux reprises, après des plaintes, le détenu déclare d'une voix toujours de plus en plus puissante:

—Un juge seul et coupable!

—Vous n'avez jamais été condamné? demande le juge Tellier.

—Non.

—Vous commencez bien.

—Oui.

Et le gars de six pieds se dirige vers les cellules en riant.

Cour Supérieure

Division de pratique

Le 14 octobre 1948. Président: L'hon. juge André Demers. Les jugements suivants furent rendus:

Paul Yvan Vanasse contre Pierre Laboissière et al — jugement déclarant cause réglée hors de cour.

Fernand St-Louis contre Zurich General Accident and Liability Insurance Co. Ltd — jugement déclarant cause réglée hors de cour.

Montreal Coke and Manufacturing Co. contre Gaston Dauphinais — jugement déclarant cause réglée hors de cour.

The Beaver Oil Co. Ltd contre Canadian Home Assurance Co. — jugement permettant l'examen du président de la compagnie demanderesse le 17 décembre courant.

Edouard E. Robert contre Kandall Bros, Inc. et al — jugement permettant l'examen médical du demandeur le 17 décembre courant.

Dame Luce Lebel contre Léonce Beaudry — jugement autorisant la demanderesse à poursuivre le défendeur en séparation de corps.

Guy Marchand et al contre Lawrence Pilkey — jugement ordonnant au défendeur de déclarer et déposer à la Loi Lacombe.

Marcel Dufresne contre Louis Ferland — jugement permettant l'examen du demandeur le 17 décembre courant.

Lorman Harpin contre Louis Gruman — jugement permettant l'exament du chauffeur du demandeur le 16 décembre courant.

Atlantic Sugar Refineries Ltd contre Morris A. Krasnow; jugement ordonnant à la demanderesse de donner des détails sur sa réponse au plaidoyer.

Alphonse Bernier contre J.-E. Poirier et al; jugement rejetant le paragraphe 10 de la réponse du demandeur.

Maurice Speyes contre Frederick Hubert Fairbanks; jugement ordonnant au demandeur de donner des détails sur sa réclamation; 6 jours de délai.

Joseph Bélanger contre Sarto Girard; jugement permettant l'examen du demandeur le 17 décembre courant.

La Banque Provinciale du Canada contre Jules Desroches; jugement ordonnant au défendeur de déclarer et de déposer à la Loi Lacombe.

Stanislas Cloutier contre Gustave Robichaud et al — jugement ordonnant au demandeur de donner des détails sur sa réclamation 8 jours de délai.

Szloma Wolanski contre Cie des Tramways — jugement permettant à l'huissier d'amender son rapport.

Lévis Wilfrid Larose contre Arsène Sicotte — jugement ordonnant au demandeur de donner des détails sur sa réclamation; 15 jours de délai.

Dame Juliette Samson contre Donat Laurin — jugement autorisant la demanderesse à poursuivre le défendeur en séparation de corps.

Mlle Bernadette Aubin contre dame Sylvia Bernune et al — jugement permettant à la demanderesse d'amender son bref d'assignation.

Dame M. T. McKenny contre B. Therriault — jugement substituant Mtre S. W. Weber à Mtre L. A. Sperber comme prcoureur de la demanderesse.

Emile Trudel contre Henri Gagné — jugement permettant à Mtres Rodier & Rodier de cesser d'occuper comme procureurs du demandeur.

Immeubles Beaubien Ltée contre Roméo Picard — jugement déclarant cause réglée hors de cour.

S. Sheiner et al contre Léo Laurin — jugement condamnant le défendeur à payer aux demandeurs la somme de $206 avec int. et dépens.

Dave Engel contre R. Gosselin — jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $605 avec int. et dépens.

Sam Kahn contre Bernard Gross — jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur $140 avec int. et dépens.

* * *

Le 15 décembre 1948. Président: l'hon. juge André Demers.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame Jeanne d'Arc Chartrand contre Dame M. Dansereau — jugement déclarant saisie-gagerie bonne et valable et condamnant la défenderesse à payer à la demanderesse la somme de $137.50 avec int. et dépens.

Dame Denise Poirier contre Claude de Pepin et al — jugement déclarant la vente du manteau de fourrure nulle et condamnant les défendeurs à payer à la demanderesse $140 avec int. et dépens.

A. Ludger Simard contre dame Gilbert Brunet — jugement condamnant la défenderesse à payer au demandeur la somme de $390 avec intérêt et dépens.

Roger Dussault contre Bernard Prince — jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur $225 avec int. et dépens.

Lucien Trempe, requérant — jugement relevant le requérant de ses fonctions de curateur à Horace Kiopini.

Dame Marie Laura Arsenault contre Raoul Allard — jugement rejetant la motion du défendeur pour examen de la demanderesse.

Dame Elizabeth Delahanty contre Irving Silver — jugement permettant l'examen médical de la demanderesse d'ici 10 jours.

Antonio Lafleur contre Ernest Bourdeau et al — jugement permettant l'examen médical et l'examen du fils mineur du demandeur le 21 décembre courant.

Michael Andrew Leone contre Cie de Transport Provincial — jugement permettant l'examen du demandeur le 22 décembre courant.

Camille Brodeur contre Patrice Guy — jugement permettant l'examen du demandeur le 15 décembre courant.

Vincent McCormick contre Henri Maloin — jugement permettant à Mes Desbois et Monty de cesser d'occuper pour le défendeur.

Pierre Péloquin contre A. F. Nadeau — jugement substituant Me Laurent Drouin à Me A. Desrosiers comme procureur du demandeur.

In re: Succession J. N. Couillard et dame Germaine Couillard et al, requérante — jugement permettant aux requérants de vendre un stock de marchandises appartenant à la succession.

Peter Biega contre Leslie Murad — jugement permettant l'examen et l'examen médical du demandeur le 27 décembre courant.

Rosaire Vincelette contre Réal Gauthier et al — jugement substituant Me René Dostaler à Me Raymond Julien comme procureur du demandeur.

Camille Jones et Véronique O'Connor — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Paul Emile Duval contre Léo Lescarbeau — jugement permettant l'examen du demandeur le 16 décembre courant.

Ernest Edward Smith contre Lucien Pigeon — jugement accordant la motion du défendeur pour appeler un tiers en garantie.

Léo Villeneuve — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Auguste Bastien contre Léo Paul Laplerre — jugement déclarant saisie-gagerie bonne et valable et condamnant le défendeur à payer au demandeur $175 avec int. et dépens.

Lauzon Drive Yourself Co. Ltd contre George White — jugement substituant Mes Lacoste et Lacoste à Me Paul H. Lévesque comme procureur de la demanderesse.

Filler Mfg Co. Ltd contre Reid et Cambridge Ltd et al — jugement permettant l'examen de la demanderesse et de son chauffeur le 22 décembre courant.

50 millions de colis de vivres

Depuis huit ans, les gens de Grande-Bretagne ont reçu plus de 50 millions de colis de vivres, venus, de plus en plus nombreux, de généreux donateurs de toutes les parties du Commonwealth et des Etats-Unis. La gratitude très sincère de la Grande-Bretagne pour cette générosité sans exemple a trouvé son expression, le 12 octobre, lors de l'inauguration d'une Exposition du "Merci", par les soins du ministre des Vivres, M. John Strachey.

Cette exposition comprend une série de photos illustrant de façon vivante la façon dont les cadeaux sont recueillis puis expédiés et répartis entre les vieillards et les miséreux de Grande-Bretagne. On y voit aussi le reflet de la profonde gratitude de ceux qui reçoivent ces bienheureux colis d'outre-mer.. Le bonheur peint sur la figure des vieillards pensionnés, des patients d'hôpital et des écoliers quand ils ouvrent les colis est fort éloquent.

Quelques chiffres indiqueront comment le flot de colis a augmenté en provenance de toutes les parties du monde en ces dernières années. En 1940, on recevait un million et demi de colis en Grande-Bretagne et, l'an dernier, plus de 14 millions et quart. Le Canada vient en tête de la liste, avec un total de plus de 11 millions de colis expédiés depuis 1940. Viennent ensuite les Etats-Unis avec 10 millions et demi. De nombreux et généreux donateurs du Commonwealth et d'autres pays ont contribué à porter le total à 51 millions et demi, à la fin d'août.

FEUILLETON DU "CANADA"

ODILE ET HÉLÈNE

de Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

No 25 16 décembre 1948

(Suite)

Le commandant et sa femme accompagnèrent Jean-Paul sur le palier seulement. Ils se retirèrent aussitôt. Odile descendit deux ou trois marches. Jean-Paul la serra passionnément dans ses bras, l'embrassant avec ferveur:

—A demain, ma chérie, dit-il. Allez vite vous reposer! Il est tard!...

Ah! soupira-t-il, ces quelques jours qui nous séparent de notre union me paraissent ne devoir jamais finir! Je serais si heureux de vous emmener avec moi! Alors nous ne nous quitterons plus jamais... jamais!...

—Vous m'aimez toujours, Jean-Paul? Vous ne m'en voulez plus, n'est-ce pas?

—Non, ma chérie! Tout est oublié! Ayez confiance, nous serons heureux!

Un dernier baiser fut échangé et la jeune fille remonta chez elle.

Jean-Paul descendait les degrés, le coeur radieux. Tout malentendu était dissipé. Il pourrait s'endormir délivré des tourments qui le chagrinaient.

Il n'avait pas fait quatre pas dans la cour qu'il devait traverser pour remonter chez lui, lorsqu'il aperçut une grande ombre se détacher du mur où elle se tenait blottie. Cette silhouette, vêtue d'un ample manteau noir, le visage dissimulé sous un capuchon, se précipité sur lui le bras levé. Avant qu'il ait pu esquisser le moindre mouvement de défense, le malheureux Jean-Paul sentit une douleur atroce entre les deux épaules et tomba lourdement sur le sol...

Quelques instants plus tard, Hubert rentrait du cercle.

La cour, éclairée par un seul bec de gaz, était aux trois quarts dans l'obscurité. Il allait monter l'escalier, quand un de ses pieds heurta un obstacle. Intrigué, il se pencha, et, horrifié crut apercevoir le corps d'un homme. Il alluma un lampe de poche qu'il avait toujours sur lui et, l'approchant du visage de l'homme étendu inanimé, reconnut avec une terreur indicible, Jean-Paul Morin le fiancé de sa soeur.

Atterré, les jambes flageolantes, il plaça sa main sur le coeur du blessé. Un soupir de soulagement s'échappa des lèvres du jeune officier. Jean-Paul vivait encore...

Avec stupeur, il vit que le professeur avait reçu un coup de poignard dans le dos. Par cette horrible blessure le sang s'échappait abondamment, risquant de déterminer la mort à bref délai.

Hubert, le coeur torturé à l'idée qu'il allait apporter le douleur dans sa famille, monta en courant l'escalier et se précipita dans le salon où, par bonheur, ses parents et sa soeur se trouvaient encore.

Devant le visage affolé d'Hubert, sa mère s'écria:

—Qu'as-tu, mon enfant? Parle vite? Un malheur?

—Un horrible malheur, en effet! Jean-Paul... Jean-Paul est blessé...

—Que dis-tu? s'exclama Odile blême de terreur.

—Je viens de le trouver sans connaissance au bas de l'escalier, là, dans la cour. Vite, Odile... le docteur Carcel. Il n'y a pas un instant à perdre. Tout dépend de notre célébrité. Nous pourrons peut-être le sauver! Et pas un mot au sujet du meurtrier. Entendez-vous?...

Tous descendirent en hâte et s'approchèrent du blessé.

En voyant exangue et baignant dans une mare du sang celui qu'elle avait offensé la veille, Odile crût s'évanouir de douleur. Dieu la punissait terriblement, songeait-elle, de ses odieux soupçons.

Avec d'infinies précautions, le commandant et son fils soulevèrent le blessé toujours inanimé. Odile courut sonner à la porte du docteur, heureusement tout proche.

Mme Champrosay fit déposer le blessé dans la chambre qu'il avait occupée chez elle, à son arrivée à Strasbourg.

Il n'était venu à l'idée de personne de le transporter chez lui. Son état demanderait de longs soins et il leur serait plus facile de le soigner ici.

Odile, tout en larmes, revint avec le docteur. Elle se retira un instant pendant que sa mère et son frère déshabillaient le blessé pour le mettre au lit.

Un moment plus tard, vêtue d'une blouse blanche, elle revenait au chevet de son fiancé.

Le docteur, en voyant l'horrible blessure, dont l'arme avait été retirée, s'écria:

—Mais il y a là une tentative d'assassinat! Il nous faudra prévenir la police...

—Je n'ignore point, docteur, que ç'aurait été la première chose à faire, dit Hubert, mais à mon avis, il était beaucoup plus urgent de faire donner des soins à mon futur beau-frère!

—Vous avez, ma foi, bien raison! Un quart d'heure de retard pouvait apporter, sinon la mort, du moins de grandes complications dans l'état de ce malheureux!

Tout en parlant, il sonda la plaie, fit un pansement. Le sang s'arrêta de couler.

Le docteur prit le poignet du blessé, compta les pulsations et déclara:

—Pour avoir perdu beaucoup de sang, le pouls bat encore assez fort. Ce jeune homme possède une merveilleuse santé. Fort heureusement pour lui, car il a été sérieusement touché.

—Vous le sauverez, docteur? implora Odile en joignant les mains en geste de prière.

—Quels organes sont atteints? demanda le commandant.

—Il a été frappé avec une force exceptionnelle. On avait certes, bien envie de le tuer. Mais une côte a fait dévier l'arme. Sans quoi, le poumon aurait été traversé de part en part. Cependant, il a été, malgré tout, légèrement atteint.

Tout en parlant, le docteur essayait de ranimer le blessé.

Mais, jusqu'alors, ses soins n'avaient donné aucun résultat.

Le docteur reprit:

—La fièvre va certainement se déclarer. Il ne faudra point quitter le malade, car, s'il s'agitait, le pansement se déplacerait et la blessure saignerait de nouveau. Vous irez de ma part à l'hôpital d'où vous ramènerez une bonne infirmière.

—Inutile pour le moment, docteur, dit Odile. J'ai mon diplôme, et je veillerai moi-même mon fiancé. Demain, nous aviserons, car il faudra, hélas! quelqu'un pour me suppléer!

—Ne suis-je pas là pour cela? proposa Mme Champrosay.

—Vous espérez sauver le blessé, docteur? s'enquit le commandant.

—J'espère, certes! Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Si aucune complication ne survient, nous y arriverons, je crois!...

Pour recevoir un pareil coup de poignard, ce jeune homme devait avoir un terrible ennemi?

Tous se regardèrent et demeurèrent un instant silencieux. Puis le commandant répliqua:

—A moins que Jean-Paul n'ait été victime d'un vol! On l'attendait à la porte de chez moi; chacun savait, dans le voisinage, qu'il venait passer toutes ses soirées avec nous.

As-tu remarqué quelque chose d'anormal dans l'escalier ou dans la cour, Hubert?

—Je n'ai même point songé à cela, père! Lorsque j'ai heurté le corps, que je me suis aperçu que c'était Jean-Paul, vous pensez bien quel fut mon affolement.

—J'attends que notre malade reprenne connaissance, dit le docteur. Ensuite, vous reviendrez chez moi où je préparerai une potion que vous lui ferez prendre durant la nuit, cela vous évitera de vous rendre à la pharmacie de service, assez éloignée d'ici. Demain, à la première heure, je reviendrai.

En quittant le blessé, nous irons au commissariat, déclarer cette tentative d'assassinat dont votre futur beau-frère vient d'être la victime. On vous reprochera, sans doute, de n'avoir point fait constater sur place même la position du corps avant de l'enlever. Mais ceci était une question d'humanité. Et vous avez agi selon votre conscience, ce qui est bien...

Odile, les yeux rougis par les pleurs, regardait de toute son âme le pâle visage de celui qu'elle aimait, épiant le moindre signe de vie sur cette face livide, si vivante une heure auparavant.

Soudain un léger frémissement agita les lèvres du blessé. Ses yeux s'ouvrirent vaguement, semblant ne point reconnaitre les personnes qui l'entouraient et ses lèvres pâles murmurèrent:

"A boire!"

Le docteur lui fit absorber un cordial.

Jean-Paul but avidement, referma les yeux et demeura immobile.

Odile pleurait silencieusement au chevet du lit.

Le commandant et sa femme, en proie à une intense douleur, demeuraient frappé de stupeur.

(A suivre.)

Canadien bat Boston 4 à 2 et rejoint Toronto en 4e position

Normand Dussault brille pour les Habitants avec deux buts. Harmon et Durnan en évidence

BOSTON — Les Canadiens de Dick Irvin, privés des services de leur meilleur joueur de défense, Emile (Butch) Bouchard, ont remporté une impressionnante victoire de 4 à 2 sur Bruins de Boston ici hier soir, dans une joute régulière de la ligue de hockey Nationale. Grâce au triomphe, les Habitants ont montés en quatrième place sur un pied d'égalité avec les Maple Leafs de Toronto. Chaque club a accumulé 21 points depuis le début de la campagne 1948-49.

La ligne formée de Normand Dussault-Billy Reay-Joe Carveth, a de nouveau joué le principal rôle dans le triomphe du Tricolore. Dussault a en effet compté deux des quatre buts de son club tandis que Reay et Carveth ont obtenu deux et une assistance respectivement.

Glen Harmon et Howie Riopelle ont été les autres' compteurs des vainqueurs, tandis que Johnny Pierson et Pete Babando furent les seuls porte-couleurs de Dit Clapper capables de loger le puck dans la cage de Bill Durnan.

Harvey et Durnan sont en vedette

Maurice Richard a débuté la partie au centre de la première ligne, mais dans les deux derniers engagements, il a joué à l'aile droite. Chamberlain a joué au centre. Dick Irvin a utilisé deux lignes seulement, sauf lorsque son club jouait en moins d'un homme, alors qu'il envoyait Mosdell et Filion sur la glace. Dorohoy et Locas n'ont pas joué de la partie, tandis que George Robertson a vu très peu d'action.

Outre Dussault qui a été brillant à l'attaque, deux autres joueurs ont joué une partie colossale. Il s'agit du jeune joueur de défense, Doug Harvey, qui s'est avéré une barrière quasi-infranchissable ainsi que Bill Durnan qui a protégé adéquatement sa cage.

Les Canadiens quitteront Boston aujourd'hui par train. Ils arriveront à Montréal demain. Ils tiendront une légère pratique en vue de leur partie de samedi soir au Forum contre les Red Wings de Détroit.

CANADIEN — Buts, Durnan; défences, Harvey, Harmon; centre Richard; ailes, Chamberlain, Riopelle; subs, Mosdell, Filion, Robertson, Laycoe, Reardon, Reay, Dorohoy, Dussault, Locas, Carveth.

BOSTON — Buts, Brimsek; défences, Egan, Henderson; centre Harrison; ailes, Peters, Dumart; subs. Sandford, Babando, Warwick, Flaman, Crawford, Kryzanowski, Ronty, Smith, Peirson.

Arbitres — George Gravel; juges des lignes, Sam Babcock et Sibby Mundey.

Première période

1—Boston, Peirson 17.31
2—Canadien, Dussault (Reay, Carveth) 19.07
Punitions — Harvey, Richard, Harrison, Reardon.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions — Babando, Egan (2) Mosdell, Richard, Harvey.

Troisième période

3—Canadien, Dussault (Reay, Harmon) 3.42
4—Canadien, Harmon (Filion) 6.16
5—Boston, Babando (Warwick, Henderson) 12.17
6—Canadien(Riopelle (Reardon, Chamberlain) 15.17
Punitions — Harvey, Chamberlain.

ROYAL ET QUEBEC SR. ANNULENT, 0-0

Dans la ligue senior, hier soir, les As de Québec et les Royaux de Montréal ont fait match, 0 à 0, après 10 minutes de jeu supplémentaire. Jean Marois et Gerry McNeil ont joué une partie colossale dans leurs filets. Le Royal était privé des services de Jimmie Haggerty et Ernie Laforce. La joute a été disputée au Colisée de Québec.

Mills accepte de rencontrer Bruce Woodcock en juin

Le vainqueur affronterait Joe Louis

LONDRES. — Freddie Mills, boxeur anglais qui détient le championnat mondial mi-lourd, a signé un contrat, ici hier, dans un combat qui l'acheminera peut-être vers un match pour le championnat mondial poids lourd contre Joe Louis.

En effet, Mills a accepté de faire face à Bruce Woodcock. Le match sera disputé le 2 juin prochain. Le vainqueur sera reconnu champion poids lourd britannique et européen.

Si Mills triomphe facilement de Woodcock, il sera alors considéré comme un aspirant sérieux pour affronter Joe Louis. Ted Broadribb, gérant de Mills, a déclaré que Freddie était désireux de s'assurer le championnat poids lourd britannique.

Mills est devenu champion mondial mi-lourd, grâce à une victoire aux dépens de Gus Lesnevich le 26 juillet dernier. "Si Mills affiche une brilante tenue contre Woodcock, de dire le promoteur Jack Solofons, j'entamerai alors des démarches pour qu'il fasse ses preuves contre Joe Louis éventuellement.

Reid est toujours en première place

Geoffrion occupe la deuxième place

Frank Reid, diminutif mais effectif porte-couleurs des Reds de Trois-Rivières de la ligue junior, continue de dominer le classement des compteurs avec un total de 54 points à son actif. Bernard Geoffrion du National suit en deuxième place avec 47 points. Saindon du Trois-Rivières occupe la troisième place avec 45 points, soient un point d'avance sur Claude Dolbec du National.

Reid et Geoffrion mènent dans les buts avec 25 chacun et Reid est également le meilleur dans le département des assistances avec 29 à son actif. Houle, joueur de défense des Citadelles de Québec, est le joueur le plus puni du circuit, ayant passé 97 minutes au frigidaire jusqu'ici. Jacques Plante cerbère des Citadelles a réussi le plus grand nombre de blanchissages, soit quatre. Voici les meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Reid, F. T.-Rivières	25	29	54
Geoffrion, National	25	22	47
Saindon, T.-Rivières	18	27	45
Dolbec, National	19	25	44
Bourgie, National	23	19	42
Desaulniers, National	17	22	39
Genereux, T.-Rivières	14	22	36
Frampton, Royal	16	19	35
Langill, Neil, Royal	15	16	31
Carbonneau, S-Hyacin.	11	20	31
Renaud, S.-Fran.-X.	16	15	31
Quesnel, National	15	15	30
Herschfeld, Royal	15	15	30
St-Jean, S.-Hyacinthe	14	15	29
Beliveau, Victoriaville	16	10	26
Blais, Victoriaville	13	13	26

Mosienko compte deux fois et Chicago bat Détroit, 5-1

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicago deviennent de plus en plus menaçants dans la ligue de hockey Nationale.

Encore hier soir, les joueurs de Charlie Conacher ont prouvé qu'ils auraient leur mot à dire cet hiver dans la course au championnat du circuit Clarence Campbell, alors qu'ils ont facilement eu raison des meneurs de la ligue les Red Wings de Détroit, par 5 à 1. Grâce à cet éclatant triomphe les Black Hawks se sont rapprochés de la deuxième place. Ils ne sont plus que trois points derrière les Bruins de Boston qui ont encaissé un revers de 4 à 2 aux mains des Canadiens de Dick Irvin.

Bill Mosienko a dirigé l'offensive des Hawks en comptant deux buts, tandis que Metro Prystai, Doug Bentley et Jim Conacher ont déjoué Harry Lumley une fois chacun. Doug Bentley a fourni deux assistances en comparaison de trois pour Roy Conacher.

Un but réussi par le capitaine Syd Abel après deux minutes de jeu dans la période initiale a privé le gardien de buts Sugar Henry d'un blanchissage.

DETROIT — Buts: Lumley; défenses, J. Stewart, Quackenbush; centre, Abel; ailes, Lindsay, Pavelich; substituts, Kelley, Reise, Gee, Horeck, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Enio, Fogolin.

CHICAGO — Buts Henry; défenses, McCuaig, Goldham; centre J. Conacher; ailes, Bodnar, G. Stewart; substituts. Dickens, Gadsby, Nattrass, Bentley, Mosienko, R. Conacher, Hamill, Guidolin, Prystai, Brown.

Arbitres: Bill Chadwick. Juges de lignes: George Hayes et Butch Keeling.

Première période

1—Détroit, Abel 2:50
2—Chicago, Bentley (Mosienko, R. Conacher) 3:27
3—Chicago, Mosienko, (R. Conacher, Bentley) 3:47
4—Chicago, Prystai (Brown) 5:18
Punitions: Prystai (2), Reise, Lindsay.

Deuxième période

5—Chicago, Mosienko (R. Conacher, Bentley) 1:25
Punitions: Guidolin, Bodnar, Lindsay.

Troisième période

6—Chicago, J. Conacher (G. Stewart) 6:00
Punitionn: Guidolin.

Robert défend avec succès son titre contre Hi Lee, hier

Au Forum, hier soir, une foule peu nombreuse a vu le champion mondial poids lourd à la lutte, Yvon Robert, défendre avec succès sa couronne en triomphant en deux engagements consécutifs du géant Hi Lee dans la rencontre finale d'une autre séance présentée par le promoteur Eddie Quinn.

Robert l'a emporté sur la brutalité excessive de son adversaire, grâce à sa rapidité, sa vaste expérience à riposter aux attaques et à son répertoire de prises des mieux assorties.

Robert a remporté les honneurs de l'engagement initial en terrassant Hi Lee après 11.15 minutes de bataille acharnée grâce à une série de coups de genoux suivis d'une écrasement général.

Dans la seconde reprise, six minutes étaient à peine écoulées, quand Robert s'assura la victoire en ayant recours à un "full nelson" à rebours pour maitriser le géant du Texas. Ce fut une populaire victoire de Robert. La foule l'ovationna longuement.

Dans la rencontre par équipes, Mike Sharpe et Bob Wagner furent remplacés par Manuel Cortez et Karl Davis. Mike Sharpe et Wagner ont été retenus à Toronto à cause d'une violente tempête de neige.

Cortez formait équipe avec Ben Sharpe, frère de Mike, tandis que Karl Davis bataillait aux côtés de Russell. Davis fut disqualifié pour rudesse après 6.45 minutes dans la chute initiale et grâce à la nouvelle prise "pyramide" Cortez et Ben Sharpe eurent raison de leurs adversaires après 5.04 minutes dans le deuxième engagement.

Dans la rencontre spéciale, Frank Valois a battu Joe Devalteau après 12.48 minutes grâce à une série de coups de savates tandis que Jean Pusie et Tony Vaggone ont fait match nul en préliminaire.

Bucky Harris gérera San Diego

Il fut annoncé officiellement, hier, que Bucky Harris, avait été nommé pilote des Padres de San Diego de la ligue de la Côte du Pacifique, un circuit de calibre "AAA".

Depuis les deux dernières saisons, Bucky Harris pilotait les Yankees de New-York de la ligue Américaine. Avec cette équipe, il a remporté un championnat en plus des honneurs de la série mondiale. L'an dernier, les Yanks ont terminé en troisième position, quelques parties seulement derrière les Red Sox de Boston et les Indians de Cleveland qui ont fini sur un pied d'égalité en première position.

Harris fut remplacé dans le camp des Yanks par Casey Stengel, pilote du club Oakland l'été dernier. Les conditions du contrat d'un an signé par Harris pour piloter San Diego en 1949 n'ont pas été divulguées, mais on rapporte qu'il recevra un salaire élevé. Le club San Diego a une entente avec les Indians de Cleveland, champions du monde pour 1948.

Providence 6, N.-Haven 2

Première période

1—Providence, Laplante (Stoddard) 12.14
2—Providence, McGill (Chad, Hamilton) 18.00

Deuxième période

3—Providence, Liscombe (Reardon, Bédard) 13.22
4—Providence, Reardon (Michaluk) 14.24
5—New Heaven, Webster (Ramsden, Johnston) 17.46
Punitions — Michaluk, Bloomer (mineure et majeure), Laplante (mineure et majeure), Ramsden, Scherza.

Troisième période

6—Providence, Bédard (Fraser, Liscombe) 15.10
7—Providence, Freser, (Reardon, Liscombe) 15.42
8—New Heaven, Ramsden (Gordon, Brown) 17.45
Punitions — McGill, Scherza, Kapusta (majeure), Denis (majeure) White.

Alagna prend le chemin de l'hôpital

BROOKLYN. — Mickey Alagna, un boxeur poids léger de New-York, a été transporté d'urgence dans un hôpital local, après avoir été mis hors de combat mardi dernier dans le troisième round par Robert E. Miller. Le combat était limité à six assauts.

On rapporte que Alagna est dans un état critique. Il n'a pas encore repris sa pleine connaissance.

Saint Louis 10 Philadelphie 2

Première période

1—Philadelphie, Archambault, (Brodeur, Mahaffy) 7.18
2—St-Louis, Gladu, (Grosso, Licari) 17.15
Punitions: Simon, Kilrea.

Deuxième période

3—St-Louis, Sullivan, (Pozzo) 2.11
4—St-Louis, Gladu, (Grosso) 5.09
5—St-Louis, Trigg, (McComb) 15.23
6—St-Louis, McComb, (Black) 19.54

Troisième période

7—St-Louis, Grigg, (Gladu, Licari) 7.21
8—St-Louis, Backor, (Gladu, Licari) 12.26
9—St-Louis, Backor, (Sullivan) 14.58
10—Philadelphie, Hergesheimer, (Kilrea, Bush) 16.46
11—St-Louis, McComb, (Trigg, Black) 17.37
12—St-Louis, Gladu, (Backor) 19.53
Punition: Aucune.

Club N.D.V. Junior "B"

"La direction du club Notre-Dame des Victoires "Junior B" désire remercier tous ses amis et supporteurs qui ont bien voulu assister à sa deuxième soirée dansante du 4 décembre. Cette soirée fut un des plus grands succès et il nous fait plaisir d'annoncer que la lessiveuse électrique qui était donnée comme prix de présence a été gagnée par Mlle Audrey Symons, 2260, rue Frontenac, qui détenait le No 931. Mlle Symons est bien connue des sportifs, faisant partie du club de balle-molle féminin St-Jacques Athletique".

Ligue des Loisirs Saint-Pierre Claver Inc.

CLASSEMENT

Jogues, 27 pts; Bourget, 26 pts; Frontenac, 23 pts; Lévis, 21 pts; Marquette, 20 pts; Montcalm, 20 pts; Laviolette, 19 pts; Maisonneuve, 19 pts; Laval, 18 pts; Cartier, 18 pts; Garnier, 16 pts; Colomb, 13 pts; Brébeuf, 13 pts; Vaudreuil, 13 pts; Papineau, 11 pts; Labelle, 10 pts.

Plus haute partie simple

Mlle Simonne Bouchard, 139; M. J. G. Chayer, 206; M. Raoul Lafrance, 185.

Plus haut total, trois parties

Mlle Simonne Bouchard, 368; M. J. G. Chayer, 454; M. Raoul Lafrance, 440.

Les Rams se retirent

On a appris, hier soir, que les Rms de Verdun de la ligue de l'est du Canada, avaient décidé de se retirer des cadres du circuit. Les Rams ont donné pour raison qu'ils n'avaient pas assez de bons joueurs pour continuer la lutte et qu'ils étaient incapables d'en trouver.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale

Canadien 4, Boston 2
Rangers 3, Toronto 1
Chicago 5, Détroit 1

Ligue Américaine

Providence 6, New-Haven 2
Hershey 4, Springfield 4
St-Louis 10, Philadelphie 2
Pittsburgh 6, Cleveland 2

Ligue Senior

Royal 0, Québec 0 (nul)
Valleyfield 7, Shawinigan 4

Ligue Junior

National 8, Leafs Verdun 0
Cyclones Verdun 5, Valleyfield 0
St-Hyacinthe 2, Royal 1
Trois-Rivières 4, Victoriaville 0

Ligue de l'Est du Canada

Hull 7, Ottawa Burghs 2
R.C.A.F. 2, Cornwall 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Providence à New-Haven

Ligue Senior

Boston à Royal
New-York à Sherbrooke

Ligue Provinciale Intermédiaire

Parc Extension à Valleyfield

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	23	13	8	2	71	58	28
Boston	23	12	8	3	73	55	27
Chicago	24	11	11	2	78	92	24
Toronto	24	8	11	5	60	69	21
Canadien	21	8	8	5	54	43	21
Rangers	21	5	11	5	46	64	15

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Royal	26	20	3	3	118	61	43
Ottawa	22	16	5	1	129	75	33
Sherbrooke	25	15	9	1	105	70	31
Québec	28	11	12	5	89	96	27
Valleyfield	25	13	12	0	132	119	26
Shawinig'n	30	10	20	0	109	147	20
Boston	25	7	17	1	96	158	15
New-York	27	6	20	1	89	136	18

Ligue Américaine

(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Providence	25	17	5	3	124	58	37
Hershey	28	12	14	2	92	97	26
New Haven	30	10	16	4	107	127	24
Springfield	27	7	17	3	92	104	17
W'shington	27	5	18	4	63	131	14
Philad'phie	26	4	19	3	74	159	11

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
St-Louis	27	18	5	4	112	66	40
Ind'napolis	27	14	7	6	108	89	34
Buffalo	28	14	11	3	108	85	31
Pittsburgh	26	13	8	5	94	71	31
Cleveland	25	13	7	5	99	89	31

(Joutes d'hier non comprises)

E.C.S.H.L.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Cornwall	17	11	6	0	97	55	22
Hull	11	7	2	2	45	31	22
Ottawa Arm.	11	7	4	0	38	30	22
R.C.A.F.	13	7	5	1	46	41	20
N. Edinbur.	12	3	7	2	36	59	11
Verdun	16	2	13	1	29	75	5

(Joutes d'hier non comprise)

Ligue Prov. Intermédiaire

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Syrians	2	2	1	0	10	8	4
Valleyfield	4	2	2	0	28	23	4
P. Extension	1	1	0	0	8	7	2
Lachine	4	1	3	0	29	30	2
Mont-Royal	1	0	1	0	2	9	0

Ligue Junior

(Section Nord)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Royal	22	18	3	1	111	56	37
T.-Rivières	26	13	9	4	121	87	30
Canadien	21	12	9	0	62	68	24
Valleyfield	25	7	18	0	55	118	14
Leafs	21	1	20	0	35	175	2

(Section Sud)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
National	23	15	8	0	146	91	30
St-Hyacinthe	21	12	8	1	96	62	25
Victoriaville	22	11	11	0	65	83	22
Cyclones	22	9	11	2	61	82	20
Québec	25	9	14	2	115	44	20

(Joutes d'hier non comprises)

Les Rangers surprennent en triomphant du Toronto, 3-1; Stanley compte son 1er but

NEW-YORK. — Les Rangers de New-York, détenteurs de la dernière position dans le classement de la ligue Nationale, ont surpris plus d'un de leurs supporteurs, ici hier soir, alors qu'ils ont vaincu les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la coupe Stanley, par 3 à 1 dans une joute régulière de la ligue Nationale disputée devant une foule de 11,347 personnes. Par suite de cet échec, les Leafs doivent partager les honneurs de la quatrième position avec les Canadiens quii ont eu raison des Bruins à Boston par 4 à 2.

Cette partie entre Rangers et Toronto a été dénuée de rudesse, puisque seulement quatre punitions furent décernées par King Clancy au cours des hostilités.

Fisher a donné une avance de 1 à 0 aux Newyorkais dans la première période en déjouant Broda après avoir travaillé de concert avec Wally Stanoswki.

Aucun but ne fut enregistré dans la seconde reprise, mais dans les cinq premières de jeu de la dernière période, Leswick et Al Stanley comptèrent tour à tour pour donner une avance de 3 à 0 aux Rangers. Le but de Stanley était son premier depuis qu'il fut acheté du Providence.

Quatre minutes avant la fin de la partie, Bill Ezinicki accepta une passe de Harry Watson pour loger le disque dans la cage des Rangers et priver ainsi Chuck Rayner d'un blanchissage.

TORONTO — Buts Broda; défenses, Boesch, Barilko; centre, Kennedy; ailes, Meeker, Lynn; subs, Thomson, Mortson, Watson, Bentley, Ezinicki, Ceresino, Gardner, Juzda, Taylor.

NEW YORK — Buts, Rayner; défenses, Stanowski, Moe; centre, Laprade; ailes, Leswick, Lund; subs, Shero, O'Connor, Raleigh, Stanley, Mickoski, Fisher, Albright, Kaleta, Slowinski.

Arbitres: Frank Clancy. Juges des lignes: Herb Gallagher et Ernie Mundey.

Première période

1—New York, Fisher (Stanowski) 8.34
Punitions: Taylor, Leswick.

Deuxième période

Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période

2—New York, Leswick (Laprade) 4.17
3—New York, Stanley (Shero) 4.40
4—Toronto, Ezinicki
Punitions: Boesch, Ezinicki.

Kwong a trois buts alors que Valleyfield défait Shawinigan

VALLEYFIELD — Grâce à trois buts comptés par le chinois Larry Kwong, les Braves de Valleyfield ont défait les Cataractes de Shawinigan Falls par 7 à 4, ici hier soir, dans une partie régulière de la ligue senior du Québec.

Jean-Paul Bisaillon a également brillé dans le pointage pour les vainqueurs avec deux buts, tandis que Cyr et André Corriveau ont déjoué le jeune Murphy une fois chacun.

Matteau, Pruneau, Mayer et Théberge ont compté les buts du Shawinigan. Kitoute Joannette, du Valleyfield, a fourni trois assistances. Le jeune Guy Leclerc a joué avec brio dans les filets du Valleyfield.

SHAWINIGAN. — Buts: Murphy; Défenses: McIntosh et Bergeron; Centre: Riopelle; Ailes: DelVecchio et Mayer. — Subs.: Matteau, Théberge, Limoges, Goldup, Lamoureux, Lafond, Webster, Pruneau, Galbraith.

VALLEYFIELD. — Buts: Leclerc; Défenses: Dutchak et Ernst; Centre: Brown; Ailes: Cyr et Schmidt. — Subs.: Jonnette, Bisaillon, Corriveau, Muretich, Bessette, Kwong, Legris, Boyer.

Arbitres: Red Storey et Bob Barrette.

Première période

1—Shawinigan: Mayer (Riopelle) 1.15
2—Valleyfield: Kwong (Bessette) 3.56
3—Valleyfield: Bisaillon (Joanette) 6.09
4—Shawinigan: Matteau (MacIntosh-Lafond) 19.15
Punition: Ernst.

Deuxième période

5—Valleyfield: Kwong (Boyer) 2.57
6—Shawinigan: Pruneau (Matteau) 5.37
Punition: Dutchak.

Troisième période

7—Valleyfield: Cyr (Brown-Schmidt) 1.19
8—Valleyfield: Bisaillon (Joannette-Corriveau) 5.11
9—Valleyfield: Corriveau (Joannette) 5.40
10—Valleyfield: Kwong (Corriveau) 10.14
11—Shawinigan: Théberge (Lafond-Pruneau) 12.09
Punitions: Théberge, Riopelle, Cyr, Legris.

Lewis fera un retour au jeu

Il se rapportera au Washinghon

Gastonia, C. N. Buddy Lewis, exvoltigeur et joueur d'intérieur des Senators de Washington, de la ligue Américaine, qui a décidé de mettre fin à sa carrière de joueur actif au début de la saison 1948, reviendrait sur le losange l'été prochain.

Agé de 32 ans, Lewis a déclaré qu'il se rapporterait au camp d'entraînement des Senators de Washington le printemps prochain à Orlando, Floride.

"Une fois que vous avez joué au baseball, il est difficile d'abandonner. L'an dernier, j'ai décidé de ne plus jouer afin de guérir une vieille blessure, mais maintenant que je suis complètement rétabli, je vais essayer ma chance une autre fois", a dit Buddie Lewis.

Trois-Rivières 4, Victoriaville 0

Première période

1—Trois-Rivières, Hayes (Racette, Larivée) 9.22
Punitions — Perreault, Béliveau (2), Bourassa, Théberge, Paquin.

Deuxième période

2—Trois-Rivières, Larivée (Racette, Bilodeau) 19.00
Punition — Théberge.

Troisième période

3—Trois-Rivières, Gilbert (Paquin) 7.50
4—Trois-Rivières, Larivée (Racette, Bilodeau) 11.58
Punitions — Héon, Hayfield, Filion, Béliveau, Généreux.

Les Eperviers vs les As, à Verdun

La ligue Intermédiaire de Verdun poursuit ses activités, ce soir, à l'Auditorium de Verdun avec trois joutes au programme. Le circuit suscite un vif intérêt cette saison et toutes les joutes régulières sont balancées.

Dans la première partie des Chevaliers tenteront de l'emporter sur les puissants Clovers. Les Eperviers disputeront la victoire aux As de Verdun dans la deuxième joute, tandis que la troisième partie mettra aux prises les clubs Aigles et Loisirs.

Les amateurs de Verdun se rendront en plus grand nombre aux joutes du circuit. Ils voient évoluer des jeunes de chez eux et sont assurés de plus, d'assister à du hockey intéressant.

Joe White veut battre P. Néron

Un autre digne aspirant à la couronne de championnat mondial détenu par le rude québécois, Paul Néron, tentera de vaincre ce dernier pour lui enlever le titre et la ceinture, samedi soir, dans la finale du programme de lutte à l'affiche à la salle Municipale, Place St-Henri.

Joe White est l'un des plus sérieux concurrent au championnat mondial et c'est pourquoi il fut le choix des promoteurs Phil Lalonde et Sylvio Samson pour l'opposer à Paul Néron dans une nouvelle tentative de lui enlever le titre. White est possesseur d'un imposant record dans la lutte et nul doute qu'il saura livrer une bataille acharnée à Néron.

Le programme de samedi qui sera le dernier de l'année dans cette salle de l'Ouest comprendra en plus du match de championnat un important combat de 3 contre 3 entre six de nos valeureux athlètes du matelas, Marshall Lewis, Marcel Ouimet et Jacques Larose, se ligueront ensemble pour combattre l'équipe adversaire composée de: Paul Gaudette, Jean Latreille et la Merveille Masquée.

Trois rencontres d'une chute à finir sont également à l'affiche. Sam Chuck fera face à Henri Dufresne, Kid Girard à Emile Dufresne et Kid Martin à Bob Taylor. Le promoteur Phil Lalonde en guise d'appréciation du généreux encouragement qu'il a reçu des sportifs durant l'année qui s'achève donnera des prix de présence en argent. Après la soirée de samedi les séances seront discontinuées pour la période des Fêtes seulement.

LUTTE

CE SOIR, à 8 heures 30
MARCHE ST-JACQUES
Tournoi éliminatoire d'un soir
4 équipes de 3 lutteurs chacune
6 MATCHS 6
Promoteur S. Samson
Retenez vos billets à AM. 8552

Spécialiste en
Tissus anglais et écossais
JOHN DION
MARCHAND TAILLEUR
1428 Amherst - HA. 3920
près Ste-Catherine

A Toute Heure
BOLS
V.O.
GENEVER GIN
En vente aux comptoirs postaux et aux magasins de la Commission des Liqueurs de Québec.
No de Liste
FORMAT DE POCHE (10 onces) 24
" populaire (25 ") 23D
" impérial (40 ") 26
Maison fondée à Amsterdam en 1575
AUSSI Distillateurs du
SILVER TOP
Special London
DRY GIN
"La Base du Meilleur Cocktail"

La Q.A.H.A. s'oppose au transfert de Ròche et St-Laurent au National

Frank Byrne des Citadelles de Québec doit respirer mieux aujourd'hui et personne ne pourrait l'en blâmer. En effet, la nouvelle à l'effet que Ernie Roche et Dollard St-Laurent du Canadien passeraient au National, et que Cadieux et Callghan, du Canadien également, iraient avec le Royal, était très bien fondée, mais à la dernière minute la Q.A.H.A. s'y est opposée. C'est dire que le transfert de ces joueurs ne se fera pas et que les quatre jeunes étoiles demeureront avec le Canadien jusqu'à la fin de la saison.

Azarie Choquette, actif président de la Q.A.H.A., nous déclarait hier que dès le début de toute cette affaire son association s'aperçut que le tout ne semblait pas trop propre. C'est pourquoi il a pris un vote de l'exécutif qui a rejeté la décision des autorités locales, de faire passer quatre joueurs à deux autres clubs. Choquette a ajouté que l'association agissait ainsi, pour conserver au hockey junior tout son intégrité. Le transfert avait tout simplement l'air ridicule et il était une injustice criante envers les autres clubs du circuit. Le hockey junior connait un essor sans précédent de continuer Choquette, mais il serait ridicule qu'on vienne effacer le travail de plusieurs années en opérant de tels transferts.

Les autorités locales désiraient donner les renforts nécessaires aux clubs Royal et National afin qu'ils puissent lutter avec avantage contre les puissants Citadelles de Québec, qui semblent assurés de remporter le championnat. On désirerait voir un club de la métropole décrocher les grands honneurs et la coupe Mémorial. C'est pourquoi on donnait à deux équipes, susceptibles de réussir l'exploit, les joueurs qui leur manquaient pour leur assurer la puissance nécessaire pour continuer la lutte. Plusieurs ont ouvertement protesté et l'on ne pouvait les en blâmer. Toute l'affaire est aujourd'hui chose du passé.

National junior blanchit Verdun

Dans la 1ère joute d'un programme double de la ligue junior "A" du Québec disputée, hier soir, à l'Auditorium de Verdun, National a blanchi les Leafs, 8 à 0.

Bourgie, Quesnel et Bombacco ont enregistré deux buts chacun.

Première période

Aucun point.
Punitions: Langill, Caduc, J. P.-Jeanneau, Lapointe.

Deuxième période

1—National, Desaulniers 1:55
2—National, Quesnel (Geoffrion) 6:06
3—National, Bombacco 8:38
Punitions: Geoffrion, Colton, Pepin, J. P.-Jeanneau (2).

Troisième période

4—National, Bourgie (Geoffrion) 3:53
5—National. Bourgie (Geoffrion, Quesnel) 4:30
6—National, J. P.-Jeanneau 7:37
7—National, Bombacco Pepin 15:56
Punition: Lafontaine, Casavant, St. Pierre, Semmerlack, Dolbec (mineure et majeure) Colton(majeure), Marchand (majeure).

Pittsburgh 6, Cleveland 2

Première période

1—Pittsburgh, Kemp (Sloan) 5.22
2—Pittsburgh, Backor 11.48
Punition: Allen.

Deuxième période

Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période

3—Pittsburgh, Sloan (Psutka) 4.29
4—Cleveland, Thurier (Buller, Wycherley) 7.02
5—Cleveland, Solinger (Allen) 11.10
6—Pittsburgh, Smith (Metz) 11.46
7—Pittsburgh, O'Flaherty (Mathers, Kobussen) 18.05
8—Pittsburgh, Kemp 19.45
Punitions: Langelle, Costello (mauvaise conduite), Psutka, Kelly, Benson.

St-Hyacinthe jr. défait Royal, 2-1

Le St-Hyacinthe junior dirigé par Mickey Hennessey a infligé une défaite de 2 à 0 au Royal de Tag Millar, hier soir.

Carbonneau, le meilleur compteur des Maskoutains, a brillé pour son club en enregistrant les deux buts, tandis que Armstrong a sauvé le Royal du blanchissage.

Première période

1—St-Hyacinthe, Carbonneau (St. Jean) 10:50
Punition: Appleby.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Parr, Rousseau, Appleby.

Troisième période

2—St-Hyacinthe, Carbonneau (McCabe, Desjardins) 3:37
3—Royals, Armstrong (Rattray, Burchell) 4:42
Punitions: Larocque, Lapointe, Rousseau, St. Jean, Hodgson.

Hershey 4, Springfield 4

Première période

1—Hershey: Cain (Bettio-Maloney) 12.50
2—Springfield: V. Jones (Courteau-Kaiser) 15.10
Punitions: Courteau, Cain.

Deuxième période

3—Springfield: McMurdy (Curick-Summerhill) 11.50
4—Hershey: Butler (Bruce-1Kullman) 11.55
5—Hershey: McLenahan (Kullman) 19.57
Aucune punition.

Troisième période

6—Springfield: Summerhill (Curick-McMurdy) 1.25
7—Springfield: McMurdy (Summerhill) 13.32
8—Hershey: McLenahan (Mario-Maloney 19.05
Aucune punition.

Royal reçoit Boston au Forum et N.-Y. visite le Sherbrooke

Deux parties seront disputées, ce soir, dans la ligue senior du Québec. Au Forum, les Royaux de Frank Carlin recevront la visite des Olympics de Boston, tandis que les Rovers de New York affronteront le St-François à Sherbrooke.

Il se peut que les Olympics de Boston en soient à leur dernière présence au Forum, car l'instructeur Hago Harrington a mentionné mardi soir dernier que ses Olympics se retireraient des cadres de la ligue senior. Harrington doit prendre une décision, ce soir, alors que l'exécutif de la ligue tiendra une importante assemblée à cet effet, Harrington a un besoin urgent de bons joueurs pour pouvoir continuer la lutte. Jusqu'ici, les Olympics n'ont pas été une attraction tant sur leur glace qu'à l'étranger, et, résultat, le club perd de l'argent.

Haggerty jouera

Jimmie Haggerty et Ernie Laforce n'ont pas joué, hier, contre les As de Québec, mais ces deux vétérans seront de retour à leur poste régulier, ce soir. En l'absence de Grant Morrison, le jeune et agressif Bob Marchessault jouera au centre de la première ligne flanqué de Pit Morin et Bob Pepin. Le deuxième trio du Royal sera formé de Gerry Plamondon, Cliff Malone et Jimmy Haggerty, tandis que Fernand Gladu, Floyd Crawford et Bob Fryday composeront la troisième ligne avec Claude Robert pour alterner avec Gladu au centre.

Dans le camp des Olympics, on remarquera plusieurs figures bien connues à Montréal, à mentionner Jacques Richard, frère de Maurice des Canadiens de la ligue Nationale, Guy Gareau, anciennement avec le National junior, Marcel Filion, frère de Bob des Habitants, Johnny Chénier, et autres.

Dans l'autre partie au programme, le Sherbrooke sera favori pour vaincre les Rovers. Une victoire des joueurs de Dugré aux dépens de ceux de Phil Watson leur permettrait de s'installer en deuxième position, sur un pied d'égailté avec les Senators d'Ottawa.

Les Olympics se retireraient de la ligue senior du Québec

Les Olympics de Boston, détenteurs de la septième position actuellement dans le classement de la ligue senior du Québec, se retireraient des cadres du circuit George Slater, d'ici quelques jours, selon une nouvelle non confirmée.

Apparemment, le manque de bons joueurs et la question financière seraient la cause du retrait des Olympics de Boston de la ligue senior du Québec. A tout événement, les directeurs du club bostonnais tenteront d'obtenir du renfort, à Montréal, ce soir, au cours d'une assemblée de l'exécutif de la ligue.

Cette réunion devait avoir lieu demain, mais à la demande des Senators d'Ottawa qui doivent faire face aux Olympics, samedi soir, à Boston, l'assemblée sera tenue ce soir, afin de décider si oui ou non les Olympics demeureront dans les cadres de la ligue.

Le retrait des Olympics des cadres de la ligue ne signifie pas que les Rovers de New York, l'autre club américain dans la ligue, se retireraient également. Au contraire, si les Olympics abandonnent les activités, les Rovers en profiteront pour se renforcer en mettant sous contrat des porte-couleurs actuels du club ferme des Bruins de Boston de la ligue Nationale.

Lorsque les Olympics ont rencontré les Senators mardi dernier, l'instructeur Hago Harrington, des Olympics, a déclaré aux journalistes que son club se retirerait probablement de la ligue. Les Olympics ont tenté de se renforcer en mettant sous contrat Lulu Denis, Gareau, Jacques Richard et autres, mais le club est encore très faible. Advenant le retrait des Olympics, plusieurs changements seront opérés dans le calendrier de joutes d'ici la fin de la saison 1948-49.

Que feront les Dufresne ce soir?

La plus formidable et inquiétante tentative lancée contre les trois Dufresne, Henri Emile et Georges, pour bloquer leur série de victoires et en plus leur enlever les riches trophées qu'ils détiennent, mettra aux prises quatre solides équipes de trois lutteurs chacune, ce soir, au marché St-Jacques dans un tournoi éliminatoire.

Les trios jugés aptes à concourrir sont: Jacques Larose, Sam Chuck et Marcel Oulmet; Kid Hecker, Joe White et Aristide DuTremble; Paul Néron, Bull Hocoma et Jean Latreille ainsi que Paul Gaudette, Maurice Desparois et Georges Desparois. Ils s'affronteront en premier lieu dans des préliminaires d'une chute à finir et les deux équipes gagnantes se mesureront dans l'élimination finale qui sera de deux de trois à finir. Le trio victorieux de ce dernier engagement sera celui qui obtiendra l'ultime faveur de combattre les Dufresne.

En plus de ce tournoi qui, sûrement, sera vivement contesté et fournira de l'action en quantité, le promoteur Sylvio Samson a complété son programme de ce soir par trois autres combats qui sauront également donner satisfaction aux habitués du marché St-Jacques.

Marshall Lewiss, brillant lutteur de Toronto, fera face aux brutalités de l'Italien Lou Carlo. John Carochia, populaire athlète qui revient dans l'arène après une absence de quelques années, rencontrera George Brown. Le premier engagement de la soirée sera disputé entre Kid Girard et Georges Caron.

FORUM

CE SOIR à 8 h. 30
LIGUE SENIOR DE HOCKEY
BOSTON
vs
ROYALS
Places $1.50, $1.25, $1.00. Enfants .50
On prie les abonnés de réclamer leurs billets avant 8 h. p.m.

CIGARETTES
EXPORT "A"
(avec bout à filtre)
en paquets de 20
en boites métalliques de 50

NORM. DUSSAULT SE RAPPROCHE DE BOUCHARD — J. CARVETH EST 3e

Durnan occupe la 4e position, tandis que Billy Reay menace de déloger Lach en 5e place

Bien qu'il soit voué à l'inactivité, Emile (Butch) Bouchard, capitaine et joueur de défense des Canadiens, demeure toujours en première place dans notre concours "3 Etoiles". Bouchard a accumulé un total de 6,176 points. Les voteurs lui ont décerné 4,355 points pour le premier choix, 1,062 pour la deuxième place et 759 pour la troisième position. Bouchard possède une avance de 156 points seulement sur son plus proche rival, Normand Dussault. Ce dernier a un total de 6,020 points à son actif. Dussault, qui complète avec Billy Reay et Joe Carveth le deuxième trio des Habitants, est le porte-couleurs du Tricolore qui a reçu le plus de points pour le deuxième choix, soit 2,612. Joe Carveth continue toujours de connaître des progrès dans notre concours. En effet, le nom de Carveth figure maintenant en troisième place avec un total de 5,452 points, tandis que Bill Durnan, le meilleur gardien de buts de la ligue Nationale, est l'occupant de la quatrième position avec 5,234 points à son crédit.

Normand Dussault

Elmer Lach, joueur de centre de la première ligne, détient la cinquième position avec un total de 4,621 points à son crédit, mais la fracture à la mâchoire dont il a été victime dans une partie contre les Black Hawks de Chicago, samedi dernier, au Forum, laisse prévoir qu'il sera devancé sous peu par Billy Reay, centre de la deuxième ligne. Actuellement, Reay a 4,484 points. Le fait que Lach sera inactif durant une période de six semaines favorise Reay pour prendre possession très prochainement de la cinquième position.

RICHARD GAGNE DU TERRAIN

Grâce aux deux buts qu'il a réussis contre Chicago, Maurice Richard gagne graduellement du terrain. Richard figure actuellement en septième position avec une avance confortable sur George Robertson. Ce dernier est suivi de près par Howie Riopelle, tandis que Glen Harmon vient en dixième place avec un total de 1,806 points. Au nombre des autres joueurs du Canadien qui ont accumulé plus de 1,000 points depuis le début du concours, mentionnons Doug Harvey, 1,643 points; Bob Fillon, 1,401 points, et Kenny Mosdell, 1,038 points. Reardon, Chamberlain et Dorohoy suivent dans l'ordre.

Nous rappelons aux voteurs que de magnifiques prix seront décernés à la fin du concours. Plus nombreux seront les bulletins de vote, meilleures seront les chances de gagner les prix. N'oubliez pas également d'encourager nos annonceurs qui prêtent leur appui entier à la réussite de ce concours de plus en plus populaire.

	1ère	2e	3e	Points
Bouchard	4,355	1,062	759	6,176
Dussault	2,433	2,612	975	6,020
Carveth	2,966	1,520	966	5,452
Durnan	1,800	2,414	1,020	5,234
Lach	2,484	1,442	695	4,621
Reay	2,113	1,410	961	4,484
Richard	2,133	1,408	873	4,414
Robertson	1,293	1,002	514	2,809
Riopelle	1,713	456	253	2,422
Harmon	576	682	548	1,806
Harvey	663	552	428	1,643
Fillon	533	466	402	1,401
Mosdell	273	300	465	1,038
Reardon	369	318	263	950
Chamberlain	102	208	94	404
Dorohoy	66	50	42	158

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix hebdomadaires ou de fin de saison offerts par nos annonceurs. Adressez vos coupons comme suit:

CONCOURS "3 ETOILES", JOURNAL "LE CANADA", 33 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL

★ ★ ★

COUPON No 21

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute d'hier soir contre les Bruins à Boston :

1 .....

2 .....

3 .....

.....
(Signature du voteur)

.....
(Adresse)

VOYEZ NOTRE MAGNIFIQUE
Ensemble Maurice Richard
POUR HOMMES
Confection choisie par le populaire sportsman, en raison de sa coupe, de sa qualité, de sa valeur.
aussi peu que 5.00 comptant 5.00 par semaine
69.50
La Liberté
GARANTIE DE REMBOURSEMENT SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

En Temps pour Noël
POUR UN VETERAN
"3 ÉTOILES"
voyez
AL. GOLD, INC.
1448, MANSFIELD MA. 4310

☆ ☆ ☆
"LES CANADIENS"
L'équipe qu'on aime voir triompher
MASTERCRAFT CLOTHES LTD.
6580 rue St-Hubert CR. 2149

LES TROPHEES DU CONCOURS "TROIS ETOILES"
sont dus à l'expertise de
Daoust et Fils Ltée
Bijoutiers Diamantaires
SPECIALISTES EN TROPHEES
Succ. Ouest 1397 Ste-CATHERINE O. (coin Bishop) LA. 8149
Bureau-chef 3699 Ste-CATHERINE E. (près Nicolet) FR. 3149
Succ. Est 348a Ste-CATHERINE E. (près St-Denis) LA. 0642

Hockey 48 - 49
"AUX CANADIENS"
Nos Meilleurs Voeux de Succès pour la saison 1948-1949
ARMAND BOUDRIAS
MERCERIE — CONFECTION
6816-18 ST-HUBERT DO. 4003

Grand choix d'accessoires pour le SKI
Equipement complet de HOCKEY
Bicycles, tricycles et accessoires
Vente — Réparations — Entreposage
ABC CYCLE & SPORTS LIMITED
opéré par : CYRO SYLVESTRE
4895, Boul. St-Laurent PL. 5924

Léo Dandurand
président
Café Martin Drury's
Les plus célèbres restaurants de Montréal souhaitent aux CANADIENS la plus glorieuse saison de leur carrière

COMPLETS et PALETOTS fait sur MESURES
dessinés et taillés par JOS TROIANO
Le rendez-vous des gens bien mis
TROIANO & FILS ENR'G.
6982, rue St-Hubert DO. 1715

Phone LA. 3225
FRED HUDON Agencies Limited
468, rue McGill, Montréal
Distributeurs pour Québec et l'Est de l'Ontario des radios, radios-phonos et réfrigérateurs Admiral

Sea Food
Cuisine chinoise - Poulets BAR-B-Q
RESTAURANT RECTOR
Au piano : M. VOLTAIRE, récemment arrivé de France
St-Laurent & Blvd. St-Joseph
Cocktail Lounge

C'EST TOUJOURS 3 ÉTOILES au RESTAURANT
A VOTRE SERVICE
• GRAND RESTAURANT A PRIX MODIQUE
• SERVICE PAR DES JEUNES FILLES
• CHARCUTERIE, ETC.
Caprice
4557 rue St-Denis à quelques pas au nord de Mont-Royal
MA. 5888
A. DROUIN, Prop.

Chez LAURIN'S SPORTS
2374 est, rue Beaubien — Tél. DOllard 8961
EQUIPEMENT COMPLET pour CLUBS DE HOCKEY
Trophées de tous genres
ENSEMBLES DE PATINS (bottines et patins) pour enfants, adultes, professionnels
$9.95 - $10.50 - $14.50 - $16.50 et plus
OUVREZ UN COMPTE A NOTRE CLUB DE NOEL
Un léger dépôt retiendra vos cadeaux jusqu'aux fêtes

Nos souhaits aux Canadiens : LA VICTOIRE
Votre garantie chez nous : SATISFACTION
MERCERIE St-Marc
Propriétaires: DENYS CASAVANT JACQUES THIBODEAU
2356 est, BEAUBIEN CA. 1669

SAISON 1948-49 HOCKEY
Halte-là ! Halte-là ! Halte-là !
Les Canadiens seront là !
P. V. A. ASPECK
RADIOS — RECORDS — ACCESSOIRES ELECTRIQUES
1671 ouest, rue Ste-Catherine FI. 2436

Bonne chance ! CANADIENS
THE HOUSE OF GOLD
A. Gold & Sons
vous souhaite de remporter le championnat

Merceries de grandes marques et de la plus haute qualité
LE CHOIX DES ETOILES
COMPLETS FAITS SUR MESURES
C. BERNARD STE-MARIE
169 est, rue Ste-Catherine — HA. 7679
près ave Hôtel-de-Ville

L. M. S. = CLIENT SATISFAIT
L'endroit idéal pour
VENTES et RÉPARATIONS
PLYMOUTH CHRYSLER FARGO
LANGLOIS MOTOR SALES LTD
5925 boul. Décarie - Tél. AT. 4726

Pete Reiser, du Brooklyn, est échangé aux Braves de Boston

En retour, les Dodgers ont obtenu le vétéran McCormick

CHICAGO. — "Pistol" Pete Reiser, qui a déjà été l'orgueil des Dodgers de Brooklyn portera un nouvel uniforme dans les Majeures en 1949. En effet, Reiser a été échangé, hier, aux Braves de Boston, champions de la ligue Nationale, par Branch Rickey, gérant-général des Dodgers de Brooklyn. En retour pour Reiser, les Dodgers ont obtenu le vétéran voltigeur Mike McCormick et un autre joueur dont le nom n'a pas été dévoilé.

Aucune somme d'argent ne figure dans cette transaction. Durant la réunion des magnats des ligues majeures qui a pris fin hier, d'importantes transactions ont été bâclées.

Reiser, qui s'est fait une renommée avec les Dodgers comme étant le joueur qui rentrait le plus souvent dans les clôtures, a connu sa plus misérable saison dans les grandes ligues l'été dernier.

Reiser, qui en 1941 fut choisi la meilleure recrue de l'année dans le circuit Ford Frick, alors qu'il conserva une excellente moyenne de .343 au bâton, a frappé seulement pour .236 l'été dernier. Reiser a été maintes fois obligé de prendre un repos forcé à cause de maux de tête, des blessures au bras, à la tête, etc.

A la fin de la saison 1948, Reiser a mentionné aux rédacteurs sportifs de New-York qu'il songeait à changer de club si possible, bien que son contrat pour 1949 lui assurait un salaire variant entre $18,000 et $20,000.

Billy Southworth a commencé à parler d'affaires avec Branch Rickey lors du début de l'assemblée annuelle des ligues mineures tenue récemment à Minneapolis, Minn., Southworth déclara au Mahatma qu'il était intéressé en Pete Reiser.

"Que veux-tu obtenir en retour de Reiser", de dire Southworthl à Rickey alors que ce dernier était accompagné de Burt Shotton. "McCormick" de répondre immédiatement Shotton. Avant de prendre une décision, Southworth déclara à Rickey qu'il parlerait à Reiser pour connaître son intention de porter les couleurs des Braves en 1949.

Reiser se rendit à Chicago pour rencontrer Southworth et vraisemblablement il déclara au pilote des champions de la ligue Nationale qu'il serait heureux de jouer pour lui, puisque Southworth décida de se départir de McCormick, un patrouilleur qu'il a toujours eu en haute estime.

L'an dernier, Southworth a constaté une certaine faiblesse dans son champ extérieur. Alors, il semble avoir acquis en Reiser le joueur par excellence pour combler cette lacune.

Reiser sera âgé de 29 ans dès qu'il endossera l'uniforme des Braves de Boston l'été prochain. Reiser a fait le saut avec les Dodgers de Brooklyn alors que Larry McPhail était président des Bums. McPhail paya exactement $100 pour Reiser qui avait été déclaré agent libre par feu le juge Landis. Avant de passer aux Dodgers, Reiser était la propriété des Cardinals de St-Louis.

Reiser a connu une excellente saison dès sa première année dans le grand circuit, mais par la suite il fut constamment victime de Dame Blessure. En 1942, à St-Louis, il se fractura le crâne lorsqu'il frappa la clôture du champ centre au parc Sportsman alors qu'il tentait d'attraper un ballon. Durant son séjour sous les drapeaux en 1943, 44 et 45, il fut victime d'une fracture à l'épaule. De retour avec les Dodgers, il se fractura une cheville.

McCormick est âgé de 31 ans. Il a déjà porté les couleurs des Reds de Cincinnati. Un frappeur droitier, McCormick a connu sa meilleure saison au bâton cet été, alors qu'il frappa pour .401.

Durant cette assemblée des Majeures, sept transactions, mettant en vedette le nom de 23 joueurs d[es] grandes ligues, ont été bâclées.

AU NATIONAL

Rencontre haltérophile à la Palesre

Pour la troisième fois, cette saison et pour terminer l'année 1948 par un tour de force, les deux équipes de poids et haltères de la Palestre National, les bleus et les rouges se rencontreront samedi soir, le 18 décembre.

Après avoir soulevé les applaudissements de centaines de spectateurs, lors de leurs deux rencontres précédentes aux loisirs Saint-Jean Baptiste, ces deux équipes vont se rencontrer cette fois dans leur gymnase. L'intérêt suscité par le tournoi Saint Jean Bosco devrait jaillir de nouveau chez le public, lorsqu'on apprendra que plusieurs des leveurs qui ont fait si belle figure à ce tournoi sont parmi les membres de ces deux équipes.

Les deux capitaines sont René Lake et Gilles Delisle. Le premier fut celui qui accumula le total de points le plus élevé lors du tournoi Saint Jean Bosco c'est-à-dire 695 et qui épaula 300 livres. Il n'a toutefois pu se relever avec. Celui-ci est bien déterminé non seulement à épauler et jeter 300 livres mais à essayer de battre le record de Gérald Gratton qui est de 309. Le capitaine des rouges, Gilles Delisle, champion de la Palestre, depuis deux ans est encore certain que son club peut vaincre les bleus malgré deux défaites précédentes. Il est vrai que l'avance des bleus sur les rouges fut très minime et l'expérience peut jouer un grand rôle dans le tournoi de ce genre.

L'équipe des bleus est formée des leveurs suivants: René Lake, Guy Léveillé, Robert Prévost, André Géré et Gérard Milette. L'équipe des rouges comprend Gilles Delisle, Roger Milette, Paul Renaud, Réal Mandeville et Aimé April.

Ballon panier

Samedi soir, le National Junior a eu raison de la puissante équipe du Y.M.H.A. par le compte de 42 à 39 dans une rencontre de ballon panier. L'instructeur du National, M. Frank Ulley était très satisfait de la tenue de ses joueurs, car le Y. n'avait pas subi de défaite depuis trois ans. Le National prit l'avantage dès le début de la partie, alors que le trio Hémon, Bélanger et Bertrand compta plusieurs points. Cependant, durant les 5 dernières minutes de jeu, les joueurs de Joey Richmon se resaisirent et sont venus bien près d'égaler les chances. La partie s'est terminée en faveur du National.

Dans la deuxième partie, le National Intermédiaire qui fera parler de lui cette année a eu facilement raison du Club Mont-Royal par le compte de 58 à 30. Le trio Ethier, Valois et Cyr s'est distingué à l'offensive, tandis que Lamarre et Beaupré furent efficaces à l'arrière-garde. Samedi prochain, le 18 décembre, les équipes du National iront à Shawinigan jouer une partie d'exhibition.

Ligue Inter-Collégiale de ballon panier

La semaine dernière, 4 parties furent jouées dans la Ligue Inter-Collégiale de ballon panier. Le 27, dans la section Sr., Querbes visitait Brébeuf et gagnait par 40 contre 20. Brunet et Larivière se sont signalés pour Querbes durant la 1ère moitié du jeu. Gauthier du Brébeuf a fait de beaux débuts dans le Sr. en enregistrant 5 des 7 points de son équipe durant la première demie. Lussier du Brébeuf a retrouvé sa forme au deuxième engagement en comptant 6 points pour son club. Brébeuf qui joue pour la première année comme équipe manque encore de précision mais les progrès sont notoires. Querbes a affiché une belle tenue, notamment Noël à la défense.

Le Ste-Marie Sr. recevait le Collège Laval à la Palestre Nationale, le 30 novembre dernier. Ste-Marie l'emporta par 2$ à 15 dans une partie très monotone. Les joueurs en évidence pour Laval furent Jones et Durochers et pour les vainqueurs David et Desjardins qui assurèrent une bonne défense tandis que Cyr entre 7 paniers.

Le même soir, le Mont St-Louis Jr. rencontrait Ste-Marie et gagnait par 39 contre 9 en prenant un avantage de 18 points dès la première moitié. Tous les joueurs du Mont St-Louis scorèrent dans cette partie.

Escrime

Mardi soir, à 8 h. 30, dans la salle d'Armes de la Palestre Nationale, l'équipe des Mousquetaires de la Palestre organise un tournoi à l'épée où participeront plusieurs champions et athlètes olympiques. A cette occasion, M. Robert Desjarlais, maître d'armes de la Palestre inaugurera un appareil électrique qu'il a fait venir d'Eurfope et devant servir à juger les combats. Ce système est le même dont on se sert aux tournois internationaux et aux jeux olympiques. Plusieurs inscriptions ont été reçues pour ce tournoi et des athlètes de l'escrime verront à l'oeuvre les escrimeurs qui ont représenté le Canada aux jeux olympiques Georges Pouliot, Roland Asselin, et Robert Desjarlais ainsi que Alf Horn. Percy Nobb croisera aussi le fer. Le Suisse, Carl Schwender, Emile Miron, Louis Asseloin et Robert Robis seront également au nombre des concurrents.

Le Hennessy se trouve partout!

Le choix des vendeurs — le préféré des connaisseurs — tel est le seul et authentique Cognac Brandy Hennessy! Le cognac véritable est produit exclusivement dans la ville de Cognac, département de la Charente, en France — où le Cognac Brandy Hennessy x x x est fabriqué depuis 1765.

COGNAC BRANDY

★ ★ ★

HENNESSY

Le Clairon Sportif

par Jean Séguin

Nous devons des félicitations à la Q.A.H.A. pour la décision très juste qu'elle a prise d'empêcher que quatre des meilleurs joueurs du Canadien junior passent à deux autres équipes locales, dans le but de permettre à ces deux équipes de lutter avec avantage contre les puissants Citadelles de Québec, qui menacent de remporter le championnat cette année. La Q.A.H.A. a refusé de sanctionner toute l'affaire et elle a posé là un geste qui gardera au hockey junior toute son intégrité. On sait que Ernie Roche et Dollard St-Laurent, deux piliers à la défense du Canadien, devaient s'aligner pour le National et que Gordie Callaghan et Cadieux deux autres étoiles du Tricolore devaient porter les couleurs du Royal d'ici la fin de la saison régulière. Les quatre joueurs demeureront avec le Canadien. Il était facile de constater que toute l'affaire n'était pas très propre.

* * *

Il serait évidemment logique qu'un club de la métropole décroche le championnat du circuit et par la suite la coupe Mémorial. Mais nous affirmons que le fait de recevoir des renforts à la mi-saison au détriment d'une équipe en particulier et de toutes les équipes ne représentent pas une façon très honorable de s'assurer le trophée tant convoité. Si les autorités locales désiraient assurés le championnat au National ou au Royal c'était de fournir à ces clubs les joueurs susceptibles de réussir l'exploit dès le début de là saison, et non pas attendre d'être rendu à ce stage de la saison pour décimer les rangs d'une équipe, afin de donner les renforts nécessaires aux deux clubs qui possédaient les meilleurs chances de s'assurer les grands honneurs. Nous croyons personnellement qu'il vaudrait beaucoup mieux pour le hockey junior de balancer les équipes encore plus, afin de permettre aux amateurs d'assister à des joutes serrées que ce soit Leafs de Verdun Valleyfield, National ou Royal qui soient au programme.

* * *

Il nous fait plaisir aujourd'hui d'émettre l'opinion de la direction du St-François-Xavier sur toute l'affaire. Il nous fit également plaisir de constater que la Q.A.H.A. jouit d'une très forte autorité et qu'elle sait l'utiliser, quand une situation ridicule comme ce transfert de joueurs se développe. Les autorités locales de la ligue junior, celles qui controlent plusieurs clubs, s'apercevront qu'lles ne peuvent pas faire tout ce qu'elles prétendent sans avant consulter la Q.A.H.A., qui, après tout, possède une juridiction complète sur tout le hockey amateur. Pour en revenir au St-François-Xavier, disons que cette équipe n'a certainement pas joui de la protection des autorités dans la recherche de joueurs susceptibles d'aider le club. Le St-François est un club indépendant qui connait un fort déficit financier. Il est heureux que les choses demeurent comme elles sont car plusieurs intéressés dans le hockey junior auraient probablement abandonné le tout.

* * *

On sait que le National évolue dans la ligue junior depuis plus longtemps que le St-François. Le club de la rue Cherrier a plus d'un supporteur mais il nous a été permis de constater lors des joutes du St-François au Forum que cette équipe également possède un bon nombre de supporteurs. La direction du St-François nous explique qu'il serait bon pour l'intérêt de l'amateur de développer la rivalité possible entre les clubs National et St-François au jeu. Cela donnerait certainement de bons résultats. Les assistances seraient plus fortes et de plus, ce ne serait non seulement les joutes Royal-National qui susciteraient un vif intérêt, mais également les joutes National-St-François. Le St-François a fait tout ce qui était humainement possible de faire pour trouver des renforts mais ce fut peine perdue. Le club peut encore offrir une assez forte opposition aux meilleurs. Cependant, si Royal et National avaient obtenu les joueurs du Canadien tel que Prévu on se demande ce que le St-François et les autres équipes du circuit, à l'exception des Citadelles auraient fait contre les puissants clubs locaux.

* * *

Le nom St-François-Xavier rappelle de vieux souvenirs à plus d'un fervent du hockey. L'ancien club senior a remporté plus d'un laurier et on espérait cette année faire revivre chez le club junior le même enthousiaste qui régnait il y a plusieurs années. La direction du St-François s'est dévouée sans compter et elle a connu des succès prometteurs. Seulement il y va de soit que l'on ne pouvait digérer la décision du Forum de donner au Royal et National, clubs déjà suffisamment puissants, des joueurs susceptibles d'assurer à l'une de ces deux équipes, le championnat. Il est vrai qu'un club indépendant peut difficilement lutter contre la forte organisation qui existe ici. La direction du St-François ne vise pas à la première place du circuit, mais elle croit, avec raison, qu'en gardant les clubs mieux balancés, le jeu fourni sera beaucoup plus intéressant.

* * *

Nous croyons donc qu'il aurait été injuste envers les autres clubs du circuit de favoriser deux clubs locaux. Le hockey junior n'aurait pas profité du tout d'une telle affaire, en ce sens que trop de joutes auraient été ennuyantes, par suite de la trop grande puissance de certaines équipes. Nous comprenons que les autorités du Forum désirent voir un de leur club remporter le championnat. Nous ne comprenons pas cependant qu'elles préfèrent un championnat à un circuit bien balancé. Nous espérons nous-mêmes qu'un club de la métropole décroche la coupe Mémorial, mais nous espérons également que les autorités comprennent, qu'il y va de l'existence même du circuit, de balancer les équipes. Nous le répétons, il serait ridicule que pour une simple affaire de championnat (ou est-ce seulement cela?) on ruine le travail de plusieurs années. Le St-François a protesté et il avait pleinement raison.

Echangé aux Braves de Boston

Pete Reiser, du Brooklyn, que l'on voit ci-dessus en train de voler un but, a été échangé, hier, aux Braves de Boston, pour le vétéran voltigeur Mike McCormick.

Les as compteurs excellent sur leur propre glace dans la NHL

Sept des treize meilleurs compteurs de la ligue Nationale de hockey ont enregistré plus de buts, alors qu'il jouaient sur leur propre glace qu'à l'étranger. Cinq des meilleurs artilleurs, dans les 59 premières parties de la saison, ont compté plus souvent à l'étranger tandis qu'un joueur a fait aussi bien chez lui qu'ailleurs.

Grant Warwick, l'excellent petit ailier droit des Bruins de Boston, est en tête des 13 meilleurs compteurs (8 buts ou plus) avec 13 buts. Ces buts ont été comptés presque aussi bien au Garden de Boston qu'à l'étranger. Il a enregistré sept fois devant ses partisans et six fois dans les autres patinoires de la ligue Nationale.

Gaye Stewart, du Chicago, qui était en 2ème place chez les compteurs, le 10 décembre, a enregistré sept de ses 12 buts devant ses admirateurs. Les autres ont été comptés, alors que le Chicago était à l'étranger. Harry Watson, solide allier gauche des Maple Leafs de Toronto, est un joueur qui excelle vraiment chez lui. Il a, en effet enregistré 9 de ses 11 buts sur la glace du Garden de Toronto pour une moyenne de 81.8.

Doug Bentley, un vétéran à l'avant du Chicago, qui a obtenu plus de points que tout autre joueur de la L.N.H., dans le moment, a compté 70 pour cent de ses buts, sur la glace de Chicago. Sept des dix buts de Doug ont été enregistrés, à Chicago même, et les trois autres, à l'étranger. Jim Conacher, aussi du Chicago, a compté 6 de ses 10 buts devant ses admirateurs.

Deux jeunes Ted Kennedy et Lindsay, ont chacun 9 buts et les deux ont mieux fait chez eux qu'à l'étranger. Kennedy, le capitaine du Toronto, a compté cinq fois sur la glace du Garden et quatre fois ailleurs. Lindsay, le fameux allier gauche du Detroit, qui a été le meilleur compteur de toute la ligue avec 33, la saison dernière, a enregistré six de ses neufs buts sur la glace de l'Olympia de Détroit.

Babando fait bien

Pete Babando, solide allier gauche des Bruins de Boston, est un joueur du genre qui enchante tous les instructeurs. Pete, en effet, est le gars qui fait encore mieux, ailleurs, que chez lui. Des dix buts enregistrés par ce joueur, sept ont été comptés sur les glaces étrangères. Bill Ezinicki, du Toronto, excelle de la même façon et il a compté cinq de ses huit buts, alors que son club jouait à l'étranger.

Bill Mosienko, du Chicago, a compté cinq de ses huit buts à l'étranger. Edgar Laprade, des Rangers, a enregistré neuf buts et cinq fois il était ailleurs qu'au Garden de New-York. Gerry Couture, des Red Wings de Détroit, qui a excellé dans l'enregistrement des buts, ces temps derniers, a compté six de ses dix buts à l'étranger.

Kenny Smith, allier du Boston, a obtenu autant de succès ailleurs que devant ses partisans, avec quatre buts dans chaque cas.

On trouvera plus bas une liste des 13 meilleurs compteurs avec l'endroit où ils ont enregistré.

	B.	Chez lui	A l'étr.
G. Warwick, Bos.	13	7	6
G. Stewart, Chic.	12	7	5
H. Watson, Tor.	11	9	2
P. Babando, Bos.	10	3	7
J. Conacher, Chi.	10	6	4
D. Bentley, Chic.	10	7	3
G. Couture, Détr.	10	4	6
Ted Lindsay, Dét.	9	6	3
T. Kennedy, Tor.	9	5	4
E. Laprade, Ran.	9	4	5
K. Smith, Boston	8	4	4
B. Mosienko, Chi.	8	3	5
B. Ezinicki, Tor.	8	3	5

Meilleur équilibre, cette saison

Lorsque Milt Schmidt et Johnny Crawford, excellents joueurs d'avant et de défense respectivement, n'ont pu s'aligner pour leur équipe dans deux parties, cette saison, les Bruins ont quand même gagné ces joutes, contre le Canadien par 2 à 0 et contre le Toronto par 6 à 2. Lorsque Schmidt et Crawford ont été en dehors du jeu, il y a un an, les Bruins n'ont gagné que 2 parties en 12.

Le gros Bill meilleur que jamais

Le gros Bill Durnan, du Canadien de Montréal, quatre fois vainqueur du trophée Vézina, était en tête des gardiens de buts de la L.N.H., au tiers de la saison ou à peu près. En 18 parties, dans la présente campagne, Bill n'a été déjoué que 32 fois pour une moyenne de 1.78 par partie. Bill était aussi en tête des gardiens, il y a un an, mais sa moyenne n'était pas tout à fait aussi bonne. Dans les 19 premières parties, la saison dernière, Bill avait été déjoué 39 fois pour une moyenne de 2.05 par partie. Bill est aussi en tête des gardiens pour le nombre de blanchissages, cette saison, tout comme l'an dernier. Il en a quatre à son actif.

Hextall un gaucher et non un droitier

Bryan Hextall a été le dernier joueur de la ligue Nationale de hockey à gagner le championnat des pointeurs à l'aile droit. L'ancien fameux joueur des Rangers a accompli cet exploit, en 1941-42, alors qu'il a obtenu 56 points en 48 parties. Cependant, tout en évoluant à l'aile droite, Hextall était un gaucher pour le lancer.

Joueurs peu souvent punis

Bill Quackenbush et Johnny Crawford, excellents joueurs de défense pour les Red Wings de Détroit et les Bruins de Boston, n'avaient pas encore été punis, au tiers de la saison. Quackenbush et Crawford jouent aussi dûrement que les autres joueurs de défense de la ligue et ils sont solides dans les mises en échec mais ils donnent leur coups absolument légalement et ils sont rarement punis, à ce point de vue. En 58 parties, la saison dernière, Quackenbush n'a passé que 17 minutes au banc des punitions tandis que Crawford n'a été puni que pour 10 minutes, en 45 parties.

Notes sur Stanley

Allan Stanley, le dernier nouveau joueur des Rangers de New-York, mesure 6 pieds et 2 pouces d taille et pèse 185 livres. Il s'est distingué b la défense pour les Reds de Providence de la ligue Américaine, au cours des trois dernières saisons. Allan est né, à Timmins, Ontario, le premier mars 1926. Il est devenu professionnel avec le Providence, au début de la saison 1946-47 et, en 54 parties, avec les Reds, cette saison-là, il a compté 8 buts et obtenu 13 assistances pour un total de 21 points. La saison suivante, il a joué dans 68 parties pour les Reds et il a compté 9 buts et obtenu 32 assistances pour 41 points. Jusqu'ici cette saison, il a pris part à 23 parties pour le Providence et il a compté 7 fois et contribué à 16 buts pour 23 points.

Les meilleurs pointeurs dans la N. H. L.

Doug Bentley, des Black Hawks de Chicago, qui fait très bien chez les pointeurs dans le moment, est le meilleur dans la ligue Nationale de hockey actuellement. Maintenant à sa 9ème saison, dans ce circuit, Bentley a compté 173 buts et obtenu 226 assistances pour 399 points, selon les statistiques au 10 décembre. Le champion pointeur de la N.H.L., a commencé la présente saison avec 163 buts et 212 assistances pour 375 points dans les parties régulières de la N.H.L. Elmer Lach, du Canadien, est le deuxième meilleur pointeur dans la ligue actuellement. Au premier décembre, Lach avait compté 139 bluts et obtenu 244 assistances pour 383 points. Lach est dans la ligue depuis 1940.

LES JOUEURS LES MOINS PUNIS DU CIRCUIT JUNIOR

Plusieurs joueurs de la ligue junior reçoivent régulièrement un bon nombre de punitions mais plusieurs autres sont punis beaucoup moins souvent. Il nous fait plaisir de publier, ici, les noms des joueurs juniors les plus gentilhommes du circuit. Les plus bouillants pourraient peut-être suivre l'exemple de ces jeunes et demeurer sur la glace pour tenter de compter plutôt que de se mériter des punitions souvent inutiles.

Voici la liste des joueurs les moins punis:

	Min.
Jacques, St-Hyacinthe	0
Renaud, St-François X.	2
Bourgie, National	2
Reid, Trois-Rivières	2
McCready, Canadien	2
Colton, Leafs	2
Caduc, National	4
Généreux, Trois-Rivières	4
Quesnel, National	4

GLACE ARTIFICIELLE A SAINT-LAURENT

Les amateurs du nord de la ville auront l'occasion cette année d'assister à de l'excellent hockey. En effet, la ligue intermédiaire provinciale présentera à l'aréna du collège St-Laurent, qui sera doté de la glace artificielle cette saison, des programmes doubles réguliers tous les jeudi et dimanche soirs. Le premier programme double sera présenté dimanche prochain si la glace est prête à St-Laurent.

Le programme mettra aux prises les clubs Valleyfield et Aigles des Syriens dans la première partie, et Parc Extension contre Ville Mont-Royal.

On parle d'une série de joutes entre les clubs de la ligue de l'Est qui comprend Joliette Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, et Charlemagne contre des clubs du circuit provincial.

L'escrime à la Palestre Nationale

L'équipe d'escrime "Les Mousquetaires" du National a rencontré l'équipe du McGill ces jours derniers. La section féminine du National remporta les honneurs par le score de 5 à 4 tandis que l'équipe des hommes s'est avouée vaincue par le compte de 6 à 3. Dans la section féminine Jeanne Benguerel, Rita Barabé et Velma Cherrell étaient opposées à Betty Hamilton, Patricia Carson et Sherley Ireland. Jeanne Benguerel s'est spécialement signalée en triomphant de Betty Hamilton, athlète olympique et championne provinciale. Dans la section masculine, l'équipe du National composée de Cléroux, Paquin et Giguère a baissé pavillon devant les fines lames du McGill telles Morton, Maffie et Peegh. Le 14 décembre prochain aura lieu à la Palestre Nationale une soirée d'armes.

HORIZONS SPORTIFS

PAR BERT SOULIÈRE

Pit Morin, du Royal senior, serait le premier choix de Frank Selke pour prêter main forte aux Canadiens de la ligue Nationale dans trois parties comme le permet le règlement du prêt-location... Il se pourrait même que Morin endosse l'uniforme tricolore, samedi soir prochain, au Forum, contre les Red Wings de Détroit... Aucun doute que Morin est encore en mesure de rendre de précieux services aux Habitants, même s'il a dépassé la trentaine depuis déjà quelques années... L'athlète de Lachine n'a probablement pas la rapidité sur patins d'un Maurice Richard ou un Bill Mosienko, mais il en supplante certainement une couple de joueurs réguliers du Bleu, Blanc, Rouge, au point de vue vitesse et science du hockey... Il est évident que Morin ne pourra déjouer l'adversaire dans la NHL comme il le fait dans le senior, mais il en surprendra plusieurs par son habileté à manier le bâton...

* * *

Morin a déjà eu une chance de se faire valoir avec les Canadiens, mais un malheureux accident l'a obligé à prendre un repos forcé... Il semble que Dick Irvin n'a jamais eu confiance en Morin une fois rétabli de sa blessure sous prétexte que le porte-couleurs actuel du Royal senior possédait une stature trop délicate pour évoluer sous la grande tente... C'est un pauvre alibi, car Morin fut victime d'un accident qui aurait mis n'importe quel colosse hors de combat... Les statistiques prouvent que Murph Chamberlain n'a pas compté un seul but ni même fourni une assistance en 20 parties... Si Pit Morin n'est pas capable de faire mieux, le mot hockey ne mérite pas d'exister... Sans prédire que Morin fera fureur en trois joutes avec les Habitants, nous affirmons qu'il affichera une tenue beaucoup supérieure à celle démontrée par certains joueurs du Tricolore depuis le début de la saison...

* * *

A tout événement, si Pit Morin obtient la chance de jouer dans trois parties avec les Canadiens, nous sommes convaincus qu'il prouvera aux amateurs de hockey une certaine utilité au Tricolore... Nous répétons que Morin ne pourra faire pire que certains réguliers des Habitants qui ne figureraient même pas dans les rangs senior... Morin n'est pas intéressé à retourner dans les rangs professionnels, mais il n'a aucune objection à aider le Bleu Blanc, Rouge, pour une période de trois parties s'il le faut... D'ailleurs, Morin se plait avec le Royal senior... A son âge, il n'ambitionne plus à se créer une carrière dans la N.H.L. quoique les Rangers étaient consentants à le mettre sous contrat au début de la saison dernière... Morin jouit d'une très grande popularité dans le circuit Slater et tant que ses jambes lui permettront d'évoluer dans le senior, il continuera de porter les couleurs du Royal...

* * *

Pit Morin est le pivot du Royal depuis nombre d'années... Il possède une habileté extraordinaire à préparer les jeux... C'est grâce à son travail sur la glace si Jacques Locas s'est avéré un prolifique compteur à ses débuts dans le senior, ainsi que Bob Pepin, qui continue d'être la terreur des gardiens de buts du circuit Slater... Un joueur opportuniste autour des filets adversaires ne demande pas mieux que d'évoluer sur un même ligne que Pit Morin, car ce dernier n'a pas son égal pour transporter le puck dans la zone ennemie... Bien que de petite stature, Morin est assez intelligent pour éviter les collisions... Le jeu est très rude dans le senior et rarement on a vu Morin prendre un repos forcé à cause d'une blessure quelconque ... C'est un naturel sur la glace et nous répétons qu'il pourrait faire rougir plusieurs réguliers dans le circuit Clarence Campbell.

* * *

Laurent Dauthuile combattra pour la deuxième fois sur le sol américain, le 3 janvier prochain, alors qu'il en viendra aux prises avec Ernie Forge ou Nick Kashuba à Holyoke, Mass... Lorsqu'il déclare que Don Newcombe, lanceur noir des Royaux de Montréal, n'est pas à vendre pour un demi-million, Branch Rickey veut simplement spécifier qu'il n'est intéressé à se départir de l'artilleur local... Léo Durocher a sûrement raison de s'inquiéter... Sera-t-il suspendu, mis à l'amende, ou victime d'une double sanction?... Attendons la décision de Chandler... S'il faut en croire George Weiss, gérant général des Yankees de New-York, Fred Sandford, qui l'an dernier termina la saison avec un record de 12 victoires, 20 défaites avec les Browns de St-Louis, renversera les rôles en 1949 dans l'uniforme des Bombardiers du Bronx... Le club de ski Elan connaîtra sa meilleure saison de son histoire, selon le président LeNy...

* * *

Une mention spéciale à Nils Tremblay, des Senators d'Ottawa qui a été le premier joueur à enregistrer cinq buts dans une partie cette saison dans la ligue senior du Québec . . . C'est l'intention de Bob Pepin de jouer au baseball l'été prochain . . . George Bougie et Tod Campeau du Dallas, continuent de jouer avec brio dans la ligue des Etats-Unis . . . Ted Lyons vient d'être nommé instructeur dans le camp des Tigers de Détroit . . .

Défi du St-Louis

Le St-Louis de Gonzague intermédiaire lance un défi à tout bon club intermédiaire de la ville ou des environs, et de préférence à ceux de l'Annonciation, Mont-Laurier et St-Agathe.

Le junior "C" St-Louis de Gonzague est également en voie de formation et sera le club ferme de l'Immaculée-Conception de la ligue Mont-Royal junior "B". Tout ceux qui seraient intéressés à faire partie de ces équipes sont priés de communiquer avec Jos Guy à FA. 3425.

Le Cleveland fut le meilleur club défensif de l'Américaine

CHICAGO, 15. — Les champions du monde, les Indians de Cleveland, ont remporté les honneurs sur la défensive dans le circuit au cours de la dernière saison, venant à un point près d'égaliser le record des ligues majeures établi en 1947.

La moyenne du Cleveland sur la défensive fut de .982, pour ainsi dominer le circuit dans ce département. Trois joueurs du club ont de plus conservé la meilleure moyenne dans la ligue à leurs positions. Lou Boudreau à l'arrêt-court fut le meilleur avec une moyenne de .975; Eddie Robinson, qui est récemment passé aux Senators de Washington dans une importante transaction, fut le meilleur chez les premiers-buts avec une moyenne de .975; Dale Mitchell a capturé les honneurs chez les voltigeurs avec une moyenne de .991.

Les moyennes officielles publiées, hier, montrent que George Stirnweiss, des Yankees de New-York, fut le meilleur deuxième-but du circuit avec une moyenne de .993 en 141 joutes; Hanck Majeski des Athlétics de Philadelphie a décroché les honneurs chez les joueurs de troisième but avec une moyenne de .975 et Bob Swift des Tigers de Détroit fut le meilleur chez les receveurs avec une moyenne de .991.

Stirnweiss a abaissé deux records des ligues majeures en capturant les honneurs au deuxième but. Sa moyenne de .993 abaisse celle de .992 et ses cinq erreurs au cours de la saison en 715 chances abaissent un deuxième record.

Trente-six lanceurs n'ont pas commis une seule erreur au cours de la saison. Freddie Hutchinson du Détroit fut le meilleur cependant en acceptant 64 chances sans erreur.

Un fait intéressant à noter c'est que les Browns de St-Louis qui ont terminé en dernière place dans le classement des clubs sur la défensive, ont tout de même réussi le plus grand nombre de doubles-jeux. Les Browns en ont réussi 190, soit sept de plus que les Indians de Cleveland.

Les Browns doivent leur succès dans ce département à Gerald Priddy qui, sans être le meilleur joueur d'intérieur du circuit a tout de même réussi à participer à 132 double-jeux.

QUILLES

Ligue L. N. Messier

Lundi dernier la ligue de quilles L. N. Messier Ltée a tenu sa 11ième séance à la salle du **Bowl-O-Drome** et en voici le rapport:

La chaussure est installée en première position avec un total de 26 points; la draperie vient en deuxième place avec 25 points; l'étalagt et l'expédition sont sur un pied d'égalité en troisième place avec 24 points; la radio et l'électricité eux aussi sont sur un pied d'égalité avec 20 points; la mercerie 19 points et la comptabilité 18 points.

Jacques Sarrazin est toujours en tête des quilleurs chez les hommes avec 136.0 et chez les femmes Mlle L. Séguin est toujours en tête avec 102.2.

Cette semaine chez les hommes Jacques Sarrazin a réussi le plus haut triple, soit 503 et chez les femmes Mlle Suzanne Brosseau en en a réussi un de 300.

Mlle Madeleine Léger a réussi le plus haut simple, soit 111 et Jacques Sarrazin en a réussi un de 184.

Les prix de présence pour cette semaine ont été distribués à Mlle Médard et à Marcel Cadieux.

Classement des joueurs

Mlle L. Séguin 102.1, L. Millard 93.8, M. Sharkey 907., P. Blanchard 91.1, S. Brosseau 90.4, M. Cyr 90.0, C. Bélisle 94.3, M. Léger 83.4, R. Bertrand 81.7, Talbot 80.4, Bédard 76.8, E. Lemyre 74.7, St-ean 69.6, Larin 69.2, Giguère 62.6.

MM. J. Sarrazin 136.0, P.-E. Bonnier 132.0, Eug. Dyotte 122.7, L. Carrière 121.6, H. Prévost 118.9, R. Leduc 118.7, J.-E. Cadieux 116.6, C. Provost 116.0, B. Brousseau 113.0, M. Gendron 111.6, M. Cadieux 108.2, R. Létourneau 103.3, R. Dupré 101.5, A. Cadieux 97.9.

Plus haut triple de cette semaine J. Sarrazin 503 (hommes); S. Brosseau 309 (femmes).

Plus haut simple de cette semaine J. Sarrazin 184 (hommes); M. Léger 111 (femmes).

Prix de présence de cette semaine: Mlle Bédard et Marcel Cadieux.

Classement des équipes

Chaussure	19	14	7	26
Draperies	18	15	7	25
Etalage	19	14	5	24
Epédition	18	15	6	24
Radio	15	18	5	20
Electricité	16	17	4	20
Mercerie	14	19	5	19
Comptabilité	13	20	5	18

* * *

Ligue "Gatineau"

Le club Détroit a eu raison du Chicago par 3 à 1, le Boston a vaincu le Toronto 3 à 1 et le Canadien et Rangers ont annulé 2 à 2. Les plus hauts triples furent G. Gatineau 450, Bob Lamoureux 450, A. Lamoureux 447, D. Fullum 441, O. Gauthier 419, V. Gatineau 418, Lamelin 417, R. Chamberland 404. Chez les dames, Mme Rita Gatineau 351, E. Asselin 341, G. Lamoureux 343, Rita Léveillé 329, J. P. Martin 309. Le plus haut triple à date est détenu par le vaillant Bob Lamoureux du Détroit.

* * *

Ligue Dominion Glass

Dans la ligue de quilles Dominion Glass, la lutte fut très contestée mercredi dernier. Le Personnel Office a blanchi l'Office par 4 points à 0 pour se hisser en troisième place. Lug. Lapierre roula 141 et 367 et N. Deslongchamps obtint 132 et 348 pour les perdants.

Le Yard a défait le Factory par trois points à 1 après un duel très contesté. J.-P. Thibault joua 168 et 455 et L. Quesnel, capitaine du Yard, réalisa 162 et 363.

Le Machine Shop remporta 4 points sur le A.C.L. pour se rapprocher des meneurs. R. Gauthier fit 145 et 401 et M. Pruneau eut 137 et 357.

Le Shipping joua très bien pour prendre trois points sur le Packing Room et monter en quatrième position, sur un pied d'égalité avec le Personnel. J. Mathieu joua 157 et 379 et M. Ouellette roula 142 et 356.

Les meilleures chez les dames furent J. Lavallée, avec 111 et 288, J. Gagnon 107 et 284, A. Chenail 101.

Classement

	Pts
Yard	36
Machine Shop	30
Personnel	20
Shipping	20
A.C.L.	19
Packing	18
Factory	17
Office	16

* * *

Ligue des Policiers de la Circulation de Montréal

Moyenne

J.-Marc Demers 139.7; René Laurin 135.3; Gérard Aubertin 135.0; Gérard Denault 127.2; Lucien Cadotte 127.0; Marcel Boissy 125.1; Lucien Bourque 12-.'; Armand Bellefleur 119.8; Anatole Forgues 119.5 John Williams 11-.4; J.-Paul Morin 119.0; René Piquette 118.6; Georges Monette 116.2; Emile Ducharme 115.9; Roger Dupras 115.0; Gérard Bougie 115.0; Fernand Lefebvre 113.8; Mario Boulais 113.3 René Royal 112.8 Jean Lamarre 112.4; J.-Pierre Gagnon 109.9; Gérald Robitaille 108.7; Jacques Marleau 107.8; Fernand Côté 107.7 Raymond McManus 107.1; Robert Leblanc 107.1; Roland Leblanc 106. Gérard Desnoyers 103.8; Guy Gaudreau 101.8; Paul Lamarre 101.8; Louis Moreau 98.3; Edgar Gariépy 97.4; Zénon St-Laurent 95.8; Michael Donnelly 89.1; Léo Bourgeois 82.3; Phil Bouchard 81.2.

Classement

Security Squad 28; Crossing Squad 26; Parking Squad 23; Motorcycles Squar "; Officers Squad '0; Mounted Police Squad 13.

Hauts simples de la semaine

J.-Marc Demers 192; Guy Gaudreau 185G. Emile Ducharme 180.

Hauts triples de la semaine

J.-Marc Demers 483; Guy Gaudreau 402; Emile Ducharme 401G.

Pour lui, quelque chose d'unique

TROIS PORTE-LAMES

Gillette

(DISPENSERS)

en un joli coffret

★ Ce cadeau fera longtemps plaisir à celui qui l'aura reçu. Trois nouveaux et commodes porte-lames Gillette contenant 20 lames chacun, en tout: 60 lames Bleues Gillette. Présentés dans un attrayant coffret transparent.

$3.00

PERMET DE CHANGER LA LAME EN UN INSTANT

★ Le porte-lames Gillette vous épargne du temps . . . vous évite des tâtonnements. Un coup de pouce et . . . ZIP! Voilà, toute développée, une nouvelle lame Bleue Gillette prête à servir dans tout rasoir Gillette.

M. Désy, qui sait à peine lire, défendrait à Ottawa la "république"!

La question de la république mérite d'être étudiée et c'est mal servir l'intérêt de la république que de vouloir brusquer les événements, Comment M. Désy, qui sait à peine lire, pourrait-il défendre la république à Ottawa, dans un milieu en majorité de langue anglaise? Voilà ce qui ressort d'une causerie prononcée hier soir au poste CHLP par M. Louis-René Beaudoin, député fédéral de Vaudreuil-Soulanges, en faveur de M. Léopold Demers, candidat libéral dans Laval-Deux-Montagnes à l'élection fédérale complémentaire de lundi prochain.

Voici un résumé de la causerie de M. Beaudoin:

Dans l'élection partielle de Laval-Deux-Montagnes, on trouve un exemple frappant du genre de tactiques malhabiles qui causent habituellement un tort considérable, souvent irréparable, à la réussite de projets dont la réalisation peut être souhaitable éventuellement, mais qui apparait problématique dans le moment.

Monsieur Désy et ses amis, après avoir vanté le travail efficace des députés libéraux du Québec au Parlement, demandent à ces derniers de proclamer avec eux, dès maintenant, la République.

Il y a un mois à peine, dans une brochure intitulée "Vers la République", les adversaires de Léopold Demers expliquaient leur mouvement. Ils y affirmaient que la réalisation de leur projet serait extrêmement difficile et prendrait beaucoup de temps.

Il y a un mois à peine, ils approchaient le problème "bien modestement" et se contentaient de répondre à quelques objections préliminaires. Aujourd'hui, ils proclament la République.

Il y a un mois à peine, ils déclaraient qu'il ne faut pas brusquer les événements, mais qu'au contraire, il fallait "semer à pleines mains" surtout au sein de la majorité anglaise. Aujourd'hui, ils proclament la République dans Laval-Deux-Montagnes.

S'il leur faut, pour réussir, convaincre d'abord la majorité de langue anglaise pourquoi, ne présentaient-ils pas leur candidat dans Carleton? Ils auraient un beau terrain pour y semer leurs idées à pleines mains.

Il y a à peine un mois, l'un des amis de M. Désy écrivait qu'"il ne faut pas s'attendre à ce que les députés prennent les devants" dans cette proposition de République. Aujourd'hui, M. Désy veut devenir député... probablement pour ne pas avoir à prendre les devants.

En effet, que pourrait faire M. Désy, s'il était élu député du comté de Laval-Deux-Montagnes à la Chambre des Communes du Canada? Les propagandistes de la République ont bien admis, il y a à peine un mois, que la réalisation du projet était difficile, lointaine, et que la discussion même du projet serait des plus compliquées.

D'excellents avocats, des journalistes de talent ont fait voir les difficultés énormes que comporterait l'organisation de la République. Aujourd'hui, ces messieurs lancent M. Désy dans la mêlée, candidat mal préparé, qui peut à peine lire les textes que lui rédigent ses amis mieux renseignés. Et c'est lui que l'on veut envoyer à Ottawa, proposer la constitution de la République, assurer nos droits, écarter les dangers d'annexion du Canada aux Etats-Unis, convaincre la majorité anglo-saxonne? Et par-dessus le marché, M. Désy dit à l'électorat de Laval-Deux-Montagnes qu'il est malade et qu'il ne pourrait être le représentant du comté pour plus d'un an. A mon sens, il n'est pas exagéré de conclure que la candidature de M. Désy dans Laval-Deux-Montagnes est archi-ridicule.

Pour notre part, nous croyons que cette question de République mérite d'être étudiée. Nous avons lu avec intérêt les articles parus, le mois dernier, des messieurs Filion, Laurendeau, Drapeau, Lemieux, Angers, Perreault et Vigeant sur ce sujet.

Nous nous proposions de continuer l'étude de cette question délicate, lorsque nos lectures ont été interrompues par la proclamation de la République dans Laval-Deux-Montagnes.

Nous pourrons reprendre notre étude en paix après le 20 décembre prochain.

Je répète ce que je disais plus haut: C'est un aspect de la politique libérale que de savoir ménager les transitions au lieu de tout gâcher, en brusquant les événements.

L'électorat de Laval-Deux-Montagnes, j'en suis persuadé, fera confiance à M. Léopold Demers, candidat de M. Louis St-Laurent.

Quand vous vous sentez mal-en-train au réveil . . . quand la journée s'annonce mal . . . prenez un verre de pétillant Sal Hepatica. Sal Hepatica agit rapidement—habituellement en moins d'une heure—sans effet désagréable; il vous remet d'aplomb en un rien de temps. Pourquoi vous résigner à passer une journée pénible? Il est si facile de prendre du Sal Hepatica.

Pour un soulagement rapide et bienfaisant...
SAL HEPATICA
Combat aussi les aigreurs d'estomac
Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada

Pélerinage à la crèche de Bethléem

AMMAN, Transjordanie. (Reuter) — Quelques catholiques ont obtenu la permission de faire le traditionnel pèlerinage de la veille de Noël, de Jérusalem à Bethléem, cette année, à des conditions qui n'ont pas encore été officiellement dévoilées.

Des rapport différents portant sur les privilèges accordés aux pèlerins sont parvenus aujourd'hui, du gouvernement d'Israël et de sources arabes.

Les commandants militaires arabes et israélites de Jérusalem ont consenti, hier soir, à ouvrir la route de Bethléem, contrôlée par ces deux nations, mais des sources arabes disent que les Juifs limiteront ce privilège à 100 dignitaires religieux qui emploieront la traditionnelle route, partant de la clôture de Jaffa.

Corps retiré de l'eau

AMOS, Qué. 14. (C.P.) — Le corps de Romulus Francoeur, 53 ans a été retiré de la rivière Harricana aujourd'hui. Il s'était noyé hier en voulant traverser la rivière qui était recouverte d'une fine couche de glace.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA

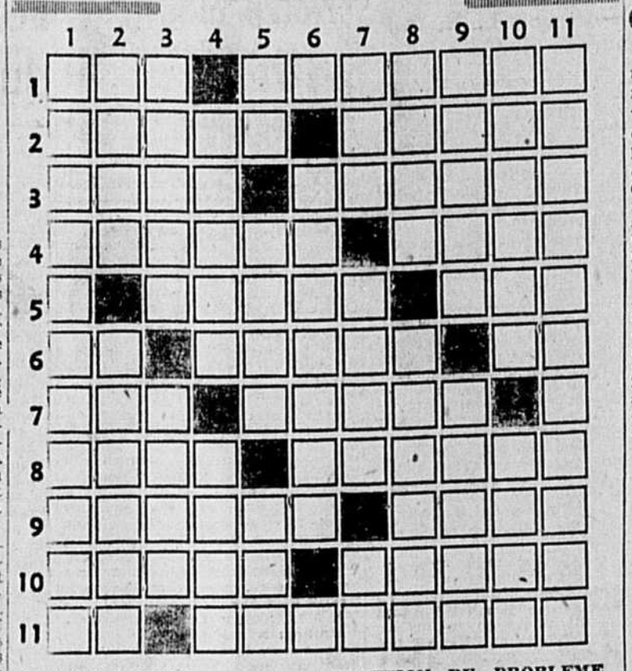

HORIZONTALEMENT

1—Instrument de fer courbé — Action de crêper.
2—Qui n'existe que dans l'idée — D'après la rédaction de.
3—Nation, race — Etroit, rigoureux.
4—Intervalle carré et le plus souvent orné — Etoile de cinéma.
5—Petites îles — Ville des Pays-Bas (Gueldre).
6—Venu au monde — Pierre calcaire dure — Conj. copulative.
7—Triage — Grand cachet.
8—Né le premier — Imprégnai d'encre.
9—Inconnu — Rayons d'une roue.
10—Elu de nouveau — Qui a du bon sens.
11—Conjugaison — Rendues pire.

VERTICALEMENT

1—Qui est en rapport avec le pigment.
2—Manière de voir — Construire.
3—Préfixe indiquant la division d'une grandeur par cent — Apporté en naissant.
4—Ile annulaire — Dieu des vents.
5—Symbole du chlore — Légumineuse papilionacée grimpante — Eau-de-vie.
6—Se dit de tout organe ayant la forme d'une soie de cochon.
7—Orient — Qui est à lui — Note de la gamme.
8—Qui a une couleur intermédiaire entre le vert et le bleu — Jurer.
9—Inflammation de la muqueuse des gencives — Oxyde d'uranium
10—Chemin de fer ou route stratégique — Facile.
11—Pièce de bois, de fer, placées entre d'autres pour les lier et les soutenir.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	B	L	O	C	U	S	■	M	A	R	E
2	I	O	L	E	■	A	R	E	N	E	S
3	L	U	I	S	E	■	E	S	T	E	S
4	L	E	E	■	O	S	A	■	E	L	A
5	E	■	R	O	L	E	■	H	E	U	R
6	S	A	■	P	E	N	T	A	■	E	T
7	A	R	A	S	■	E	R	I	E	■	E
8	E	A	I	■	E	T	A	■	S	E	M
9	R	I	D	A	T	■	C	O	S	S	E
10	E	R	I	G	E	R	■	T	A	O	N
11	R	E	N	E	■	E	T	E	I	N	T

A l'Institut Pie XI

Le Cercle d'études de l'Institut Pie XI, l'école d'Action Catholique et de doctrine sociale du diocèse et de l'Université de Montréal, se réunira samedi le 18 décembre à 2.15 heures en l'Institution des Sourdes-Muettes, 3725, rue St-Denis, pour étudier le sujet suivant: — "Congrégations Mariales et Action Catholique.

A la lumière de la constitution apostolique du 27 septembre dernier, il s'agit de répondre aux questions suivantes:—

a) Comment démontrer que ce document continue l'enseignement authentique de l'Eglise sur l'Action Catholique.

b) Que faut-il entendre par Congrégations Mariales? Suffit-il d'en porter le nom pour en être?

c) Une Congrégation Mariale est-elle en vertu de ce document immédiatement de l'Action Catholique?

d) Serons-nous obligés de modifier notre enseignement et notre organisation? — Chez-nous les Congrégations Mariales sont-elles attachées à l'organisation centrale de l'Action Catholique?—

Tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales, sont cordialement invités à se joindre aux membres du Cercle ainsi qu'aux élèves de l'Institut Pie XI, pour, avec eux étudier ces questions d'actualités. L'entrée est libre.

Premiers pour l'entretien de la voie

M. Joseph Chalifour, contremaître de section pour le Pacifique Canadien à Mont-Rolland, vient de gagner le premier prix d'entretien de la voie pour toute la province de Québec en 1948. C'est ce que vient de révéler M. G.N. Curley, gérant général de la région de l'Est au C.P.R., en faisant connaitre la liste des cantonniers qui se sont mérités des prix pour l'entretien de la voie au cours de l'année.

Les contremaitres cantonniers du district de Québec — au Pacifique Canadien et au Quebec Central — qui ont gagné des prix pour le meilleur entretien de la voie en 1948 sont au nombre de 20 et ils appartiennent aux divisions de Farnham, des Termini de Montréal, des Laurentides et de Smiths-Falls. Ces prix sont des bourses en argent allant de 10 à 50 dollars.

M. Chalifour recevra le prix du surintendant général pour le meilleur entretien de la voie dans le district de Québec, alors que M R. Vallée, de Tring-Jonction, recevra le premier prix du gérant général du Québec Central pour le meilleur entretien de la voie sur ce réseau ferroviaire, qui est une filiale du Pacifique Canadien.

Les autres contremaitres de section qui se sont mérité des prix sont, pour la division de Farnham, Z. Lalanne, contremaitre à St-Constant; pour la division des Termini de Montréal, S. Mastropietro, contremaitre à la Place Viger; pour la division des Laurentides, Claude Lahaie, contremaitre à St-Hermas; pour la division de Smiths-Falls, A. Tanguay, contremaitre à Vankleek-Hill, Ont.

Les prix du chef Voyer vont, pour la division de Farnham, à E. Pepin, contremaitre à St-Pie de Bagot; à A. Lasnier, contremaitre à Inwood, P.Q., et à J.-A. Laporte, contremaitre à Bury, P.Q. Pour la division des Termini de Montréal, à Z. Couture, contremaitre à Westmount. Pour la division des Laurentides, à J.-B. Croisetière, contremaitre à Loranger, P.Q.; à J. Lahaie, contremaitre à Papineauville; à O. Bergeron, contremaitre à Terrebonne et à G.-A. Hamelin, contremaitre à Grondines. Pour la division de Smiths-Falls, à W.-J. St-Louis contremaitre à Cornwall; à G.-W. Davision, contremaitre à Meath; à J. Carroll, contremaitre à Chelsea; à G. Robertson, contremaitre à Carleton Place et à O. Labrosse, contremaitre à Bourget.

SEANCE DE LA SOCIETE MEDICALE

La Société Médicale de Montréal tiendra, le mardi 21 décembre, à 9 heures du soir, sa quatorzième et dernière séance de l'année. Cette assemblée aura lieu à l'Hôtel-Dieu, 109 ouest, avenue des Pins (entrée par la porte centrale), sous la présidence du docteur L.-Henri Gariépy.

A cette occasion, il y aura d'abord élection du nouveau Bureau Exécutif de la Société pour la session 1949, après quoi l'on procèdera à l'élection des membres suivants: a) titulaires: Drs Georges Gagnon et André Mackay; b) correspondant: Dr D. Simard (St-Bernard de Dorchester).

Le conférencier d'honneur sera le professeur André Cournand, de l'hôpital Bellevue, de New-York, qui parlera de "La circulation pulmonaire chez l'homme normal et pathologique".

Après le rapport du Secrétaire général sur les activités de 1948, l'on fera connaitre le rapport du jury du Prix Ciba.

Pour terminer, le Président sortant de charge prononcera une brève allocution.

Tous les médecins de la ville et des environs sont cordialement invités.

LAC AUX SABLES, Qué., 13, (C.P.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du Coroner, aujourd'hui, sur la mort de Claude Fiset, 18 ans, dont la voiture a glissé sur le pavé d'un pont en construction pour tomber dans la rivière Batiscan.

Les dangers de la glace et du verglas

Dans son dernier communiqué, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec souligne qu'il faut immédiatement prendre des mesures de précaution contre les dangers de la glace et du verglas qui feront leur apparition bientôt et marqueront le prélude de l'hiver.

La présence d'une couche de glace dans les escaliers, sur les trottoirs ou la chaussée doit être considérée un danger des plus sérieux, car chaque année le nombre de chutes, occasionnant des blessures graves et même des accidents mortels est considérable et la Ligue de Sécurité conseille donc de répandre du sable, de la cendre ou du sel sur la glace afin de prévenir les chutes.

De plus, la Ligue rappelle à toute la population que les glaçons qui se forment tout le long des toits et surtout au-dessus des entrées de maisons, constituent une grave menace pour les piétons et devraient être immédiatement enlevés.

Enfin, ajoute le bulletin, les escaliers tout particulièrement devraient être libre d'obstacles et celà s'applique également aux passages et sorties de sauvetage ainsi qu'aux plateformes extérieures.

Bridge-Contrat

Plan d'attaque

Le côté N.-S. a demandé le petit chelem à trèfle et Ouest a entamé de la Dame de pique que le Déclarant peut identifier comme la meilleure carte d'une séquence contrôlée par D-V-x-x.

Sud prend l'inventaire de ses perdants: aucun à pique, pourvu que le troisième à son jeu soit coupé avec un atout du mort, s'il ne peut pas être défaussé sur une carte maitresse; un perdant certain à coeur, à moins que les adversaires refuserait de gagner la première ronde avec leur As; (ceci pourrait fort bien se présenter, surtout si l'As de coeur est au jeu d'Ouest); aucun perdant à carreau; et aucun perdant à trèfle, si l'un des adversaires détient au moins un atout: En résumé, les jeux combinés de N.-S. ne présentent qu'un perdant à coeur et il n'y a que la distribution des trèfles qui pourrait faire chûter le contrat.

Donneur: Sud.
N.-S. vulnérables.

NORD
♠ 7 3
♡ R V 8 4
◇ R V 8
♣ R D 9 5

OUEST
♠ D V 10 5
♡ 9 6 3
◇ 6 4
♣ V 10 4 2

EST
♠ 8 6 4 2
♡ A D 10 5 2
◇ 7 5 3 2
♣ - - - -

SUD
♠ A R 9
♡ 7
◇ A S 7 6 3
♣ A D 10 9

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♡	passe
2 ◇	passe	5 ♣	passe
6 ♣	- - - -		

Ouest entame de la Dame de pique.

Par mesure de précaution pour ses trèfles, le Déclarant emploie un coup de sécurité qui fait partie de la technique des bons joueurs de bridge. Il y a une possibilité de perdre une levée d'atouts si l'un des adversaires détient les quatre qui manquent aux jeux de N.-S. Cependant, si Ouest détient les quatre atouts, Sud attrappera tous les atouts d'Ouest, pourvu qu'il conserve R-D-9 au jeu du mort pour des impasses au travers d'Ouest, si Est ne fournit pas à la première ronde.

Sud commence par encaisser son As de trèfle pour connaitre la distribution des atouts aux jeux des adversaires. Si les deux joueurs du côté opposé fournissent à la première ronde, le contrat s'accomplira sans difficulté; si Ouest ne fournit pas, le contrat est irrémédiablement perdu. Actuellement, quand Est défausse, la balance des trois autres atouts sont localisés au jeu d'Ouest et Sud n'a qu'à prendre deux impasses pour éviter la perte d'une levée de trèfle.

TA-RAIS-DU

Oui, ce fameux petit radio a sa place en tête de toute liste de cadeaux pour le temps des Fêtes: il est puissant, sélectif, d'une tonalité très riche et se présente dans un choix de 6 couleurs—vert de mer, rose alpestre, sable, ivoire, brun écaille de tortue, bleu de faïence. Il comporte aussi un phono-raccord pour tourne-disques.

Le "Baby Champ" est le petit radio le plus fameux au monde.

Voyez votre dépositaire Northern Electric

Northern Electric COMPANY LIMITED

ÉCOUTEZ l'heure Northern Electric (En avant avec le Canada) chaque lundi soir, au réseau de Radio-Canada. Pour l'heure et les postes, consultez vos journaux.

Bell-Rinfret Cie LTEE 366 Ouest, rue Notre-Dame PL. 9751	J.-E. Desjardins LTEE 6924, rue St-Hubert CR. 4149 2371 O., rue Notre-Dame WI. 1598	En vente chez C. W. Lindsay Co. LTEE 1112 Ouest, rue Ste-Catherine 580 Est, rue Ste-Catherine 4232, Wellington, Verdun 6885, rue St-Hubert	Voyez le BABY CHAMP chez J.-E. TESSIER LTEE 1272 Est, rue Mont-Royal FR. 3141
A. BREAULT Laveuses - Radios - Meubles - Poêles - Réfrigérateurs - Machines à coudre 6621 - 25e Ave - Rosemont CL. 4398	FIFTH AVENUE DEPARTMENTAL STORE Comptant ou Crédit 4932, Wellington, Verdun YO. 8471	Maison d'Ameublement Populaire Enrg. 1308 Est, rue Mont-Royal CH. 9903	Thompson Home Appliance 5143, rue Wellington YO. 5442
Brophy's Reg'd 1957, Ave de l'Eglise HE. 1211 HE. 1171	Gagnon & Frères LTEE 8 Est, rue Beaubien CR. 4113 3415 O., Notre-Dame WI. 2168 4146 E., Ste-Catherine CH. 2146	Tél.: BE 2813 Paul-A. Pinard Ameublement de maison au complet Tapis - Jouets - Radios - Etc... 4179, rue St-Denis Angle Rachel, Mtl.	Valère Vachon LTEE 4787 Est, rue Ste-Catherine CL. 4136
Carr Radio & Electrical Appliance Poêles - Réfrigérateurs - Radios Machines à laver - etc... 385 A Ouest, rue Laurier DO. 7317	Commandez votre radio BABY CHAMP chez La LIBERTE et payez aussi peu que $1.00 par semaine 3735 Ouest, Notre-Dame FI. 6301	F.-X. PONTON Accessoires électriques 3950, rue Wellington TR. 7813	Marcel Verville LTEE 2339 Est, rue Beaubien CA. 3120
Bruno Cousineau Meubles et Quincaillerie 6219-25, Blvd Monk TR. 3141 TR. 0712	En vente chez La Cie Légaré LTEE 1200, rue Amherst PL. 8911 et succursales	Snowdon Electrical Appliance Inc. 5000, Boul. Décarie EL. 6040	Woodhouse & Cie, LTEE 105 O., rue Ste-Catherine HA. 9261
QUINCAILLERIE Ulmer De Serres LIMITÉE MONTRÉAL 1406, rue St-Denis LA. 0251	Léonard Electric CO. Accessoires électriques 5667 Ouest, rue Sherbrooke WA. 1101	St-Mark Electric & Music Shoppe 2579 Est, rue Beaubien TA. 5097	*Lisez* LE CANADA *tous les matins*

Les transactions avaient le "caractère professionnel" hier en bourse

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.-Y. agissait avec circonspection hier, tandis que les bourses de Montréal et Toronto montraient de moins bonnes dispositions que précédemment. Quant à la bourse de Londres, elle affichait, hier, une une meilleure tendance, tandis que la bourse de Paris se comportait quelque peu irrégulièrement. Les prix du blé furent décidément peu soutenus à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers parurent véritablement indécis à Winnipeg. Notre marché des obligations s'est comporté plutôt fermement de même que celui de N.-Y.

* * *

On lit dans le dernier bulletin de Shearson, Hammill & Co., que le marché ignore virtuellement certain adoucissement décrété récemment dans les règlements concernant le commerce des valeurs mobilières et, même, qu'il ne semble pas tenir compte de la déclaration du secrétaire du Trésor des E.-U. à l'effet que les affaires reposent, présentement, sur des bases saines et qu'elles affichent, même, des indices de stabilité fort encourageants aux alentours des prix élevés actuels. C'en est assez pour croire que, dès l'épuisement des ventes pour fins d'éluder les impôts, la liste mobilière américaine fera meilleure figure. Que dis-je, hier après-midi, il était même évident que nombre de stocks paraissaient mieux soutenus que précédemment. Quoiqu'il en soit, il faut bien admettre que les activités boursières avaient plutôt le "caractère profesionnel" hier et que le gros public n'était ni acheteur, ni vendeur. C'est ce qui expliquerait que le virement d'hier ait été le moins considérable encore vu depuis quinze jours à Wall Street.

* * *

Pour la 1ère fois cette semaine, la moyenne des mines d'or à Toronto a cloturé à la baisse hier. Comme cette lourdeur serait due au manque d'intérêt du public plutôt qu'aux liquidations, mieux vaudrait ne pas trop s'en faire avec cette hésitation.

* * *

Il ressort des remarques formulées à l'assemblée annuelle de Dryden Paper Co. que tout indiquerait que le présent exercice financier sera plus favorable que celui qui s'est terminé le 30 septembre, bien que ce dernier ait été satisfaisant, selon une déclaration de M. F. A. Sabbaton, président. Ce dernier a annoncé en outre l'élection de M. H. J. Humphrey, ancien vice-président du C.N.R. à titre d'administrateur de cette compagnie. Cette dernière entend affecter l'an prochain $300,000 à des dépenses de capital.

* * *

La vogue des actions ordinaires de Canadian Vickers (elles ont monté de 5 points sur la place locale) serait due à l'intérêt suscité par la réunion que les administrateurs de cette compagnie doivent tenir aujourd'hui. Anticipe-t-on quelque chose de nouveau au sujet de la réorganisation ou, encore, des nouvelles intéressantes au sujet du dividende? Ce serait grandement étonnant, vu le défaut de rumeurs courant la rue à ce sujet, mais, à la suite de la tenue sensationnelle du stock hier, il pourrait bien y avoir quelques nouvelles intéressantes aujourd'hui.

* * *

A la suite de l'annonce de la levée le 1er janvier de maintes restrictions concernant les activités commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, par suite de la hausse de nos réserves de dollars américains à près de $400,000,000 actuellement, c'est à se demander si l'on maintiendra toujours la parité, décrétée entre le dollar canadien et celui des Etats-Unis, il y a deux ans, en dépit du fait que le dernier cote présentement à prime par rapport au premier. Que l'on en vienne à la liberté complète pour le change étranger et nos mines d'or ne tarderaient pas à faire meilleure figure, vu les perspectives d'obtenir une prime intéressante dans la vente de leur produit.

* * *

Les déclarations de dividendes continuent d'être intéressantes. Ainsi, Fraser Companies Ltd vient de déclarer hier un dividende de 50 cents par action nouvelle fractionnée pour le trimestre terminé le 31 décembre 1948, ainsi qu'un dividende "extra" de 12½ cents par action, à même les recettes du présent semestre. Les nouvelles actions subdivisées proviennent du fractionnement des anciennes sur la base de deux pour une et le dividende précité, payable le 24 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre, représente une augmentation en regard de l'ancien taux.

* * *

Steep Rock Iron Mines entend porter sa production à 3,000,000 de tonnes par année, par suite évidemment de sa récente finance de $5,000,000.

* * *

Dosco paiera, aujourd'hui, à ses détenteurs d'actions de la classe "B", 25 cents, tandis que Montreal Refrigerating paiera à ses actionnaires 90 cents par action ordinaire et $1.50 par action privilégiée.

* * *

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire et privilégiée: Can. Floor, .15; Dunlop Tire priv., 62 1-2; Crown Trust, 1.25; C. W. Lumber .10; Ottawa Journal, .20; Celanese of America, .60; Cel. of Am. priv. 1.18 3-4; Cel of Am. priv., 1.75.

* * *

C'est aujourd'hui que l'hon. S. H. S. Halik, C.I.E., O.B.E., Haut Commissaire des Indes au Canada doit adresser la parole devant les membres de The Canadian Exporters' Association, réunis pour leur dîner mensuel régulier au Ritz-Carlton Hotel, à 12.30 p.m.

* * *

C'est le 26 janvier que la Bourse de Montréal célèbrera par un grand banquet son 75e anniversaire d'incorporation. A cette occasion, on s'attend à ce que de nombreux représentants des autorités publiques ainsi que du monde financier, américain comme canadien, se réunissent pour célébrer dignement le Jubilé de Diamant du plus important marché au Canada pour les valeurs industrielles.

East Sullivan, en production d'ici Noël

Si les exigences de la guerre et de l'après-guerre immédiat, en accélérant l'extraction des métaux communs, ont privé depuis 1940 les exploitants de gisements aurifères d'une partie de la main-d'oeuvre ainsi que du matériel d'exploitation, en provenance des Etats-Unis, dont ils auraient eu besoin, il faut bien reconnaître que la situation tend de plus en plus à s'améliorer, tant du côté de l'embauchage que de l'outillage; ce dont nos mines profitent de plus en plus, comme chacun sera à même de le constater par ce qui suit.

Longévité assurée pour la Sullivan Cons. Mines, par suite de l'excellence des résultats obtenus en profondeur

Ce n'est pas un secret pour personne que le district de Val d'Or est témoin d'un regain de vie intéressant et pour cause.., ne renferme-t-il pas, entre autres, trois importantes mines d'or des plus prometteuses pour la bonne raison que leur gisement respectif s'étendent en profondeur; ce qui a permis à Sigma de retirer à date $25,000,000 d'or, à Lamaque d'en avoir produit pour au-delà de $42,000,000 et, enfin, à Sullivan Consolidated Mines d'avoir vu sa production d'or excéder les $15,000,000, à ce jour, en dépit d'un début fort modeste, en 1934, avec un moulin d'une capacité initiale de 35 tonnes par jour seulement. En ce qui concerne cette dernière entreprise, nous n'hésitons pas à dire que son avenir nous semble des plus intéressants, par suite de l'excellence des conditions rencontrées aux niveaux de 1,900 et 2,000 pieds, conditions qui différeraient grandement de celles rencontrées dans certaine mine des alentours. En effet, grâce à un personnel minier au travail, 3 fois plus nombreux qu'au cours de la période critique de 1947, la direction de Sullivan C. M. ne cesse de pousser activement les travaux de développement en profondeur, au point qu'elle a pu obtenir des indices, confirmant la croyance entretenue depuis le niveau de 1,200 pieds, à l'effet que la teneur et la quantité du minerai s'amélioreraient sans cesse en profondeur. A la suite des résultats favorables, obtenues à ce jour aux niveaux précités de 1,900 et 2,000 pieds, et, vu les perspectives intéressantes de la zone No 4, dans son ensemble, la mine serait donc assurée d'une vie prolongée, au dire de son président, et d'une survie, à notre opinion, vu que l'entrée en production de sa fille ainée, nous voulons parler de la East Sullivan, signifie beaucoup pour la Sullivan Consolidated Mines, elle-même, dont le rendement excède, présentement, les 450 tonnes par jour; ce qui lui a permis de produire durant le mois dernier "la plus forte quantité d'or encore vue en un seul mois depuis 1945".

East Sullivan a établi un record dans son financement, tout comme elle en établira un par son entrée rapide en production

Comme nous le laissions entendre au début de cette semaine, s'il faut en croire certain rapport officieux, East Sullivan Mines entrerait en production dans quelques jours ou au plus tard à Noël, avec une capacité mécanique d'au-delà de 2,000 tonnes par jour. Comme la production ultime visée est de plus de 4,000 tonnes par jour, on a une idée de l'importance de cette nouvelle mine québecoise et de ses répercussions certaines sur l'économie de la province. Cette mise en exploitation d'une mine aussi importante, moins de trois ans, après la découverte de ses premiers gisements, constitue un fait plutôt rare dans l'histoire minière québecoise. Nous croyons qu'East Sullivan est, aussi, l'une des rares mines du Québec, qui puisse se vanter d'avoir "établi un record" pour la rapidité avec laquelle il a été procédé à son financement. Incorporée, en effet, en mai 1944, elle n'a pas tardé à réaliser $4,000,000, par suite de la vente rapide de ses actions — incidemment, Sullivan Consolidated Mines, en possède 1,560,000 — ce qui lui a permis de procéder non seulement à des travaux de développement, mais, encore, d'ériger "dans un temps record", en dépit de toutes les difficultés qu'il a fallu affronter, une usine ultra-moderne, destinée au traitement des divers minéraux repérés, soit le zinc, le cuivre, l'or et l'argent. Si, lorsque le prix du zinc et du cuivre ne se vendaient que 5 et 11 cents la livre respectivement, on jugea, dans le temps l'exploitation profitable maintenant que les prix des mêmes métaux atteignent 17.5 et 23.5 cents, les bénéfices s'avèreront, évidemment, encore plus intéressants, même compte tenu des frais d'exploitation, présentement plus élevés qu'il y a quelques années. Rien donc d'étonnant que Noranda Mines n'ait pas tardé à s'y intéresser, en y prêtant $2,000,000, sous forme d'achat d'obligations, moyennant une allocation de 2 1-2 actions par chaque $100 d'obligation, souscrit et rachetable au pair, plus une option sur 200,000 actions, au prix de $4.00 chacune. Faute d'espace, il nous faut clore nos commentaires, mais, avant de terminer, nous tenons à dire que, si le Québec Minier compte un nouveau producteur de métaux communs et précieux, il le doit, une fois de plus, aux administrateurs de la Sullivan Consolidated Mines et, en particulier, à la clairvoyance de M. Pierre Beauchemin, dont l'excellente réputation a, depuis longtemps, dépassé les frontières de notre province. En dépit de nombreuses circonstances défavorables, son esprit d'initiative et son dynamisme ont permis le repérage, l'aménagement et, enfin, la mise en exploitation d'une nouvelle entreprise minière (East Sullivan), d'importance majeure, aussi bien pour la compagnie-mère (Sullivan Consolidated) que pour l'économie québecoise.

Marcel CLEMENT

Nommé administrateur de Dryden Paper Co.

M. H. J. Humphrey, O.B.E.,

autrefois vice-président du C.N.R., qui vient d'être nommé membre du conseil d'administration de Dryden Paper Co. Il fait partie, en outre, des conseils de Crown Trust Co., North American Life Assurance Co. et Woods Mfg. Co.

Un remboursement d'obligations par la paroisse St-Honoré

La paroisse de St-Honoré, dans le comté de Chicoutimi, rachètera, le 1er février 1949, $3,300 d'obligations émises en vertu de son règlement No 38 et encore en circulation. Lors de la réorganisation de ses finances, en 1938, la paroisse avait une dette obligataire de $143,000. Cette dette réorganisée se trouvera diminuée à $103,000, après le rachat du 1er février prochain. En tenant compte du remboursement annoncé aujourd'hui, la paroisse de St-Honoré a racheté, depuis la réorganisation de ses finances, une somme totale de $40,000, dont $16,700 par anticipation.

Les obligations dont voici les numéros ont été désignées par le sort, lors d'un tirage qui vient d'être fait aux bureaux de la Commission municipale de Québec, pour être remboursées au pair le 1er février 1949: 3 x $100 Nos C-4, 41 et 45; 6 x $500 Nos D-135, 167, 204, 218, 223 et 238.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	RT 20	IN 10	UT 10	Fgn 10
Ferm. hier	89.7	101.3	100.0	62.7
Ferm. ant.	89.7	101.2	99.9	62.7
Il y a 1 sem.	89.7	101.2	99.7	62.4
Haut 1948	93.5	101.8	101.9	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.2
Haut 1947	97.1	104.2	105.7	76.6
Bas 1947	87.1	99.4	98.0	66.3

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch. f	15 Util	60 St
Ferm. hier	88.4	38.7	38.9	64.1
Ferm. ant.	88.6	39.0	38.8	64.3
Il y a 1 sem.	88.2	39.1	39.9	64.3
Haut 1948	98.7	48.0	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3
Haut 1947	96.9	38.5	47.2	69.0
Bas 1947	83.2	27.7	39.4	58.5

Dividendes déclarés

T. G. Birght and Co., 25 cents par action, payable le 15, janvier aux actionaires inscrits le 31 décembre.

Bowes Company, 12 1-4 cents par action "A", payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier

Perron Gold Mines, 1 cent par action ,payable le 22 janvier aux actionnaires inscrits le 22 décembre.

Prix des peaux brutes

NEW-YORK, 15, (A.P.) — Les futures clôturaient 34 plus bas à 45 plus haut. Ventes: 72 contrats.

	Haut	Bas	Clot
Décembre	26.55	26.26	26.26
Mars	22.70	22.25	22.70
Juin	21.65	21.55	21.75

Investment Trusts

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund I. Com.	3.73	4.08
*American Business Sh.	3.66	4.01
*Boston Fund, Inc.	18.94	20.48
*Bullock Fund, Ltd.	16.26	17.81
Cdn. Intl. Trustee Sh.	4.50	5.25
Cdn. Investment Fund	4.60	5.10
Commonwealth Intl. C.	3.59	3.73
*Dividend Shares	1.39	1.52
*Diversified Trust Sh. E.	6.47	7.45
*Group Sec.-Auto Shares	5.67	6.16
*Group Sec.-Rail Shares	4.58	4.98
*Group Sec.-Steel Shares	4.90	5.32
*Independence Trust Sh.	2.13	2.43
*Keystone Custodian B-4	9.21	10.06
*Mass. Investors Trust	24.23	25.19
*Mass. Inv. 2nd Fund I.	11.04	11.94
*North Am. Tr. Sh., 1955	3.41	....
*North Am. Tr. Sh., 1956	2.45	....
United Bond & Share	10¼	....

Oeufs fermes

Le marché des oeufs semble se stabiliser en ce qui a trait aux A-gros, dont le prix présente une marge plus étroite; les arrivages sont assez abondants et la demande est plutôt lente, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Mardi	875	...	...
Ann. dern.	835	...	258

PRIX DU BEURRE

(Commodity Exchange)

Marché au comptant

Québec, 92 points .... 62½ of.

Marché libre

No 1 pasteurisé	68½
En tinette	69
Pains de 1 livre	70½

PRIX DES OEUFS

	†Gouv.	‡Comm. Exch.
A-gros	51 -52	50
A-moyens	47 -48	47
A-poulettes	39 -40	39
B	42 -44	43
C	35 -38	35

	*Prix de détail
A-gros	59 -65
A-moyens	54 -62
A-poulettes	49 -56
C	47 -57
C	46 -52

Marché à terme

Décembre .... 49 of.

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Service de renseignements sur les marchés. Marché local: caisses en bois gratuites.

‡—Prix le clôture au Canadian Commodity Exchange: minimum de 50 caisses.

*—Prix approximatif aux consommateurs.

Bourse de MONTRÉAL

36 gains vs 63 pertes hier sur la place locale. — Vickers, en vedette

La liste locale agissait encore avec circonscription hier et en fermeture, sur 171 valeurs mobilières transigées, 36 furent à la hausse, 63 à la baisse et 72 demeurèrent inchangées.

32,600 actions industrielles furent transigées hier, tandis que l'échange des titres miniers s'éleva à 155,900 actions, en regard de 32,800 et 118,000 respectivement la veille.

Can. Vickers a fait exception en grimpant de 5 1-4 points pour atteindre la nouvelle cime de 64 1-4, parmi les autres métallurgiques, National Steel Car a gagné une fraction tandis que Canadian Car a cédé 1-4 à 13 3-4.

Brown privilégié a fait une chute de 5 points à 100 au groupe des papeteries; Abitibi, Howard Smith, Consolidated et International ont essuyé des pertes fractionnaires. Price a avancé de 1-4 à 57.

Les pétroles ont été mixtes; Imperial Oil a décliné de 1-2 à 19 1-8 tandis que McColl-Frontenac a haussé d'une minime fraction; Int. Petroleum et B.A. Oil ont clôturé sans changement.

A la section minière, Candego a glissé jusqu'à 0.38 pour ensuite clôturer à 0.43, en baisse de 2 cents; Macdonald a perdu 4 cents et Sherritt Gordon, 2 cents.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours de fermeture à New-York fournis par A. M. KIDDER & Co. 388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem
Australie 5's 1955	99⅝	99¾
Belgique 6's 1955	104	104¾
Bolivie 7's 1958	9⅝	10¾
Brésil 6½'s 1967	60	...
Brésil 7's 1952	61	...
Brésil 5's 1951	60	...
Brésil 3¾'s séries 1-5	58⅞	...
Brésil 3¾'s séries 11-130	56	...
Chili 6's 1961	28½	30
Colombie 3's 1970	36½	37½
Danemark 4½'s 1962	65	65½
Rép. Française 7's 1949	102½	...
Minas Geras 2¼ 2008	31	...
Milan 6½'s 1952	24⅞	...
Norvège 4½'s 1956	88¼	92
Pérou 6's 1960	16⅛	16¾
Rio de Jan. 6½'s 1953	22	...
San Paulo 7's 1940	87	...
Serbie 7's 1962	...	6

Marché des grains

Cours fournis par O'BRIEN & WILLIAMS, Edifice Transportation, Montréal

	Haut	Bas	Clot
WINNIPEG			
Avoine			
Décembre	79	78	78¾
Mai	76⅝	76	76¼
Juillet	...	...	78¾
Orge			
Décembre	110½	110¼	110¼
Mai	107⅝	106⅝	106⅝
Juillet	103¾	103⅝	103⅝
Seigle			
Décembre	150⅝	149⅝	149⅝
Mai	156¼	154½	154½
Juillet	154½	152⅞	153¼
Lin			
Décembre	...	...	400
Mai	...	...	406
Juillet	...	...	407½
CHICAGO			
Blé			
Décembre	239¼	237½	237⅝
Mai	228⅝	227⅛	227⅝
Juillet	209⅝	208¼	208⅝
Septembre	208⅝	207½	207⅞
Mais			
Décembre	143	141⅝	141⅝
Mai	148½	146½	146½
Juillet	147⅝	145⅝	146
Septembre	141⅝	140½	140½
Avoine			
Décembre	83	82¼	82¼
Mai	77⅜	76½	76⅝
Juillet	72⅝	71⅞	72
Septembre	...	...	70½
Seigle			
Décembre	172½	171⅝	172
Mai	168½	167	167¼

Assemblée de la Beauharnois L. H. & P. ajournée sine die

Réunis en assemblée hier, sous la présidence de M. Alfred H. Paradis, les actionanires minoritaires de Beauharnois Light, Heat and Power Co. ont de nouveau ajourné, mais cette fois "sine die". On annoncera dans les journaux la date ed la prochaine réunion, qui n'aura vraisemblablement lieu qu'après le début de l'an prochain.

Dans son rapport au nom du comité des actionnaires dont il est le président M. le juge G.-S. Gibsone a dit ce qui suit:

A venir jusqu'aux premiers jours de novembre, le comité concentrait tous ses efforts sur le règlement à obtenir par voie d'entente quant à l'indemnité à payer. Premièrement, nous désirons par-dessous tout avoir recours à la conciliation et à la discussion amicale. Deuxièmement, il semblait peu probable que M. le juge Thomas Tremblay, qui préside aussi à l'enquête du tramway, pût présider les séances du comité d'arbitrage constitué en vue d'établir l'indemnité à payer pour les actions minoritaires de Beauharnois.

Au début de ce mois, on avisa nos conseilliers juridiques que le comité siégerait à compter du 23 novembre. La première question à être entendue serait la motion des actionnaires demandant que l'on établisse, avant d'aller plus loin, la base du calcul de cette indemnité. Notre motion a été inscrite en mars dernier. L'audience en a été plusieurs fois ajournée, mais l'avis précité fixait cette audience au 23 novembre. Celle-ci commença à la date indiquée et se termina le 3 décembre.

On ne peut s'attendre à un jugement sur cette motion avant le mois de janvier. Ce que nous demandons, c'est que la base devant servir au calcul de l'indemnité soit celle que la loi (section 15 du chapitre 22 de la loi d'expropriation de 1944) définit clairement.

Selon le comité des actionnaires, cette base telle que définie dans la section 15 doit prendre effet en vertu d'une entente entre le gouvernement de Québec et les actionnaires, et la motion qui a pour fin d'établir la reconnaissance de ce droit des actionnaires devrait être acceptée.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20	20	10	15
Ferm. hier	180.77	84.29	105.83	53.53
Ferm. ant.	181.33	85.25	106.05	53.72
Ch'ge net	—.56	—.96	—.22	—.19
Il y a 1 sem	183.10	80.98	106.44	55.68
Haut 1948	172.23	104.68	90.84	37.77
Bas 1948	149.13	91.87	77.67	28.98
Haut 1947	184.21	120.26	96.14	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

Curb de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, St-Jacques, Montréal

		Haut	Bas	Clot
500	Alum Ltd	49	49	49
800	Alum of A	49	48⅝	48⅝
3500	Am Gas	38½	38	38½
2700	Am Light	18⅛	18⅛	18⅛
2500	Am Mara	4⅜	4⅜	4½
1000	Am Sup	¾	¾	¾
100	Bellanca	1½	1½	1½
200	Breeze	5½	5½	5½
300	Brit Cela	1⅝	1⅞	1⅞
1800	Can Marco	1¾	1¾	1¾
2700	Cit Serv	44⅝	43⅝	43⅝
300	Club Al	5½	5¼	5¼
400	Col Air	5⅞	5⅝	5⅝
700	Col F & I	4¼	4⅛	4⅛
600	Con Gas	57⅝	57	57⅝
400	Codsen	6¼	6¼	6¼
600	Creole	41⅞	41⅛	41⅞
2400	El B & S	10⅝	10⅝	10⅝
600	Fairchild	18⅛	18	18
100	Giant	3⅜	3⅜	3⅜
600	Glen Ald	21⅞	21⅝	21⅝
100	Holling	9⅞	9⅞	9⅞
300	Humble	74¾	74¼	74¼
100	Hyd El S	2¼	2¼	2¼
600	Imp Oil	15⅞	15¼	15¼
1500	Int Pet	11	10⅞	11
2100	Kais-Fra	8¼	8⅛	8½
200	L Shore	8¾	8⅛	8⅛
100	Mid S P B	6⅝	6⅞	6⅞
300	NJ Zinc	66¾	66½	66¾
8900	Niag Hud	8¼	8	8¼
200	N A Light	7⅝	7⅝	7⅝
2200	Pancoast	3⅜	3⅜	3⅜
1400	Pantepec	11¼	11⅛	11⅛
500	Pennroad	7	6⅞	7
700	Std of Ky	28¾	28	28
200	Technic	12	11⅞	11⅞
1900	Un Light	21½	21⅜	21½
1400	Wri Har	1¾	1⅝	1 11-16

Notre industrie du nickel en 1948

Fort active et tout laisse prévoir une forte demande en 1949

COPPER-CLIFF, 17. — "Les livraisons mondiales de nickel canadien en tous genres, au cours de 1948, vont établir un nouveau record pour une année de paix", — a déclaré aujourd'hui, M. Robert C. Stanley, président de l'International Nickel Company of Canada Limited et du conseil d'administration de cette vaste socité canadienne, au cours d'une revue générale de l'industrie du nickel. "Les deux années de paix tenant le record jusqu'ici ont été de 1947 et 1937.

Production intense

"Les principales compagnies de nickel au Canada, dit M. Stanley, ont fonctionnée sur une base de production intense durant l'année, pour satisfaire une demande de nickel d'une vigueur inégalée jusqu'ici en temps de paix. L'exploitation française des dépôts nickélifères de Nouvelle-Calédonie, au contraire, parait avoir extrait peu de nickel, et l'on estime sa production de 1948 bien moindre que celle de l'année dernière. Les chiffres pour Cuba ne figurent pas au grand total cette année, car les mines exploitées en ce pays de 1943 à 1947 sont maintenant inactives. Et comme la Russie ne révèle point sa production des divers métaux, il est également impossible d'inclure dans le total mondial de 1948 le volume de nickel produit par ce vaste territoire.

"Les opérations de l'industrie canadienne de nickel, comme celles d'autres secteurs de l'industrie en Ontario, ont été entravées ces derniers mois par une pénurie d'énergie hydro-électrique due à la rareté des pluies durant l'été et l'automne. Certaines restrictions de la consommation de l'énergie électrique que pourraient rester en vigueur pendant tout l'hiver.

"Durant la seconde moitié de l'année, les prix cotés par International Nickel pour le nickel électrolytique ont augmenté par suite de la hausse des prix de revient, y compris les fournitures et services de toutes sortes, la main-d'oeuvre, et le fait que la Compagnie doit maintenant exploiter des gisements d'une teneur plus faible, afin de maintenir une production à la fois considérable et constante. Les augmentations du coût de revient ont élevé les prix du nickel bien au-dessus des niveaux courants dans les années d'avant-guerre.

Aciers d'alliage au nickel

"L'emploi du nickel comme alliage dans les aciers de construction mécanique continue d'être un des principaux débouchés pour ce métal. Bien que presque tous les aciers d'alliage au nickel aient joui d'une forte demande cette année, les aciers à alliage ternaire, contenant nickel, chrome et molybdène, ont représenté cette année, comme depuis plusieurs années d'ailleurs, des tonnages plus considérables que tout autre groupe d'aciers d'alliage pour constructions mécaniques. Ces aciers donnent des organes de première importance, tels qu'engrenages, arbres de transmission et tubes de charpente, dans l'aviation, les chemins de fer, les fabriques d'automobiles et tracteurs, les mines, les pétroles, la machinerie agricole et nombre d'autres industries utilisant les aciers d'alliage.

"Les utilisations des aciers de construction mécanique au nickel, dit "à grande résistance", s'étendent constamment, de pair avec la meilleure appréciation des économies que leur usage rend possible. Ces aciers ont été trouvés particulièrement utiles aux constructeurs et usagers d'équipement mobile, où la réduction du poids mort, de l'entretien et des frais d'opération est un facteur d'importance. Comme exemple de succès sous ce rapport, on cite: matériel roulant des chemins de fer, locomotives Diesel, tracteurs, camions, remorques, machinerie de terrassement, ainsi que les wagonnets, les skips et les cages de mines.

Alliages de cuivre-nickel

"Les producteurs de cuivre-nickel et de maillechort laminé consomment du nickel à un taux record pour temps de paix. Les alliages de cuivre-nickel continuent d'être employés en quantités croissantes au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, dans les constructions navales et autres industries lourdes, pour les échangeurs de chaleur et les conduites de saumure.

"L'alliage à 70 pour cent cuivre et 30 pour cent nickel conserve sa position comme le métal le plus convenable pour les tubes condenseurs. Des tubes constitués de 88 pour cent cuivre, 10 pour cent nickel et 2 pour cent fer ont été utilisés avec succès cette année par l'industrie du sucre en Grande-Bretagne, où ils offrent un avantage marqué sur les tubes de laiton.

"Un nouvel alliage contenant 90 pour cent de cuivre et 10 pour cent de nickel est venu se joindre aux cuivres-nickels utilisés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. On attend de ce nouveau produit de nombreuses utilisations dans les constructions navales, et dans certaines industries pouvant se servir d'un matériau de prix modéré mais hautement résistant à la corrosion.

Fontes d'alliage au nickel

"Les quantités de nickel entrant dans la production des fontes au nickel pour constructions mécaniques ont continué d'augmenter. Ces alliages, reconnus pour leur robustesse et leur résistance à l'usure, trouvent de multiples emplois dans la fabrication des machines.

"Les mines de fer et de cuivre ont particulièrement grossi leur consommation de Ni-Hard pour le broyage et la mouture du minerai, et pour d'autre matériel. Avant 1947, cette fonte martensitique à alliage de nickel avait servi surtout pour les cylindres des laminoirs, dans les aciéries, emploi qui prenait 75 p.c. de la production totale de ce métal. Bien que les aciéries aient continué d'employer Ni-Hard tout aussi généralement qu'autrefois, les nouvelles utilisations de cet alliage se sont étendues si rapidement qu'en 1948 elles consommaient à elles seules 55 p.c. de la production totale.

Monnaies

"Le remplacement des alliages d'urgence employés pour la monnaie pendant la guerre se continue, et bien que toute réforme fondamentale doive attendre la stabilisation des changes dans le cas de plusieurs pays, il y a tendance générale définie vers le retour à l'usage du nickel et de ses alliages pour la monnaie divisionnaire.

"Au cours de 1948, trois gouvernements ont adopté le nickel pur pour deux au moins de leurs pièces de monnaie divisionnaire; ces trois (Hyderabad, Pakistan et Hollande) élèvent à 41 le nombre de pays ayant jusqu'ici adopté des pièces de nickel pur. Nombre d'autres ont repris la frappe des populaires pièces de cuivre-nickel, qui avait été interrompue pendant la guerre.

Alliages au nickel

"Le nickel malléable et les alliages Monel, Inconel et autres métaux riches en nickel, et venus de laminage, d'étirage, d'extrusion ou d'autres procédés, ont trouvé des emplois soutenus partout où leur résistance particulière à la corrosion, à la chaleur ou à d'autres conditions rigoureuses les rendait plus économiques en réalité que des métaux apparemment moins chers.

"Les industries des produits chimiques et annexes ont été grands cosommateurs de ces alliages, s'associant ainsi à la tendance moderne qui préconise de plus en plus l'emploi de méthodes de production continues, lesquelles impliquent généralement des températures de travail plus élevées et une vie plus courte du matériel. Dans ce concept moderne, la meilleure durée du matériel est un facteur plus important que le prix d'achat initial.

"L'effort constant de l'industrie vers la récupération de tout sous-produit utilisable a conduit à l'adoption de procédés nouveaux impliquant l'usage d'alliages riches en nickel. Au nombre de ces procédés, on note la récupération du sulfate d'ammonium, utilisé comme engrais, et extrait du gaz de coke des aciéries; le problème implique la corrosion en même temps que l'abrasion et l'exposition à des températures assez élevées. Monel s'est avéré économiquement supérieur à d'autres produits. Il y a eu une forte demande, dans la section transport de l'industrie des produits chimiques, pour des tambours d'emballage en nickel, Monel et Inconel, destinés à livrer des quantités limitées.

"La production de l'énergie, l'aéronautique et les constructions navales ont employé de fortes quantités de Monel au cours de l'année. Les garnitures de soupapes, particulièrement où l'on se sert de vapeur à basse pression, ont pris beaucoup de Monel. Les tubes de Monel pour les réchauffeurs d'eau des chaudières à hautes et basses pressions, ont été un important facteur dans l'amélioration du rendement utile de ces appareils.

Perspectives d'avenir

"Les perspectives actuelles annoncent la continuation d'une forte demande pour le nickel, et dans ce cas notre industrie peut envisager une autre année fructueuse en 1949."

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal :

Angleterre: livre cable	4.04
France: franc - Export.	.0039
Autres	.003275
Belgique: franc	.02292
Italie: lire au dollar	575
Suisse: franc	.2357
Hollande: florin	.3810
Norvege: couronne	.2035
Danemark: couronne	.2110
Suede: couronne	.2805
Tchécoslovaquie: cour.	.0202
Brésil: cruzeiros	.0541

Taux de la Commission du contrôle du change étranger

	Achat	Vente
£ sterling	4.02	4.04
$ américain	Pair	½% Pr

*—En fonds américains

Bourse de NEW-YORK

Pour la 1ère fois depuis 16 séances, il y eut moins de 1,000,000 d'actions échangées hier à N.-Y.

NEW-YORK, 16, (C.P.) — Wall Street affichait une tendance plutôt irrégulière hier, mais la résistance aux pressions des ventes paraissait meilleure que la veille.

Sur 1024 titres échangés hier, 281 furent à la hausse, 492 à la baisse et 251 inchangés.

La moyenne de 60 titres, compilée par la presse Associée clôturait .2 pt plus bas.

920,000 actions furent échangées hier vs 1,000,000 la veille.

Ce fut la 1ère fois depuis 16 séances qu'il y eut moins de 1,000,000 d'actions échangées.

Decca Record a fréquemment traité en légère hausse. American & Foreign Power privilégié a abruptement reculé à l'annonce que la direction n'avait pas autorisé le dividende ordinairement mis en distribution à la mi-décembre.

Chrysler, Goodyear, Montgomery Ward, Schenley, Union Carbide, American Woolen, Santa Fe, Illinois Central, Standard Oil, Texas Co. et Twentieth Century-Fox ont légèrement décliné.

U.S. Steel Goodrich, Sears Roebuck, Douglas Aircraft, American Telephone, Du Pont, Allied Chemical et Pennsylvania ont montré quelque fermeté.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	CT. 10	IN 20	PA. 10	CR 15
Ferm. hier	73.8	130.4	334.22	60.95
Ferm. ant.	73.7	130.5	335.59	61.00
Ch'ge net	+0.1	—0.1	—1.37	—0.05
Il y a 1 sem	74.7	131.2	340.86	60.34
Haut 1948	73.9	125.1	371.48	74.80
Bas 1948	70.9	108.0	290.26	65.93
Haut 1947	78.8	130.0	395.50	83.03
Bas 1947	73.1	115.9	287.28	67.20

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.
Admiral	7¾	8½
Alberta Pacific	22	26
Alliance	10½	11
Anaconda	15	16
Anglo Canadian	396	510
Atlantic	85	125
Britsh Dominion	36	38
Calmont	50	53
Calmont Leduc	20½	22
Calgary & Edmonton	....	620
Cen Leduc	151	159
Coastal Oil	27	35
Command	19	...
Commoil	36	...
Commonwealth	65	75
Dalhousie	38	45
Davies	38	41
Decalta	25	30
East Crest	9	10
East Leduc	37½	38
Foothills	....	400
Globe Oil	70	72
Grease Creek	3	4
Highwood Sarcee	12½	14
Home	12 25	12 75
Leduc C	21	22½
Leduc West	85	87
Lowery	50	60
McDougall Segur	10½	11½
McLeod	4½	5
Mercury	17½	20
Mill City	12	14
Model Oil	51	65
National Pete	46	50
New Ranchmen's	8¾	9¼
Okalta	150	160
Pacalta	14½	14¾
Pacific Pete	270	279
Phillips	5	6
Princess	33	34
Richfield	1	1½
Roxana	42	45
Royal Can.	11	11½
Royalite	24 25	24 75
Share R.	9	10
South Brazeau	18	19
Southwest	32	...
Spooner	39	40
Sunset	13	14
Three Pt	5	...
Turner Valley	....	45
UUited 1	13	14
Vulcan	28	35
Wellington	4	...

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

Avis de dividendes

AVIS est par les présentes donné que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 janvier 1949: sur les actions privilégiées un et trois quarts pour cent (1¾%) l'action, et sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la Compagnie, quarante cents (40¢) l'action; tous deux payables mardi le 1er février 1949 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 31 décembre 1948.

Par ordre du Conseil d'Administration,

C.-K. ANDERSON,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, Qué.,
le 13 décembre 1948.

NOUS SUGGERONS
"INTERNATIONAL UTILITIES"
COMMON
GULF SECURITIES CORP.
1405 PEEL HA. 1192

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
50	Abitibi nv	14⅞	....	....	....	19¼	11¾
525	Do $1.50 pr	19¼	19¼	19⅛	19⅛	21¼	17¾
5	Acadia A pr	22	....	....	....	22¼	16½
150	Algoma Stl	53⅛	53⅛	53	53	58	33¾
175	Aluminium	59⅛	9¼	59⅛	59¼	65¼	42
320	Alum 5 pr	25½	....	....	....	25½	21½
525	Argus Corp	6	....	....	....	7¾	5¼
50	Asbestos	25½	....	....	....	27	21½
803	Bell Tel	42⅝	42¾	42⅝	42⅝	44	42⅜
660	Brazilian	18½	18⅝	18⅝	18⅝	22⅞	17
456	B A Oil	23¼	....	....	....	24⅞	20
200	B C Forest	2⅞	....	....	....	4½	2¼
35	B C Pow A	26½	....	....	....	36½	21⅜
50	Do B	3¼	....	....	....	5½	2
55	Bldg Prod	33	....	....	....	36	27⅛
30	Bruck A	17¼	....	....	....	....	....
170	Can Cement	24⅛	24⅛	24	24	24¼	14⅞
920	Do pr	29½	....	....	....	29½	26
100	Can Steam	14	....	....	....	14½	11
95	Do pr	35⅝	35¾	35½	35½	42	35¼
475	Can Brew	19⅞	19⅞	19¾	19⅞	37	17
45	Can Car	13¾	....	....	....	14½	9¾
30	Can Celanese	90½	....	....	....	95	58
225	Do $1.75 pr	39	....	....	....	40	35¼
100	C Cottons pr	26½	....	....	....	30	25
45	C I Alco A	11⅞	....	....	....	14	10
55	Do B	11⅝	....	....	....	14¼	10
525	Can Pac Ry	16¼	16⅜	16¼	16¼	21¾	12⅝
530	Cons Smelt	128	125	127⅛	127½	129½	91¾
125	Cons Glass	35	....	....	....	39⅞	27¼
160	Dom Bridge	28¾	....	....	....	33⅛	27
75	Dom Coal pr	20½	....	....	....	21¾	16
1150	Dom Glass	40	....	....	....	39½	20
25	Do pr	34½	....	....	....	35¼	32⅛
5	Dom Stl B	16½	....	....	....	19⅝	14
825	Dom Textile	12	....	....	....	13½	11
5	Do pr	165	....	....	....	170	165
50	Eddy Pap A	16½	....	....	....	13¼	15
20	Fam Players	14⅝	....	....	....	24⅞	14⅝
5	Gatin 5 pr	105	....	....	....	108¼	104
20	Goodyr 4 pr	52½	....	....	....	52½	43
125	How Smith	30¼	30¼	30⅛	30⅛	49	30⅛
25	Do pr	47	....	....	....	47	....
505	Hudson Bay	57	57	56¼	56¼	57	46
1869	Imp Oil	19⅝	19⅝	19⅛	19⅛	19¾	11
375	Ind Accept	19¾	....	....	....	41	19¾
320	Int Nickel	34⅝	35¾	34⅝	34¾	35½	24½
201	Int Paper	56¾	56¾	56½	56½	60½	40¾
1947	Int Pete	13¼	13¼	13¼	13⅛	16	11
300	Int Utilities	13⅞	13⅞	13¾	13¾	14	11¼
27	L of Woods	26	....	....	....	32¼	26
5	Do pr	160	....	....	....	160	100
300	MacMillan A	9¾	....	....	....	11	8
500	Massey-H	22¾	....	....	....	23	11
110	McColl-Fr	14¾	14½	14¾	14¾	14¾	9
10	Mont Loco	19¼	....	....	....	19½	13
374	Nat Brew	37¼	....	....	....	43½	37¼
160	Nat Stl Car	22¾	23	22¾	23	23¾	18
95	Noranda	55	....	....	....	58	43
10	Ogilvie	22¾	....	....	....	28	22
20	Do pr	175	....	....	....	175	115½
100	Ottawa El Ry	43¾	....	....	....	43½	43
235	Powell Riv	41⅛	41¼	41	41	43	38
90	Power Corp	16	....	....	....	17	11
50	Que Power	17¼	....	....	....	18	15
100	Rolland Pap	9	....	....	....	11	8½
94	S Lw Co 2e pr	15	....	....	....	15½	14
11	S Lw P 1er pr	83	....	....	....	85	80
801	Shawinigan	23⅝	23¾	23⅝	23⅝	24½	20¾
10	Do pr	47	....	....	....	47	40
5	Sher William	24	....	....	....	29	24
50	Sicks VT	16¾	....	....	....	16	11¼
150	Stand Chem	6⅝	....	....	....	8¾	5
40	Stl of Can	80	....	....	....	81⅛	67
120	Do pr	81½	....	....	....	83	77
50	Untd Steel	6¾	....	....	....	8¾	5
216	Walk-G & W	28	28¼	28	28¼	31½	24
156	Winn Elec	33¼	33½	33¼	33½	33½	20¾
500	Zellers	41¼	....	....	....	45	35¾
	BANQUES						
5	Commerce	23	....	....	....	23¼	21¼
85	Montréal	26¾	26¾	26½	26½	27½	26¾
255	Royale	25¾	....	....	....	25⅞	23¼

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
2300	Brown Com	4⅛	....	4	....	6⅛	3½
385	Do pr	103½	....	100	....	115	78½
100	Can Malt	49	....	....	....	50	44
218	Cdn Ger Inv	17⅛	....	17	....	18	14
100	Cdn Marco	2	....	....	....	3	145
308	Cdn Vickers	59¾	64¼	59¾	61¼	60	20½
10	Do pr	135	....	....	....	199	130
7825	C W Lumber	3½	....	....	....	1⅝	3⅛
600	Claude Neon	25	....	....	....	50	25
35	Comm Alco	5¾	....	....	....	7¾	3¾
1095	Cons Paper	17⅞	....	17⅝	....	21½	14¾
25	Dom Eng W	45	....	....	....	45	33½
75	Dom Oilcloth	38½	....	....	....	39½	33
25	Dom Square	56¾	....	....	....	57	37¼
425	Donna Pap A	20¾	....	....	....	23⅜	19⅜
510	Ford Can A	25	....	....	....	27 2	1
469	Fraser	56½	56¾	56½	56¾	62½	42½
305	G L Paper	15½	....	....	....	20¼	16
100	Hyd-El S C	2¾	....	....	....	1	2⅜
50	Massey-H pr	26¾	....	....	....	30	25
225	Moore	75	....	71½	....	75¾	65½
50	N S Light	19¾	....	....	....	20	19¼
1567	Southmount	41	....	....	....	45	37
276	Thrift Sto	15½	....	....	....	18	
25	Windsor Hot	15½	....	....	....	17	9
	MINES						
500	Band Ore	4½	....	....	....	17½	6
1000	Bobs Lake	7	....	....	....	31	5
2000	Buffadison	15	....	....	....	82	16
10500	Bouzan	14	15	13	13½	14	2
20500	Candego	46	....	38	43	59	18
8000	Cartier Mal	2	....	....	....	5	2
1000	Century Mng	7	....	....	....	11	5
900	Central Cad	13½	....	....	....	22	10
5000	Duvay	14	14½	14	14½	16	4½
305	Eldona	69	....	....	....	156	55
1500	East Sulliv	305	....	....	....	350	165
5800	Goldbeam	4	....	....	....	15	5
1000	Goldvue	11¼	....	....	....	10½	3½
225	Hollinger	$12½	....	12	....	13	850
6000	Joliet-Que	44	....	....	....	58	25
100	Labrador	575	....	....	....	765	445
3000	McDonald	75	....	....	....	190	40
200	Normetal	300	....	....	....	315	155
3000	Que Manga	7	....	....	....	65	6
100	Quemont	$14½	....	....	....	15¾	13
500	Que Labrad	61	....	....	....	89	57
500	Rochette	13	....	....	....	17	8
2500	Santiago	14	14½	11	....	17	7
800	Sherritt-G	200	....	196	197	325	145
600	Siscoe	28	....	....	....	50	25
412	Sullivan	140	....	....	....	208	99
27600	Un Asbestos	126	128	124	125	260	34
	HUILES						
2500	Cons Home	15	....	....	....	32	11
500	Gaspé Oil	131	....	130	131	225	125
1000	Pacalta	14½	....	14	....	22½	8

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & CO. LTD.

	Offre	Den
Acadia Appts	10¼	11¼
Banque d'Epargne	41½	42½
Banque Provinciale	16	16¾
Beauharnois L. H. & P.	....	21
Beauharnois Power	8	10
Can. Flooring "A"	19	....
Can. Arena	51	....
City Gas & El.	2½	3½
Cooksville "A"	12	14
Do "B"	5	6½
Cuban Can Sugar	4	6
Ern. Cousins unit.	....	22
Dupuis Frères nouv.	24½	25½
Fashion Craft, priv.	98	101
Granby Plastic Web	5	....
Hart Battery	8¾	....
J B Baillargeon	25	....
Do * priv	1.25	....
Lamontagne	12	....
Laprairie Brick	....	6
Do priv.	88	....
Prudential Trust	11	13
Quebec Appts	32½	....
Renais Films, unités	17	22
St. Lawrence Brick	39	....
Soc d'Adm. et Fiducie	40	....

SERVICE DE BUREAU COMPLET

- MESSAGES TELEPHONIQUES
- SERVICE DE COURRIER
- STENOS BILINGUES ET COMPETENTES
- SERVICE DE BUREAU PRIVE
- SALLE DE CONFERENCE
- SALLE D'ECHANTILLON

EXTRA! SPECIAL!
Aux agents, aux voyageurs et aux manufacturiers de la banlieue de Montréal

YOUR MONTREAL OFFICE
REGD
1040 OUEST, RUE SHERBROOKE
MA. 5446

BOURSE DE TORONTO

Tous les groupes, avilis hier sur ce marché

TORONTO, 16. (P.C.) — La séance d'hier sur le marché de cette ville affichait de meilleures dispositions, de sorte que la moyenne des mines d'or clôturait .96 point plus bas, tandis que la moyenne des métaux usuels clôturait .22 point plus bas. Quant à la moyenne des industriels, le cotait .56 point plus bas, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .19 point plus bas.

854,000 actions furent échangées hier vs 1,127,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
265	Abitibi pr	19⅝	19½	...
120	Acadia	22	21¾	...
55	Do pr	103	...	...
2000	Alger	4	...	...
7000	Am Ykni	16	11½	16
5530	Ang Cdn	410	400	405
6105	Apex	7½	7	...
6700	Anacon	62	...	...
875	Argus	6⅛	6	...
2000	Arm stl	7	6½	...
4000	Ashley	10¾	10¼	10¾
2000	Athona	12⅜	12	...
700	Aunor	310	305	...
15	Bk Mont	27	...	...
50	Bk NS	38	...	...
25	Bk Tor	37	...	...
1200	Base Met	58	57	...
565	Bell	42⅝	42½	42⅝
500	Bralorne	775	...	...
790	Brazil	18¾	18½	...
1500	Brewis	5	4½	5
285	B A Oil	23¾	23½	23⅝
1575	B C For	3	2⅞	...
8650	Brit Dom	38	36	...
1500	Buffadi	15	...	...
5000	Buff Cdn	19	16¼	19
200	Bldg Pro	33	...	...
100	Burns B	18	...	...
1100	Cal Edm	590	580	585
1000	Calmont	53	52	53
300	Campbell	275	...	...
1095	C Cem pr	29½	...	...
180	Bw Com	22¾	...	...
583	Cdn Brew	20	19¾	19⅞
405	C Car A	16½	...	...
130	Cdn Cel	90½	89	90
175	C Alco A	11⅞	...	...
150	Do B	11⅞	11⅝	...
25	C Oil pr	147½	147	...
3060	CPR	16⅝	16¼	16⅝
500	Cast Tr	151	...	...
16000	Cent Led	161	150	...
700	Cent Pat	118	116	117
31000	Cheskirk	10½	9	10½
1300	Chestv	250	225	...
1500	Citral	5⅝	5½	...
200	Cochen	194	...	...
700	Conduit	5⅛	5	5⅛
335	Con Bake	11	...	...
21150	Con Hom	16	14	15¾
29	Con Gas	152½	151½	152½
1200	Conwest	129	125	128
100	Davis A	23	...	...
12800	Decalta	24½	24	...
500	Delnite	120	115	120
6000	Denison	10	9	...
755	C Smelt	127¾	127	127¾
3000	Dicken	49½	48	48¾
1060	Dome	14⅝	11⅝	...
150	Dom Fdry	25½	25⅜	...
250	D Magn	11¼	11	...
466	Dom Stl B	16½	...	...
3900	Donalda	53	52	...
1500	Dulama	24	23	...
68000	Duvay	15	13¾	14¾
1500	E Amphi	9	8½	...
3100	East Cr	10½	9½	10½
500	E Malart	177	175	...
600	E Sulliv	310	305	310
10800	Eldona	70	68	...
11300	Eureka	48	45	47
145	Fam Play	14⅝	14½	14⅝
5	Fed Grain pr	111	...	...
600	Fleet	2¼	...	...
500	Frobish	215	...	...
25	Gatin pr	104½	...	...
305	Giant	465	...	...
4700	Globe	72	71	...
1775	Gold Man	290	284	...
3000	Goldvue	11½	11	...
5	Goodyr	105	...	...
30	Do pr	53½	52¾	...
210	G L Pap	15¾	15⅝	15½
2400	Guayana	80	...	...
8300	Gulf L	60	54	56
2100	Hard Ro	20	...	...
3500	Harrica	8½	...	...
1200	Hasaga	65	63	...
2000	Heath	6	...	...
2700	Hedley	36	35	35
4100	Highw	13½	12	13½
100	Holling	12	...	...
2050	Home	12¾	12½	12⅝
8500	Hosco	18	15	18
105	Hud Bay	57	56¾	...
4000	Hugh Mal	6⅞	...	...
100	Imp Bk	28	...	...
3825	Imp Oil	19⅝	19¼	...
100	Imp Tob	13½	...	...
140	Inglis	9	...	...
50	In Met pr	99½	...	...
255	Int Nick	34¾	...	...
7020	Int Pete	13¾	13½	13½
4800	Int Uran	46	44	46
3560	Jollet	45	42	43
2000	Kelore	22	21	...
285	Kerr Add	13	...	...
5250	Kirk Go	10¾	10½	10½
4000	Kirk Hu	36	34	...
500	Kirk L	126	125	126
400	Labrad	575	570	...
600	L Dufit	105	104	...
255	L Shore	10¼	10⅛	10¼
100	Lamaque	650	...	...
53000	Lapaska	8	5	8
1700	Leduc	90	88	90
3000	Leitch	106	104	...
3000	Lingman	24	22¼	23
115	Lob A	30⅝	30	...
135	Do B	28½	28¼	28½
2500	Louvic	36½	...	...
300	Macassa	200	...	...
4000	MacDon	75	73	...
505	MacMill A	9⅞	9¾	...
800	Madsen	230	225	...
1300	Mal GF	175	...	...
120	M L Mill	11	...	...
7800	Marcus	9½	8	...
600	Massey	22⅞	22¾	...
150	Do pr	27¼	26¾	27¼
185	McColl	14½	...	...
225	McIntyre	51½	51¼	51½
3000	Mid Cont	7½	7	...
235	Mng Cor	10¾	...	...
4100	Nat Pete	48	46	...
200	Negus	214	...	...
1700	Nw Calu	236	233	...
2032	Nw Jason	58½	58	58½
1000	Nw Marl	17½	16	...
4000	Nw Pacal	15	14	14½
17000	Nw Norz	16½	15½	16½
4800	Nw Rou	13	9½	12
5900	Nichol	75	74	75
225	Noranda	54½	...	...
1500	Normet	305	300	...
8000	Nw Thurb	22	20	21
16000	Norpick	9¾	9	9¾
8500	Nor Inca	26	...	...
100	Nor Star	7	...	...
200	Nor Emp	150	...	...
200	O'Brien	160	...	...
1600	Okalta	156	150	...
2000	Omnitr	6½	6	...
22300	Osisko	85	72	81
3500	Osulake	11¾	11½	...
6505	Pac Pete	275	260	265
13200	Do rts	25	21	22½
145	Page Her	37½	...	...
2500	Pen Rey	9	...	...
100	Peb Cre	5½	...	...
37565	Piccadi	19¾	17½	18
500	Pick Cr	210	200	...
26000	Porc Pen	5½	4	...
14500	Pan West	24	29	34
130	Pow Riv	41	...	...
110	Pow Cor	15½	...	...
300	Press Met	12⅞	12¾	...
1100	Preston	135	133	134
3100	Que Man	96	93	...
1125	Queenst	40	36	...
100	Reeves	283	...	...
4000	Richmac	9	8½	...
4000	Roche	11½	11	11½
2700	Roxana	43	...	...
50	Roy Bk	25¼	...	...
7000	Roybar	16½	16	...
7100	Rupununi	6¼	6	6¼
115	S Lw Cor	9	8¾	...
150	Do 1 pr	22	21⅝	...
117	San Ant	365	...	...
175	Shawin	23½	...	...
700	Sheep Cr	156	...	...
1350	Sherrtt	199	196	198
100	Sicks	16½	...	...
100	Do VT	16⅝	...	...
4300	Silanco	47	46	...
350	Silv Dai A	9¾	9½	...
100	Simp A	29	28⅞	29
60	Do B	23¾	...	...
20	Do pr	98½	...	...
400	Springer	140	...	...
3900	Steep Ro	163	160	161
6500	Sud Cont	10½	10	...
2600	Sulliv	145	135	145
2000	Surf In	7	...	...
6200	Sylvan	116	115	...
175	Tamblyn	28	...	...
950	Teck H	255	250	...
1500	Thom L	17	16	...
1500	Torbit	84	83	84
400	Tor Elev	10¾	10⅝	...
35	Tor Iron A	11⅞	11½	...
275	Trad Fi A	20	...	...
2700	Tran Re	64	63	64
250	Utd Cor B	24	23	24
35	Un Fuel A	50¾	50¼	50¾
600	Un Keno	225	223	...
300	Upp Can	145	140	...
200	Ventures	560	...	...
9600	Vicour	7	5	5½
675	Waite	860	855	...
675	Walker	28½	28	...
100	Weston	24	23¾	24
10	Do pr	99½	...	...
3500	Wiltsey	8	7½	8
14500	Wingait	8½	7	7⅝
125	Wpg El	33½	33¼	33½
1313	Wri Har	210	...	...
8000	Ymir	5	...	...

Curb

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
15	B C Pulp	113½	...	...
200	Brown	4½	...	...
365	Do pr	104	100	...
90	C & D Sug	20½	20¼	...
500	Cdn Mar	2	...	...
335	Cdn Vick	66	60	66
80	Do pr	136	135	136
200	C W Lum	3½	3⅜	...
570	Con Pap	17⅞	17¾	...
335	Int Pap	57	56¾	...
300	Pend Ore	570	...	...

Total des ventes: 854,000 actions.

Hors-liste

C. E. LESLIE & CO.
260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem
Abenakis	3	4
Amal. Kirk.	6½	7½
Annameque	1½	2⅛
Baker Lake	1½	2½
Batchelor Lake		26
Bright R. L.	2	4
Bar Lan	10	15
Brown McDade	6½	8
Carricona	1	1¼
Circle Yellow	5	8
Claremont		10
Cons. Chiboug.	15	17
Cont. Copper	6½	8
Columbière	1⅛	3
[illegible]		10
Cuyuni, nouv.	40	50
De Santis	2	4
Donran		5
Dorbaska		4
Dumico	3½	4½
Dunford	5	6
Duparquet		2
Gaymont	5	7
Glencona	7	9
Goldpac	12	15
Gordon Lebel	2	4
Granleduc	26	29
Groenlee	7	9
Harpers		2
Hugh Pam	7	9
Insco	15	17
Jet Oil	15	18
Kamlac	15	18
Kenbay	6	8
Lake Expanse	5	7
Lake Geneva	5	7
LaSalle	3	4
Lasidon		15
Lassie R. L.	2	4
Lavalie	2½	3½
Lloyd Rock	20	22
Major	4	6
Martin Bird	3	6
Marbenor	5	7
Metalore	11	12
Natl. Malartic	7	9
New Augurita	5	7
New Malartic	2½	3½
Newport	2	4
Norbeau	50	70
Norcourt	2½	4
Obaska Lake	8	11
Obalski	3	5
Obalski, 1945	9	11
Ont. Nickel, anc.	2½	4
Opem. Copper	19	22
Pan Canadian		3
Pardners		8
Pascalis	8	10
Payne	4	6
Payore Cons		8
Pershing Man.		8
Pinnacle	1	2
Presdor	1½	2½
Quejo	4	6
Rainville	14	17
Rand Mal.	5½	7
Randona	4	6
Renfort	2	4
Scott Chib.	4	5
Southvue	27	30
Sovereign	7	9
Starlight	2	4
Trans. Duvernay	14	16
Trebor	43	46
Trident		15
Vauze Dufault	8	10
Wendell	14½	15½
Young Dave	16	18

Can. National Steamships

HALIFAX, 15. — Le "Canadian Cruiser" de la Canadian National Steamships, le premier des navires de cette compagnie à partir de Halifax cette année, a quitté notre port aujourd'hui à destination des Bermudes et des Antilles anglaises. Le navire, qui est sous le commandement du capitaine Frank Smith transporte une pleine cargaison de produits canadiens et toutes ses cabines sont remplies.

Lisez les

ANNONCES CLASSÉES

pour vos

HArbour 5131 Aubaines quotidiennes HArbour 5131

Propriétés à vendre

MAISON DE RAPPORT

A vendre $53,000. Revenu brut $7,242.00. Boul. St-Joseph, 14 appartements, 2 garages, tous locataires ont subi la nouvelle augmentation. Léger acompte, solde à termes sur entente. M. Plamondon, MA. 5617, 7-8 h. soir. 210-3

Un cadeau pour Noël

UNE MAISON

C'est le temps de construire

Nous construisons suivant vos désirs, à l'endroit désiré. Nous nous chargeons de vous trouver le terrain ou le prêteur. Communiquez avec nous sans tarder.

American Better Construction

28 OUEST, ST-JACQUES — SUITE 205-206

HEURES D'AFFAIRES: 10 à 12 — 1 à 5

HA. 5485 209-3

N. D. G.

10 PIECES, 1 SALLE DE BAIN

$18,000

Maison jumelle en brique massive nord de Sherbrooke, bien située. 10 grandes pièces ensoleillées, papier tenture et peinture. Parquets merisier, chauffage huile et eau chaude. 2 vivoirs 18' x 14' et 17' x 14', avec foyers; 5 chambres à coucher, 1 salle de bain ½ en tuile, galeries avant et arrière, salle de jeu au sous-sol. Entrée 15 février.

PERSONNES SOLVABLES SEULEMENT PAS D'AGENTS - TEL. ELwood 2445 212-3

Terrains à vendre

RUE HOCHELAGA

SUPERFICIE TOTALE 41,800 PDS CARRES

Côté sud, quartier industrie lourde, entre Ville-Marie et Vimont, une rue à l'est de Viau. 209' x 200', accepterions de subdiviser. S'adresser aux propriétaires, MArquette 3191, soir FR. 7763. 212-3

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto contrôle double 25 ans au service du public. Ecole Fédérale 1621 St-Denis HA 5518 50-25

Médecin

DOCTEUR ALFRED ADAM

Spécialité: RHUMATISME, DESINTOXICATION

1780 rue St-Denis — CR. 3958 12-ino

Garages demandés

ECHANGE, garage, tout béton, électricité, touchant trottoir Boul. Desmarchais; besoin 17 pieds, même voisinage. YO. 3256. 212-3

Automobiles à vendre

Cooperative Auto Sales

90 OUEST, AVE DES PINS

Plymouth, 1948, neuf.
Ford, opéra coupé, 1949, radio, air conditionné.
Plymouth coach, 1948, radio et chaufferette.
Chevrolet, 1948, sedan.
Dodge 1948, sédan.
Dodge, 1941, sédan, radio, chaufferette.
Mercury panel, ½ tonne, 1947, comme neuf. 212-3

Occasions d'affaires

GROSSISTES

Marchands et agents de cartes de Noël. Profitez de notre vente de décembre, cartes de Noël et Bonne Année assorties en boites de 12 cartes et 12 enveloppes. Magnifiques présentations de scènes d'hiver par 10 boîtes, 50¢, $5.50; 25 boites, 45¢, $11.25; 50 boîtes, 40¢, $20.00; 100 boites, 35¢, $35.00. Prix de détail $1.00. Livraison immédiate, payable sur réception. IMPRIMERIE CREMAZIE, 7371 Lajeunesse, Montréal. VI. 7012. 201-6

Hommes ou femmes demandés

UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA OFFRE UNE CARRIERE D'AVENIR DANS SON CHAMP DE VENTE A UN HOMME OU FEMME AVEC AMBITION. SI VOUS AVEZ ENTRE 28 ET 40 ANS ET DESIREZ DISCUTER DE LA QUESTION CONFIDENTIELLEMENT, SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART, S.V.P. ECRIRE A BOITE 212, "LE CANADA, 33 OUEST ST-JACQUES, MONTREAL, ET FAITES CONNAITRE VOS APTITUDES ET EXPERIENCE ACQUISE DANS LE PASSE. 212-3

Appelez un Spécialiste

Rembourrage

A BAS PRIX, matelas ressorts, studios, chesterfileds réparés, estimation gratuite à domicile. CA. 7851. Soir VI. 9538 188-J.N.O.

Charbon, Bois, Huile

Huile à chauffage Imperial, no 1. Barils et accessoires. G. Damour, 7676 Casgrain. CA. 9956. 202-15

SUGGESTIONS pour CADEAUX

Pour Mesdames

EPARGNEZ SUR VOS FOURRURES

Achetez vos fourrures directement du manufacturier. Nous refaisons aussi les vieux manteaux. AM. 7170 193-24

Spécial pour Noël

Jolies blouses pour sorties et usage courant. Bonne coupe, fini main. Les femmes de goût apprécieront cette aubaine, épargneront temps et argent. Demandez rendez-vous WI. 6936 jusqu'à midi, ou après 6 h. 211-6

Instruments musicaux

Peate Musical Co.

Rendez-vous des musiciens

L'UN DES PLUS GROS STOCKS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET D'ACCESSOIRES AU CANADA. LA MEILLEURE QUALITE AU PLUS BAS PRIX. RABAIS ATTEIGNANT JUSQU'A 50% SUR LES SERIES DESASSORTIES. MAGASIN OUVERT JUSQU'A 6 H. LA SEMAINE. SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30, D'ICI NOEL. 1431 MANSFIELD, PL. 8679. 211-3

Pour le skieur

SKIS DU MEILLEUR NOYER

Faits à la main par des spécialistes aussi réparations. H. Seren, 736 Lagauchetière, Ouest LA. 8950. 186-32

Pour tous

CINÉ-CAMERAS

ET

Projecteurs encore disponibles pour Noël
Stock complet de bobines.
STREET PHOTOGRAPHIC SUPPLY
1481 OUEST, RUE STE-CATHERINE (PRES DE GUY)
FI. 2355

Pour la Maison

Stores vénitiens

BOIS ET ALUMINIUM
FAITS SUR MESURE
LIVRAISON EN 10 JOURS

Prix raisonnables. Prix spécial pour commandes importantes. Nous remettons aussi à neuf les anciens stores, en les repeignant et en les réparant. Estimés gratuits.

L. LEBEL
1023 EST, RUE CRAIG
HA. 4140 212-3

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES
LIVRAISON IMMEDIATE
NORGE DE LUXE, CROSLEY SHELVADOR, WESTINGHOUSE. A COMPTER DE $199.
LAURIER FURNITURE — MA. 8527 211-3

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY
360 ouest, St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laboratore	65⅝	...	...
Air Reduction	20¼	19½	20¼
Allis-Chalmers	27½	¼	⅝
Am Airlines	7⅛	⅜	...
Am Brake Shoe	33⅝	⅛	...
Am Can	82½	81¼	...
Am Car & F	3⅞	...	...
Am Loco	17¼	⅛	...
Am Power & Lt	8⅜	⅛	...
Do priv $5	72⅝	71⅝	...
Do priv $6	82⅝	81⅝	...
Am Radiator	14	13⅞	¼
Armco	25⅝	25⅛	¼
Am Smelting	27¾	½	...
Am Sugar	40	39½	¾
Am Tel & Tel	150	149⅜	150⅜
Am Woolen	36⅞	¼	...
Anaconda	33⅝	33	¼
Armour Ill	7½	¼	...
Atchison S F	102¼	101½	...
Baldwin CT	11⅝	½	⅝
Balt & Ohio	10⅞	⅝	⅝
Bendix Avia'n	34⅜	¼	...
Bethlehem Steel	34	33½	¾
Boeing Air	22¼	⅛	¼
Borden's Co	40⅛	40	⅛
Borg Warner	55	54¼	⅝
Briggs Mfg	29⅝	⅝	...
Budd M fg Co	8¼	8	...
Burroughs Ad	14⅛	14	...
Canada Dry	9⅞	½	⅝
Canadian Pacific	13⅝	⅛	...
Caterpillar Tr	54½	54	½
Celanese Corp	31½	30⅝	...
Ches & Ohio	32⅛	32	...
Chrysler	54⅝	53⅝	⅝
Colgate Palm	34⅝	34	⅛
Col Gas & El	11	10⅞	10⅞
Com Solvents	3	...	...
Congol Nairn	29¼	29	...
Con Ed's N Y	22¼	21⅞	...
Cont Can	31	30⅝	...
Cont Motors	7⅞	⅝	...
Cont Oil	56⅜	56	...
Crane Co	31¾	30½	31¼
Crown Zeller	25⅛	25	¼
Crucible Steel	21⅝	⅝	⅛
Curtiss Wr A	23¼	22⅞	23¼
Deere & Co N	33	32⅝	33
Del & Hudson	40½	⅛	⅝
Dist Seagrams	15⅝	½	⅝
Dome Mines	12	11⅞	...
Douglas Air	52	51¼	51¼
Du Pont De N	172½	172	¼
Eatsman Kod	44⅝	43½	...
Elect Auto Lite	41⅞	40⅝	...
Electric Boat	14⅝	...	...
Elect Pow & Lt	21	20⅝	...
Eversharp	9	8½	8⅞
Flintkote	29⅞	¼	...
Gen Amn Tran	96⅝	⅛	¼
Gen Electric	39	38⅝	...
Gen Motors	58⅝	58	...
Gillette	32	31⅝	...
Glidden	20⅝	⅛	...
Goodrich	58⅝	¼	¾
Goodyear	15½	...	...
Graham Paige	3⅛	3	...
Grt Nor Ry prvi	43½	43½	⅞
Grt West Sugar	16¾	⅝	...
Greyhound N	10½	¼	⅛
Gulf Oil	69¼	¼	...
Hiram Walker	23¼	23	¼
Homestake	31⅞	⅝	⅞
Houston Oil	31½	30⅞	31¼
Howe Sound	42⅝	...	...
Hudson Bay	47	46	47
Ill Cent Ry	30⅝	¼	...
Inspiration	17⅛	⅞	...
Interlake Iron	13⅛	13	...
Int Business M	151	150½	151
Int Harvester	27¼	27	⅛
Int Nickel Ltd	30⅛	29⅞	30
Int Pap	52⅛	51¾	⅞
Int Tel & Tel	9½	⅜	...
Jons-Manville	38⅛	⅛	½
Kennecott	56⅞	⅛	¾
Kresge SS	36⅛	35⅝	...
L-O-F Glass	45⅝	45	...
Ligg & Myers B	88	...	...
Liquid Cabonic	16⅛	⅝	...
Lockheed	18¾	18	⅛
Loews Inc	14⅞	½	...
Louis & Nsh	38⅝	38	...
Mack Trucks	13⅝	⅝	¼
Macy Co	31⅝	...	...
May Dept Str	40¾	...	...
McIntyre Porc	42¼	42	⅛
Mead Corp	16¼	⅛	...
Montg Ward	54⅝	53⅝	51¼
Nat Biscuit	30¼	30	...
Nat Can Corp	6⅞	...	...
Nat Cash Reg	36½	35	36¼
Nat Dairy Prod	27⅞	¼	...
Nat Distillers	17⅞	½	...
Nat Pr & Lt	1	...	...
Nat Steel	92¼	91½	92¼
N Y Central	13½	¼	...
Norf & West	60	59½	60
Nor American	16⅝	½	⅛
Nor Pacific	18½		¼
Ohio Oil	33¼	32½	33¼
Omnibus	8	7⅞	8
Owens Ill G	48⅞	½	¾
Pac Gas & El	30⅝	½	¼
Packrd Mot	4¼	4⅛	¼
Paramount	22⅝	¼	...
Penn R R	17	16⅞	...
Pepsi Cola	8⅞	⅝	¼
Phelps Dodge	53½	⅛	...
Phillips Pete	58½	58	...
Pressed St Car	6½	...	...
Procter & Gam	65⅜	...	...
Pullman Inc A	34⅝	...	¼
Pure Oil	32	31⅝	...
Radio Corp	13¼	13	¼
Rayonier Inc	27¼	...	...
Remington Rand	9⅝	½	...
Republic Steel	26⅞	½	¼
Reynolds Tob B	33⅝	⅝	⅝
Safeway Strs	16⅝	¼	⅝
Schenley Dist	30	29⅝	...
Sears Roebuck	39¼	39⅛	39
Servel Co	10	9⅞	...
Shell Un Ill	38⅝	38	...
Simmons Co	26⅝	...	...
Sinclair Oil	23	22⅞	...
Socony Va	17¼	17	...
Sou Cal Edison	28⅞	¾	...
Sou Pacific	50	49¼	⅝
Sou Railway	41½	¼	⅝
Do priv	60¼	...	...
Sperry Corp	27	26½	...
Stand Brands	20½	¼	⅜
Stand Oil Cal	66⅝	66	...
Stand Oil Ind	40¼	39⅝	...
Stand Oil NN J	73⅞	⅝	...
Studebaker	22⅝	¼	⅛
Texas Co	55¼	54¼	...
Texas Gulf Sulph	64¾	⅛	¼
Timken Roller	41¾	41	...
Twenteth CFF	18⅞	½	⅞
Union Bag & P	30	29⅝	...
Union Carbide	40½	⅛	...
Union Pacific	88	86¾	87
Unit Aircraft	24	23⅝	⅞
Unit Air Lt	11⅝	10⅞	⅝
United Fruit	53⅝	⅛	¾
Unit Gas Imp	19¾	19	...
U S Pipe & F	45	...	...
U S Rubber	39⅝	38¾	39⅞
Do priv	124⅝	124	¾
U S Smelters	39⅝	...	...
U S Steel	71⅜	⅝	...
Vanadium Steel	21	...	...
Warner Pic's	10	9⅞	...
West Penn Electri	14⅝	½	...
West'n Union A	15½	...	...
Westinghouse	24⅝	24	⅝
Woolworth	44⅝	½	...
Worth Pump	14½	⅛	½
Youngst S & T	73½	72⅞	...

Marchés locaux à bestiaux plus actifs

Sur les deux marchés du bétail à Montréal, hier, les arrivages se composent comme suit: 293 bêtes à cornes, 14 moutons, 243 porcs et 133 veaux.

Au compartiment peu achalandé des bêtes à cornes, les vaches de bonne qualité se sont vendues à $16-$17, les moyennes, à $13.50-$15.50, les communes de boucherie, à $12-$13, les animaux de boucherie et de conserve, à $9-$11.50, les bons taureaux, à $17-$19 et les communs, à $12-$16.

En bonne demande, les veaux de lait ont rapporté $22-$28, suivant la qualité. Les veaux lourds se vendaient difficilement. Les veaux d'herbe ont fait $13-$15.

Les agneaux ont donné, non classifiés, $23-$25. Les moutons ont fait $5-$10. Le prix le plus courant payé pour les porcs habillés (abattus) de la catégorie A était $31.50. Les truies habillées se vendaient à $27-$27.50.

Nouveaux puits d'huile en Alberta

CALGARY, 16. (P.C.) — Un nouvel intérêt s'est manifesté dans le champ pétrolifère de Redwater au nord-ouest d'Edmonton quand on a découvert un nouveau puits hier. Ce puits va doubler le rendement du champ. De son côté la Cie Imperial Oil a, elle aussi, découvert de l'huile dans la zone D 3. Un sondage a permis de s'assurer du succès de la nouvelle découverte.

Relèvement économique de l'Europe

Aperçu sur ce sujet dans le bulletin courant de la Banque de la Nouvelle Ecosse

Considérant les formidables difficultés et l'immense dévastation apportées par la guerre, le relèvement de l'Europe durant ces trois dernières années accuse un progrès remarquable, selon la "Revue Mensuelle" de The Bank of Nova Scotia dans son numéro courant — le premier de deux numéros consacrés au redressement économique de l'Europe Occidentale.

Dans l'ensemble, dit la 'Revue", ce relèvement a été plus rapide qu'après la première Grande Guerre, en dépit de destructions et de bouleversements beaucoup plus étendus. La production a presque atteint, cette année, les niveaux d'avant-guerre; après l'armistice de 1918, il avait fallu plus de cinq années, c'est-à-dire jusqu'à 1924, pour en arriver au même point. Le rétablissement des exportations a fait des progrès remarquables. La Grande-Bretagne a certes obtenu le succès le plus marquant en ce domaine, mais d'autres pays, tels la Hollande et la Suède, ont également montré des gains notables.

Equilibre instable

Néanmoins, observe la 'Revue" l'Europe a sans doute encore beaucoup à faire avant de regagner son équilibre financier et de pouvoir rétablir des conditions économiques satisfaisantes. Bien qu'on l'ait assez bien retenue en certains pays, l'inflation gêne encore le bon fonctionnement du système économique. Le gros problème est d'intensifier la production pour pouvoir augmenter encore les surplus exportables, et d'ajouter à la capacité productive actuelle, tout en assurant des conditions de vie endurables. Le fait que l'inflation persiste est une preuve que le présent rendement est nettement insuffisant pour cela. Le Programme de Relèvement Européen, mieux connu sous le nom de Plan Marshal, et dont traitera particulièrement le prochain numéro de la "Revue", a pour but essentiel de donner à l'Europe quelque répit pour lui permettre d'achever la reconstruction dont il est encore si grand besoin, et de l'aider à rétablir l'équilibre de son commerce avec l'étranger.

Peu de sujets offrent un plus grand intérêt à notre nation que la restauration de l'Europe Occidentale. Comme pays commerçant dont la production est basée en grande partie sur les besoins de l'Europe, le Canada ne saurait aisément se passer de ces débouchés. Et comme pays dont la prospérité dépend de la possibilité d'acheter et de vendre librement dans les marchés de l'univers, nous avons un intérêt encore plus grand au redressement d'une région qui fut toujours, et qui reste aujourd'hui, la clef de voûte de tout système d'échanges internationaux. Notre intérêt va encore plus loin, car il devient de plus en plus clair que les perspectives de paix doivent nécessairement dépendre du rétablissement de saines conditions économiques et d'une plus grande unité entre les démocraties de l'Europe Occidentale.

Tâche gigantesque

La "Revue" parle brièvement de la tâche gigantesque que représente la reconstruction européenne — tâche constamment sous-estimée en Amérique du Nord, affirme-t-elle. En plus de son coût immense en pertes de vies et en souffrances, la guerre a détruit énormément de capital matériel: maisons d'habitation, fermes, usines, ports et chemins de fer. Ces pertes sont des résultats directs et visibles de la guerre. On se rend moins aisément compte d'autres pertes économiques tout aussi réelles causées par le surmenage de la machinerie; par la longue impossibilité à apporter au matériel d'exploitation, aux maisons d'habitation et autres bâtiments les remplacements et améliorations nécessaires; par l'affaiblissement des approvisionnements de marchandises en tous genres; par l'épuisement des terres cultivées, et par la réduction de la capacité de travail des populations, après des années de privations et de terreur. On ne voit pas trop nettement non plus les pertes résultant de la désorganisation des relations sociales, politiques et éconimoques qui existaient en les pays dévastés par la guerre, ni l'héritage de difficultés monétaires qui s'est accumulé durant ces années de déficits budgétaires et de recours à la presse à imprimer. Les pertes de l'Europe, et celles de la Grande-Bretagne en particulier, sont mesurables et bien connues en ce qui concerne les navires marchands et les placements à l'étranger, par exemple; mais les pertes économiques additionnelles causées par la rupture des relations commerciales, par les perturbations politiques en Extrême-Orient et par l'écroulement du système plurilatéral d'échanges sont plus difficiles à évaluer.

Les pertes de revenu venant du commerce extérieur, en plus de l'affaiblissement de la capacité productive, et de besoins énormes pour les secours et la reconstruction, ont laissé un gouffre formidable entre les recettes venant de l'extérieur et les déboursés en pays étrangers. Comme l'Amérique du Nord se trouvait être la principale région dont la production, au lieu d'avoir souffert de la guerre, avait au contraire fortement augmenté, il était inévitable que la position financière des pays européens, déjà gravement compromise vis-à-vis des nations étrangères, prit bientôt la forme d'un problème du dolalr. Par ailleurs, la quasi-disparition de l'Allemagne du nombre des nations participant au commerce intra-européen a aggravé le problème de relèvement de plusieurs pays d'Europe. Cela a forcé presque toutes les nations de l'Europe continenetale à transférer leurs achats de produits textiles, machinerie, engrais chimiques et autres produits manufacturés très spécialisés à d'autres pays producteurs — principalement à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis — ou à s'en passer. De plus, cela a presque éliminé, au moins pour un certain temps, le marché allemand qui prenait normalement de grandes quantités de fruits et légumes à l'Italie, de beurre et de boeuf au Danemark, de formage et de légumes à la Hollande, et de produits manufacturés spéciaux venant d'un grand nombre de pays. Ainsi, la guerre a laissé l'Europe, non seulement en proie au grave et pressant problème d'obtenir des fournitures de l'étranger, pour les secours aux populations et pour la reconstruction, mais aussi à la nécessité d'apporter d'importantes modifications permanentes au caractère même de son commerce international.

En 1948, le progrès s'est affirmé, grâce à la température favorable et à la promesse du Programme de Relèvement Européen, dit Plan Marshall. La production manufacturière a touché entre 90 et 100 pour cent des chiffres d'avant-guerre, et la récolte n'a été inférieure aux niveaux moyens d'avant-guerre que par moins de 15 pour cent.

Résistance à l'inflation

Les efforts de diverses nations, dans leur résistance aux poussées considérables vers l'inflation — conséquence fatale de la guerre — ont obtenu des résultats plutôt variés. Les Gouvernements de Grande-Bretagne , Danemark, Suède, Norvège et Holalnde, par exemple, ont eu assez de succès dans le contrôle des prix, mesure destinée à ralentir les tendances à l'inflation; en conséquence, le niveau des prix en cesc pays. Cependant, la décision s'est maintenu relativement stable hollandaise, cette année, d'effectuer une union économique avec la Belgique, où les prix sont libres, a abouti récemment au relâchement des contrôles et à une forte hausse des prix.

En certains autres pays, les tentatives de contrôle ont été moins frcutueuses. La France, par exemple, affligée par l'instabilité politique, n'a pas appliqué toutes les mesures de contrôles nécessaires, et celles qu'on a décrétées n'ont pas été entièrement efficaces. En Italie, les contrôles ont été inefficaces aussi, mais plutôt à cause de la terrible destruction, et de la désorganisation de la structure économique . En ces deux pays, les prix ont continué d'augmenter sans cesse, et la valeur des possessions en argent se trouve énormément réduite. La hausse rapide des produits alimentaires et la difficulté d'obtenir suffisamment à manger sont des facteurs de première importance. Les travailleurs, dans leurs efforts pour obtenir des augmentations de salaires afin de faire face à la hausse constante des prix, ont eux-mêmes contribué à la spirale ascendance, et les troubles ouvriers ont été répandus un peu partout.

Southern Canada Power Company, Ltd

Voici un tableau des activités financières de la Southern Canada Power Company, Ltd. au cours du mois de novembre et des deux premiers mois du présent exercice financier, avec comparaison:

Rec. brutes	$433,181	$380,132	$53,049	$864,336	$766,476	$97,860
Dép. opér. et ent.	206,513	186,041	20,472	437,859	376,205	61,654
Taxes	71,827	64,700	7,127	132,660	129,911	2,749
Int., dépr., div.	142,150	136,370	5,780	284,182	273,664	10,518
Tot. des déduct.	420,490	387,111	33,379	854,701	779,780	74,921
Surplus	$ 12,691	$ *6,979	$19,670	$ 9,635	$*13,304	$22,939

*—Déficit.

Production de métaux, variée

Contraction pour le plomb, le zinc et l'argent

Continuant la tendance vers la baisse depuis le sommet de juillet, la production canadienne d'argent primaire décline à 1,230,000 onces fines en septembre, contre 1,518,000 en août et 1,782,000 en juillet. En septembre l'an dernier, la production est de 1,004,000 onces fines. Durant les neuf premiers mois de l'année, 10,980,000 onces fines sont produites ,contre 9,331,000 durant la même période l'an dernier.

La production de plomb primaire tombe du sommet atteint le mois précédent, mais elle augmente en comparaison de septembre l'an dernier. La production du mois est de 15,100 tonnes, contre 16,600 en août et 13,500 il y a un an. Durant les neuf mois, 119,200 tonnes sont produites, en comparaison de 122,700.

La production de zinc primaire diminue comparatibement au mois d'août, mais elle augmente sur septembre. La production de septembre est de 20,000 tonnes, contre 20,700 le mois précédent, et 17,400 le mois correspondant l'an dernier. Durant les neuf mois, 174,900 tonnes sont produites, contre 152,200.

Notre industrie du beurre et fromage

La production de beurre de crémerie augmenute de 9 pour cent en novembre, comparativement au même mois l'an dernier, soit la première augmentation depuis juin, lorsque l'avance est d'un peu plus de 3 pour cent,. La production cumulative des onze premiers mois de l'année décline de 3 pour cent en comparaison de l'an dernier.

La production du mois est de 16,424,000 livres, contre 15,056,000 il ya un an; sauf la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, toutes les provinces participent à cette hausse. Durant la période de onze mois, 271,838,000 livres sont produites, contre 280,587,000 l'an dernier.

La tendance vers la baisse dans la production de fromage cehddar se continue et 2,487,000 livres sont produites en novembre, contre 3,760,000 il y a un an. Durant les onze mois, 85,293,000 livres sont produites, contre 118,426,000 l'an dernier.

la production de fromage cheddar centrés du lait augmente encore à 23,468,000 livres en novembre, contre 17,143,000 il y a un an; le total des onze mois est de 372,674,000 livres, contre 322,754,000.

Dollar et livre sterling stationnaires

NEW-YORK, 17. (C.P.) — Le dollar canadien est demeuré à 7½ pour cent d'escompte à New-York et la livre sterling n'a pas bougé à $4.03¼. La Commission de contrôle du change à Ottawa maintient, pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de ½ pour cent à la vente.

Moyennes de Dow-Jones

	Haut	Bas	Clot	Ch'ge
30 indus.	177.26	175.78	176.20	—0.39
20 ch. de f.	53.73	53.14	53.31	—0.24
15 utilities	33.38	32.99	33.20	+0.07
65 stocks	64.67	64.05	64.26	—0.12

Notre industrie de l'électricité

La production diminue, en face d'une consommation accrue

En octobre, les centrales électriques canadiennes produisent moins d'énergie électrique qu'en octobre 1947, par suite de diminutions en Ontario, au Manitoba, et dans le Québec; mais la production dépasse de près de 3 p.c. celle de septembre.

La production du mois s'élève à 3,780,796,000 kwh contre 3,604,218,000 le mois précédent et 3,862,696,000 en octobre 1947. L'énergie primaire augmente, soit 3,656,151,000 kwh contre 3,406,198,000 en octobre 1947; d'autre part, l'énergie secondaire tombe à 124,645,000 kwh contre 456,498,000. Les exportations nettes aux Etats-Unis diminuent, soit 122,314,000 kwh contre 131,563,000.

La production ontarienne passe de 945,557,000 kwh en octobre 1947 à 937,071,000; celle du Manitoba, de 168,923,000 à 165,525,000; et celle du Québec, de 2,297,279,000 à 2,116,015,000. Les autres provinces enregistrent les augmentations suivantes: Colombie-Britannique, 306,075,000 kwh contre 242,759,000; Saskatchewan, 70,673,000 contre 57,883,000; Alberta, 63,275,000 contre 55,484,000; les autres provinces accusent de petites augmentations.

La consommation d'énergie primaire touche un nouveau sommet mensuel en octobre, soit, 3,544,291,000 kwh contre 3,296,972,000 en octobre 1947; par contre, la consommation d'énergie secondaire diminue, soit 114,191,000 kwh contre 434,161,000. L'indice de la consommation d'énergie primaire du Bureau fédéral de la statistique fondé sur 100 en 1935-1939, s'établit à 224.8 en octobre, 229.1 le mois précédent et 209.1 en octobre 1947.

Notre industrie du bâtiment, active

Plus de 8,000 logements en octobre

En octobre, le nombre de logements complétés est estimé à 8,164 ce qui porte le total estimatif à 58,402 depuis le commencement de l'année, d'après le Bureau fédéral de la Statistique. Le nombre de constructions terminées est plus élevé qu'en tout autre mois cette année car les constructeurs s'occupent de l'achèvement des maisone en voie de construction plutôt que de nouvelles entreprises.

Cette année, 78,553 unités ont été mises en chantier; en fin d'octobre, 62,890 étaient en voie de construction. Pour la première fois depuis avril, les constructions terminées en octobre dépassent les nouvelles unités mises en chantier durant le mois. Les nouvelles constructions sont moins nombreuses qu'elles ne l'étaient durant la période de avril-septembre, mais elles se maintiennent à un niveau élevé pour la saison, soit 7,437 durant le mois. Le report à 1,949 s'élèvera probablement à plus de 50,000 unités contre 42,215 au commencement de l'année.

La durée moyenne de construction des logements complétés en octobre est de 6.1 mois, contre la base moyenne de 5.4 mois en septembre. Cette différence est attribuable au fait que les constructeurs cherchent surtout à compléter des logements plutôt qu'à en mettre de nouveaux en chantiers, pour qu'ils soient prêts à être occupés cet hiver.

Noranda Mines Ltd. gagne beaucoup plus

Noranda Mines Limited rapporte, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1948, un profit net de $6,499,164 ou l'équivalent de $2.90 par action, comparativement à $4,458,636 ou $1.99 l'action pour la période correspondante de 1947. Le revenu total s'est élevé à $12,837,660, contre $8,280,633, tandis que les frais d'exploitation se sont accrus de $2,759,967 à $4,888,496 et les taxes de $810,000 à $1,225,000. La dépréciation a été réduite de $252,000 à $225,000.

Le même rapport intérimaire indique un profit net de $2,487,164 ou l'équivalent de $1.11 par action, pour le troisième trimestre, à comparer à $2,119,483 ou 95 cents l'action pour le trimestre précédent et à $1,892,515 ou 84 cents l'action pour le premier trimestre de l'exercice en cours. Pour les trois mois finis le 30 septembre 1947, le profit net s'établit à $2,320,000 et équivaut à $1.04 par action.

Lake Shore Mines

Pour le trimestre terminé le 30 septembre, les profits nets estimatifs de Lake Shore Mines se sont élevés à $295,966, soit l'équivalent de 14.8 cents par action, à comparer avec $310,549 ou 15.5 cents par action l'an dernier.

La production de lingots a été de $1,209,100 avec l'usinage de 83,012 tonnes de minerai, contre $1,123,431 et 79,978 tonnes recpectivement. Les frais d'expolitation sont passés de $711,539 à $815,271.

Chez les orienteurs

Le concept de l'intelligence

Lors de la dernière réunion de l'Association des Orienteurs Professionnels, le Frère Luc, directeur de l'Institut pédagogique Saint-Georges, exposa quelques-unes des théories qui éclairent le concept de l'intelligence humaine. Voici un résumé de sa causerie.

1.—La théorie "monarchique" ramène les puissances mentales à une seule faculté souveraine, à une puissance générale qui accomplit avec une égale facilité n'importe quelle opération intellectuelle.

Cette conception unitaire de l'intelligence se rattache à la théorie de l'adaptation que l'on rencontre, à l'origine, dans les sciences biologiques.

Claparède, Stern et Burt inclinent pour cette théorie quand ils considèrent l'intelligence comme la facilité à se plier aux exigences du milieu. D'ailleurs on constate que le bien doué jouit d'une grande variété de moyens de s'adapter aux besoins du moment tandis que le moins doué possède relativement peu de ressources pour améliorer ses habitudes de vie.

La théorie unitaire compte moins d'adhérents, de nos jours.

2.—La théorie "anarchique" s'oppose à la précédente et considère l'intelligence comme un faisceau d'aptitudes plus ou moins indépendantes les unes des autres, chacune pouvant d'être développée à part, par des exercices appropriés.

Binet, Terman et Thorndike semblent appuyer cette théorie dans leurs écrits. Aussi leurs tests mettent en jeu une grande variété d'épreuves dans le but d'explorer tous les aspects de l'intelligence.

3.—La théorie éclectique concilie les deux points de vue précédents en affirmant que l'intelligence comporte un facteur général qui entre en jeu dans toute opération intellectuelle et des facteurs spécifiques, propres aux aptitudes particulières.

Le facteur général représente surtout l'énergie mentale, et peut être considéré d'une façon plus ou moins psychophysique: ce serait une réserve d'énergie qui se dirigerait vers le cortex au moment de l'effort intellectuel.

4.—La théorie synthétique, la plus large et la plus récente, fut proposée par deux allemands: Wenzl et Gottschaldt. Ces psychologues enseignent que l'étude des aptitudes intellectuelles, surtout en vue de l'orientation scolaire et professionnelle, ne doit pas être séparée de la personnalité humaine. Et cela, parce que le développement mental est conditionné par trois séries de facteurs:

a) Les facteurs intellectuels proprement dits. — Ils sont au nombre de trois: l'étendue du champ des connaissances, la compréhension de l'essentiel et la faculté d'abstraire.

L'échelle Wechsler-Bellevue renferme des épreuves qui jaugent bien chacun de ces aspects particuliers de l'intelligence.

b) Les facteurs sociaux. — Ils jouent un rôle important dans le développement de l'intelligence des jeunes enfants. En effet, plusieurs recherches ont prouvé que les enfants de milieux aisés l'emportent généralement, au point de vue intellectuel, sur ceux des classes pauvres.

Le classement des images, dans l'échelle Wechsler-Bellevue mesure l'intelligence sociale.

c) Les caractères "Volitifs et affectifs." — La psychologie contemporaine considère l'intelligence comme liée à la personnalité tout entière. Pour Wenzl et Gottschaldt la personnalité est une structure en couches superposées, où les fonctions intellectuelles représentent la superstructure. Sans se confondre avec le reste de la personnalité, leurs racines plongeraient dans les couches effectives et volitives.

Cette influence des caractères volitifs et affectifs sur les facultés de connaissance, expliquerait certains cas qui déroutent parfois les orienteurs, à savoir: le succès dans les études supérieures de certains sujets que les tests mentaux classent comme ordinaires; et, à l'opposé, la faillite de sujets que les tests ont rangés parmi les bien doués.

Toutes ces théories par lesquelles on a tenté d'expliquer l'intelligence humaine renferment quelques bribes de vérité mais elles sont loin de satisfaire l'esprit. Parviendra-t-on jamais à une connaissance adéquate de cette noble puissance qui nous apparente à Dieu et à ses anges? Probablement non. C'est que le problème est plus compliqué qu'on ne le pense, et surtout que ne le pensent les incroyants.

L'intelligence semble être un consortium de facultés qui baigent dans le tréfonds de notre être qui plongent dans les stratifications du subconcient dans tout ce que l'atavisme a déposé en nous d'affectivité et de volonté. En effet, c'est avec toute notre personnalité que nous pensons comme c'est avec elle tout entière que nous vivons.

Un vieux vin fameux et d'une incomparable qualité

HARVEY'S
Bristol Cream
SHERRY

BY APPOINTMENT

HARVEY'S PORTS & SHERRIES
L'expression du véritable esprit d'hospitalité depuis 1796

A CHLP ce soir

L'hon. Joseph Jean, c.r., Solliciteur général du Canada, parlera ce soir au poste CHLP, de 8 h. à 8 h. 15, en faveur de M. Léopold Demers, agronome, candidat libéral dans Laval-Deux-Montagnes à l'élection fédérale complémentaire de lundi prochain.

Invitation aux épargnants

Reprenons le contrôle de notre industrie, demande l'hon. M. Douglas Abbott

L'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, a déclaré à Montréal hier que notre pays est à la veille de progrès encore plus considérables que les précédents, que les Canadiens doivent placer leurs épargnes dans l'industrie canadienne, financer eux-mêmes cette industrie et essayer de se libérer le plus possible du capital américain.

M. Abbott était l'hôte d'honneur et le conférencier à un déjeuner de la région de l'est de "Investment Dealers Association", à l'hôtel Windsor.

Le ministre des Finances a dit que la situation du change canadien avec les Etats-Unis s'améliore et que pour cette raison le peuple canadien pourra bénéficier de nouveaux adoucissements aux restrictions sur l'importation.

Deux grands problèmes

M. Abbott a déclaré ensuite que nous devons résoudre deux grands problèmes.

Premièrement, il faut mobiliser l'épargne canadienne pour soutenir le progrès économique et deuxièmement il faut que les Canadiens financent eux-mêmes leurs entreprises, afin d'éliminer la nécessité de capitaux américains, qui coûtent à notre industrie 275 millions de dollars par an en intérêts et en dividendes.

Le change et le budget

Parlant de l'amélioration du change canadien avec les Etats-Unis, M. Abbott a dit: "Le 30 septembre, le Canada disposait d'une réserve de change de $854,900,000, soit une augmentation de $247,400,000 en l'espace de six mois". Au sujet du surplus budgétaire, M. Abbott a déclaré que pour les huit premiers mois de l'année il atteint 560 millions de dollars et qu'il augmentera encore, mais sans atteindre le milliard prédit par certaines personnes. Il a ajouté à ce propos que le gouvernement devra payer d'ici la fin de l'année fiscale 300 millions de dollars, pour la portion remboursable de l'impôt sur le revenu durant la guerre.

La dette

Parlant de la dette du pays, le ministre des Finances a dit entre autres choses, que par suite de deux guerres mondiales elle atteignait le 31 décembre 1945 un maximum de six milliards de dollars. C'est pourquoi, dit M. Abbott, le gouvernement a adopté sa politique financière, fondée sur le principe qu'un pays, comme un individu, agit sagement en profitant de la prospérité pour accumuler des réserves en vue des époques moins prospères et pour payer ses dettes.

Personnalités

Le déjeuner était sous la présidence de M. Reg. H. Dean, président de la région de l'est de "Investment Dealers Association". On remarquait parmi les invités Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, le maire Houde, MM. G. F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, Cyril James, principal et vice-chancelier de McGill, B. C. Gardiner, président de la Banque de Montréal, Sydney Dobson, président de la Banque Royale, J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, Taggart Smythe, gérant général de la Banque d'Epargne du district de Montréal, C. Saint-Pierre, gérant général de la Banque Canadienne Nationale et J.-U. Boyer, gérant général de la Banque Provinciale.

A l'Université

Me Yves Leduc, avocat, de Verdun, nommé professeur à la faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

POUR VOIR LE FILM "MATERNITE"

A l'occasion de la première du film en couleurs "Maternite", présenté par le Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social et par l'Office National du Film, seules les personnes qui ont reçu une carte d'invitation seront admises à l'Auditorium du Jardin Botanique de Montréal, ce jeudi soir, 16 décembre.

Le grand public aura l'occasion de voir ce film un peu plus tard, lors de sa distribution générale.

Rue Christophe-Colomb

Expropriation prochaine de bâtisses en vue de la construction d'un tunnel

M. J.-M. Savignac, conseiller municipal, a annoncé, mardi au cours de la réunion plénière de l'association, tenue en la salle de l'école Morin, 6521, rue Saint-Denis, sous la présidence de M. Richmond Pelletier, "que la Cour supérieure décréterait incessamment l'expropriation des bâtisses qui nuisent à la construction du tunnel de la rue Christophe-Colomb". M. Savignac a fait cette déclaration alors qu'il commentait une lettre de M. Alfred Filion, membre du comité exécutif, lue par Me Yvon Bock, chef du secrétariat de l'association, en marge du projet de construction du tunnel.

M. Savignac en a profité pour féliciter chaleureusement les hommes d'affaires du nord pour leur grand concours dans l'étude de ce problème.

Assurance de M. Filion

M. Bock a encore lu une lettre du conseiller Filion dans laquelle celui-ci fait part à l'association des efforts entrepris par le comité exécutif pour l'élimination de la fumée dans le nord de la ville et l'embellissements de la voie de ceinture du C.N.R. M. Filion a assuré l'association qu'on remplaçait de plus en plus les locomotives à vapeur par les locomotives électriques, et que tout probablement du gazon serait semé sur les remblais de la voie de ceinture.

M. Pelletier, dans son rapport général, rappela les nombreuses initiatives prises par ce corps public et leur conduite à bonne fin. Il souligna que, depuis le 17 juin, 102 nouveaux membres ont joint les rangs de l'organisme.

Un hôpital réclamé

Le Dr L.-P. Laporte, président du comité de la santé, révéla que des démarches avaient été entreprises pour la construction d'un hôpital pour adultes dans le nord de la ville.

M. Gérard Gagné, président du comité du commerce et de l'industrie, pour sa part, déclara que l'on étudiait la possibilité de construire un hôtel convenable dans la partie nord de la métropole qui desservirait la gare Jean-Talon, les petites gares tout le long de la voie de ceinture.

Le Canada recherche des commis de consulats et d'ambassades qualifiés

OTTAWA, 15 (D.N.C.) — En raison de la participation toujours grandissante du Canada aux affaires internationales et du travail onéreux que doit accomplir le ministère de l'Etat chargé de la politique étrangère, la Commission du service civil essait de recruter pour le ministère des Affaires extérieur un maximum possible de trente à quarante sujets qualifiés pour les postes d'agents du service extérieur.

Ces fonctionnaires seront choisis à la suite de concours organisés par la Commission du service civil dans divers centres du Canada. Les femmes sont admissibles au même titre que les hommes. Pour être admis aux examens écrits et oraux, les candidats doivent adresser une demande à la Commission du service civil au plus tard le 6 janvier 1949. L'épreuve écrite aura lieu pendant la semaine se terminant le 29 janvier 1949. Les candidats heureux à l'épreuve écrite subiront ensuite un examen oral.

Conditions

Les candidats doivent être sujets britanniques, avoir résidé au Canada depuis au moins dix ans et bien connaître leur pays afin de pouvoir le représenter dignement à l'étranger. La période de service dans les forces canadiennes tient lieu de résidence au Canada.

On exige un diplome d'une université reconnue et la préférence est accordée à ceux qui ont suivi des cours de perfectionnement dans l'un ou plusieurs des sujets suivants: sciences politiques, géographie, histoire, sciences économiques et droit. La formation au travail diplomatique est donnée au ministère même. La connaissance de langues étrangères donne droit à des points supplémentaires.

Médecin à la Bell

Le Dr D. C. Bews, professeur adjoint à la faculté de médecine de l'Université McGill, dont on annonce la nomination au poste de directeur médical adjoint à Montréal des services de santé de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Diplômé en médecine de l'Université Queen's, le Dr Bews obtint également un doctorat en hygiène publique de l'Université de Toronto et un doctorat en médecine tropicale de l'Université McGill. Avant la seconde Grande Guerre, il dirigea des hôpitaux au Japon.

Relâche à Noël et au Jour de l'an

Les commentaires allaient bon train hier après-midi dans différents milieux, au sujet de la décision prise par M. Albert Langlois qui, à titre de directeur du service municipal de la police de Montréal, a décidé de faire observer le règlement municipal 1862 qui interdit notamment les spectacles de minuit les veilles de Noël et du Jour de l'An dans les théâtres et autres endroits d'amusement où l'on ne sert pas de liqueurs enivrantes.

C'est hier que l'on a appris que les autorités de la police municipale avaient décidé de remettre en vigueur le règlement stipulant que tous les établissements offrant des représentations théâtrales et les salles de danse ne doivent pas rester ouverts, chaque soir, après minuit.

Des observateurs se demandent si les propriétaires de ces établissements ne préféreront pas payer une amende de $200 plutôt que de ne pas tenir de spectacles.

On apprend en effet, que plusieurs propriétaires d'endroit d'amusement ont déjà fait des préparatifs en vue des spectacles de minuit qu'ils se proposaient d'offrir, les veilles de Noël et du Jour de l'An. Ils ont déjà fait imprimer des billets et retenu les services d'acteurs ou de troupes d'acteurs.

Notre commerce avec l'étranger a atteint un sommet en 10 mois

OTTAWA, 15 (Du correspondant du "Canada") — Pour les dix premiers mois de l'année, dans son commerce avec toutes les nations de la terre, le Canada dispose d'une balance commerciale favorable de $327,600,000 qui est plus que le double de celle de $134,200,000 qu'il avait enregistrée durant la même période l'an dernier.

C'est ce qu'a révélé ici aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique, qui précise que le mois d'octobre a, à ce point de vue, été le meilleur de l'année: balance favorable de $66,000,000 contre balance défavorable de $800,000 dans le même mois en 1947.

En octobre toujours, nous avons eu encore une balance défavorable de $9,700,000 avec les Etats-Unis. C'est neuf fois moins que dans le même mois l'an dernier. Avec la Grande-Bretagne la balance est favorable de $24,100,000, deux fois moindre que l'an dernier.

Quatre milliards et demi

Le commerce du Canada avec l'étranger en octobre s'est élevé à plus d'un demi-milliard. Pour les dix premiers mois de l'année il est d'une valeur de plus quatre milliards et demi.

Nos importations ont aussi en octobre été les plus élevées de l'année: $243,400,000. Nous continuons d'importer davantage des pays du commonwealth britannique et moins des Etats-Unis, bien que ces derniers restent notre principal fournisseur, depuis le 1er janvier ils nous ont vendu pour $1,482,945,000 contre $415,400,000, la Grande-Bretagne.

Le Vénézuela s'est classé au troisième rang de nos fournisseurs viennent ensuite la Malaisie, l'Australie, l'Inde, le Pakistan, la Guyane anglaise et Saint-Domingue, de qui nous avons acheté pour $2,059,000.

Une artiste est devenue domestique

ELMA, Man., 15 (C.P.) — Mme Eugenia Greinert, à qui un président polonais fit un jour installer un studio dans son château pour la récompenser d'avoir peint son portrait, travaille maintenant dans cette ville en qualité de domestique.

Etant une personne déplacée, elle lave la vaisselle et nettoie les planchers dans le presbytère catholique de cette ville, située 72 milles à l'est de Winnipeg.

N'étant aucunement humillée par ce travail, elle peint dans ses temps libres, retirés dans la petite chambre à sa disposition au presbytère. Récemment, elle a peint une grande tapisserie représentant St-Antoine qui ornera l'autel de l'église St-Antoine à la cérémonie de Noël.

"C'est un cadeau que je fais à l'église", dit-elle.

Avec le révérend père John Zimmerman agissant comme interprète, elle a déclaré qu'elle espère retourner en Pologne le jour où les communistes n'y seront plus.

Famille d'artistes

Elle a été élevée dans une famille de peintres. Sa mère a fait de la peinture jusqu'à sa mort. Un de ses frères peint encore. Son mari a été tué alors qu'il faisait partie d'un escadre polonais de la R.A.F.

"Avant la guerre, ma mère fit mon entrée à l'Académie des arts de Varsovie", dit-elle. "J'ai étudié pendant six ans à cet endroit et j'ai gradué en 1936".

Ses oeuvres, qui étaient bien connues, attirèrent l'attention des chefs de l'occupation allemande et elle fut forcée de peindre leurs portraits. En 1944, le peuple de Varsovie répondit aux représailles des Allemands en brûlant et pillant.

Elle a tout perdu

"J'ai perdu mes peintures, mes instruments et mon studio. Les quelques peintures qui me restent m'ont été remises par des amis qui les avaient cachées dans leurs maisons pour moi".

Deux peintures qu'elle a faites au cours de son séjour au Canada sont exposées à la Galerie d'art de Winnipeg.

Dette de la France à notre pays

"En France, aujourd'hui, on dit que c'est au Canada qu'ont été le mieux conservées les vieilles chansons français, magnifique reflet d'une gaieté profonde et entraînante", déclarait hier midi M. Marius Barbeau, directeur du folklore au Musée National, à Ottawa. M. Barbeau, le plus grand folkloriste du pays, était l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis Saint-Laurent, à l'hôtel Ritz-Carlton.

M. Barbeau a fait revivre devant ses auditeurs le beau et bon temps des chanteurs, des conteurs, des violoneux, des joueurs de bombarde et de la ceinture fléchée.

Il a parlé des grands chanteurs, comme Charles Marchand, et de E.-Z. Massicotte, qui a capté au phonographe lusieurs milliers de belles chansons de notre folklore.

Il a été présenté par M. Rosario Brulé et remercié par le Dr Henri Labelle.

Le Dr Labelle a rappelé que M. Barbeau est depuis longtemps un grand ami du premier ministre Saint-Laurent. M. Barbeau, dit-il, a présenté à M. Saint-Laurent la femme qui est son épouse.

Cadeaux du pays expédiés outre-mer, à la France

Des cadeaux de Noël, dons d'un millier de familles canadiennes sont actuellement en route pour l'Europe dans un avion North Star d'Air-Canada. Plusieurs de ces cadeaux qui, dans l'ensemble pèsent 8,800 livres, sont adressés à des Français. L'avion qui les transporte a été spécialement nolisé par la maison Bircham Newton Company. Dans les envois figuerent des jambons et des dindes.

Au cours de décembre plus de 20 tonnes de cadeaux ont été transportés en Grande Bretagne et en Europe par des avions d'Air-Canada qui ont remplacé le traineau du Père Noël.

Fuite d'une immigrée

SHELBOURNE, Ont., 13. (C.P.) — Maria Gladun, immigrante ukrainienne de 21 ans, a été découverte voyageant sur le pouce aux environs de Orangeville, Ont., après sa disparition, hier soir, de la clinique Wood où elle était employée depuis un mois.

Exemple à suivre pour l'industrie

Le CMT demande la création d'une Commission de régie des prix au rôle spécifique

OTTAWA, 15 (Du correspondant du "Canada") — Chaque fois qu'une union ouvrière veut obtenir à ses membres une augmentation de salaire, il lui faut se présenter devant une commission gouvernementale qui lui demande de justifier ses exigences.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le commerce et l'industrie lorsqu'ils décident d'augmenter leurs prix ?

C'est le raisonnement qu'a fait aujourd'uhi, devant la commission d'enquête sur les causes de la vie chère, le congrès canadien des Métiers et du Travail, qui a suggéré la création d'une commission de régie des prix dont ce serait le rôle d'étudier et d'approuver toute demande d'augmentation de prix avant que le nouveau prix n'entre en vigueur.

Cause de la hausse

Dans son mémoire, le Congrès souligne aussi que ce ne sont pas, comme on le prétend si souvent, les salaires qui font monter les prix. Les salaires, en effet, trainent toujours derrière les prix et leur accroissement n'est que le résultat de la hausse des prix. Il n'en est nullement la cau:

Cet organisme, qui dit représenter plus de 400,000 canadiens, fait remarquer que les échelles de salaires sont, dans les cas des ouvriers syndiqués, généralement arrêtés par contrat pour au moins douze mois.

Cette période expirée, durant laquelle le coût de la vie a monté pendant que le salaire est resté stationnaire, les unions doivent intervenir pour rétablir simplement l'équilibre.

"Le travail organisé, a précisé le Congrès n'aime pas du tout cet état de chose dans lequel il joue continuellement le rôle de l'âne courant derrière la carotte qui se déplace au même rythme que lui et qu'il n'atteint jamais."

Recommandation

Pour corriger la situation dont il se plaint le Congrès fait les recommandations suivantes:

10—Rétablissement du système des vivres subventionnés et réduction obligatoire des prix que doivent payer les consommateurs;

20—Rétablissement de la taxe de 100 p.c. sur les excédents de profit; on obtiendrait ainsi un revenu qui aiderait à subventionner les vivres;

30—Création d'une commission de régie des prix;

40—Nouvelle augmentation de salaires dans l'industrie et le commerce. Et voilà !

McGill a déjà obtenu plus de six millions

M. Blair Gordon, président général de la campagne de souscriptions en faveur de l'université McGill, a annoncé aujourd'hui dans son rapport pour la période d'avant le congé des Fêtes, que le montant total des souscriptions reçues depuis le commencement de la campagne se chiffre actuellement à plus de $6,873,866.

M. Gordon a fait cette déclaration mercredi soir au club de facultés de l'université McGill. Il ajouta qu'il faudrait, au cours du mois de janvier, redoubler d'activité afin d'atteindre l'objectif qui a été réduit à $8,000,000.

Le don de $1,500,000 que fit la province à l'université ainsi que la somme de $1,250,000 que donna la ville de Montréal en faveur de l'appel à l'université McGill, aida beaucoup cette dernière dans sa campagne. Les sommes données par certaines compagnies, et individuels, et coopérations ont permis à la vieille université de langue anglaise de la métropole d'atteindre 60 pour cent de l'objectif fixé.

Discutant ensuite de projets en vue d'activer la campagne de souscriptions en faveur de McGill, M. Gordon fit remarquer qu'il croyait recevoir encore des sommes intéressantes de la part des coopérations, et des particuliers.

Parlant ensuite des ouvriers, il ajouta que si ces derniers souscrivaient en faveur de l'université, avec autant d'enthousiasme qu'ils l'ont fait depuis le commencement de la campagne, il était certain que l'objectif qui est actuellement chiffré à $8,000,000, serait atteint et dépassé.

L'hon. O. S. Tyndale, juge en chef de la cour supérieure et chancelier de l'université McGill, a fait remarquer que l'objectif de $8,000,000 avait été fixé après une minutieuse enquête sur les besoins les plus immédiats de l'université McGill. Il continua, "Si, en dépit de tous nos efforts nous n'atteignons pas l'objectif fixé, nous devrons parer aux besoins les plus immédiats et négliger pour quelque temps ceux qui le sont moins. Inutile d'ajouter que si ceci arrivait, nous en serions très affectés, mais j'espère que le succès couronnera nos efforts".

Visite à Asbestos

ASBESTOS, Qué., 13. (C.P.) — Les représentants de maisons de courtage de Montréal et New-York et une douzaine de chroniqueurs financiers de Montréal, Sherbrooke et Québec ont visité le plus récent développement à la plus grande mine d'asbestos au monde, située 100 milles à l'est de Montréal.

Les médecins recommandent nos

BANDES HERNIAIRES

Choix complet de bandes, corsets, supports, etc.

Essayage chez vous ou dans nos salons sans aucun frais

Experts à votre service

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTRÉAL

La plus grande pharmacie de détail au monde

CHARLES DUQUETTE pharmacien propriétaire

HA.7251

OUVERT JOUR ET NUIT

DUPUIS

Pour ses heures de sieste

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 samedi compris

un de ces fauteuils KROEHLER d'un parfait confort

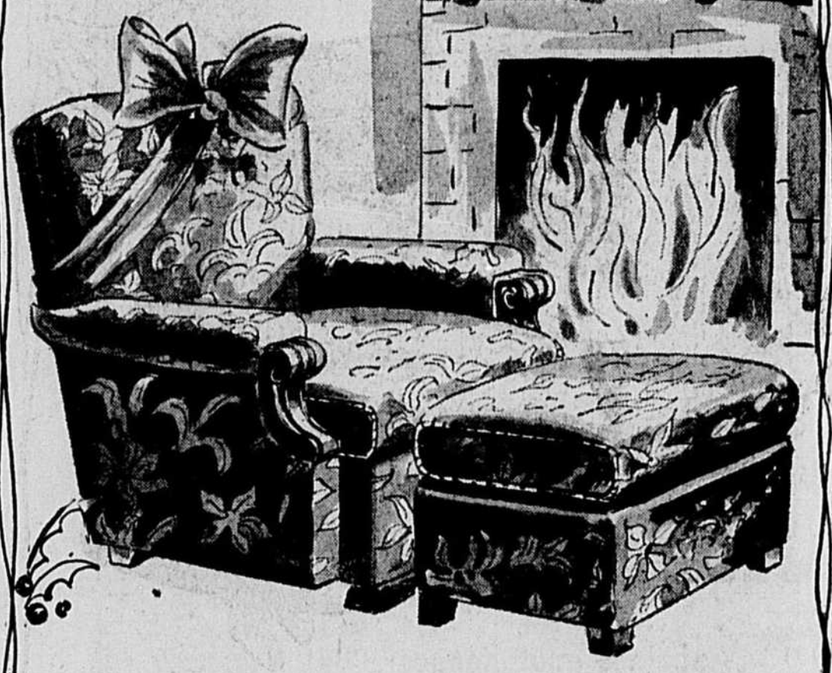

NOUVELLE FABRICATION COUSSINEE

présentée ici par la maison bien connue KROEHLER — Un fauteuil avec taboeret ottomane. Siège et dossier moelleux, fabrication à ressorts. Plusieurs belles couvertures dans les coloris d'ameublement.

69.00 à 95.00

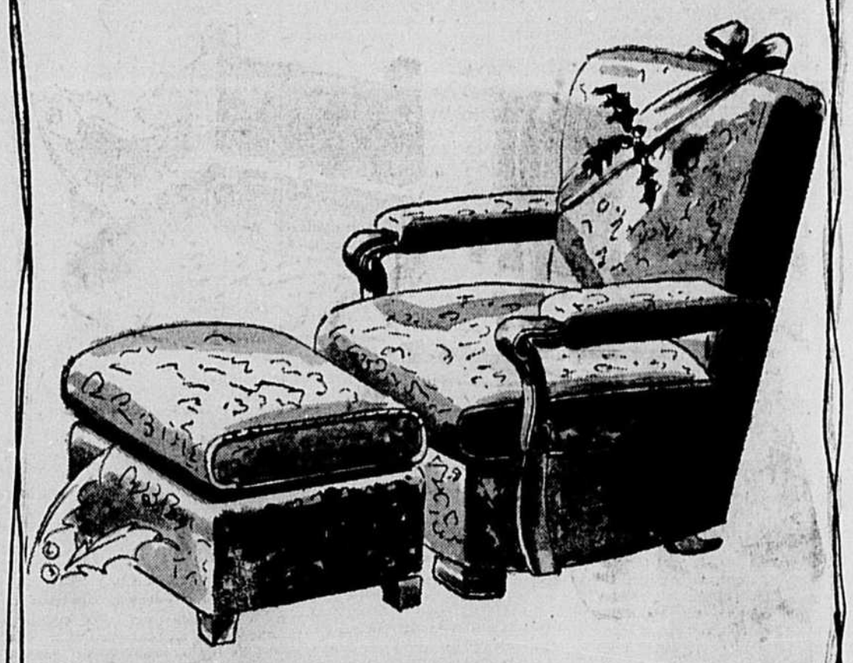

LE DOSSIER EST INCLINABLE

Un dispositif spécial à la base permet de donner l'inclinaison voulue à ce fauteuil, le rendant encore plus reposant... Fabrication coussinée KROEHLER des sièges, dossiers. Ebénisterie fini noyer. Belles couvertures au choix avec ottomane.

59.00 à 79.00

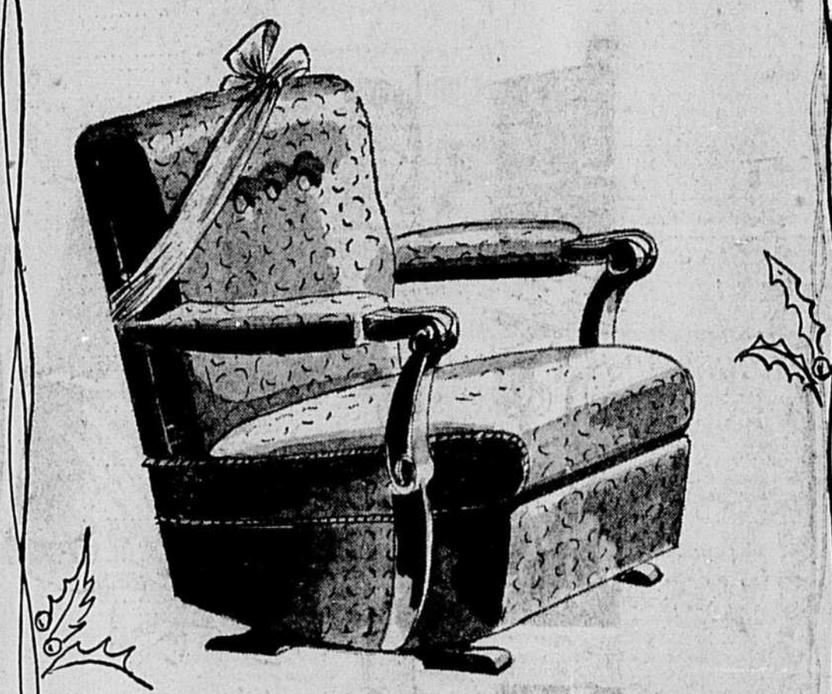

LA BERCEUSE KROEHLER

qui sera recherchée de tous à cause de sa fabrication coussinée Kroehler et du bercement tellement confortable et reposant de ce modèle. Base massive — ébénisterie fini noyer. Couvertures d'ameublement de diverses teintes. La berceuse

49.00 à 59.00

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

DUPUIS — quatrième (De Montigny)

Nos escaliers roulants conduisent à cet étage

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL